

**Madagascar**



Décembre 2020



CONSEIL NATIONAL DU RECENSEMENT DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
CELLULE CENTRALE D'EXÉCUTION DU RECENSEMENT

# TROISIÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH-3)



## RÉSULTATS GLOBAUX DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DE 2018 DE MADAGASCAR (RGPH-3)







## COORDINATION

N°	NOM	PRENOMS	FONCTION
1	RANDRIAMANDRATO	James Richard	Ministre de l'Economie et des Finances
2	ROMALAHY	Isaora Mande Zefania	Directeur Général de l'INSTAT

## EQUIPE DE REDACTION

N°	NOM	PRENOMS	FONCTION/SPECIALITÉ
1	RAZAFIMIARANTSOA	Tovonirina Théodore	Directeur de la Démographie et des Statistiques Sociales
2	RANDRIANANTENAINA	Harintseheno Tovonirina	Coordonnateur de la CCER
3	NOUETAGNI	Samuel	Conseiller Technique Permanent
4	RANDRIANANTOANDRO	Fenosoa Andriamasiarivo	Analyste Principal, Démographe
5	RAKOTOMALALA RAHERINIRINA	Vony Rebeka	Analyste Principal, Démographe
6	RAZAFIMAMONJY	Philémon	Analyste Principal, Démographe
7	RAMAROSON	Miora Andriatiana Robin	Analyste Principal, Démographe
8	RASOLOFONIAINA	Heritiana	Analyste Principal, Démographe
9	FIDINIAINA	Jean Emile	Analyste Principal, Démographe
10	MIRANDRAIBE	Jhonny Michel	Analyste Principal, Démographe
11	RAMBALO	Herilalaina	Analyste Principal, Démographe
12	ANDRIANAMBININA	Samuel	Analyste Principal, Démographe
13	RASOLOFONARIVO	Jean Parfait Bruno	Analyste Principal, Démographe
14	RANDRIAMANAMBINTSOA	Marius	Analyste Principal, Démographe
15	ZAFIMAROLAHY	Julien Berthino	Analyste Principal, Démographe
16	MAMONJISOA NAMBINIINTSOA	Arsène	Analyste Principal, Démographe
17	ANDRIAMIALIHARISON	Rija Harry	Analyste Principal, Démographe
18	RAVELO	Arsène	Analyste Principal, Démographe
19	RANDRIANJANAKA	Niaina Ravelomanana	Analyste Principal, Ingénieur des travaux statistiques
20	RANDRIAMIARANA	Zazà Burton	Analyste Principal, Ingénieur des travaux statistiques
21	MINOSOA	Lalaina Riana	Analyste Principal, Ingénieur des travaux statistiques
22	RAKOTONIRINA	Onisoa Veromalala	Analyste Principal, Planificateur

## EQUIPE D'INFORMATICIENS ET DE SPECIALISTES EN SIG

N°	NOM	PRENOMS	FONCTION/SPECIALITÉ
1	RANDRIAMAHEFA	Hery Moreno	Informaticien SIGiste et programmeur
2	RALAMBOMANANA	Dina Herizo	Informaticien
3	SOLOFONANAHARY	Harivelo Mariô	Informaticien et programmeur
4	RABEARIVONY	Andriamihaja Samoela	Informaticien SIGiste
5	RATOVONIONY	Njara Maharavo	Informaticien SIGiste
6	RATSIMALAHELO	Joujou	Informaticien SIGiste

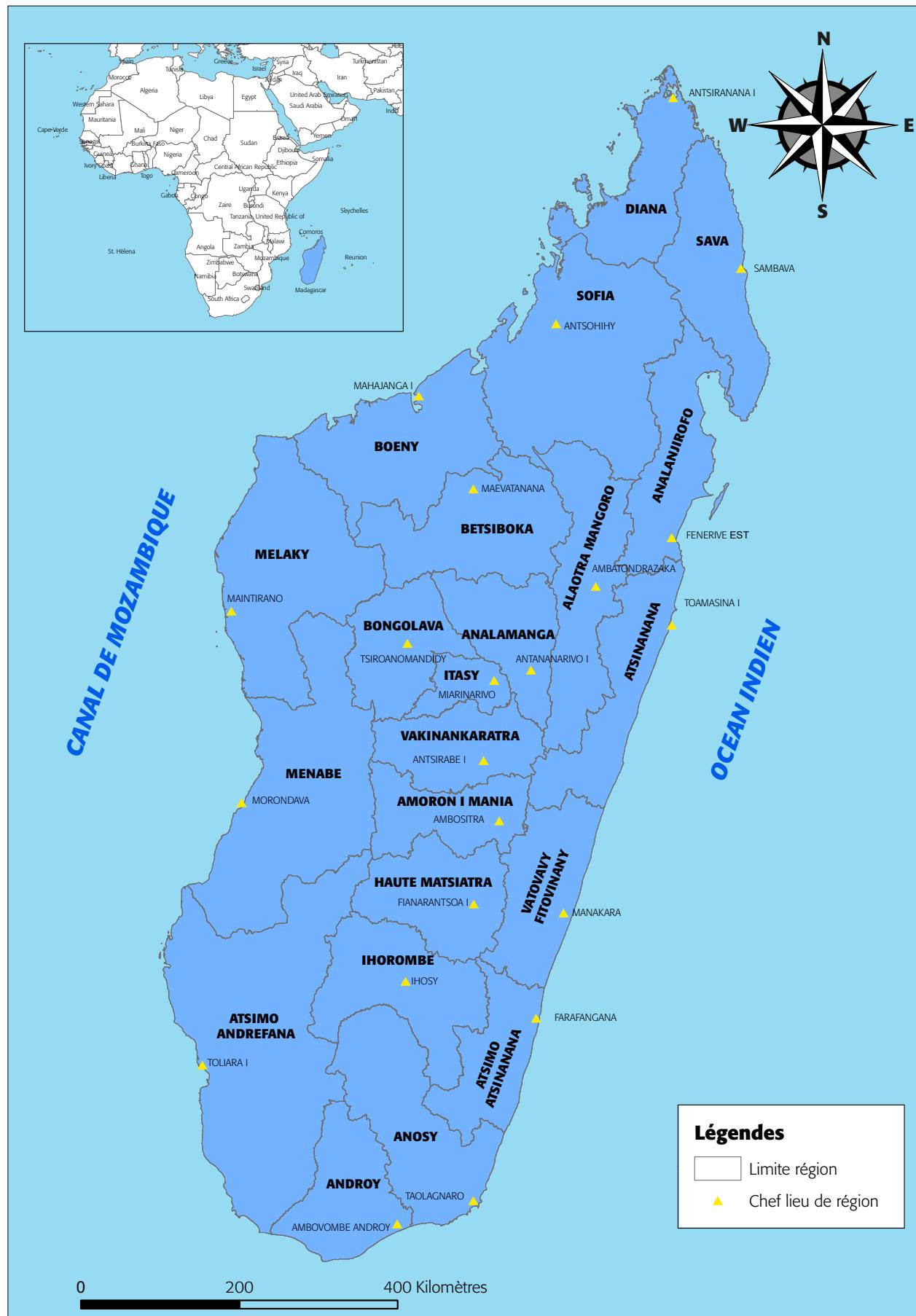
## EQUIPE D'EDITION ET DE PUBLICATION

N°	NOM	PRENOMS	FONCTION
1	LAHINIRINA	Vorihery Patricko	Directeur des Systèmes d'Information et de Communication
2	RAVOAHANGILALAO	Christian Jean Francis	Chef de Service du Marketing et des Relations Extérieures
3	RABARIJAONA	Rindra	Responsable de la Documentation





## CARTE ADMINISTRATIVE DE MADAGASCAR



0 200 400 Kilomètres





# TABLE DES MATIERES

PREFACE .....	X
REMERCIEMENTS .....	XI
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	XIII
LISTE DES TABLEAUX.....	XV
LISTE DES GRAPHIQUES.....	XXIII
LISTE DES CARTES.....	XXV
DÉFINITION DE QUELQUES CONCEPTS DE BASE .....	XXVII
INTRODUCTION .....	1
1- CONTEXTE DE REALISATION DU RGPH-3 .....	3
1.1- Engagements politiques et mobilisation des ressources.....	3
1.2- Mise en place du cadre institutionnel du RGPH-3 .....	3
2- ASPECTS METHODOLOGIQUES : DIFFERENTES PHASES DU RGPH-3 .....	5
2.1- Les activités pré-censitaires .....	5
2.1.1- Élaboration des documents techniques .....	5
2.1.2- Cartographie censitaire.....	5
2.1.3- Recensement pilote .....	6
2.2- Le dénombrement principal.....	6
2.2.1- Recrutement des personnels de terrain .....	7
2.2.2- Dénombrement proprement dit .....	7
2.3- Les activités post-dénombrement.....	8
2.3.1- Enquête Post-censitaire de Couverture (EPC) .....	8
2.3.2- Exploitation et traitement des données .....	8
2.3.2.1- Archivage des questionnaires .....	8
2.3.2.2- Vérification manuelle des questionnaires.....	8
2.3.2.3- Codification des données.....	8
2.3.2.4- Saisie .....	8
2.3.2.5- Apurement.....	9
2.3.4- Analyse des données et publication des résultats .....	9
2.4- Les activités de sensibilisation et communication.....	10
2.4.1- Conception et définition des supports de communication .....	10
2.4.2- Réunion de validation interne des supports de communication .....	10
2.4.3- Réunions d'adoption et de validation des supports de communication .....	10
2.4.4- Cérémonies de lancement officiel du RGPH-3.....	10
3- SYNTHESE DES RESULTATS SUR L'ETAT DE LA POPULATION .....	11
3.1- Volume, répartition spatiale, structure par âge et sexe et évolution de la population .....	11
3.1.1- Effectif de la population résidente de Madagascar.....	11
3.1.2- Répartition spatiale de la population résidente de Madagascar .....	12
3.1.3- Situation urbaine .....	13
3.1.3.1- Communes urbaines et leur poids démographique dans la population totale et dans la population urbaine .....	13
3.1.3.2- Population urbaine et taux d'urbanisation par Province.....	15
3.1.3.3- Population urbaine et taux d'urbanisation selon la Région.....	17
3.1.3.4- Croissance urbaine par Province.....	19
3.1.4- Répartition spatiale de la population par province et par région.....	19
3.1.4.1- Répartition spatiale de la population par province selon le sexe .....	19
3.1.4.2- Répartition spatiale de la population par province selon le milieu de résidence.....	19
3.1.4.3- Répartition spatiale de la population par région selon le sexe.....	22
3.1.4.4- Répartition spatiale de la population par région selon le milieu de résidence .....	22
3.1.5- Evolution de la population de Madagascar .....	25
3.1.5.1- Accroissement de la population entre 1975 et 2018 .....	25
3.1.5.2- Evolution de la répartition spatiale de la population de Madagascar.....	25
3.1.6- Structure de la population par sexe et âge .....	26
3.1.6.1- Composition par sexe et âge .....	26
3.1.6.2- Dépendance démographique.....	28
3.1.6.3- Dividende démographique.....	29
3.1.6.4- Vieillissement à Madagascar .....	29
3.1.6.5- Population des groupes d'âges fonctionnels et poids démographiques de quelques groupes d'âges fonctionnels ou groupes d'âges cibles des programmes de développement.....	30



3.1.6.6- Population, des groupes d'âges fonctionnels des programmes de Santé, recensée dans les ménages ordinaires .....	30
3.1.6.7- Population des enfants d'âge scolaire recensée dans les ménages ordinaires .....	32
3.1.6.8- Population des enfants et des jeunes recensée dans les ménages ordinaires .....	33
3.1.6.9- Population des enfants et jeunes (5-17 ans) recensée dans les ménages ordinaires .....	35
3.1.6.10- Population des femmes en âge de procréer (12-59 ans) recensée dans les ménages ordinaires .....	35
3.1.6.11- Population des personnes âgées (60 ans et plus) recensée dans les ménages ordinaires.....	37
3.1.6.12- Population d'âge électoral ou de majorité (18 ans et plus) recensée dans les ménages ordinaires....	38
3.2- Ménage.....	39
3.2.1- Volume et répartition spatiale des ménages.....	39
3.2.2- Structure par âge et par sexe du chef de ménage .....	39
3.2.3- Structure familiale à Madagascar .....	40
4- SYNTHESE DES RESULTATS SUR LES AUTRES THEMATIQUES DU RGPH-3.....	47
4.1- Langues parlées, alphabétisation, scolarisation, instruction .....	47
4.1.1- Langues parlées .....	47
4.1.2- Alphabétisation .....	48
4.1.3- Instruction.....	51
4.1.4- Scolarisation.....	52
4.1.4.1- Population scolarisable .....	52
4.1.4.2- Déscolarisation .....	53
4.1.4.3- Fréquentation scolaire au moment du recensement.....	56
4.1.4.4- Taux brut et Taux net de scolarisation des différents cycles d'études .....	57
4.2- Caractéristiques économiques de la population.....	59
4.3- Habitation et cadre de vie de la population .....	61
4.4- Etat matrimonial et nuptialité .....	63
4.5- Natalité et fécondité des femmes .....	65
4.6- Niveaux, tendances et caractéristiques de la mortalité .....	68
4.7- Migrations internes et immigration internationale .....	76
4.8- Population et précarité résidentielle en milieu urbain .....	78
4.9- Caractéristiques des sous-groupes de population vulnérables.....	84
4.9.1- Enfants et jeunes .....	84
4.9.2- Femmes .....	85
4.9.3- Personnes âgées.....	87
4.9.3.1- Volume, poids démographique et répartition des personnes âgées .....	87
4.9.3.2- Statut d'activités et protection sociale des personnes âgées.....	88
4.9.3.3- Les personnes âgées en situation de Handicap .....	88
4.9.3.4- Conditions de vulnérabilité chez les personnes âgées.....	89
4.9.4- Personnes en situation de handicap .....	89
4.9.4.1- Volume et poids de la population en situation de handicap .....	90
4.9.4.2- Structure par âge et par sexe du phénomène.....	90
4.9.4.3- Structure par âge et par sexe de la population en situation de handicap.....	91
4.9.4.4- Variation selon les lieux de résidence.....	91
4.9.4.5- Types de handicap .....	92
4.9.4.6- Causes de handicap .....	93
4.10- Mesure et cartographie de la pauvreté non-monétaire de la population.....	95
4.10.1- Pauvreté matérielle .....	95
4.10.2- Pauvreté multidimensionnelle .....	95
4.11- Ménages agricoles.....	98
4.12- Évaluation de la qualité des données .....	100
4.12.1- Examen des indices sur la qualité de déclaration de l'âge .....	100
4.12.2- Examen des taux de non-réponse des variables d'analyse .....	100
ANNEXES .....	103
ANNEXE-1 : PROJECTIONS DE LA POPULATION PAR DISTRICT EN 2019 ET 2020 .....	105
ANNEXE-2 : PRINCIPAUX INDICATEURS DU RGPH-3 .....	109
ANNEXE-3 : PRINCIPAUX INDICATEURS PRIORITAIRES DE MADAGASCAR A PARTIR DU RGPH-3 .....	131
ANNEXE-4 : PRINCIPAUX INDICATEURS ODD A PARTIR DU RGPH-3 .....	139
ANNEXE-5 : LISTE DES 33 REGIONS DE RECENSEMENT POUR LE RGPH-3 MADAGASCAR .....	149
ANNEXE-6 : LISTE DES PERSONNELS DE LA CCER, DES COACHES, DES RESPONSABLES REGIONAUX, DES ASSISTANTS REGIONAUX .....	153



## PREFACE

Depuis son accession à l'indépendance, Madagascar a réalisé trois recensements généraux de la population et de l'habitation respectivement en 1975, 1993 et 2018.

Le Conseil National du Recensement met ainsi à la disposition de tous les utilisateurs (autorités politiques, partenaires bilatéraux et multilatéraux de développement, chercheurs, etc.) cette publication relative aux résultats globaux du troisième Recensement Général de la Population et de Habitation de Madagascar. Ce document, fruit de l'exploitation, du traitement et de l'évaluation de l'ensemble des informations collectées lors du dénombrement, fait suite à celui publié en août 2019 sur les résultats globaux provisoires. Il fournit par conséquent la synthèse des résultats définitifs portant sur les thèmes suivants :

- Etat, structure et répartition spatiale de la population ;
- Langue parlée, alphabétisation, instruction et scolarisation ;
- Caractéristiques économiques de la population ;
- Caractéristiques des ménages et structures familiales ;
- Habitation et cadre de vie de la population ;
- Etat matrimonial et formation/dissolution des couples ;
- Natalité et fécondité ;
- Niveau, tendances et caractéristiques de la mortalité ;

- Migrations ;
- Population et précarité résidentielle en milieu urbain ;
- Situation des enfants et des jeunes ;
- Situation de la femme ;
- Conditions de vie des personnes âgées ;
- Situation des personnes vivant avec un handicap ;
- Mesure et cartographie de la pauvreté non-monétaire de la population ;
- Ménages agricoles.

Ce rapport est le fruit d'une œuvre collective mettant à profit la contribution des compétences nationales, à la fois multidisciplinaires et multisectorielles, et des experts internationaux.

Le Conseil National du Recensement exprime sa profonde gratitude à l'égard de la population pour avoir accepté d'accueillir les agents recenseurs dans les ménages et de répondre à leurs questions durant l'opération de dénombrement.

Les Partenaires au développement sont également remerciés pour leur contribution dans la réalisation du recensement.

**Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement  
Président du Conseil National du Recensement**







## REMERCIEMENTS

Le présent rapport, qui constitue le deuxième d'une série de publications sur le recensement de 2018 et sera suivi plus tard par des rapports thématiques plus détaillés, est le fruit d'un travail collectif mené conjointement par des cadres de l'INSTAT et ceux des autres départements ministériels ainsi que des experts internationaux. Il présente les résultats globaux de cette opération au niveau national, des subdivisions administratives et par milieu de résidence (urbain/ rural). Et lorsque cela s'avérait possible, il a été procédé à des comparaisons avec les résultats du dernier recensement, faisant ainsi ressortir les tendances d'évolution des indicateurs sur la population.

Je tiens également à exprimer toute ma gratitude à toutes les personnes qui ont su apporter leur aide pendant le déroulement de l'opération, en particulier :

- les autorités politico-administratives et militaires à tous les niveaux pour le sens élevé de coopération dont ils ont fait preuve tout au long des différentes phases de l'opération : cartographie censitaire, recensement pilote, dénombrement principal et enquête post-censitaire de couverture ;
- les personnes qui ont contribué à la mise en œuvre de la stratégie de communication du recensement. À ce titre, je voudrais exprimer ma reconnaissance envers le Ministère de la Communication et de la Culture pour sa collaboration à travers la mobilisation des Volontaires au niveau communautaire, ayant permis une sensibilisation de proximité de la population ;
- les personnels d'encadrement technique de terrain et ceux d'appui administratifs : les coaches, les responsables régionaux, les responsables de district et leurs assistants, les superviseurs,

Je ne saurais terminer mes propos sans exprimer mes félicitations et ma reconnaissance :

- à toute l'équipe de la CCER dirigée par le Coordonnateur qui a assuré l'exécution technique de l'opération depuis la phase de conception jusqu'à l'analyse des données en passant évidemment par l'organisation du dénombrement de la population au niveau des ménages ;
- aux analystes constitués essentiellement des Cadres de la Direction Générale de l'INSTAT impliqués dans le projet et ceux issus des départements ministériels dont le professionnalisme et les actions de collaboration multidisciplinaires ont permis la production du présent rapport selon les règles de l'art en matière de recensement ;
- aux différents Consultants et experts internationaux ci-après qui ont apporté leur appui et encadrement à la réalisation de l'opération sous diverses formes : Monsieur Abdoullahi BEIDOU (Banque mondiale : Task Team Leader du Projet STATCAP) et Monsieur Ngoy KISHIMBA (UNFPA : Conseiller Technique en Population et Développement de l'UNFPA), Monsieur Samuel NOUETAGNI (Banque mondiale : Conseiller Technique Permanent du RGPH-3), Monsieur Pape Djibril BA (Agence Nationale

Je tiens à adresser, en premier lieu, mes remerciements au Conseil National du Recensement dirigé par son Excellence Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement qui était chargé de la coordination et de l'orientation de l'opération ainsi que de la validation des divers outils utilisés lors du recensement.

Je salue ici les actions positives de la collaboration avec quelques partenaires au développement de Madagascar, à savoir : la Banque mondiale, le Système des Nations Unies (UNFPA et UNDP), l'Union Européenne et l'USAID, pour leurs contributions multiformes pour la réalisation de cette grande opération statistique.

Je tiens également à exprimer toute ma gratitude à toutes les personnes qui ont su apporter leur aide pendant le déroulement de

les contrôleurs, les agents recenseurs, les personnels du Call Center, les cartographes et les chauffeurs dont le courage et le dévouement ont contribué à la réussite de l'opération ;

- les personnels d'exploitation et de traitement informatique des données toutes catégories confondues (archivistes, vérificateurs, codifieurs et personnels de traitement informatique) qui ont travaillé efficacement chacun à leur niveau de responsabilité pour que les énormes travaux de traitement des données puissent être menés jusqu'à son terme.

Mes remerciements vont également à tous les ménages visités, qui de bonne grâce ont bien voulu répondre aux questions des agents recenseurs, sans la collaboration desquels l'opération n'aurait pas réussi.

de la Statistique et de la Démographie-Sénégal : Expert en cartographie et système d'information géographique), Monsieur Richard Dackam NGATCHOU (UNFPA : Expert en stratégies et analyse de données de recensement), Monsieur Armando Raul LEVINSON (UNFPA : Expert en sondage et enquête post-censitaire de couverture), Monsieur Noël MOUSAVOU (Banque mondiale : Expert en exploitation et traitement de données de recensement), Monsieur Thierry TAME (UNFPA : Expert en calcul des indicateurs), Messieurs Thomas ONDRA, Erick Russel VICKSTROM et Aaron WHITSELL (US Census Bureau : Experts en exploitation et traitement de données de recensement) et Messieurs Lamlenn SAMSON et Didier Nganawara (Institut de Formation et de Recherche Démographiques-Cameroun : Experts en analyse de données de recensement).

Enfin, je m'en voudrais de ne pas adresser un clin d'œil particulier à tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté, à leur manière, leur contribution à la réussite de cette opération.



**ROMALAHY Isaora Mande Zefania**





## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<b>AAFD</b>	Assistant Administratif et Financier du District
<b>AMP</b>	Âge Moyen à la Procréation
<b>BUCENS</b>	United States Census Bureau
<b>CAFP</b>	Comité d'Appui Financier au Projet
<b>CCER</b>	Cellule Centrale d'Exécution du Recensement
<b>CCR</b>	Comité Communal du Recensement
<b>CISCO</b>	Circonscription Scolaire
<b>CM</b>	Chef de Ménage
<b>CNR</b>	Conseil National du Recensement
<b>CRR</b>	Comité Régional du Recensement
<b>CTP</b>	Conseiller Technique Permanent
<b>CTR</b>	Comité Technique du Recensement
<b>CUS</b>	Centre Urbain Secondaire
<b>EPC</b>	Enquête Post-censitaire de Couverture
<b>FCM</b>	Femme Chef de Ménage
<b>GCU</b>	Grand Centre Urbain
<b>GPS</b>	Global Positioning System
<b>ICN</b>	Indice combiné des Nations Unies
<b>IDA</b>	Association Internationale de Développement
<b>INSTAT</b>	Institut National de la Statistique
<b>IP U/R</b>	Indice de parité urbain/rural
<b>ISF</b>	Indice Synthétique de Fécondité
<b>JORM</b>	Journal Officiel de la République de Madagascar
<b>MDG</b>	Madagascar
<b>MEF</b>	Ministère de l'Economie et des Finances
<b>ODD</b>	Objectifs du Développement Durable
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>PDCM</b>	Proportion de Décès pour Cause Maternelle
<b>PNJ</b>	Politique Nationale de la Jeunesse



<b>PRB</b>	Population Reference Bureau
<b>PRODOC</b>	Document de Projet
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>RDV</b>	Risque de Décès maternel sur la durée de vie
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
<b>RMM</b>	Ratio de Mortalité Maternelle
<b>SIG</b>	Système d'Information Géographique
<b>STAT CAP</b>	Projet de renforcement des Capacités Statistiques
<b>TAP</b>	Taux d'Achèvement au niveau Primaire
<b>TBN</b>	Taux Brut de Natalité
<b>TGFG</b>	Taux Global de Fécondité Générale
<b>TMM</b>	Taux de Mortalité Maternelle
<b>TNS</b>	Taux Net de Scolarisation
<b>UCS</b>	Unité Communication et Sensibilisation
<b>UGP</b>	Unité de Gestion du Projet
<b>UNDP</b>	United Nations Development Programme
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
<b>UNFPA</b>	United Nations Fund for Population Agency
<b>USAID</b>	United States Agency for International Development
<b>ZAP</b>	Zone Administrative et Pédagogique
<b>ZD</b>	Zone de Dénombrement



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Effectif et pourcentage de la population résidente des ménages ordinaires de Madagascar en juin 2018 par sexe selon la nationalité .....	11
Tableau 2.	Effectif et pourcentage de la population résidente par sexe selon le milieu de résidence.....	12
Tableau 3.	Répartition de la population résidente, de la superficie du territoire et de la densité par milieu de résidence.....	12
Tableau 4.	Effectif et part de la population des Communes urbaines dans la population totale et dans la population urbaine .....	13
Tableau 5.	Répartition de la population résidente de Madagascar par milieu de résidence et poids de l'Urbain selon la Province .....	15
Tableau 6.	Répartition de la population résidente de Madagascar par milieu de résidence et taux d'urbanisation selon la région .....	17
Tableau 7.	Evolution de l'effectif de la population urbaine, taux d'urbanisation entre 1993 et 2018 et taux d'accroissement urbain annuel moyen selon la Province .....	19
Tableau 8.	Répartition de la population résidente par sexe, poids démographique, rapport de masculinité pourcentage de femmes et densité selon la province .....	19
Tableau 9.	Répartition de la population résidente par milieu de résidence, poids démographique et densité selon la province .....	20
Tableau 10.	Répartition de la population résidente par sexe, poids démographique, rapport de masculinité pourcentage de femmes et densité selon la région.....	22
Tableau 11.	Répartition de la population résidente par milieu de résidence, poids démographique et densité selon la région .....	23
Tableau 12.	Accroissement de la population entre les recensements de 1975, 1993 et 2018.....	25
Tableau 13.	Taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen entre 1975 et 2018 et temps de doublement de la population selon la province .....	26
Tableau 14.	Age moyen et âge médian de la population par sexe.....	27
Tableau 15.	Age moyen, âge médian et effectif de la population étrangère .....	27
Tableau 16.	Taux de dépendance démographique selon le milieu de résidence .....	28
Tableau 17.	Evolution du pourcentage des personnes dans les tranches d'âges de la fenêtre d'opportunité.....	29
Tableau 18.	Effectif des personnes âgées et poids démographiques des personnes âgées dans la population totale par sexe selon la catégorie d'âge .....	29
Tableau 19.	Effectif de la population totale, de la population de moins d'un ans et de la population moins de 5 ans par région.....	31
Tableau 20.	Population des enfants d'âge scolaire (3-25ans) recensée dans les ménages ordinaires par cycle, âge et leur poids démographique par rapport à la population de Madagascar selon la région.....	33
Tableau 21.	Population des enfants et des jeunes d'âge (0-30 ans) recensée dans les ménages ordinaires par âge et leur poids démographique par rapport à la population de la Région et à la population de Madagascar selon la région .....	34
Tableau 22.	Population des enfants et des jeunes (5-17 ans) et leur poids démographique par rapport à la popu-	



	lation de la Région et à la population de Madagascar selon la région.....	35
Tableau 23.	Effectif de la Population des femmes en âge de procréer (12-59 ans) recensée dans les ménages ordinaires par âge et leur poids démographique par rapport à la population des femmes de 12 ans et plus et à la population de la région, selon la région .....	36
Tableau 24.	Effectif de la Population des personnes âgées (60 ans et plus) recensée dans les ménages ordinaires par âge et milieu de résidence, et leur poids démographique par rapport à la population totale, selon la région.....	37
Tableau 25.	Effectif de la Population d'âge électoral (18 ans et plus) recensée dans les ménages ordinaires par sexe et poids démographique par rapport à la population de la Région, selon la région .....	38
Tableau 26.	Effectif de la population des ménages ordinaires, effectif des ménages et taille moyenne des ménages par milieu de résidence, selon la région.....	41
Tableau 27.	Effectif de la population des ménages ordinaires, effectif des ménages selon le sexe du chef de ménage, taille moyenne des ménages selon le sexe du chef de ménage et poids démographique des femmes chefs de ménage, selon la région .....	42
Tableau 28.	Age médian du chef de ménage par milieu de résidence et sexe, selon la région .....	43
Tableau 29.	Répartition (en %) des ménages par structure familiale, selon la région .....	44
Tableau 30.	Répartition (en %) des ménages ordinaires par milieu de résidence, selon la structure familiale .....	45
Tableau 31.	Répartition (en %) de la population âgée de 3 ans ou plus par aptitude à parler une langue, selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âges .....	47
Tableau 32.	Répartition (en %) de la population âgée de 3 ans ou plus par aptitude à parler une langue, selon la région .....	48
Tableau 33.	Répartition (en %) de la population âgée de 11 ans ou plus par aptitude à lire et écrire une langue, selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âges .....	49
Tableau 34.	Répartition (en %) de la population âgée de 11 ans ou plus par aptitude à lire et écrire une langue, selon la région .....	49
Tableau 35.	Répartition (en %) de la population âgée de 6 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon le niveau d'instruction .....	51
Tableau 36.	Répartition (en %) de la population âgée de 6 ans et plus par niveau d'instruction, selon la région .....	51
Tableau 37.	Population scolarisable par milieu de résidence et sexe, selon le groupe d'âges.....	52
Tableau 38.	Effectif de la population scolarisable résidente dans les ménages ordinaires par groupe d'âges officiel de scolarisation dans les différents cycles et effectif de la population d'âge scolaire obligatoire, selon la région .....	53
Tableau 39.	Répartition (en %) de la population déscolarisée âgée de 6 à 17 ans par milieu de résidence et sexe, selon le niveau d'études atteint et la classe achevée au primaire .....	54
Tableau 40.	Répartition (en %) par niveau d'études atteint de population âgée de 6 à 25 ans déscolarisée selon la région de résidence .....	55
Tableau 41.	Répartition (en %) de la population âgée de 3 ans et plus fréquentant l'école au moment du recensement par milieu de résidence et sexe, selon le groupe d'âges .....	56
Tableau 42.	Répartition (en %) de la population âgée de 3 ans et plus fréquentant l'école au moment du recensement par milieu de résidence et sexe, selon le niveau d'études.....	56
Tableau 43.	Taux Brut de Scolarisation (TBS) des différents niveaux d'études par milieu de résidence et sexe....	57



Tableau 44.	Taux Net de Scolarisation (TNS) des différents niveaux d'études par milieu de résidence et sexe.....	58
Tableau 45.	Principaux indicateurs du marché de travail par milieu de résidence et sexe (en %) .....	60
Tableau 46.	Pourcentage des enfants et des personnes âgées en emploi par milieu de résidence.....	60
Tableau 47.	Répartition (en %) des types d'habitation, selon le milieu de résidence .....	61
Tableau 48.	Pourcentage des unités d'habitation par millieu de résidence selon la précarité des matériaux de construction du sol, du mur et du toit .....	61
Tableau 49.	Répartition (en %) de la population par type de logement occupé, selon le milieu de résidence .....	62
Tableau 50.	Taux de desserte en eau, électricité et système d'assainissement de la population.....	62
Tableau 51.	Taux de desserte en eau, électricité et système d'assainissement de l'unité d'habitation.....	62
Tableau 52.	Répartition du standing des habitations selon le milieu de résidence .....	62
Tableau 53.	Répartition (en %) de la population masculine âgée de 12 ans et plus par statut matrimonial, selon le milieu de résidence et la région.....	63
Tableau 54.	Répartition (en %) de la population féminine âgée de 12 ans et plus par statut matrimonial, selon le milieu de résidence et la région.....	64
Tableau 55.	Effectif des naissances annuelles par milieu de résidence et sexe de l'enfant, selon le groupe d'âges des mères.....	65
Tableau 56.	Taux bruts de natalité et nombre de naissances annuelles (issues de toutes les femmes de 12 ans et plus) par milieu de résidence, selon la province et la région .....	66
Tableau 57.	ISF et Descendance finale des femmes par milieu de résidence, selon la province et la région .....	67
Tableau 58.	Indicateurs de la mortalité maternelle.....	68
Tableau 59.	Indicateurs de la mortalité dans l'enfance par sexe, selon le milieu de résidence et la région .....	69
Tableau 60.	Taux brut de mortalité (en %) par sexe, selon le milieu de résidence, la province et la région.....	70
Tableau 61.	Espérance de vie à la naissance par sexe, selon le milieu de résidence et la région .....	71
Tableau 62.	Table de mortalité (au niveau National) par sexe de la population de Madagascar en 2018 .....	72
Tableau 63.	Table de mortalité (Urbain) par sexe de la population de Madagascar en 2018 .....	73
Tableau 64.	Table de mortalité (Rural) par sexe de la population de Madagascar en 2018.....	74
Tableau 65.	Mortalité maternelle selon le milieu de résidence, la province et la région .....	75
Tableau 66.	Répartition (en %) de la population résidente par milieu de résidence et sexe, selon le type de migration.....	76
Tableau 67.	Répartition (en %) de la population par sexe, selon le type de migration.....	77
Tableau 68.	Répartition (en %) de la population résidente par milieu de résidence et sexe, selon la province et la région .....	78
Tableau 69.	Répartition de la population résidente par milieu de résidence et sexe, selon le groupe d'âges .....	79
Tableau 70.	Répartition de la population urbaine analphabète âgée de 15 ans ou plus par sexe et selon les groupes d'âges.....	80
Tableau 71.	Répartition de la population urbaine âgée de 6 ans ou plus par niveau d'instruction et selon les subdivisions géographiques.....	81
Tableau 72.	Répartition des ménages urbains propriétaires de leur logement ou du terrain où est bâti	



	le logement, selon la province et la région.....	82
Tableau 73.	Répartition des ménages urbains par qualité des matériaux de construction et confort du logement selon la province et la région .....	83
Tableau 74.	Effectif de la population des enfants et des jeunes par sexe.....	84
Tableau 75.	Répartition des populations des enfants, des jeunes et des adolescents par milieu de résidence .....	84
Tableau 76.	Répartition des populations des enfants et des jeunes (0-30 ans) par milieu de résidence, selon la région .....	85
Tableau 77.	Effectif, rapport de masculinité et proportion des femmes de 12 ans et plus dans la population totale par milieu de résidence, selon la province et la région .....	86
Tableau 78.	Pourcentage des femmes actives par milieu de résidence, selon la province et la région.....	86
Tableau 79.	Effectif et composition de la population des personnes âgées par le milieu de résidence .....	88
Tableau 80.	Proportion (en %) des personnes âgées ayant bénéficié de la sécurité sociale par milieu de résidence et sexe, selon le type de protection .....	88
Tableau 81.	Effectif et composition de la population des personnes âgées handicapées par milieu de résidence, selon le groupe d'âges .....	88
Tableau 82.	Pourcentage de la population des personnes âgées résidentes par milieu de résidence et sexe, selon leur accès à certains services sociaux de base.....	89
Tableau 83.	Effectif et répartition (en %) des personnes vivant avec un handicap par sexe, selon le milieu de résidence.....	90
Tableau 84.	Effectif et répartition (en %) des personnes en situation de handicap par sexe, selon le groupe d'âges .....	91
Tableau 85.	Prévalence (en %) du handicap par sexe, selon la province et la région.....	92
Tableau 86.	Effectif et répartition (en %) de la population avec handicap par milieu de résidence et sexe, selon le type de handicap .....	93
Tableau 87.	Répartition (en %) de la population en situation de handicap par type de handicap, selon la cause du handicap .....	93
Tableau 88.	Mesures (en %) de la pauvreté matérielle de la population selon le milieu de résidence, le sexe et la région .....	96
Tableau 89.	Mesures (en %) de la pauvreté multidimensionnelle de la population selon le milieu de résidence, le sexe et la région .....	97
Tableau 90.	Répartition des ménages agricoles selon la région, la branche d'activité et le milieu de résidence....	99
Tableau 91.	Indices de Whipple, Myers, Bachi et ICN selon le sexe et le milieu de résidence.....	100
Tableau 92.	Taux de non-réponses pour quelques variables d'analyse.....	100
Tableau A1-1.	Projections de la population par district en 2019 et 2020 .....	105
Tableau A2-1.	Population totale, Densité et Taux d'accroissement.....	109
Tableau A2-2	Population totale masculine.....	109
Tableau A2-3	Population totale féminine .....	109
Tableau A2-4	Population totale urbaine*.....	109
Tableau A2-5	Population totale rurale milieu .....	109



Tableau A2-6	Population totale par milieu de résidence et par sexe.....	109
Tableau A2-7	Population recensée par sexe selon le type de ménage.....	109
Tableau A2-8	Ménages ordinaires recensés et leur Population .....	110
Tableau A2-9	Population Malagasy recensée dans les ménages ordinaires .....	110
Tableau A2-10	Population recensée dans les ménages ordinaires de nationalité étrangère .....	110
Tableau A2-11	Répartition de la population totale recensée par sexe selon la nationalité.....	110
Tableau A2-12	Structure de la population étrangère recensée par sexe selon la nationalité (en %).....	110
Tableau A2-13	Effectif de la population totale recensée par sexe selon les grands groupes d'âges* .....	110
Tableau A2-14	Rapport de dépendance démographique (ou d'âge) * par milieu de résidence et par sexe (en %) .111	
Tableau A2-15	Age moyen de la population (en années) par milieu de résidence et par sexe .....	111
Tableau A2-16	Age médian de la population (en années) par milieu de résidence et par sexe .....	111
Tableau A2-17	Population des Enfants et des Jeunes recensés dans les ménages ordinaires.....	111
Tableau A2-18	Population, des groupes d'âges fonctionnels des programmes de Santé, recensée dans les ménages ordinaires.....	111
Tableau A2-19	Population des enfants d'âge scolaire recensée dans les ménages ordinaires.....	114
Tableau A2-20	Population des femmes en âge de procréer (12-59 ans) recensée dans les ménages ordinaires .....	114
Tableau A2-21	Population recensée des personnes âgées (60 ans et plus) dans les ménages ordinaires .....	114
Tableau A2-22	Population d'âge électoral ou de majorité (18 ans et plus) recensée dans les ménages ordinaires)..115	
Tableau A2-23	Volume de la population des personnes en situation de Handicap recensées dans les ménages ordinaires .....	115
Tableau A2-24	Effectif des Personnes Handicapées recensées dans les ménages ordinaires par milieu de résidence selon le sexe.....	115
Tableau A2-25	Taux d'handicap par milieu de résidence selon le sexe dans les ménages ordinaires (en %).....115	
Tableau A2-26	Taux d'handicap par âge et par sexe dans les ménages ordinaires (en %) .....	115
Tableau A2-27	aux de scolarisation par groupe d'âges et par sexe et Indice de Parité entre Sexes (IPS) * (en %)...115	
Tableau A2-28	Espérance de Vie Scolaire (EVS) entre 6 et 25 ans (en années) selon le sexe et Indice de Parité entre Sexes (IPS)* (en %) par milieu de résidence .....	116
Tableau A2-29	Taux d'achèvement du Cycle primaire (%) selon le sexe et Indice de Parité entre Sexes (IPS) * .....116	
Tableau A2-30	Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans le Primaire (en %) par milieu de résidence et par sexe.....116	
Tableau A2-31	Taux Net de Scolarisation (TNS) dans le Primaire (en %) par milieu de résidence et par sexe .....	116
Tableau A2-32	Taux Net de Scolarisation (TNS) dans le Secondaire (en %) par milieu de résidence et par sexe ....116	
Tableau A2-33	Indice de Parité entre Sexes IPS (F/M) en matière de scolarisation (en %) dans le Primaire et dans le Secondaire par milieu de résidence .....	117
Tableau A2-34	Taux d'alphabétisation par groupe d'âges (en %) et par sexe .....	117
Tableau A2-35	Taux d'alphabétisation chez les jeunes de 15-24 ans (en %) par milieu de résidence et par sexe .....117	
Tableau A2-36	Taux d'alphabétisation chez les 15 ans et plus (en %) par milieu de résidence et par sexe.....117	
Tableau A2-37	Indice de Parité entre Sexes IPS (F/M) en matière d'alphabétisation (en %) par milieu	



	de résidence et par groupe d'âges .....	117
Tableau A2-38	Structure (%) de la population alphabétisée de 15 ans & plus par sexe selon la langue d'alphabétisation .....	118
Tableau A2-39	Structure (en %) de la population de plus de 25 ans par sexe selon le niveau d'étude et % des femmes par niveau.....	118
Tableau A2-40	Répartition de la population de plus de 25 ans par sexe selon le niveau et le type d'enseignement&% des femmes par niveau.....	118
Tableau A2-41	Pourcentage des enfants ayant été à l'école par sexe et selon le groupe d'âges (en %) .....	118
Tableau A2-42	Pourcentage des enfants n'ayant jamais été à l'école par sexe et selon le groupe d'âges (en %) ....	118
Tableau A2-43	Effectif de la population des ménages ordinaires de 5 ans ou plus par grand groupe d'âges selon la situation d'activité .....	119
Tableau A2-44	Pourcentage de la population des ménages ordinaires de 5 ans ou plus par grand groupe d'âges selon la situation d'activité.....	119
Tableau A2-45	Pourcentage de la population de 15 ans ou plus des ménages ordinaires par situation d'activité selon le sexe et pourcentage de femmes dans chaque situation d'activité .....	119
Tableau A2-46	Taux Brut d'activité* par sexe selon chaque grand groupe d'âges (en %) POPULATION ACTIVE.....	120
Tableau A2-47	Taux Net d'activité* par sexe selon chaque grand groupe d'âges (en %) .....	120
Tableau A2-48	Taux d'activité* chez les 15 ans ou plus, par sexe selon le milieu de résidence (en %).....	120
Tableau A2-49	Taux d'activité* chez les 60 ans ou plus, par sexe selon le milieu de résidence (en %).....	120
Tableau A2-50	Taux d'activité* chez les 65 ans et plus, par sexe selon le milieu de résidence (en %).....	120
Tableau A2-51	Taux d'activité* chez les 5-17 ans, par sexe selon le milieu de résidence (en %) .....	121
Tableau A2-52	Taux brut d'activité* dans la population en âge de travailler (15-59 ans) par sexe selon le milieu de résidence (en %) .....	121
Tableau A2-53	Taux net d'activité* dans la population en âge de travailler (15-59 ans) par sexe selon le milieu de résidence (en %) .....	121
Tableau A2-54	Taux brut d'emploi* dans la population en âge de travailler (15-59 ans) par sexe selon le milieu de résidence (en %) .....	121
Tableau A2-55	Taux net d'emploi* dans la population en âge de travailler (15-59 ans) par sexe selon le milieu de résidence (en %) .....	121
Tableau A2-56	Taux brut d'emploi spécifique* dans la population en âge de travailler (15-59 ans) par sexe selon le milieu de résidence (en %) .....	122
Tableau A2-57	Taux net d'emploi spécifique* dans la population en âge de travailler (15-59 ans) par sexe selon le milieu de résidence (en %) .....	122
Tableau A2-58	Population occupée ou en emploi des groupes d'âges spécifiques (en %) .....	122
Tableau A2-59	Taux de chômage chez les 15-59 ans par sexe selon le milieu de résidence (en %) .....	122
Tableau A2-60	Taux de chômage des personnes ayant déjà travaillé chez les 15-59 ans par sexe selon le milieu de résidence (en %) .....	123
Tableau A2-61	Taux de chômage des personnes en quête de 1er emploi chez les 15-59 ans par sexe selon le milieu de résidence (en %) .....	123



Tableau A2-62	Taux de dépendance économique par sexe selon le milieu de résidence (en %).....	123
Tableau A2-63	Population de 12 ans ou plus des ménages ordinaires par état matrimonial selon le sexe selon .....	123
Tableau A2-64	Structure (en %) de la population de 12 ans ou plus des ménages ordinaires, par sexe selon l'état matrimonial.....	123
Tableau A2-65	Age Moyen et Age Médian au Premier Mariage (en années) par sexe, selon le milieu de résidence et écart d'âge entre les sexes des femmes de 20 à 49 ans « non célibataires » * .....	124
Tableau A2-66	Répartition des adolescentes de 12 à 19 ans par état matrimonial selon le groupe d'âges.....	124
Tableau A2-67	Proportion des adolescentes de 12 à 19 ans par état matrimonial selon le groupe d'âges (en %)....	124
Tableau A2-68	Pourcentage des adolescentes de 12 à 19 ans « non célibataires » * par groupe d'âges et selon le milieu de résidence .....	124
Tableau A2-69	Age Moyen et Age Médian au Premier Mariage (en années) par sexe, selon le milieu de résidence et écart d'âge entre les sexes des adolescentes de 12 à 19 ans « non célibataires » *.....	124
Tableau A2-70	Mariage précoce par cohorte.....	125
Tableau A2-71	Célibat définitif (à 50 ans) par sexe et par milieu de résidence (en %) et écart entre les sexes.....	125
Tableau A2-72	TBN, TGFG, ISF et AMP par milieu de résidence (15-49 ans).....	125
Tableau A2-73	TBN, TGFG, ISF et AMP selon le milieu de résidence (12-54 ans).....	125
Tableau A2-74	Pourcentage des adolescentes (12 à 19 ans) ayant procréé dans les douze derniers mois précédent le recensement par groupe d'âges selon le milieu de résidence .....	125
Tableau A2-75	Pourcentage des adolescentes (12 à 19 ans) ayant au moins un enfant né vivant par groupe d'âges selon le milieu de résidence .....	126
Tableau A2-76	Pourcentage des adolescentes (12 à 19 ans) ayant au moins deux enfants nés vivants par milieu de résidence par groupe d'âges selon le milieu de résidence .....	126
Tableau A2-77	Pourcentage des Femmes de 40 à 54 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédent le recensement par groupe d'âges selon le milieu de résidence .....	126
Tableau A2-78	Pourcentage des Femmes infécondes * en fin de période procréative par groupe d'âges selon le milieu de résidence .....	126
Tableau A2-79	Mortalité infantile (1Qo, en %o) par sexe selon le milieu de résidence.....	126
Tableau A2-80	Mortalité juvénile (4Q1, en %o) par sexe selon le milieu de résidence .....	126
Tableau A2-81	Mortalité infanto-juvénile (5Qo, en %o) par sexe selon le milieu de résidence .....	127
Tableau A2-82	Taux Brut de Mortalité (en %o) par sexe selon le milieu de résidence .....	127
Tableau A2-83	Espérance de vie à la naissance (en années) par sexe selon le milieu de résidence.....	127
Tableau A2-84	Indicateurs de la Mortalité maternelle selon le milieu de résidence.....	127
Tableau A2-85	Répartition (Effectif) de la population ayant changé de résidence au moins une fois, selon le type du dernier changement de résidence, par sexe .....	127
Tableau A2-86	Répartition (en %) de la population ayant changé de résidence au moins une fois, selon le type du dernier changement de résidence, par sexe .....	128
Tableau A2-87	Répartition en pourcentage de la population par statut migratoire selon le milieu de résidence et selon le sexe.....	128
Tableau A2-88	Age moyen et Age médian des migrants selon le sexe et le statut migratoire .....	128



Tableau A2-89	Raison de la migration .....	129
Tableau A2-90	Répartition en pourcentage de la population par type de migration selon le sexe .....	129
Tableau A3-1	Langue parlée, alphabétisation, instruction et scolarisation .....	131
Tableau A3-2	Caractéristiques économiques de la population .....	135
Tableau A3-3	Caractéristiques des ménages et structure familiale.....	135
Tableau A3-4	Caractéristiques des unités d'habitation et cadre de vie de la population .....	135
Tableau A3-5	Etat matrimonial et formation/dissolution des couples.....	136
Tableau A3-6	Niveaux, tendances et caractéristiques de la mortalité.....	136
Tableau A3-7	Situation socio-économique des enfants et jeunes.....	136
Tableau A3-8	Situation de la femme.....	136
Tableau A3-9	Conditions de vie des personnes âgées .....	137
Tableau A3-10	Situation des personnes vivant avec un handicap.....	137
Tableau A3-11	Mesure et cartographie de la pauvreté non-monétaire de la population et des ménages .....	138
Tableau A4-1	Langue parlée, alphabétisation, instruction et scolarisation .....	139
Tableau A4-2	Caractéristiques économiques de la population .....	141
Tableau A4-3	Caractéristiques des ménages et structure familiale.....	142
Tableau A4-4	Habitation et cadre de vie de la population.....	144
Tableau A4-5	Etat matrimonial et formation/dissolution des couples.....	144
Tableau A4-6	Natalité et fécondité.....	144
Tableau A4-7	Niveau, tendances et caractéristiques de la mortalité.....	145
Tableau A4-8	Situation urbaine et précarité résidentielle .....	145
Tableau A4-9	Situation socio-économique des enfants et jeunes.....	145
Tableau A4-10	Situation de la femme.....	146
Tableau A4-11	Conditions de vie des personnes âgées .....	146
Tableau A4-12	Situation des personnes vivant avec un handicap.....	146
Tableau A4-13	Mesure et cartographie de la pauvreté non-monétaire de la population et des ménages .....	147
Tableau A4-14	Ménages agricoles.....	147
Tableau A6-1	Liste du personnel de la CCER.....	153
Tableau A6-2	Liste des coaches .....	155
Tableau A6-3	Liste des responsables régionaux .....	155
Tableau A6-4	Liste des assistants régionaux .....	156



## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.	Pourcentage d'hommes et de femmes dans la population résidente par nationalité.....	11
Graphique 2.	Pourcentage d'hommes et de femmes dans la population résidente par milieu de résidence et au niveau national .....	12
Graphique 3.	Répartition (en %) de la population, de la superficie et de la densité par milieu de résidence.....	13
Graphique 4.	Effectif de la population pour chaque année de réalisation du RGPH et Taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen (%) .....	25
Graphique 5.	Temps (en années) de doublement de la population basé sur l'accroissement entre 1993 et 2018.....	26
Graphique 6.	Pyramide des âges de la population de Madagascar en 2018 .....	27
Graphique 7.	Pyramides des âges par milieu de résidence .....	28
Graphique 8.	Répartition des enfants de moins de 5 ans par région (part et poids des enfants de moins de 5 ans) .....	32
Graphique 9.	Proportion des ménages dirigés par les femmes selon la Région .....	40
Graphique 10.	Courbe de prévalence de handicap.....	90





## LISTE DES CARTES

Carte 1 -	CARTE ADMINISTRATIVE DE MADAGASCAR .....	V
Carte 2 -	Taux d'urbanisation par Province .....	16
Carte 3 -	Taux d'urbanisation par région .....	18
Carte 4 -	Répartition de la population de Madagascar en 2018 par province.....	21
Carte 5 -	Répartition de la population de Madagascar en 2018 par région.....	24
Carte 6 -	Taux d'alphabétisation de la population âgée de 11 ans ou plus .....	50





## DÉFINITION DE QUELQUES CONCEPTS DE BASE

- **Age révolu :** Nombre total d'années complètes qu'un individu a vécues jusqu'à son dernier anniversaire.
- **Activités économiques :** Travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité une rémunération en espèce ou en nature. La période de référence pour capter la situation par rapport à l'activité est la semaine précédant la nuit de référence, tandis que le statut dans l'emploi, pour ceux qui en ont ou qui en ont eu est le mois précédent la nuit de référence.
- **Adolescent :** Tout individu âgé de 12 à 19 ans (définition de l'UNFPA).
- **Age moyen à la procréation :** Age moyen à la procréation des femmes qui ont déclarées avoir des enfants nés vivants au cours des douze derniers mois précédant le recensement. Cet indicateur résume le calendrier de la fécondité des femmes en âge de procréer.
- **Alphabétisation :** Capacité d'un individu à lire et écrire une langue donnée.
- **Célibataire :** Personne n'ayant jamais vécu en union.
- **Centres Urbains Secondaires :** Communes urbaines chefs-lieux de District autres que les GCU.
- **Commune :** Collectivité territoriale mise en place au début de la troisième République (proclamée le 18 septembre 1992), les Communes sont urbaines ou rurales selon leur assiette démographique réduite ou non à une agglomération urbanisée. Une commune est urbaine lorsque son assiette démographique a au minimum vingt mille (20 000) habitants. Ces critères sont définis par le Décret numéro 2015-592 du 1<sup>er</sup> Avril 2015.
- **Densité de la population :** Rapport entre l'effectif de la population d'une entité territoriale à sa superficie. Elle exprime (en km<sup>2</sup>) la concentration de la population sur une entité territoriale.
- **Desserte :** Disponibilité et accessibilité à des biens ou des services par des personnes depuis leurs lieux d'habitation ou bâtiments.
- **Dividende démographique :** Accélération de la croissance économique qui peut résulter d'une baisse rapide de la fécondité d'un pays et l'évolution ultérieure de la structure par âge de la population. Avec moins de naissances chaque année, la population en âge de travailler d'un pays croît plus vite que la population jeune à charge. Avec plus de personnes dans la population active et moins de jeunes à charge, un pays peut exploiter une opportunité de croissance économique rapide avec les bons investissements économiques, sociaux et politiques élaborés en matière de santé, d'éducation, de gouvernance et d'économie (PRB, 2013)<sup>(1)</sup>.
- **Divorcé(e)/Séparé(e) :** Personne dont l'union a été dissoute par un divorce ou qui s'est séparé de son conjoint. Une personne mariée auparavant est dite divorcée si la rupture est reconnue officiellement (tribunal) ou par les membres d'une communauté ; ou s'il s'agit d'une rupture volontaire dans le cas de concubinage et de l'union libre.
- **Durée de résidence :** Durée en années révolues que le recensé a passé dans le District de résidence actuelle (ou habituelle).
- **Eau potable :** Eau qu'on peut boire sans risque à la santé. Selon le code de l'eau malgache, l'eau potable renvoie à l'eau destinée à la consommation humaine qui par traitement ou naturellement, répond à des normes organoleptiques, physico-chimiques, bactériologiques et biologiques fixées par décret<sup>(2)</sup>.
- **Enfant :** Sous-groupe de population âgée de 0 à 17 ans révolus.
- **Espérance de vie à la naissance :** Durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui serait soumise à chaque âge aux conditions de mortalité de l'année considérée.
- **Etat matrimonial :** Situation d'une personne par rapport à l'union qui désigne ici un engagement de vie conjointe contracté avec une personne de sexe opposé. Le contrat qui unit les deux personnes peut être : (i) légal s'il est reconnu par les lois civiles ; (ii) coutumier s'il se rattache aux us et coutumes d'un groupe ; (iii) social s'il est reconnu par la communauté alors que les parties n'ont recours ni à un contrat civil ni à un contrat coutumier ; (iv) religieux si l'union est célébrée par un office religieux ; et (v) libre s'il s'agit d'un concubinage ou union libre dont la durée de la cohabitation a plus de 6 mois. Pendant le RGPH-3, l'état matrimonial a quatre modalités : Célibataire, Marié(e), Divorcé(e)/Séparé(e) et Veuf(ve).
- **Famille :** « En démographie et en microsociologie, la famille se définit comme un groupe social primaire, généralement composé d'un couple (marié ou non) et de ses descendants naturels directs. » La famille au sens de l'Insee<sup>(3)</sup> : « Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple marié ou non, avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Dans une famille, l'enfant doit être célibataire (lui-même sans enfant). » Selon la recommandation des Nations Unies, « la famille à l'intérieur du ménage est définie comme étant composée des membres du ménage qui sont apparentés, à un degré déterminé, par le sang, l'adoption ou le mariage. » dans le cadre de cette analyse

(1) PRB. (2013). Le Défi à relever. Conférence Internationale sur le Planning familial (p.4). Addis Abeba, Ethiopie : PRB : Population Reference Bureau.

(2) Article 38 du code de l'eau malgache

(3) Source : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)



thématique, nous avons retenu la définition recommandée par les Nations Unies qui est la plus adaptée au contexte culturel malgache.

- i) famille nucléaire unique avec d'autres personnes dont certaines lui sont apparentées et d'autres ne le sont pas ; ii) famille nucléaire unique avec d'autres personnes dont aucune ne lui est apparentée ; iii) deux familles nucléaire ou plus, apparentées entre elles, avec d'autres personnes dont certaines sont apparentées à l'une au moins, d'autres n'étant apparentées à aucune ; iv) deux familles nucléaire ou plus, apparentées entre elles, avec d'autres personnes dont aucune n'est apparentée à aucune d'entre elles ; v) deux familles nucléaires ou plus, non apparentées entre elles, avec ou sans autres personnes; vi) deux personnes ou plus, apparentées entre elles mais dont aucune ne constitue une famille nucléaire, avec d'autres personnes non apparentées; vii) deux personnes non apparentées seulement.

▪ **Fécondité** : Naissances vivantes au sein de la population (féminine) en âge de procréer (15 - 49 ans).

▪ **Fécondité des adolescentes** : Naissances vivantes au sein de la population des adolescentes. Dans le cadre de ce rapport, sont considérées comme adolescentes les jeunes femmes âgées de 12 à 19 ans.

▪ **Femme** : Tout individu de sexe féminin ayant 12 ans ou plus

▪ **Grands Centres Urbains** : Communes chefs-lieux de province avec la Commune urbaine d'Antsirabe I.

▪ **Incapacité de travail** : Personne qui ne travaille pas, pour des raisons telles que : le handicap physique ou mental, la vieillesse (ne percevant pas une pension de retraite), l'enfance (ne fréquentant pas un établissement scolaire), l'oisiveté.

▪ **Indice Synthétique de fécondité** : Nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des 12 derniers mois.

▪ **Infécondité** : Absence des naissances vivantes pour une femme au cours de sa vie féconde.

▪ **Jeune** : Tout individu âgé de 14 à 30 ans révolus.

▪ **Langue parlée** : Langue parlée couramment par chaque un individu.

▪ **Lieu de résidence** : District d'habitation habituelle d'un individu donné même si ce dernier a l'habitude d'aller vivre périodiquement dans un autre district. Cette notion qui renferme le concept de résidence prend en compte la durée dans le district de résidence actuelle ou l'intention d'y résider pour au moins six mois.

▪ **Logement** : Lieu où l'on habite ordinairement ; ce qui sert d'habitation à un ménage. Le logement peut se composer de tout ou partie de bâtiment ou d'un groupe de bâtiments.

▪ **Logements dont le mur est précaire** : Logements constitués par de mur en terre battue/brique non cuite, ou en tige/écorce/feuille ou en planche ou en bozaka ou en matériaux de récupération.

▪ **Logements dont le toit est précaire** : Logements constitués par de toit en tige/écorce/feuille ou en bozaka ou en matériaux de récupération.

▪ **Logements individuels dont le sol est précaire** : Logements individuels dont le plancher est constitué par de tige/écorce/feuille ou de bambou ou de natte ou de planche rudimentaire ou de sol nu/terre/sable.

▪ **Marié(e)** : Personne vivant en union.

▪ **Ménage collectif ou Ensemble particulier** : Groupe de personnes vivant dans un même établissement pour des raisons de conflit, de discipline, de travail, d'étude, de santé et qui ne sont pas nécessairement unies par des liens de parenté.

▪ **Ménage composite<sup>(4)</sup> ou complexe** : Ménage composé de l'un ou l'autre des types suivants :

▪ **Ménage élargi<sup>(5)</sup> ou étendu** : Ménage composé de l'un ou l'autre des types suivants : i) famille nucléaire (noyau familial) unique et autres personnes apparentées ; ii) deux familles nucléaires ou plus, apparentées entre elles, sans autres personnes ; iii) deux familles nucléaires ou plus, apparentées entre elles, avec d'autres personnes apparentées à l'une au moins d'entre elles ; ou iv) deux personnes ou plus apparentées entre elles, mais dont aucune ne constitue une famille nucléaire.

▪ **Ménage incomplet (rattaché au ménage ordinaire)** : Un ménage est incomplet lorsqu'il est constitué par un ou plusieurs membres d'un ménage qui occupent un bâtiment distinct de celui du chef de ménage. On tient à signaler que les deux bâtiments qu'occupent le chef de ménage et les membres du ménage incomplet sont proches l'un de l'autre. Sinon, on considérera ces deux ménages comme des ménages ordinaires différents. Le chef de ménage sera alors le premier responsable.

▪ **Ménage isolé** : Ménage d'une seule personne appelé aussi ménage unipersonnel.

▪ **Ménage nucléaire<sup>(6)</sup>** : Ménage composé d'une seule famille nucléaire. Ce type de ménage peut être ventilé selon les types suivants : i) Famille composée d'un couple marié avec ou sans enfants ; ii) partenaire vivant en union libre (maritalement) avec ou sans enfants, iii) père avec enfant(s) ; iv) mère avec enfant(s). Les deux premiers types sont appelés ménages nucléaire

(4) Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat, deuxième révision, Nations Unies 2009, p.143.

(5) Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat, Deuxième révision, Nations Unies 2009, p.142.

(6) Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat, Deuxième révision, Nations Unies 2009, p.142.



complet, le troisième ménage nucléaire monoparental masculin et le dernier ménage nucléaire monoparental féminin.

- **Ménage ordinaire** : Groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent ensemble sous le même toit et mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage, prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM).
- **Migrant** : Personne qui a changé son district (ou pays) de résidence à un autre au moins une fois pendant la période de référence. Comparant le district de résidence à une date antérieure bien fixée, on appelle migrant tout individu dont les districts (ou pays) de résidences en début et en fin de période sont différents.
- **Migration** : Tout déplacement d'un individu d'un district vers un autre ou d'un pays vers Madagascar pour un séjour d'au moins six mois ou de moins de six mois avec intention d'y résider pendant au moins six mois. Le district constitue le référentiel de mesure de la migration tout au long de notre analyse.
- **Migration ancienne** : Lorsque le District de résidence antérieur précédant les douze derniers mois du recensement est différent de son district de résidence actuel.
- **Migration durée-de-vie** : Lorsque le District de résidence au moment du recensement est différent de leur district de naissance.
- **Migration internationale** : Tout échange migratoire avec le reste du monde. L'immigration concerne les entrées dans le pays. L'émigration n'est pas captée par le recensement en 2018 de Madagascar.
- **Migration interne** : Migration qui s'effectue à l'intérieur des frontières (Province, Région, District) d'un pays ou d'un territoire.
- **Migration récente** : Migration effectuée au cours des 12 mois ayant précédé le recensement de 2018. Elle a attiré aux individus dont le district de résidence à la date du recensement est différent de son district au cours des 12 derniers mois.
- **Milieu de résidence** : Catégorisation des Communes (urbaines ou rurales). La définition du milieu de résidence adoptée dans le cadre de ce RGPH-3 est basée sur le texte en vigueur, en l'occurrence le Décret n° 2015-592 du 1<sup>er</sup> avril 2015 portant classement des Communes en Communes urbaines ou en Communes rurales. L'ensemble des communes urbaines de Madagascar constituaient le milieu urbain lors du RGPH-3. Le milieu rural est constitué par l'ensemble des localités rattachées à des Communes qui ne répondent pas aux critères des Communes urbaines.
- **Mortalité infantile** : Mortalité des enfants de moins d'un an.
- **Mortalité infanto-juvénile** : Mortalité des enfants âgées de 0 à 4 ans révolus.
- **Mortalité juvénile** : Mortalité des enfants âgées de 1 à 4 ans révolus.
- **Mortalité maternelle** : Décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après sa terminaison, quelle qu'en soit la durée ou la localisation, pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins qu'elle a motivés, mais ni accidentelle, ni fortuite (Définition de l'OMS).
- **Mortalité** : Survenance de décès dans la population.
- **Naissance vivante** : Tout enfant ayant présenté de signes quelconques de vie (respiration, cris, battement de cœur, etc.) à la naissance, même s'il est décédé par la suite.
- **Natalité** : Naissances vivantes au sein de la population totale.
- **Nationalité** : Appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat donné.
- **Niveau d'instruction** : Dernière classe achevée avec succès par l'enquêté dans l'enseignement formel général ou technique.
- **Non-migrant** : Personne qui n'a pas changé de district de résidence au cours d'une période de référence.
- **Noyau familial ou famille nucléaire** : Deux personnes<sup>(7)</sup> ou plus qui vivent dans le même ménage et dont les liens sont ceux de mari et d'épouse, de partenaires vivant en union consensuelle ou de parents et d'enfant. La famille se compose donc d'un couple sans enfant ou avec un ou plusieurs enfants, ou d'un parent isolé avec un ou plusieurs enfants.
- **Pauvreté non monétaire** : Pauvreté humaine approchée par les conditions d'existence des ménages dont les caractéristiques de leurs habitations, celles de l'eau et l'assainissement ainsi que les patrimoines et actifs productifs qu'ils possèdent.
- **Pauvreté matérielle** : L'indice de bien-être économique est un indicateur composite qui se base sur plusieurs variables pour caractériser le bien-être économique du ménage. Il s'agit d'abord des variables qui font partie des conditions d'existence du ménage comme les caractéristiques de l'habitation, celles de l'eau et de l'assainissement. Ensuite, celles qui constituent les patrimoines du ménage telles que la possession de biens et d'équipements ménagers, et la possession d'actifs productifs (cheptel).
- **Pauvreté multidimensionnelle** : L'IPM identifie les privations multiples subies par les ménages dans trois dimensions comme l'éducation, la santé et le niveau de vie.

(7) RÈGLEMENT (CE) No 1201/2009 DE LA COMMISSION, 30 novembre 2009, portant mise en œuvre du règlement (CE) no 763/2008 du Parlement européen et du Conseil concernant les recensements de la population et du logement en ce qui concerne les spécifications techniques des thèmes et de leur classification. Journal officiel de l'Union Européenne p. L329/57.



- **Période intercensitaire :** Période entre deux recensements de la population.
- **Personne âgée du quatrième âge :** Tout être humain âgé de 80 ans ou plus.
- **Personne âgée du troisième âge :** Tout être humain âgé de 60 à 79 ans révolus.
- Personne âgée : Tout être humain âgé de 60 ans ou plus.
- **Personne en situation de handicap :** Personne dont une (ou plusieurs) partie(s) de son corps est (sont) atteinte(s) d'une infection chronique et que cette infirmité/handicap est permanent et non guérissable.
- **Personnes en âge de travailler :** Sous-groupe de population au sein duquel chaque individu est âgé entre 15 à 59 ans révolus.
- **Personnes qui s'occupent exclusivement du foyer (Ménagère) :** Toute personne qui s'occupe des travaux ménagers chez elle. Une ménagère n'est pas une domestique qui perçoit une contrepartie en échange de son travail.
- **Petite enfance :** Population âgée de 2 à 3 ans révolus.
- **Poids démographique :** Pourcentage de la population d'une zone géographique donnée, par exemple une région, dans la population totale.
- **Population à la retraite :** Toute personne ayant déjà travaillé et qui s'est retirée après avoir atteint l'âge limite de la retraite (60 ans à Madagascar). Elle perçoit un revenu (pension) sans travailler. C'est le cas par exemple d'une personne, employé civil ou militaire, qui a cessé son activité professionnelle.
- **Population active (main d'œuvre) :** Ensemble des personnes des deux sexes qui ont fourni la main d'œuvre pour la production des biens et services pendant une période de référence donnée. La population active comprend les actifs occupés et les chômeurs. Il s'agit dans le cadre du RGPH-3 de la population active du moment, c'est-à-dire l'ensemble des personnes actives au moment du RGPH-3 (une semaine avant le passage de l'enquêteur). Elle s'oppose à la population habituellement active définie plutôt selon une période de référence d'une année.
- **Population active occupée (en emploi) :** Toute personne qui, durant la semaine de référence, a perçu, ou percevra ou espère percevoir une rémunération monétaire ou en nature en échange d'une activité régulière à laquelle elle accorde la majeure partie de son temps ouvrable. En plus des salariés et des indépendants, sont inclus dans ce type les domestiques, les travailleurs familiaux, les apprentis rémunérés ou non et les artisans consacrant au moins trente heures par semaine. Il convient de noter qu'une personne en congé est considérée comme occupée. Les stagiaires sont des « Occupés ». En revanche, les élèves qui n'ont pas encore terminé leur formation ne sont pas considérés comme des stagiaires même s'ils suivent des stages dans un établissement de production. Ils ne sont donc

pas des « Occupés », mais ils sont dans la catégorie « Élève/Étudiant ».

- **Population au chômage :** Toute personne qui, suite à l'interruption d'un travail (quelle que soit la cause), reste sans emploi pendant un temps indéterminé et est à la recherche d'un autre emploi (pendant la semaine de référence). Le titre de chômeur est donc donné qu'à une personne, qui a déjà travaillé et dont l'activité principale pendant la semaine de référence consiste à la recherche d'un nouvel emploi. Il inclut également toute personne qui n'a jamais travaillé depuis la naissance et qui, pendant la semaine de référence, est à la recherche active de son premier travail.
- **Population d'âge scolaire :** Sous-groupe de population ayant l'âge d'aller à l'école. A chaque niveau scolaire correspond un sous-groupe bien déterminé.
- **Population d'âge scolaire au Préscolaire :** Population âgée de 3 à 5 ans révolus.
- **Population d'âge scolaire au Primaire :** Population âgée de 6 à 10 ans révolus.
- **Population d'âge scolaire au Secondaire premier cycle :** Population âgée de 11 à 14 ans révolus.
- **Population d'âge scolaire au Secondaire second cycle :** Population âgée de 15 à 17 ans révolus.
- **Population d'âge scolaire au Supérieur :** Population âgée de 18 à 25 ans révolus.
- **Population d'âge vaccinal :** Population âgée de moins de cinq ans.
- **Population de droit ou population résidente :** Population constituée des résidents présents et des résidents absents.
- **Population de fait :** Population constituée des résidents présents et des visiteurs.
- **Population dépendante économiquement ou à charge :** Ensemble des personnes âgées de moins de 15 ans, celles de plus de 60 ans, les inactifs, ainsi que la population au chômage. Il est à noter que les personnes âgées de 60 ans et plus du milieu rural peuvent toujours être en activité, mais leur productivité est très faible.
- **Population déscolarisée :** Ensemble de population âgée de 6 à 25 ans ayant fréquenté l'école mais ne faisant plus partie du système scolaire au moment du recensement.
- **Population en âge de travailler :** Population composée de toutes les personnes des deux sexes de 5 ans et plus. Cet âge minimum a été fixé pour rendre compte de l'entrée précoce des enfants dans l'activité économique. Cependant, il n'a pas été fixé une limite d'âge supérieure de sortie d'activité pour également tenir compte des « paysans » dont l'âge de sortie d'activité n'est pas connu : ils ne cessent de travailler que lorsqu'ils sont



totalement épuisés. Dans le cadre de notre étude, selon les lois N°2003-044 et N°2003-11 Article 75, la population en âge de travailler est de 15 à 59 ans.

- **Population en âge de voter :** Sous-groupe de population au sein duquel chaque individu est âgé de 18 ans révolus ou plus.
- **Population en quête d'un premier emploi :** Toute personne qui n'a jamais travaillé depuis la naissance et est à la recherche active de son premier travail pendant la semaine de référence. Ces personnes sont également appelées « primo demandeurs d'emploi ».
- **Population féminine en âge de procréer :** Population féminine âgée de 15-49 ans. Pour tenir compte de la spécificité du pays et ne pas minimiser la fécondité des femmes, la population en âge de procréer est la population féminine âgée de 12-59 ans.
- **Population flottante ou sans abri :** Ensemble de personnes sans-logis vivant aux abords des marchés, dans des entrepôts ou des abris de fortune, à même les trottoirs, etc. Cette population se rencontre notamment dans le milieu urbain.
- **Population non scolaire :** Ensemble de population n'ayant jamais fréquenté l'école ou déscolarisée, ou encore ensemble de la population en dehors du système scolaire.
- **Population scolaire :** Ensemble de population qui fréquente un établissement scolaire formelle.
- **Population scolarisable pour la scolarisation obligatoire :** Population âgée de 6 à 15 ans révolus.
- **Rapport de masculinité :** Rapport (en %) entre l'effectif de la population masculine et celui de la population féminine. En d'autres termes, il donne l'effectif des hommes pour 100 femmes.
- **Répartition spatiale de la population :** Distribution de la population par subdivision administrative et/ou par milieu de résidence. Pour la présente étude, les subdivisions administratives sont le pays, les provinces, les régions et les districts. Le milieu de résidence est constitué par le milieu urbain et le milieu rural. Parfois, l'analyse met l'accent sur les grands centres urbains puisque ce sont les sept **principaux centres d'agglomération à Madagascar**.
- **Résidence antérieure :** District où résidait un individu (plus de six mois) avant de s'installer dans le district de recensement.
- **Résident absent :** Résident n'ayant pas passé la nuit de référence dans le ménage, qui est absent du ménage depuis moins de 6 mois et dont on est sûr qu'il a l'intention d'y revenir.
- **Résident présent :** Résident qui a passé la nuit de référence dans le ménage.
- **Résident :** Membres résidents habituels du ménage.
- **Situation de résidence :** Appartenance d'un individu à un ménage ordinaire ou non (résident vs visiteur) et à sa présence

ou non dans le ménage (absent vs présent) pendant la nuit de référence (ou la nuit ayant précédé le passage de l'agent recenseur). En effet, une personne membre du ménage et ayant résidé habituellement dans le ménage depuis au moins six mois est considérée comme résidente. Au cas où cette personne réside dans le ménage depuis moins de 6 mois, mais a l'intention d'y rester, on peut la considérer comme résidente. Les personnes membres résidents habituels du ménage, qui ont passé la nuit de référence dans le ménage sont considérées comme résidents présents. Par contre, celles qui n'ont pas passé la nuit de référence dans le ménage, qui sont absentes du ménage depuis moins de 6 mois et dont on est sûr qu'elles ont l'intention d'y revenir sont considérées comme résidentes absentes. Ceux qui ne sont pas des résidents sont des visiteurs. Il s'agit des personnes présentes dans le ménage la nuit de référence, mais qui n'y vivent pas habituellement et qui s'y trouvent depuis moins de 6 mois.

- **Standing de l'unité d'habitation :** Qualité de l'unité d'habitation où vit la population. Il renvoie à la combinaison de plusieurs variables caractéristiques physiques de l'habitation (matériaux de construction tels que le mur, le sol, le toit) et de la disponibilité de certaines installations d'usage domestique (le type d'aisance, le mode d'approvisionnement en eau, le mode d'éclairage, l'énergie utilisée pour la cuisson et les modes d'évacuation des ordures et des eaux usées) qui contribuent à l'amélioration du confort et du bien-être de la population. Ce concept possède quatre modalités d'effectif égal (quartile). Il s'agit des modalités « Habitation indécente » (1ère quartile), « Bas standing » (2ième quartile), « Moyen standing » (3ième quartile), et « Haut standing » (4ième quartile).
- **Statut migratoire :** Changement ou non du District de résidence d'une personne au moins une fois pendant six mois. Elle sera considérée comme migrante ou non migrante.
- **Structure de la population :** Composition selon divers critères qui peuvent être spécifiquement démographique (l'âge, le sexe, l'état matrimonial, etc.) ou non (la nationalité, le niveau d'instruction, l'activité économique etc.).
- **Taille moyenne des ménages :** Nombre moyen de personnes qui forment un ménage. Il se calcule en divisant pour une circonscription, la population des ménages par le nombre de ménages de ladite circonscription. Elle exprime la concentration moyenne de la population dans un ménage. Le calcul inclut seulement la population résidente et exclut les visiteurs.
- **Taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen :** Rythme annuel moyen auquel a cru l'effectif de la population entre deux recensements.
- **Taux d'urbanisation :** Pourcentage de la population vivant en milieu urbain par rapport à la population totale.
- **Taux de masculinité :** Effectif des hommes sur l'effectif total de la population. Il exprime la part des hommes dans l'ensemble de la population.

**▪ Taux global d'accroissement intercensitaire :**

Pourcentage auquel a cru l'effectif de la population entre deux recensements

**▪ Toilette ou latrine :** La définition utilisée pour ce concept durant le recensement est celle du Ministère de l'eau, dans sa version de 2010<sup>(8)</sup>, et dont les caractérisations sont les suivantes :

- **Une latrine est dite améliorée** quand elle permet une séparation suffisante des excréta humains et empêche le contact avec les usagers. Cette infrastructure doit comporter une plateforme (dalle) nettoyable et lavable. Elle assure une bonne hygiène et permet d'éviter la propagation des maladies. Elle regroupe les infrastructures suivantes : latrine avec siège à l'anglaise, latrine à la turque, latrine avec plateforme sanplat, latrine avec plateforme sanplat intégrée, latrine avec plateforme en béton lissé, porcelaine, fibre de verre et la latrine avec plateforme circulaire en dôme.

- **Les latrines sont considérées comme non améliorées** lorsqu'elles ne permettent pas de garantir une hygiène suffisante et de contenir la propagation des maladies et lorsque la plateforme (dalle) n'est pas lavable. Les pratiques de défécation en plein air, sans aucune infrastructure d'assainissement, sont considérées comme une pratique non améliorée. D'une manière générale, elle regroupe la latrine avec plateforme en bois, la latrine avec plateforme en terre, le trou ouvert, tinette, la défécation à l'air libre, la latrine suspendue et la latrine volante.

- **Toilettes ou latrines gérées en toute sécurité** : Ce concept désigne les services d'assainissement de base En effet, il regroupe les latrines améliorées de l'habitation qui ne sont pas partagées avec les autres.

**▪ Type d'habitation :** Type de logement occupé par le ménage notamment par le chef de ménage. Il s'agit de :

- **Appartement/Maison collective/building** : si le ménage occupe une partie du logement, du bâtiment et les autres pièces habitées par d'autres ménages.

- **Maison individuelle** : si le logement est une construction à part et habitée par le seul ménage.

- **Concession** : ensemble d'unités d'habitation, appartenant à une seule personne, à un seul ménage (clôturé ou non).

**▪ Veuf(ve) :** Personne dont l'union a été dissoute par le décès du (de la) conjoint(e).

- **Visiteurs** : Personnes de passage, qui ne sont pas des résidents dans le ménage. Il s'agit des personnes qui ont passé la nuit de référence dans le ménage, mais qui n'y vivent pas habituellement et qui s'y trouvent depuis moins de 6 mois.

- **Zone de dénombrement** : Portion de territoire regroupant un certain nombre d'habitants (1400 en milieu urbain et 1000 en milieu rural). Il s'agit d'une unité d'aire géographique définie essentiellement pour les besoins d'un recensement ou d'une enquête. Dans le cadre du RGPH-3, c'est le territoire de travail qu'un agent recenseur doit couvrir pendant la durée du dénombrement.

(8) Livret des latrines et pratique d'assainissement



## INTRODUCTION

L'évolution prévue de la population, notamment l'importance de l'effectif des moins de 15 ans, et l'inégalité de la répartition de la population selon le milieu de résidence et les subdivisions administratives, entraînera des défis économiques (taux de croissance économique requis pour réduire le niveau de la pauvreté) et sociaux (capacités de l'Etat et du secteur privé en matière d'offre de services sociaux : éducation, santé, eau et assainissement, sécurité alimentaire face à la demande croissante) auxquels le pays devra faire face. Cette situation impliquera la nécessité d'une bonne planification des actions du Gouvernement, des autorités décentralisées, du secteur privé et des partenaires au développement.

Le recensement général de la population et de l'habitation constitue un outil essentiel pour cette planification. En effet, l'effectif et la répartition géographique de la population résidant sur le territoire national, ses principales caractéristiques démographiques, socio-économiques et culturelles, et enfin les conditions de logement de cette population, issus de cette lourde opération, permettent de déterminer et de prévoir, grâce aux projections démographiques, les besoins en logements, écoles, structures socio-sanitaires, autres infrastructures et, par conséquent, de planifier l'allocation des ressources sur une base fiable.

Le RGPH diffère du recensement administratif par la plus grande richesse des données qu'il permet de recueillir et par la spécificité de sa méthodologie. Il a un objectif purement statistique et obéit aux règles de protection des informations personnelles.

À l'issue de plusieurs tentatives avortées, Madagascar a réussi un grand défi qui est celui d'avoir pu réaliser son troisième recensement général de la population et de l'habitation, dont le dénombrement s'est déroulé du 18 mai au 25 juin 2018 sur l'ensemble du territoire national. En effet, prévu initialement en 2003, ce troisième recensement n'a finalement eu lieu qu'à la période précitée et cela, pour diverses raisons essentiellement liées au contexte socio-politique et aux difficultés de mobiliser les ressources nécessaires à sa réalisation.

L'exécution de cette troisième édition de RGPH à Madagascar a été justifiée alors comme suit :

1. La réalisation du RGPH-3 était une nécessité impérieuse pour Madagascar car la dernière opération du genre date de plus vingt-cinq ans (août 1993). Or, l'Organisation des Nations Unies recommande que les recensements de population et de l'habitation aient lieu au moins tous les dix (10) ans. Aussi, les informations issues du RGPH-3 actualisent-elles celles collectées au cours des deux premiers recensements de 1975 et de 1993 du fait de leur caducité ;
2. Le RGPH-3 permettrait d'asseoir et de concrétiser les bases de la décentralisation au niveau des régions, des préfectures, des districts, des Communes et des fokontany. En effet, l'efficacité de la décentralisation effective tant prônée à maintes reprises nécessite de disposer des données à jour pour élaborer, mettre en œuvre, suivre et, le cas échéant, réviser les

choix politiques que les Autorités se font au niveau décentralisé ;

3. Le RGPH-3 contribuerait à la mise-à-jour de la confection de la liste électorale en fournissant les données actualisées de la population en âge de voter (18 ans et plus) selon le découpage des circonscriptions administratives prévu par les textes législatifs et réglementaires en vigueur ;
4. Le RGPH-3 fournit des informations sur des thèmes relativement nouveaux et qui sont d'actualité et correspondent aux besoins aussi bien du Gouvernement que des partenaires au développement. Il s'agit entre autres :
  - de l'analyse des questions de genre. En effet, les informations statistiques désagrégées selon le sexe sont d'un apport essentiel pour la compréhension des différences entre les réalités des hommes et des femmes. Ainsi, l'analyse des données de recensement selon une perspective genre peut : (i) aider à la prise de décision et à la mise en œuvre des actions qui sont efficaces, équitables et bénéfiques pour les deux sexes dans tous les domaines ; (ii) contribuer à l'identification des domaines de genre qui ont besoin de recherches ou politique d'intervention supplémentaires ; et (iii) permettre d'obtenir des informations qui renouvellent les acquis, fournissent de nouvelles hypothèses et proposent de nouvelles orientations en vue d'actions de développement ;
  - de l'analyse de la pauvreté d'existence qui fait partie des innovations du RGPH-3 par rapport aux éditions antérieures. Ainsi, les données issues du RGPH-3 ont permis de construire un indice de pauvreté multidimensionnel à partir de quelques variables sur les conditions d'habitation et de bien-être de la population ;
5. Le RGPH-3 fournit des données de référence pour certains indicateurs de suivi des ODDs tel que la mortalité dans l'enfance, la mortalité maternelle, la scolarisation des enfants, etc.

L'Institut National de la Statistique, à travers la CCER, a assuré les activités préparatoires et coordonné l'ensemble des travaux de dénombrement. Dans le même temps, l'INSTAT s'est appuyé sur ses démembrements (Directions interrégionales et Services régionaux) et les Administrations tant centrales que décentralisées, ainsi que sur les structures institutionnelles à caractère non permanent (Conseil National du Recensement avec ses démembrements constitués par les Comités régionaux et communaux du recensement et Comité Technique du Recensement), qui ont été spécialement créées, pour conduire ce recensement. Il faut également mentionner que la réalisation des opérations a bénéficié des appuis technique et financier des Partenaires au développement, à travers les interventions des experts internationaux et leur importante contribution financière.



Le présent rapport sur les résultats globaux du RGPH-3 (i) relate le contexte de réalisation de l'opération, notamment la phase de conception du projet. (ii) Il synthétise les différentes phases de réalisation du RGPH-3 ayant permis la sortie des résultats définitifs. Il présente également la synthèse des résultats définitifs qui portent sur (iii) le volume, la répartition géographique et l'évolution de la population et (iv) ainsi que sur des thématiques variées qui

permettent d'analyser diverses caractéristiques de la population. Il convient de mentionner que dix-sept rapports sur ces différentes thématiques, dont la rédaction est bien avancée, et qui fourniront des analyses plus détaillées, accompagnés d'autres supports, viendront compléter ce document sur les résultats globaux du RGPH-3.



# 1- CONTEXTE DE REALISATION DU RGPH-3

La manifestation de l'engagement du Gouvernement, la mise en place au préalable d'un cadre institutionnel et des organes techniques de conception et de mise en œuvre ainsi que la mobilisation et la mise à disposition des ressources humaines et financières internes et internationales sont des préalables à la

réussite d'un recensement. Il s'agit ici de faire un bref rappel sur le renouvellement des engagements des Gouvernements successifs ayant abouti à la mobilisation des ressources et à la mise en place du cadre institutionnel du RGPH-3.

## 1.1- Engagements politiques et mobilisation des ressources

Prévu pour être réalisé en 2003 après la sortie du Décret relatif à son organisation, le RGPH-3 a été reporté à plusieurs reprises en raison des crises socio-politiques que le pays a traversées. Depuis cette année-là, plusieurs actions ont été entreprises, comme l'acquisition de matériels roulants, dans l'objectif de réaliser cette opération. En octobre 2008, l'INSTAT avait déjà réalisé un recensement pilote tout en espérant que le dénombrement allait être organisé en août 2009. Mais vu la situation socio-politique de l'époque, le dénombrement n'a pas pu avoir lieu comme prévu et le Gouvernement s'est engagé à procéder à la mise-à-jour des données cartographiques des grands centres urbains et des communes rurales environnantes.

En 2015, hormis les différents dispositifs juridiques mis en vigueur relatifs au RGPH-3 et à la mise en place des organes de coordination, de préparation technique et d'exécution de cette opération, le premier jet du document de projet (PRODOC) a été élaboré vers la fin de l'année afin de mobiliser les ressources indispensables pour lancer les phases du RGPH-3.

En décembre 2016, le document de stratégie de communication a été également élaboré. Ce document, qui fait suite à celui élaboré en 2013, contient des messages et des renseignements clairs et cohérents et détermine les produits et activités de communication qui visent à informer et à sensibiliser la population et, notamment, à obtenir son adhésion depuis la phase pré-censitaire jusqu'à la mise-en-œuvre proprement dite du dénombrement.

C'est en 2017 que l'opérationnalisation du RGPH-3 a été relancée avec la mise-à-jour du PRODOC qui contient les objectifs, le cadre

institutionnel, les principes de base, la stratégie, la méthodologie, le budget et le chronogramme de l'opération. Ce document de référence accompagné du document de plaidoyer constitue la feuille de route du projet, qui a contribué à la mobilisation des ressources nécessaires pour sa réalisation.

L'année 2017 a été également marquée par le début de la mise en œuvre au niveau de l'INSTAT du Projet de renforcement des capacités statistiques (STAT CAP). Il s'agit d'un Projet financé par la Banque mondiale à travers le crédit de l'Association internationale de développement (IDA), d'un montant de 30 millions de dollars américains, adopté par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 29 mars 2017, afin de renforcer les capacités de l'INSTAT et lui permettre de produire des statistiques de qualité et d'améliorer ses pratiques de diffusion. Le RGPH-3 faisait partie intégrante des composantes du Projet et, de ce fait, a bénéficié de la plus grande partie du crédit étant donné les besoins ressentis, aussi bien par le Gouvernement que par les partenaires, en matière de données sur la population.

Au total, les ressources mobilisées pour la réalisation du RGPH-3 ont été constituées essentiellement des contributions de la Banque mondiale, de l'UNFPA, de l'UNDP, de l'Union Européenne et de l'USAID. Grâce aux efforts consentis par les différentes parties prenantes, Madagascar a eu finalement l'opportunité d'organiser le RGPH-3 en 2018, qui s'inscrit dans le cycle de recensements de la série 2020 fixé par les Nations Unies au cours de la période 2015-2024.

## 1.2- Mise en place du cadre institutionnel<sup>(9)</sup> du RGPH-3

Les travaux du RGPH-3 ont mobilisé différentes structures. L'INSTAT à travers la CCER a assuré la coordination et l'exécution des activités en collaboration avec les autres structures étatiques et les Autorités administratives. En effet, depuis la phase préparatoire jusqu'à l'analyse des données, plusieurs institutions ainsi que des Experts internationaux provenant d'organisations internationales diverses ont apporté leur contribution au Projet.

Il convient de noter que vu les reports successifs de l'opération, les anciens textes ont fait l'objet de mises-à-jour afin de tenir compte à chaque fois des changements intervenus au niveau de l'Administration et de rendre fonctionnelles les différentes structures en charge du RGPH-3. Aussi, le Décret n°2015-096 du 10 février 2015 relatif au troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation et l'Arrêté n°14 186/2015 du 15 avril 2015, portant mise en place des organes de coordination, de préparation technique et

d'exécution du RGPH-3, constituent-ils les derniers textes de base de référence juridique de l'opération.

Conformément aux dispositions de l'article premier de l'Arrêté sus-indiqué, des structures à caractère non permanent ont été créées pour appuyer l'INSTAT dans la mise-en-œuvre du RGPH-3 de Madagascar. L'INSTAT agit sous la tutelle du Ministère de l'Economie et du Plan, fusionné avec le Ministère des Finances et du Budget, à la faveur du remaniement du Gouvernement du 24 Janvier 2019, pour devenir le Ministère de l'Economie et des Finances, qui est responsable au niveau du Gouvernement de l'exécution du Projet. Les structures mises en place sont les suivantes :

- Le Conseil National du Recensement (CNR) de la population et de l'Habitation, organe d'orientation et de coordination. Il est placé sous l'autorité directe du Premier Ministre, Chef du



Gouvernement qui en assure la présidence et se ramifie en Comités Régionaux du Recensement (CRR) et Comités Communaux du Recensement (CCR) dans tous les lieux de recensement ;

- Le Comité Technique du Recensement (CTR) de la population et de l'habitation, organe de conception. Il est présidé par le Directeur Général de l'INSTAT ;
- Le Comité d'Appui Financier au Projet (CAFP) qui résulte d'un cadre de partenariat entre le Gouvernement malagasy et les

Partenaires Techniques et Financiers qui souhaitent apporter leur contribution à la réalisation du RGPH-3 ; et

- La Cellule Centrale d'Exécution du Recensement (CCER) qui est l'organe d'exécution technique de l'opération et rattaché à la Direction générale de l'INSTAT. Il est dirigé par un Coordonnateur et s'appuie sur sept Unités : (1) Cartographie et Système d'Information Géographique, (2) Travaux de Terrain, (3) Services Informatiques, (4) Documentation et Archives, (5) Analyse et Publication, (6) Communication et Sensibilisation et (7) Administration et Finances.

(9) Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat, première révision (publication des Nations Unies : F.98 XVII.8) : « *Il faut que le recensement soit fixé par la loi pour que l'on puisse déterminer le service administratif responsable au premier chef, obtenir les crédits nécessaires, déterminer la portée générale et la date des diverses opérations, mettre le public dans l'obligation légale de coopérer et de donner des réponses exactes, et le recenseur dans l'obligation d'enregistrer fidèlement les réponses. En outre, il importe de souligner fermement et clairement, dans cette législation, le caractère confidentiel des renseignements personnels recueillis, et de prévoir des sanctions exemplaires à l'intention des contrevenants éventuels afin de gagner la confiance du public et sa coopération. Les pays où il n'existe aucune base légale pour l'exécution de recensements périodiques devraient rapidement s'employer à instituer une autorité légale à cette fin ou, mieux encore, une législation prévoyant des recensements périodiques* ».



## 2- ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES : DIFFÉRENTES PHASES DU RGPH-3

Ce point a pour objet de décrire les trois grandes phases de la réalisation du RGPH-3 qui sont marquées par des activités, à savoir : (i) les activités pré-censitaires (élaboration des documents techniques, cartographie censitaire et recensement pilote), (ii) le dénombrement principal et (iii) les activités post-censitaires

(enquête post-censitaire de couverture, traitement des données, analyse des données et publication des résultats). La communication-sensibilisation, qui peut être qualifiée de transversale, sera traitée en dernier lieu.

### 2.1- Les activités pré-censitaires

#### 2.1.1- Élaboration des documents techniques

Divers documents ont été produits pour la mise en œuvre du RGPH-3. L'élaboration de ces documents nécessite un certain nombre d'activités qui se présentent séquentiellement comme suit :

- développement du premier jet du questionnaire;
- organisation d'une discussion élargie avec les utilisateurs sur les indicateurs et les produits attendus du RGPH-3 ;
- élaboration et validation du questionnaire par le Comité Technique du Recensement, puis par le Conseil National du Recensement ;
- élaboration des manuels des personnels de la cartographie censitaire et ceux du dénombrement (superviseur, contrôleur, chef d'équipe et agent recenseur) ;
- élaboration de questionnaire et manuels pour les agents de terrain et ceux d'exploitation (appariement) des données de l'enquête post-censitaire de couverture (EPC);
- élaboration des manuels des personnels des travaux d'exploitation et de traitement des données (archivistes, vérificateurs, codieurs et agents de saisie).

Les manuels ont été rédigés pour aider les différentes catégories de personnels recrutés pour le RGPH-3 à exécuter correctement les tâches qui leur seront confiées. Pour le personnel de terrain, ces manuels comprennent des instructions pour aider au bon remplissage des questionnaires, et à l'attitude à observer vis-à-vis des populations et des autorités administratives. Ils précisent également l'organisation des travaux sur le terrain et fournissent

des instructions claires et précises sur le respect de la hiérarchie au cours des travaux de mise-à-jour de la cartographie censitaire, du dénombrement et de l'EPC sur le terrain.

Les questionnaires constituent les documents techniques primordiaux du RGPH-3. En effet, c'est à partir des questionnaires que les informations sur les ménages et les caractéristiques des individus qui le constituent ont été recueillies lors du recensement. Ils sont de trois sortes : (i) le questionnaire ménage ordinaire, (ii) le questionnaire ménage collectif ou ensemble particulier et (iii) le questionnaire pour la population flottante ou les sans-abris. Les deux derniers types de questionnaires sont très légers ne comportant que les principales caractéristiques démographiques de base.

Le questionnaire ménage ordinaire est constitué des sections suivantes : page de couverture avec les sections « localisation » et tableau récapitulatif ; section caractéristiques individuelles avec les variables démographiques de base (lien de parenté avec le chef de ménage, sexe, âge, date de naissance), situation de résidence, migration, nationalité, handicap, survie des parents, scolarisation/niveau d'instruction et alphabétisation, activité économique, état matrimonial, natalité-fécondité mortalité (infantile-adulte-maternelle), section caractéristiques du logement et de l'habitation (type de logement, statut d'occupation du logement, matériaux des murs, du toit et du sol, principal mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau, type d'aisance, mode d'évacuation des ordures et des eaux usées, source principale d'énergie pour la cuisson, nombre de pièces occupées pour dormir par le ménage, possession de biens d'équipements, etc.) et section ménage agricole.

#### 2.1.2- Cartographie censitaire

La cartographie censitaire consiste à réaliser un support topographique pour l'ensemble du territoire national en le découplant en petites unités aréolaires appelées « zone de dénombrement (ZD) » afin de dénombrer la population de façon exhaustive. Les ZD sont confectionnées non seulement en fonction de leur superficie, mais aussi et surtout, en fonction du nombre estimé d'individus qui y résident. Ce découpage doit permettre en effet à l'agent recenseur de dénombrer tous les individus qui se trouvent dans son territoire de travail, sans omission ni double compte, dans un délai variant en général entre 15 jours et un mois,

en fonction des difficultés de terrain. Depuis 2015, en préparation du recensement, deux opérations cartographiques ont été réalisées : cartographie censitaire pilote et cartographie censitaire principale.

Réalisée de novembre à décembre 2015, l'opération cartographique pilote a été menée dans cinq districts : Antananarivo Renivohitra, Amboasary Atsimo, Miandrivazo, Marolambo et Ambanja. Elle a permis d'expérimenter la méthodologie qui a connu une nette amélioration par rapport à celle utilisée lors des opérations cartographiques antérieures et était axée sur la maîtrise de



l'utilisation des nouveaux outils tels que les images satellitaires, les laptops, les tablettes et les GPS nouvelle génération.

Concernant les ressources humaines, un consultant international expert en cartographie censitaire et SIG, des contrôleurs numérisateurs, des agents SIGistes, des agents cartographes, des chefs d'équipe cartographes et des contrôleurs cartographes, ont été recrutés pour l'opération de collecte des données.

Quant à la cartographie censitaire principale, en raison de l'immensité et de l'enclavement de plusieurs communes, cette

### 2.1.3- Recensement pilote

Exécuté durant 28 jours, de septembre à octobre 2016, le recensement pilote avait comme objectif de tester le dispositif organisationnel et technique mis en place pour la réalisation du recensement afin de déceler et de corriger les faiblesses, les imperfections, les omissions et d'autres défauts avant d'entreprendre le dénombrement principal. Il permettait, de ce fait, de passer en revue l'organisation de l'opération de manière générale et les outils de collecte des données ainsi que le système de traitement et de saisie des données.

Dans l'ensemble des zones concernées par le RGPH-3 pilote, un échantillon de 144 ZD était choisi pour cette opération de collecte des données dont 17 ZD dans deux GCU (commune urbaine d'Antananarivo et commune urbaine de Toliara) et 127 ZD dans des zones hors GCU (régions SAVA et Androy).

La collecte des données s'est déroulée en utilisant des tablettes pour les ZD des GCU tandis que le questionnaire papier a été utilisé pour les ZD restantes. Cette option découlait de la décision prise par les parties prenantes du RGPH-3 sur le choix des outils de collecte de données, afin de tester toutes les deux options et en déduire laquelle serait mieux indiquée dans le contexte de Madagascar. C'est en 2017 qu'il a été arrêté que le questionnaire

opération de collecte de données a duré une année, de février 2017 à février 2018. L'organisation, la méthodologie et la constitution des ressources humaines pour cette opération étaient identiques à celles de l'opération cartographique pilote. L'utilisation des nouvelles technologiques durant cette activité a permis de géo-référencer de façon précise toutes les localités de Madagascar.

À l'issue de cette opération, au total 31 193 ZD ont été confectionnées en vue du dénombrement principal.

papier sera utilisé pour l'ensemble de l'opération en raison des contraintes d'ordre divers pour l'utilisation de la tablette.

Le recrutement et la formation des personnels étaient organisés en cascade. En effet, à la première étape, il a été organisé une formation des formateurs sur tablette et sur questionnaire pour les Responsables centraux et régionaux, les coordinateurs en technologie de l'information et de la communication, et les gestionnaires de base de données avec l'appui d'un Consultant international. À leur tour, les responsables régionaux et les cadres de la CCER ont assuré la formation des superviseurs, des contrôleurs et des assistants régionaux. Ce sont ces derniers qui ont assuré la formation des agents recenseurs pour la collecte des données.

Ce recensement pilote a permis de tirer plusieurs enseignements tels que les différents types de lacunes et erreurs constatées et leurs sources, puis de formuler des recommandations pour redresser ces lacunes relevées sur les différents aspects qui ont été soumis à l'expérimentation. À l'issue de l'opération et compte tenu des enseignements tirés, l'équipe technique s'est encore attelée à passer en revue divers aspects tels que la méthodologie, les documents techniques, les procédures de traitement des données, etc.

## 2.2- Le dénombrement principal

La réussite d'un RGPH repose en grande partie sur l'organisation des travaux de terrain. En effet, la phase du dénombrement principal s'est déroulée en deux étapes, notamment (i) le recrutement du personnel de terrain et les formations en cascade et (ii) le dénombrement proprement dit.

Compte tenu de la complexité des tâches nécessaires pour la conduite du RGPH-3 et dans le souci de le réaliser dans de meilleures conditions, une équipe d'encadrement technique a été mise en place au niveau des 33 régions du recensement. Cette équipe a été composée d'un Coach, d'un Responsable Régional et d'un Assistant Régional.

Par ailleurs, afin de créer une masse critique de personnes qualifiées pour gérer le processus du RGPH-3, les Autorités locales sans distinction ont été impliquées lors du suivi du déroulement des travaux de collecte de données. Dans l'ensemble, environ 46 000 personnes ont été mobilisées sur tout le territoire national pour la réalisation de cette phase dénombrement.

Compte tenu de l'effectif des personnes mobilisées et la situation géographique, cinq méthodes ont dû être utilisées pour payer les honoraires des personnels de terrain : (i) paiement par mise à disposition à la banque, (ii) paiement par mobile banking avec la société Telma, (iii) paiement à travers les Assistants Administratifs et Financiers de District (AAFD), (iv) paiement à travers les superviseurs notamment dans les zones enclavées et (v) paiement à travers le personnel de l'Unité de Gestion du Projet STAT CAP de la Banque mondiale<sup>(10)</sup>.

(10) UGP STAT CAP : L'UGP/STAT CAP a été créée en vue d'assurer la gestion administrative et fiduciaire du Projet ainsi que la passation des marchés.



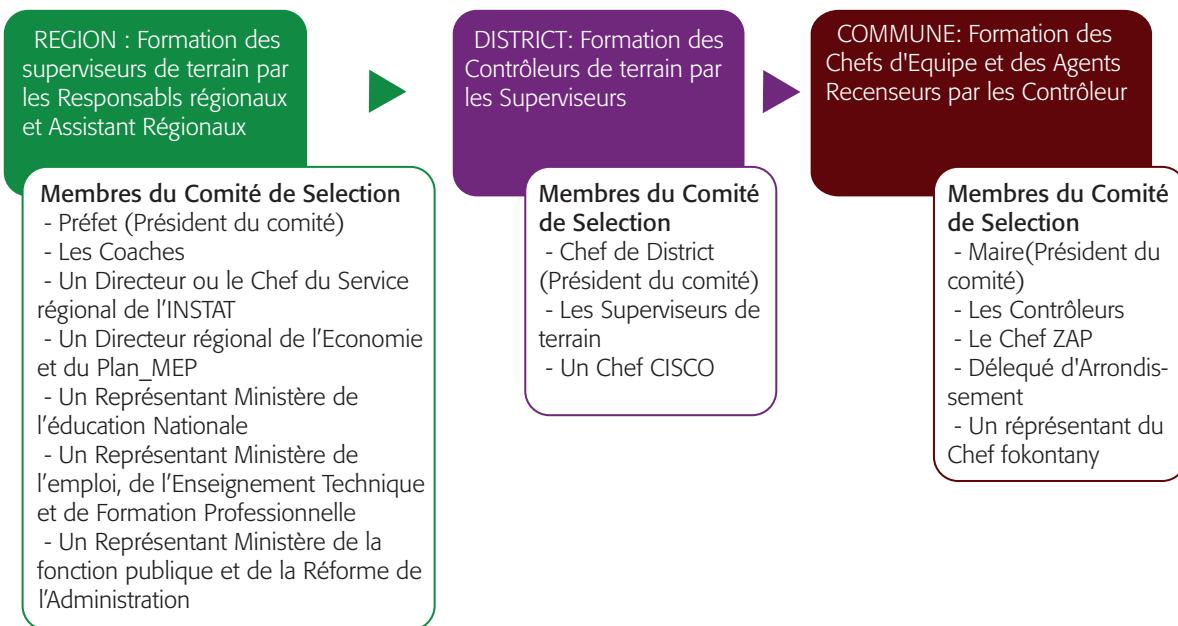
### 2.2.1- Recrutement des personnels de terrain

Le recrutement des personnels de terrain du RGPH-3 a été organisé à trois niveaux. Les superviseurs ont été recrutés au niveau de chacune des 22 régions de Madagascar ; au niveau des 119 Districts, ont été recrutés les contrôleurs. Ces derniers ont organisé et assuré au troisième niveau (1 695 communes) la formation des agents recenseurs parmi lesquels les meilleurs ont été retenus pour assurer le rôle de chefs d'équipe. Le processus de recrutement a débuté le 6 février 2018 et a été réalisé en deux étapes : (1) l'évaluation des dossiers de candidature, qui a permis d'avoir la liste des agents présélectionnés pour assister à la formation et (2) un test écrit réalisé à la fin de la formation à l'issue duquel a été arrêtée la liste des candidats admis définitivement pour réaliser le dénombrement.

À noter qu'afin de garantir une appropriation et une adhésion des Autorités administratives locales et des populations et dans le souci de transparence, il a été décidé que l'évaluation de dossiers de candidature de ces agents de terrain soit effectuée par des Comités ad hoc locaux (cf. figure ci-dessous) constitués au niveau de chaque site de recrutement (Région, District et Commune).

Par ailleurs, les différentes formations des agents de terrain ont été réalisées également selon le schéma à trois niveaux. Pour chaque catégorie de personnel, la formation a duré 12 jours calendaires dont 10 jours de formation en salle, et deux jours de formation pratique. Etant membres des structures ad hoc du recensement dans leur circonscription, les Autorités administratives locales ont beaucoup contribué à la recherche de solution à la logistique de la formation.

Figure 1 : Composition des Comités Ad 'hoc locaux de recrutements et formations en cascade du personnel du dénombrement principal du RGPH-3



### 2.2.2- Dénombrement proprement dit

Le dénombrement constitue la phase critique du RGPH, mobilisant un effectif assez important d'agents et de moyens déployés sur toute l'étendue du territoire en un temps relativement court. Cette phase a été réalisée en deux étapes bien distinctes : la numérotation des bâtiments et le dénombrement proprement dit.

La phase de numérotation des bâtiments consiste à bien délimiter la Zone de Dénombrement (ZD) et à numérotter tous les bâtiments des localités de cette ZD. Durant cette phase, les agents de terrain utilisent un cahier de numérotation des bâtiments pour enregistrer le numéro, le type et l'utilisation de chaque bâtiment. Cette phase a été réalisée du 18 au 25 mai 2018.

Après la phase de numérotation des bâtiments, le dénombrement proprement dit s'est déroulé du 25 mai au 25 juin 2018 sur l'ensemble du territoire national. Cette phase consiste à dénombrer toute la population quelle que soit sa catégorie (résidente dans

un ménage ordinaire, résidente dans un ensemble particulier ou sans-abris) puis de collecter certaines données relatives aux caractéristiques des individus des ménages et à leurs conditions d'habitation. Chaque catégorie de personnel de terrain assurait quotidiennement la bonne marche des opérations grâce au suivi de l'évolution du travail des agents recenseurs à l'aide des fiches de suivi de performance. Ces fiches ont permis aux Coaches et Responsables Régionaux de rendre compte de l'évolution des travaux de collecte de données sur terrain de façon régulière.

Par ailleurs, un contrat de prestation de service a été établi entre l'Unité de Gestion de Projet (UGP) et le service de la Poste Rapide dans le cadre du déploiement et de la centralisation des matériels, équipements et outils de collecte de données confectionnés pour la mise-en-œuvre de cette opération entre le District et la CCER. Le déploiement de ces moyens logistiques et la centralisation entre le District et la Commune ont été assurés par les agents



de terrain. À noter que 119 Responsables de District et les 119 Assistants Administratifs et Financiers de District ont été recrutés afin d'assurer la bonne gestion de la logistique de l'opération et

le suivi du paiement des personnels de terrain durant la phase de dénombrement.

## 2.3- Les activités post-dénombrement

### 2.3.1- Enquête Post-censitaire de Couverture (EPC)

L'EPC est une opération qui fait partie intégrante du processus du recensement. Elle est organisée quelque temps seulement après la fin du dénombrement de la population pour apprécier la couverture et la qualité du dénombrement. Il s'agit d'une opération qui consiste à dénombrer complètement un échantillon représentatif de la population recensée et à relier chaque individu dénombré lors de l'enquête post-censitaire avec l'information recueillie au cours du dénombrement principal. La qualité des données issues de cette opération étant d'une importance cruciale, il s'avère impératif de veiller à ce que toutes les activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre du recensement soient réalisées selon les normes internationales.

À cet effet, l'EPC a deux principaux objectifs, à savoir (i) évaluer la couverture du recensement et (ii) évaluer la qualité des données collectées lors du recensement. Pour ce faire, 11 250 ménages répartis dans 450 Zones de dénombrement ont été sélectionnés pour la réalisation de cette opération. En ce qui concerne les ressources humaines, 125 agents de terrain dont 25 Chefs d'Equipe et 100 Agents Enquêteurs ont été déployés du 24 novembre 2018 au 7 janvier 2019 pour effectuer les travaux de collecte de données sur terrain. Quant à l'opération d'appariement de données, la CCER a déployé 50 agents, 10 Contrôleurs et 5 Superviseurs pour effectuer cette activité de l'EPC. Il faut noter que les résultats de l'EPC seront représentatifs au niveau de quatre strates : Capitale, Grand Centre Urbain, Centre Urbain Secondaire et Rural.

### 2.3.2- Exploitation et traitement des données

Cette phase consiste à traiter l'ensemble des données du recensement en vue de fournir tous les résultats attendus et de permettre les analyses envisagées. Elle comporte cinq principales étapes : (i) archivage des données, (ii) vérification manuelle des

questionnaires, (iii) codification des questionnaires, (iv) saisie des questionnaires sur micro-ordinateurs avec le logiciel CSPro et (v) apurement de la base de données.

#### 2.3.2.1- Archivage des questionnaires

Le traitement des données commence à partir de l'archivage des dossiers ZD provenant du terrain. Il consiste à recevoir les documents techniques du terrain, les rempaqueter, faire le comptage, classer et ranger les dossiers sur les étagères en se servant du logiciel d'archivage. Les travaux journaliers des archivistes après toutes ces

étapes consistaient à assurer la gestion entrée-sortie des dossiers utilisés par les autres sections ci-après. Pour ce faire, 139 agents archivistes, ont été recrutés pour huit mois, du 12 novembre 2018 au 31 juillet 2019. Les meilleurs agents ont poursuivi jusqu'à la fin du traitement des données.

#### 2.3.2.2- Vérification manuelle des questionnaires

Cette étape a pour objet de vérifier et de faire le contrôle exhaustif des questionnaires tout en examinant la cohérence, la vraisemblance et la complétude. A cet effet, la CCER a recruté 90 agents vérificateurs pendant une durée de six mois, du 14 janvier au 15 juillet 2019. Tout comme les agents archivistes, les meilleurs agents ont poursuivi jusqu'à la fin du traitement des données. Par ailleurs, les agents de vérification assurent l'exhaustivité des éléments

d'une zone de dénombrement (ZD) et l'exhaustivité des membres du ménage. Ils donnent le nombre exact de questionnaires et de ménages pour chaque ZD et le nombre exact de membres pour chaque ménage. Ils assurent le rangement des questionnaires (par ZD, par Fokontany, par localité). Ils donnent également les codes Fokontany et Localité pour chaque ZD.

#### 2.3.2.3- Codification des données

Après la vérification manuelle, les questionnaires ont été traités par les 150 agents codieurs pendant six mois de travaux, du 11 février au 14 aout 2019. Tout comme les agents archivistes, les meilleurs agents ont poursuivi jusqu'à la fin du traitement des données. Les agents de codification convertissent certaines données littérales

en code numérique. Il s'agit essentiellement de code District, de code pays, de code d'activité et de code de branche d'activité. Les agents recenseurs étaient recrutés au niveau de chaque Commune. Avec la méthodologie de formations en cascade, il très difficile pour l'agent recenseur de maîtriser les différents codes sus mentionnés.

#### 2.3.2.4- Saisie

Comme les questionnaires utilisés pendant les collectes sont en version papier, la saisie des données a été l'étape la plus longue et la plus délicate du traitement. Plus de 180 ordinateurs

interconnectés ont été utilisés lors de la saisie pendant 10 mois, du 27 mars 2019 au 31 janvier 2020. Tout comme les agents archivistes, les meilleurs agents ont poursuivi jusqu'à la fin du traitement



des données. Pour réaliser cette saisie des données, 444 agents de saisie ont été mobilisés et travaillaient en trois shifts de 148 agents, qui travailler même de nuit pour couvrir une journée. Les opérateurs de saisie se concentraient uniquement sur la saisie des données. Néanmoins, pour assurer la traçabilité des questionnaires, l'agent de saisie devait refaire le comptage des questionnaires de sa ZD avant de commencer. La hiérarchie supérieure de la saisie

enregistre soigneusement ces informations. La saisie consiste à entrer dans le micro-ordinateur les informations numériques de chaque questionnaire en utilisant le logiciel CsPro. Les noms des individus servaient seulement à faciliter l'opération de collecte des informations sur terrain et n'ont pas fait l'objet de saisie pour le respect de la confidentialité des données et de l'anonymat.

### 2.3.2.5- Apurement

Après la saisie des questionnaires, les cadres de la CCER ont procédé à l'apurement de la base de données par l'identification des incohérences et des incomplétries et par leur correction, si possible. En se basant sur une matrice de spécification des erreurs et incohérence préalablement élaborée, avec l'appui d'un Expert

International en traitement des données de recensement et les experts en traitement des données du BUCENS. L'apurement de la base de données s'est déroulé juste après la fin des travaux de saisie, jusqu'à la validation des indicateurs.

### 2.3.4- Analyse des données et publication des résultats

La production des tableaux d'analyse est assurée par l'Unité Services informatiques de la CCER en collaboration avec des experts internationaux en traitement et analyse des données de recensement. Ils ont produit les tableaux conformément au plan d'analyse préétabli et le cas échéant, pourraient aussi produire des tableaux additionnels à la demande des analystes et des utilisateurs des données statistiques.

Pour la partie analyse des données, une équipe pluridisciplinaire d'analystes a été mise en place. Elle est composée des cadres de la CCER et de l'INSTAT, des cadres issus des ministères sectoriels et autres organismes qui sont intéressés pour la rédaction de certains thèmes prévus pour être traités. Toutefois, la coordination générale de la rédaction des rapports thématiques était sous la responsabilité de la CCER.

La rédaction des rapports thématiques a été faite lors des différents ateliers afin de faciliter les échanges entre les participants et ainsi approfondir les interprétations des résultats. Ces ateliers ont regroupé tous les analystes, avec l'appui des Experts Internationaux en charge de l'encadrement des analystes et de calcul des Indicateurs. Dans le cas de la pandémie du COVID-19, un atelier avec un encadrement à distance des experts a été organisé. Afin de garantir un style de rédaction compréhensible par tous les utilisateurs, tous les chapitres seront relus par un comité de lecture. Les analystes finaliseront ensuite la rédaction de leurs chapitres en tenant compte des commentaires des membres du comité de lecture.

Les données issues du RGPH-3 seront analysées à travers 17 thèmes d'analyses thématiques. Il s'agit des thèmes suivants :

- Etat, structure et répartition spatiale de la population ;
- Langue parlée, alphabétisation, instruction et scolarisation ;
- Caractéristiques économiques de la population ;
- Caractéristiques des ménages et structure familiale ;
- Habitation et cadre de vie de la population ;

- Etat matrimonial et formation/dissolution des couples ;
- Natalité et fécondité ;
- Niveau, tendances et caractéristiques de la mortalité ;
- Migrations ;
- Situation urbaine et précarité résidentielle ;
- Situation des enfants et des jeunes ;
- Situation de la femme ;
- Conditions de vie des personnes âgées ;
- Situation des personnes vivant avec un handicap ;
- Mesure et cartographie de la pauvreté non-monétaire de la population et des ménages ;
- Ménages agricoles.
- L'évaluation de la qualité des données du RGPH-3.

Avant le début effectif de la phase d'analyse, les analystes nationaux ont été repartis en fonction de leurs compétences respectives par rapport aux 17 thèmes d'analyses. Ensuite ils ont été formés par le CTP sur l'élaboration des plans d'analyses et de tabulation des données de recensement. Après cette formation, les analystes ont commencé à élaborer les plans thématiques d'analyses et de tabulation. Un mécanisme de suivi a été élaboré afin de suivre la progression des travaux des analystes durant la rédaction des plans d'analyse et de tabulation avant sa validation par des experts internationaux en analyse des données de recensement. Après la validation de ces plans, le processus d'analyse des données s'est poursuivi avec le calcul des indicateurs et à la validation de ces indicateurs, avec l'appui des experts. Une fois les indicateurs validés, les analystes poursuivent la rédaction de leur rapport thématique, sous l'encadrement de experts internationaux en analyses des données de recensement. Ces différents rapports rédigés par les analystes nationaux seront validés par les experts. Ensuite ils seront



soumis à un comité de lecture, avant sa publication finale et sa

mise à disposition auprès des utilisateurs potentiels, en utilisant un plan de diffusion préétabli.

## 2.4- Les activités de sensibilisation et communication

L'exécution d'un recensement, opération qui requiert une forte mobilisation, nécessite le soutien, l'adhésion et la collaboration des Autorités politico-administratives et de la population. En faisant mieux comprendre les objectifs du recensement à la population, on augmentera le taux de réponse et on obtiendra des résultats de meilleure qualité.

Différentes activités ont été menées dans le cadre de la mise-en-œuvre de la stratégie de communication du RGPH-3, élaborée avec l'appui d'un Expert International de l'UNFPA, allant de la conception

jusqu'à la validation des supports de communication, ainsi que d'autres activités comme le lancement officiel du recensement.

Des supports de communication ont été préparés conjointement par l'UCS de la CCER avec l'équipe de communication de l'UNFPA et de la Banque Mondiale afin de préparer l'activité de sensibilisation et de mobilisation sociale pour le recensement. À cet effet, des étapes de préparation ont été parcourues avant d'obtenir la version finale des supports de communication.

### 2.4.1- Conception et définition des supports de communication

Cette étape consistait à définir et à développer les supports de communication qui devaient encore être soumis pour adoption et validation au CTR et CNR. À l'issue des divers échanges entre la CCER et l'UNFPA, il a été ressorti les différentes propositions relatives aux types de supports de communication à utiliser lors du

recensement. Il s'agissait, entre autres, de : (i) Affiches, (ii) Flyers, (iii) Autocollants, (iv) Banderoles en bâche et tissu, (v) Roll-up, (vi) Réseaux sociaux, (vii) Spot Tv (versions malagasy et française), (viii) Spot radio (malagasy officiel et en dialecte local), (ix) Textes à lire et (x) insertions publicitaires, ...

### 2.4.2- Réunion de validation interne des supports de communication

Suite aux améliorations effectuées par l'équipe de la CCER selon les recommandations émises lors des différentes séances de travail avec l'UNFPA, les deux équipes de communication ont organisé une réunion de validation à l'interne des premiers jets de supports

de communication. Les supports de communication dûment améliorés par l'équipe de la CCER ont été présentés à l'équipe de communication de l'UNFPA en vue d'une dernière retouche avant de les soumettre au niveau des membres du CTR et du CNR.

### 2.4.3- Réunions d'adoption et de validation des supports de communication

L'objet de ces deux réunions était de présenter et de faire adopter par le CTR et faire valider par le CNR, les supports de communication

et messages qui ont été conçus conjointement par l'UCS de la CCER et l'équipe chargée de la Communication de l'UNFPA.

### 2.4.4- Cérémonies de lancement officiel du RGPH-3

Le lancement officiel du RGPH-3, qui a eu lieu le 24 mai 2018 à partir de 16 heures, était marqué par des événements organisés dans différents endroits en collaboration avec les Autorités administratives locales. L'objet de ces événements était de marquer le début effectif du recensement et d'informer les populations à prendre conscience de l'importance de l'opération, afin d'obtenir leur confiance et leur participation massive.

C'est également ce soir du 24 mai 2018 que c'est déroulé, sur l'ensemble du territoire, en simultané, dans les espaces pré-identifiés, le recensement de «la population flottante», avec la collaboration des responsables du Ministère en charge de cette sous-population.

Ces événements constituaient, en même temps, l'occasion d'informer la population que l'INSTAT, à travers la CCER, a déjà pris toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter toutes tentatives d'usurpation de la part de personnes mal intentionnées durant l'exécution de l'opération. Ainsi, il a été mentionné que les équipes de terrain porteront des badges permettant de les identifier facilement.

Pour la Capitale en particulier, la cérémonie de lancement officiel du RGPH-3 s'est tenue devant le bâtiment de l'INSTAT. Des Autorités composées notamment du Ministre de l'Economie et du Plan, du Chef de District d'Antananarivo I, des Représentants des PTFs et d'autres personnalités ont honoré de leur présence cette cérémonie. Tous les agents recenseurs qui travaillaient à Antananarivo sont également venus assister à cette cérémonie de lancement officiel du recensement.



### 3- SYNTHESE DES RESULTATS SUR L'ETAT DE LA POPULATION

#### 3.1- Volume, répartition spatiale, structure par âge et sexe et évolution de la population

La présente section présente un bref portrait de la population de Madagascar à travers quelques aspects. En premier lieu, l'on traitera du volume global de la population résidente de Madagascar, y compris les étrangers qui sera suivi par la structure par âge et

sex de la population. On aborde ensuite la répartition spatiale de la population par milieu de résidence en mettant un accent sur l'urbanisation. Enfin, l'évolution de la population depuis 1975, année à laquelle le premier RGPH a été organisé, sera examinée.

##### 3.1.1- Effectif de la population résidente de Madagascar

Lors du recensement réalisé en 2018, la population de Madagascar a été évalué à 25 674 196 habitants<sup>(11)</sup>, composée d'un peu plus de femmes (13 015 251) que d'hommes (12 658 945), soit 97 hommes pour 100 femmes. Les femmes représentent ainsi 50,7 % de la population résidente totale contre 49,3 % d'hommes.

C'est une structure par sexe de la population à laquelle on s'attend généralement.

(11) Il s'agit ici de la population résidente des ménages ordinaires. Nous allons exclure dans tout ce qui suit la population des ménages collectifs et la population flottante (ou sans abris).

Au sein toujours de la population résidente, il a été dénombré 33 276 étrangers (soit 0,13 % de la population) qui comprennent les personnes dont la nationalité n'a pas été déclarée. Ils sont composés cette fois-ci d'un peu plus d'hommes (18 595) que de femmes (14 681). Ainsi, de par sa situation de pays insulaire, Madagascar compte un très faible nombre d'étrangers sur son sol.

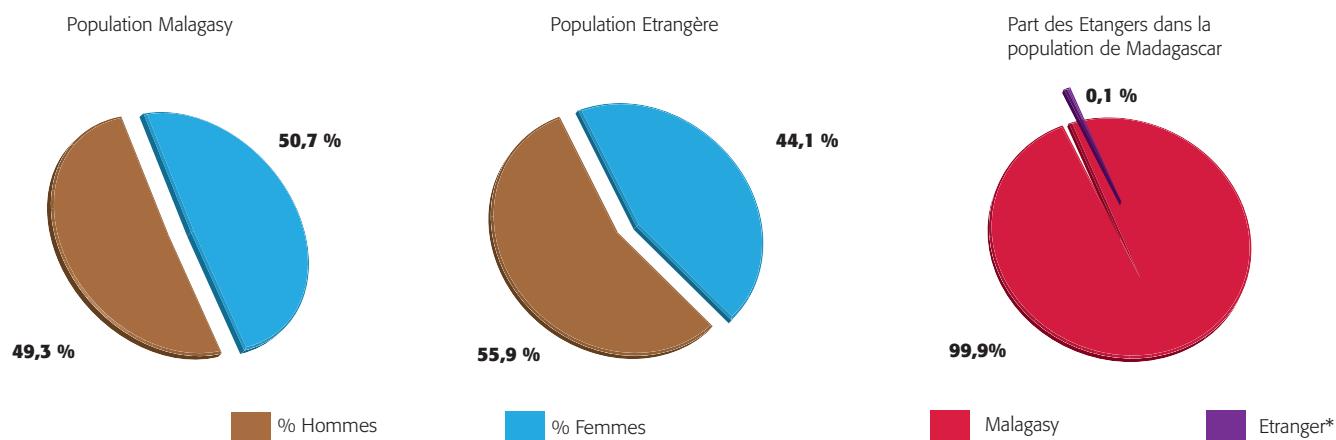
**Tableau 1. Effectif et pourcentage de la population résidente des ménages ordinaires de Madagascar en juin 2018 par sexe selon la nationalité**

Population résidente par nationalité	Effectif			% par sexe			% par nationalité		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Malgache	12 640 350	13 000 570	25 640 920	49,3	50,7	100	99,9	99,9	99,9
Etranger*	18 595	14 681	33 276	55,9	44,1	100	0,1	0,1	0,1
MADAGASCAR	12 658 945	13 015 251	25 674 196	49,3	50,7	100	100	100	100

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

\* Inclut aussi les recensés dont la nationalité n'a pas été déclarée.

**Graphique1. Pourcentage d'hommes et de femmes dans la population résidente par nationalité**



SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



### 3.1.2- Répartition spatiale de la population résidente de Madagascar

En se référant aux textes en vigueur<sup>(12)</sup> qui régissent la classification des Communes en Communes urbaines et Communes rurales,

on a pu constituer la répartition de la population selon le milieu de résidence.

(12) Décret N°2015-592 du 1<sup>er</sup> avril 2015 portant classement des Communes en Communes urbaines et Communes rurales, Décret N° 2015-593 du 1<sup>er</sup> avril 2015 portant création des circonscriptions administratives et Décret N° 2015-817 du 6 mai 2015 modificatif du Décret N° 2015-592 sur le classement des Communes.

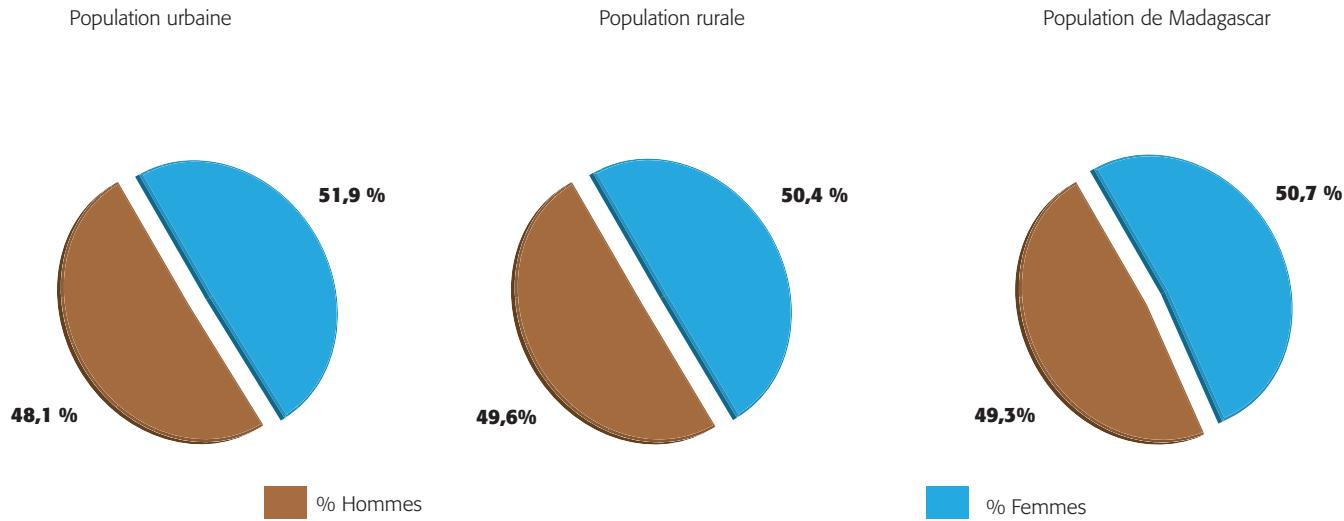
L'on constate que la population de Madagascar est constituée essentiellement de ruraux et cela, quel que soit le sexe. Les résultats montrent en effet que 20 731 294 (soit 80,7 %) vivent en milieu rural contre 4 942 902 (soit 19,3 %) qui sont des citadins. Autrement dit, au vu des textes en vigueur, le taux d'urbanisation de Madagascar s'établit à 19,3 %.

**Tableau 2. Effectif et pourcentage de la population résidente par sexe selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Effectif			Pourcentage		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Urbain	2 376 466	2 566 436	4 942 902	48,1	51,9	100,0
Rural	10 282 479	10 448 815	20 731 294	49,6	50,4	100,0
MADAGASCAR	12 658 945	13 015 251	25 674 196	49,3	50,7	100,0

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Graphique 2. Pourcentage d'hommes et de femmes dans la population résidente par milieu de résidence et au niveau national**



SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

En termes de superficie, la population urbaine occupe 3,3 % du territoire. Ce qui donne une densité de 255,9 habitants/km<sup>2</sup>

pour la population urbaine (contre 36,2 habitants/km<sup>2</sup> pour la population rurale).

**Tableau 3. Répartition de la population résidente, de la superficie du territoire et de la densité par milieu de résidence**

Milieu	Effectif de la population	Proportion (%)	Superficie (Km <sup>2</sup> )	Proportion (%)	Densité (Habitants/km <sup>2</sup> )
Urbain	4 942 902	19,3	19 315	3,3	255,9
Rural	20 731 294	80,7	572 581	96,7	36,2
MADAGASCAR	25 674 196	100,0	591 896	100,0	43,4

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

Les trois graphiques en camemberts ci-dessous, sur la Répartition en % de la population urbaine et rurale et l'autre pour Répartition

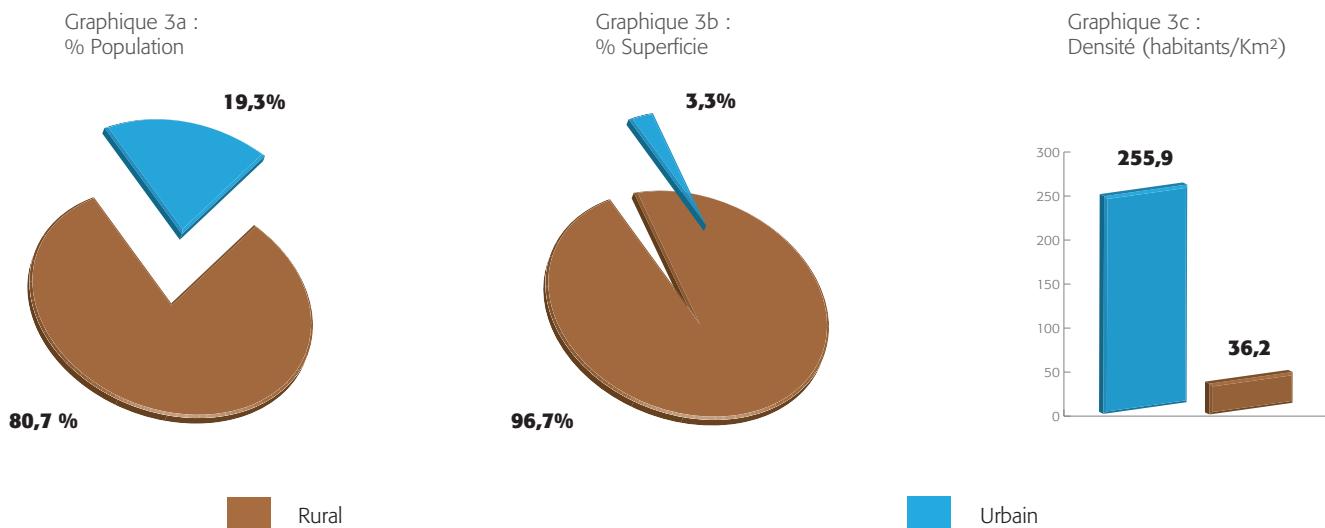
en % de la superficie urbaine et rurale montrent clairement les effets



de l'urbanisation, notamment le déséquilibre entre la population et l'espace.

En effet, le milieu urbain, qui ne compte que pour 3,3 % de la superficie de Madagascar, contre 96,7 % pour le milieu rural, affiche une densité de 255,9 Habitants au Km<sup>2</sup>, contre seulement 36,2 % pour le milieu rural.

### Graphique 3. Répartition (en %) de la population, de la superficie et de la densité par milieu de résidence



SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

#### 3.1.3- Situation urbaine

##### 3.1.3.1- Communes urbaines et leur poids démographique dans la population totale et dans la population urbaine

L'objectif ici est de faire ressortir le poids démographique desdites communes par rapport à la population urbaine et par rapport à l'ensemble de la population du pays.

La répartition géographique de la population des communes urbaines présente des écarts importants d'occupation des espaces urbains à Madagascar. En effet, avec une population de 1 274 225 habitants, la ville d'Antananarivo qui est en même temps la capitale

administrative du pays concentre à elle seule plus du quart de la population urbaine (25,8 %). Elle est suivie des principales villes du pays selon l'ordre décroissant suivant : Toamasina I (6,6 %), Antsirabe I (5 %), Mahajanga I (5 %), Fianarantsoa I (3,9 %), Toliara I (3,4 %) et Antsiranana I (2,6 %). A l'inverse, la représentation des autres communes urbaines par rapport à la population urbaine est très minime.

**Tableau 4. Effectif et part de la population des Communes urbaines dans la population totale et dans la population urbaine**

Region	Commune	Effectif de la population de la commune	Part (%) de la population de la commune dans la population urbaine totale	Part (%) de la population de la commune dans la population totale de Madagascar	Part (%) de la population de la commune dans la population totale de la région
Analamanga	Antananarivo Renivohitra	1 274 225	25,8	5,0	35,2
	Ankazobe	26 845	0,5	0,1	0,7
	Anjozorobe	24 117	0,5	0,1	0,7
	Ambohidratrimo	23 760	0,5	0,1	0,7
	Manjakandriana	22 188	0,4	0,1	0,6
Vakinankaratra	Antsirabe I	246 354	5,0	1,0	11,8
	Ambatolampy	32 291	0,7	0,1	1,6
	Betafo	34 336	0,7	0,1	1,7



Region	Commune	Effectif de la population de la commune	Part (%) de la population de la commune dans la population urbaine totale	Part (%) de la population de la commune dans la population totale de Madagascar	Part (%) de la population de la commune dans la population totale de la région
Itasy	Miarinarivo	13 109	0,3	0,1	1,5
	Arivonimamo	98 277	2,0	0,4	10,9
	Soavinandriana	40 045	0,8	0,2	4,5
Bongolava	Tsiroanomandidy	44 461	0,9	0,2	6,6
Haute Matsiatra	Fianarantsoa I	191 776	3,9	0,7	13,3
	Ambohimahasoa	11 606	0,2	0,0	0,8
	Ambalavao	43 231	0,9	0,2	3,0
Amoron'i Mania	Ambositra	41 078	0,8	0,2	4,9
	Fandriana	29 232	0,6	0,1	3,5
	Ambatofinandrahana	37 409	0,8	0,1	4,5
Vatovavy Fitovinany	Manakara Atsimo	44 237	0,9	0,2	3,1
	Mananjary	25 222	0,5	0,1	1,8
	Ifanadiana	15 681	0,3	0,1	1,1
	Ikongo	36 684	0,7	0,1	2,5
	Vohipeno	14 751	0,3	0,1	1,0
Ihorombe	Ihosy	39 556	0,8	0,2	9,5
Atsimo Atsinanana	Farafangana	34 676	0,7	0,1	3,4
	Vangaindrano	38 537	0,8	0,2	3,7
Atsinanana	Toamasina I	325 857	6,6	1,3	22,0
	Brickaville	27 865	0,6	0,1	1,9
	Vatomandry	15 836	0,3	0,1	1,1
	Mahanoro	37 800	0,8	0,1	2,6
Analanjirofo	Fenerive Est	41 734	0,8	0,2	3,6
	Maroantsetra	42 529	0,9	0,2	3,7
	Mananara-Avaratra	35 148	0,7	0,1	3,1
	Sainte Marie	26 822	0,5	0,1	2,3
	Vavatenina	35 750	0,7	0,1	3,1
Alaotra Mangoro	Ambatondrazaka	47 649	1,0	0,2	3,8
	Andilamena	37 229	0,8	0,1	3,0
	Amparafaravola	33 299	0,7	0,1	2,7
	Moramanga	57 084	1,2	0,2	4,6
Boeny	Mahajanga I	246 022	5,0	1,0	26,5
	Marovoay	39 290	0,8	0,2	4,2
	Soalala	14 328	0,3	0,1	1,5
	Ambato-Boeni	33 456	0,7	0,1	3,6
Sofia	Antsohihy	38 253	0,8	0,1	2,5
	Analalava	12 991	0,3	0,1	0,9
	Bealanana	30 937	0,6	0,1	2,1
	Befandriana Nord	17 559	0,4	0,1	1,2
	Port-Berge (Boriziny Vaovao)	22 573	0,5	0,1	1,5
Betsiboka	Mandrtsara	31 135	0,6	0,1	2,1
	Mampikony	28 593	0,6	0,1	1,9
	Maevatanana	25 928	0,5	0,1	6,6
	Tsaratanana	24 971	0,5	0,1	6,3



Region	Commune	Effectif de la population de la commune	Part (%) de la population de la commune dans la population urbaine totale	Part (%) de la population de la commune dans la population totale de Madagascar	Part (%) de la population de la commune dans la population totale de la région
Melaky	Maintirano	22 293	0,5	0,1	7,2
	Besalampy	11 331	0,2	0,0	3,7
Atsimo Andrefana	Toliara I	168 756	3,4	0,7	9,4
	Morombe	22 625	0,5	0,1	1,3
	Betioky Atsimo	25 612	0,5	0,1	1,4
	Ampanihy Ouest	38 000	0,8	0,1	2,1
Androy	Ambovombe Androy	65 402	1,3	0,3	7,3
	Bekily	20 915	0,4	0,1	2,3
Anosy	Taolagnaro	67 284	1,4	0,3	8,3
	Betroka	17 327	0,4	0,1	2,1
	Amboasary Atsimo	45 989	0,9	0,2	5,7
Menabe	Morondava	53 510	1,1	0,2	7,7
	Miandrivazo	20 421	0,4	0,1	2,9
	Mahabo	17 731	0,4	0,1	2,6
	Manja	20 556	0,4	0,1	3,0
Diana	Antsiranana I	129 320	2,6	0,5	14,5
	Ambilobe	62 346	1,3	0,2	7,0
	Nosy-Be	50 251	1,0	0,2	5,6
	Ambanja	60 321	1,2	0,2	6,8
Sava	Sambava	84 039	1,7	0,3	7,5
	Vohemar	22 047	0,4	0,1	2,0
	Andapa	34 616	0,7	0,1	3,1
	Antalaha	67 888	1,4	0,3	6,0
MADAGASCAR		4 942 902	100,0	19,3	

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

### 3.1.3.2- Population urbaine et taux d'urbanisation par Province

En considérant cette fois-ci le poids de l'urbain dans l'ensemble de la population de chaque province, on peut constater que Antananarivo et Antsiranana sont les deux provinces les plus urbanisées, alors que Toliara et Fianarantsoa sont les moins urbanisées. Les deux autres sont au niveau de la moyenne nationale.

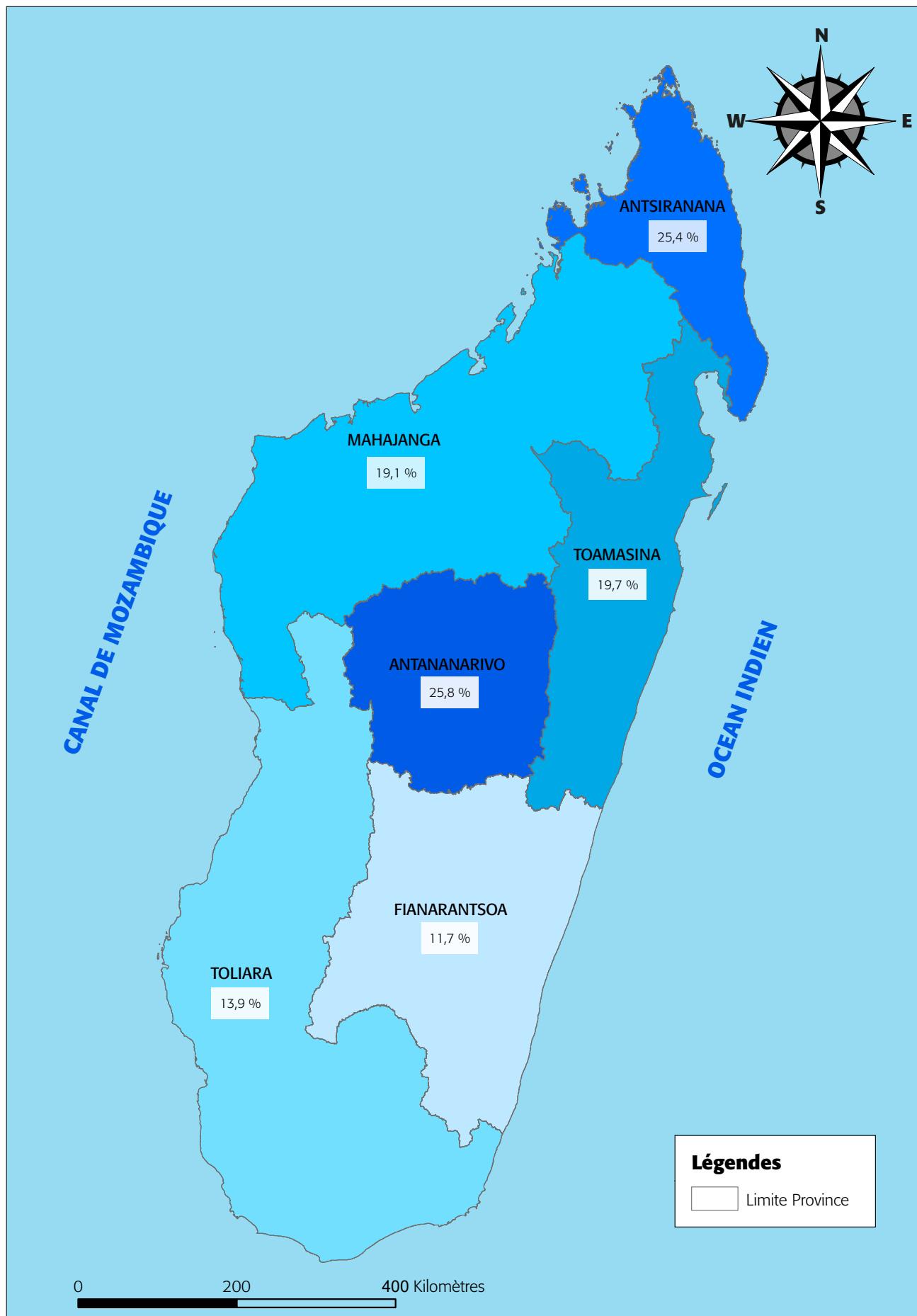
**Tableau 5. Répartition de la population résidente de Madagascar par milieu de résidence et poids de l'Urbain selon la Province**

Province	Effectif par milieu de résidence			Taux d'urbanisation (%)
	Urbain	Rural	Ensemble	
Antananarivo	1 880 008	5 393 118	7 273 126	25,8
Fianarantsoa	603 676	4 566 400	5 170 076	11,7
Toamasina	764 602	3 113 890	3 878 492	19,7
Mahajanga	599 660	2 539 465	3 139 125	19,1
Toliara	584 128	3 615 515	4 199 643	13,9
Antsiranana	510 828	1 502 906	2 013 734	25,4
MADAGASCAR	4 942 902	20 731 294	25 674 196	19,3

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



Carte 2 -Taux d'urbanisation par Province



Source : MDG - INSTAT - RGPH2018



### 3.1.3.3- Population urbaine et taux d'urbanisation selon la Région

Pour ce qui est du poids de l'urbain dans l'ensemble de la population de chaque région, la logique qui se dessine découle du constat fait au niveau des provinces, laquelle était tirée par l'effet région, avec Analamanga, Boeny, Diana et Atsinanana, qui se démarquent très nettement des autres régions, tandis que Bongolava et Atsimo Atsinanana ferment la queue.

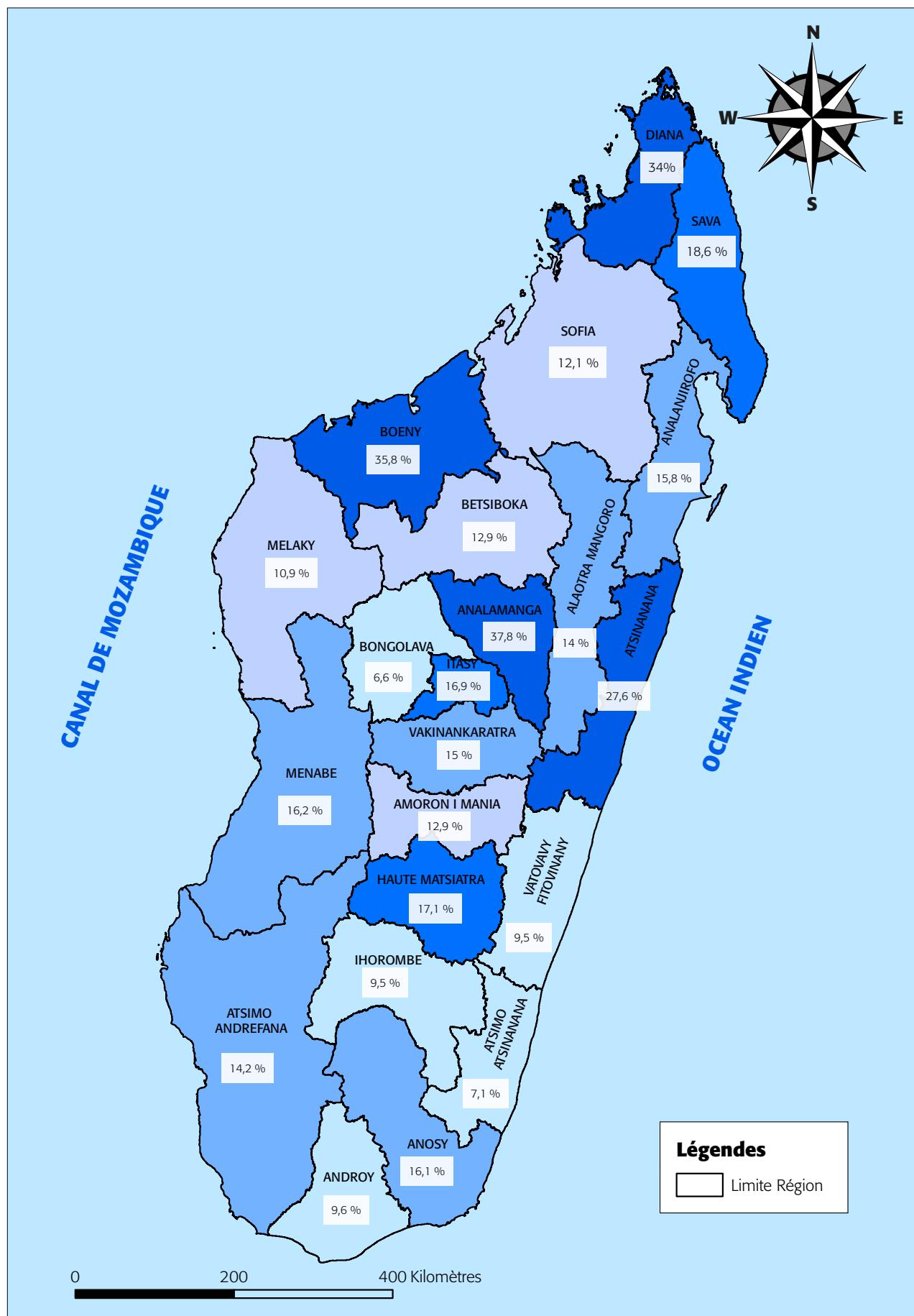
**Tableau 6. Répartition de la population résidente de Madagascar par milieu de résidence et taux d'urbanisation selon la région**

Région	Effectif par milieu de résidence			Taux d'urbanisation (%)
	Urbain	Rural	Ensemble	
Analamanga	1 371 135	2 252 790	3 623 925	37,8
Vakinankaratra	312 981	1 766 678	2 079 659	15,0
Itasy	151 431	747 118	898 549	16,9
Bongolava	44 461	626 532	670 993	6,6
Haute Matsiatra	246 613	1 197 974	1 444 587	17,1
Amoron'i Mania	107 719	729 397	837 116	12,9
Vatovavy Fitovinany	136 575	1 304 082	1 440 657	9,5
Ihorombe	39 556	377 756	417 312	9,5
Atsimo Atsinanana	73 213	957 191	1 030 404	7,1
Atsinanana	407 358	1 071 114	1 478 472	27,6
Analanjirrofo	181 983	968 106	1 150 089	15,8
Alaotra Mangoro	175 261	1 074 670	1 249 931	14,0
Boeny	333 096	596 216	929 312	35,8
Sofia	182 041	1 325 550	1 507 591	12,1
Betsiboka	50 899	342 379	393 278	12,9
Melaky	33 624	275 320	308 944	10,9
Atsimo Andrefana	254 993	1 542 901	1 797 894	14,2
Androy	86 317	813 918	900 235	9,6
Anosy	130 600	678 451	809 051	16,1
Menabe	112 218	580 245	692 463	16,2
Diana	302 238	587 724	889 962	34,0
Sava	208 590	915 182	1 123 772	18,6
MADAGASCAR	4 942 902	20 731 294	25 674 196	19,3

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**



Carte 3 -Taux d'urbanisation par région



Source : MDG - INSTAT - RGPH2018



### 3.1.3.4- Croissance urbaine par Province

Malgré les changements intervenus dans le concept de « l'Urbain » entre 1993 et 2018, qui tendrait à faire croire qu'il y aurait eu « désurbanisation » à Madagascar, faisant passer le poids de l'urbain de 22,9 à 19,3 %, la population urbaine a cru et affiche un taux d'accroissement annuel moyen de 2,3 %, au cours de cette période. Par cette nouvelle définition, Antsiranana et Mahajanga sont les provinces ayant connu une forte croissance de leur population

urbaine, alors que Fianarantsoa et Toliara affichent les plus faibles croissances, au cours de cette période.

Des modifications importantes ayant eu lieu dans la définition du milieu urbain au cours de ces deux périodes, il faudra un travail plus approfondi pour la reconstitution afin de pouvoir apprécier les évolutions au niveau des régions entre ces deux périodes.

**Tableau 7. Evolution de l'effectif de la population urbaine, taux d'urbanisation entre 1993 et 2018 et taux d'accroissement urbain annuel moyen selon la Province**

Province	Effectif de la population urbaine		Taux d'urbanisation (%)		Taux d'accroissement urbain annuel moyen (%)
	1993	2018	1993	2018	
Antananarivo	1 085 627	1 880 008	30,1	25,8	2,2
Fianarantsoa	422 914	603 676	16,6	11,7	1,4
Toamasina	434 757	764 602	21,8	19,7	2,3
Mahajanga	283 967	599 660	20,8	19,1	3,0
Toliara	398 640	584 128	22,5	13,9	1,5
Antsiranana	174 324	510 828	18,3	25,4	4,4
Madagascar	2 800 229	4 942 902	22,9	19,3	2,3

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

### 3.1.4- Répartition spatiale de la population par province et par région

#### 3.1.4.1- Répartition spatiale de la population par province selon le sexe

La répartition de la population par province indique qu'Antananarivo et Fianarantsoa se taille la plus grande part (respectivement un peu moins d'un tiers et un cinquième), tandis que Mahajanga et Antsiranana s'en tirent avec une faible part (respectivement 12,2 et 7,8 %).

Les femmes sont les plus nombreuses, quelle que soit la province (plus de 50 %) ; ce qui conduit tout naturellement à un rapport de masculinité de 97 hommes pour 100 femmes.

En termes de densité, en dehors de la province d'Antananarivo qui se démarque nettement, toutes les autres provinces sont autour de 50 Habitants au Km<sup>2</sup>, sauf Mahajanga et Toliara qui sont à 20 et 25 Habitants au Km<sup>2</sup>.

**Tableau 8. Répartition de la population résidente par sexe, poids démographique, rapport de masculinité pourcentage de femmes et densité selon la province**

Province	Effectif			Poids démographique	Rapport de masculinité	Pourcentage de femmes	Densité (Hab/Km <sup>2</sup> )
	Homme	Femme	Ensemble				
Antananarivo	3 613 088	3 660 038	7 273 126	28,3	99	50,3	121,4
Fianarantsoa	2 541 022	2 629 054	5 170 076	20,1	97	50,9	51,3
Toamasina	1 914 062	1 964 430	3 878 492	15,1	97	50,6	54,2
Mahajanga	1 548 826	1 590 299	3 139 125	12,2	97	50,7	20,6
Toliara	2 054 286	2 145 357	4 199 643	16,4	96	51,1	25,6
Antsiranana	987 661	1 026 073	2 013 734	7,9	96	51,0	46,0
MADAGASCAR	12 658 945	13 015 251	25 674 196	100,0	97	50,7	43,4

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

#### 3.1.4.2- Répartition spatiale de la population par province selon le milieu de résidence

S'agissant du poids démographique de chaque province, le tableau 9 décompose le poids présenté dans le tableau 8 ci-dessus

tout en confirmant la structure très inégalitaire de la population entre l'urbain et le rural au niveau national observée plus haut ;



ce qui se traduit par des indices de disparités spatiales Urbain/Rural largement inférieurs 40 %, par rapport à 100 % qui traduirait l'équité dans la répartition.

Quant à la densité, le tableau 9 révèle que la moyenne présentée ci-dessus au niveau de chaque province cache mal les disparités très importantes entre l'urbain et le rural, à l'intérieur de chacune

des provinces. Celles-ci sont encore plus criardes au niveau de trois provinces : Antsiranana (805,5 hab/Km<sup>2</sup> en urbain contre 34,8 en milieu rural), Antananarivo (1103,8 hab/Km<sup>2</sup> en urbain contre 92,7 en milieu rural) et Toamasina (242,6 hab/Km<sup>2</sup> en urbain contre 45,5 en milieu rural). Ces inégalités de répartitions se traduisent par des indices de disparités spatiales Urbain/Rural très largement supérieurs à 100 %.

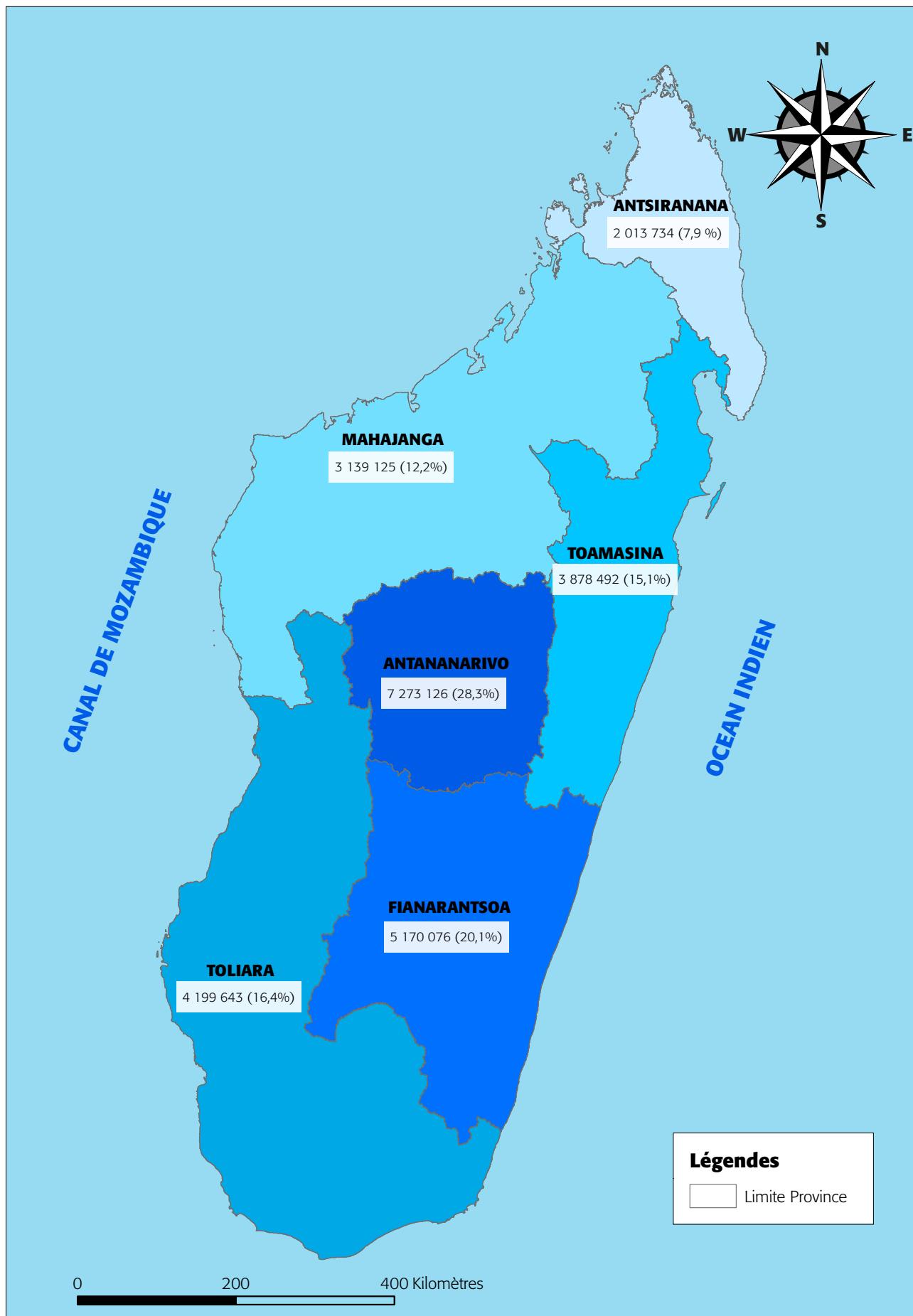
**Tableau 9. Répartition de la population résidente par milieu de résidence, poids démographique et densité selon la province**

Province	Effectif			Poids démographique			Densité (Hab/Km <sup>2</sup> )			Indice (U/R)	
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Indice (U/R)	Urbain	Rural	Ensemble	
Antananarivo	1 880 008	5 393 118	7 273 126	7,5	21,0	28,3	34,9	1103,8	92,7	121,4	1191,2
Fianarantsoa	603 676	4 566 400	5 170 076	2,4	17,8	20,1	13,2	250,3	46,5	51,3	539,0
Toamasina	764 602	3 113 890	3 878 492	3,0	12,1	15,1	24,6	242,6	45,5	54,2	532,9
Mahajanga	599 660	2 539 465	3 139 125	2,3	9,9	12,2	23,6	96,2	17,4	20,6	552,6
Toliara	584 128	3 615 515	4 199 643	2,3	14,1	16,4	16,2	112,7	22,8	25,6	494,7
Antsiranana	510 828	1 502 906	2 013 734	2,0	5,9	7,9	34,0	805,5	34,8	46,0	2312,8
MADAGASCAR	4 942 902	20 731 294	25 674 196	19,3	80,7	100,0	23,8	255,9	36,2	43,4	706,8

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



Carte 4 -Répartition de la population de Madagascar en 2018 par province



Source : MDG - INSTAT - RGPH2018



### 3.1.4.3- Répartition spatiale de la population par région selon le sexe

La répartition de la population par région indique qu'Analalama nanga est la région la plus peuplée (14,1 %), suivi de Vakinankaratra (8,1 %) et de Atsimo Andrefana (7 %), se taille la plus grande part (respectivement un peu moins d'un tiers et un cinquième), tandis que Melaky, Betsiboka et Ihorombe sont les moins peuplées (respectivement 1,2 %, 1,5 % et 1,6 %).

Si généralement les femmes sont les plus nombreuses (plus de 50 %), on note l'inverse dans les régions autour d'Analalama nanga que

sont : Vakinankaratra, Itasy et Bongolava. L'analyse de la migration nous dira si cette migration autour d'Analalama nanga serait sélective, au profit des femmes.

En termes de densité, comme constate dans la répartition, les régions constituant la province d'Antananarivo se démarquent nettement avec de très fortes densités, en dehors de Bongolava, tandis que Melaky, Betsiboka et Ihorombe sont de loin les plus faiblement denses.

**Tableau 10. Répartition de la population résidente par sexe, poids démographique, rapport de masculinité pourcentage de femmes et densité selon la région**

Région	Effectif			Poids dé-mo-graphique	Rapport de masculinité	Pourcentage de femmes	Densité (Hab. /Km <sup>2</sup> )
	Homme	Femme	Ensemble				
Analalama nanga	1 777 869	1 846 056	3 623 925	14,1	96	50,9	208,9
Vakinankaratra	1 040 910	1 038 749	2 079 659	8,1	100	49,9	116,3
Itasy	453 468	445 081	898 549	3,5	102	49,5	136,6
Bongolava	340 841	330 152	670 993	2,6	103	49,2	37,1
Haute Matsiatra	714 484	730 103	1 444 587	5,6	98	50,5	69,4
Amoron'i Mania	412 492	424 624	837 116	3,3	97	50,7	50,8
Vatovavy Fitovinany	703 779	736 878	1 440 657	5,6	96	51,1	69,5
Ihorombe	207 877	209 435	417 312	1,6	99	50,2	16,0
Atsimo Atsinanana	502 390	528 014	1 030 404	4,0	95	51,2	62,0
Atsinanana	724 646	753 826	1 478 472	5,8	96	51,0	67,1
Analanjirofo	566 503	583 586	1 150 089	4,5	97	50,7	53,1
Alaotra Mangoro	622 913	627 018	1 249 931	4,9	99	50,2	44,9
Boeny	456 039	473 273	929 312	3,6	96	50,9	29,7
Sofia	743 627	763 964	1 507 591	5,9	97	50,7	29,6
Betsiboka	196 040	197 238	393 278	1,5	99	50,2	13,6
Melaky	153 120	155 824	308 944	1,2	98	50,4	7,6
Atsimo Andrefana	881 858	916 036	1 797 894	7,0	96	51,0	27,0
Androy	431 588	468 647	900 235	3,5	92	52,1	47,5
Anosy	397 304	411 747	809 051	3,2	97	50,9	27,4
Menabe	343 536	348 927	692 463	2,7	99	50,4	14,2
Diana	432 977	456 985	889 962	3,5	95	51,3	44,5
Sava	554 684	569 088	1 123 772	4,4	98	50,6	47,2
MADAGASCAR	12 658 945	13 015 251	25 674 196	100,0	97	50,7	43,4

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

### 3.1.4.4- Répartition spatiale de la population par région selon le milieu de résidence

Concernant le poids démographique de chaque région, le tableau 11 indique que si Analalama nanga détient de loin une part importante de la population, elle enregistre également la part la plus importante aussi bien de la population urbaine que celle rurale. Le tableau révèle également que dans la plupart des régions, on enregistre toujours une proportion plus importante de ruraux que d'urbains, à l'exception des deux régions d'Atsinanana et de Boeny dans lesquelles le contraire se produit.

Pour ce qui est de la densité, en dehors du fait qu'on relève une forte disparité, tributaire de celle observée au niveau des provinces, le contraste qui se dégage dans le tableau 10 est de voir certaines régions avec une densité de population plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain. Il s'agit de Bongolava, Ihorombe, Melaky et Androy.



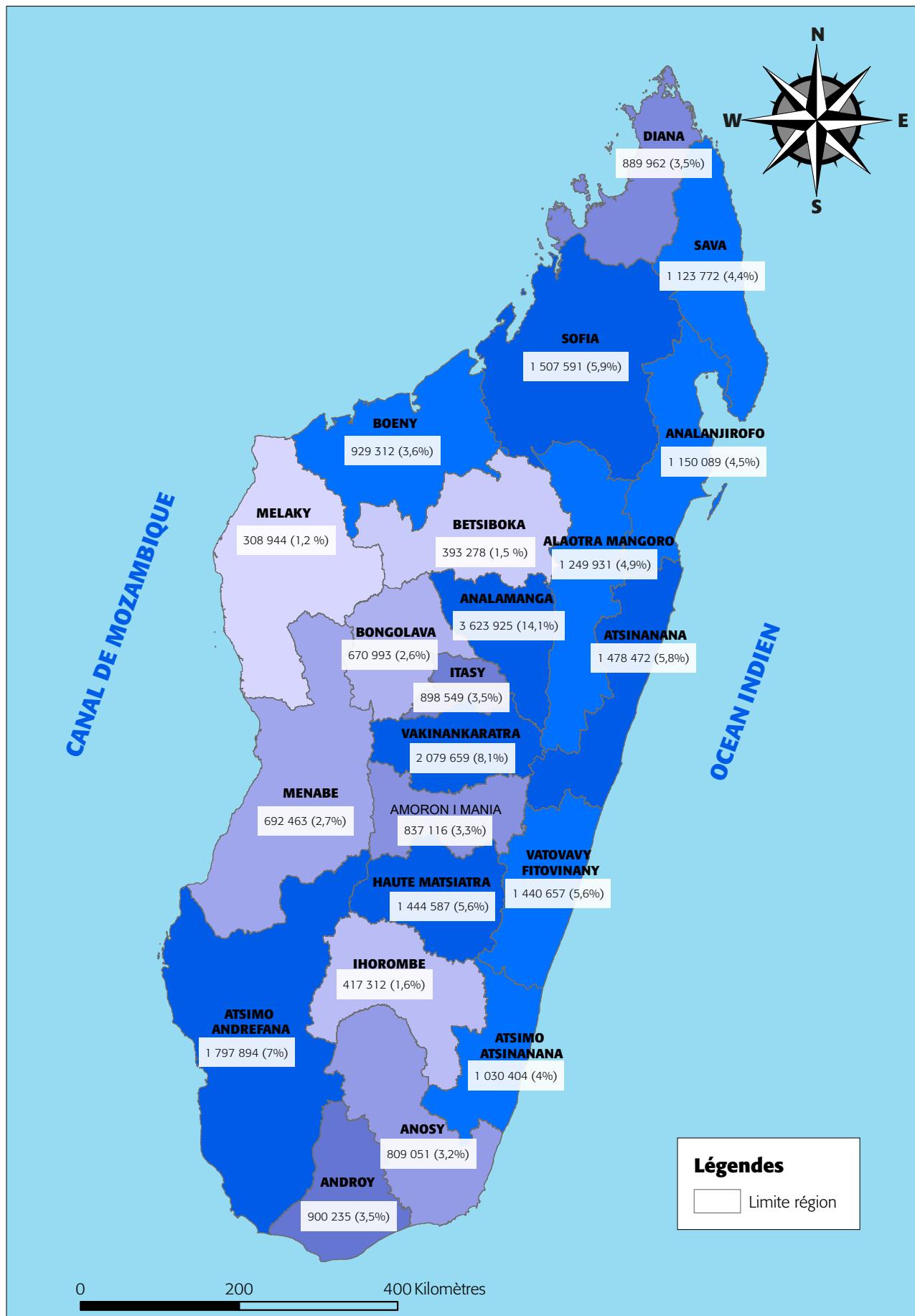
Tableau 11. Répartition de la population résidente par milieu de résidence, poids démographique et densité selon la région

Région	Effectifs			Poids démographique			Densité (Hab/Km <sup>2</sup> )		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Indice de densité (U/R)
Analamanga	1 371 135	2 252 790	3 623 925	27,7	10,9	255,3	14,1	1 357,7	137,9
Vakinankaratra	312 981	1 766 678	2 079 659	6,3	8,5	74,3	8,1	1 454,9	100
Itasy	151 431	747 118	898 549	3,1	3,6	85,0	3,5	342,3	121,8
Bongolava	44 461	626 532	670 993	0,9	3,0	29,8	2,6	1 241,6	34,7
Haute Matsiatra	246 613	1 197 974	1 444 587	5,0	5,8	86,3	5,6	1 240,9	58,1
Amoron'i Mania	107 719	729 397	837 116	2,2	3,5	61,9	3,3	95,2	47,5
Vatovavy Fitovinany	136 575	1 304 082	1 440 657	2,8	6,3	43,9	5,6	1 43,0	65,9
Ihotrombe	39 556	377 756	417 312	0,8	1,8	43,9	1,6	1 315,6	14,5
Atsimo Atsinanana	73 213	957 191	1 030 404	1,5	4,6	32,1	4,0	758,3	57,9
Atsinanana	407 358	1 071 114	1 478 472	8,2	5,2	159,5	5,8	880,2	49,7
Analambo	181 983	968 106	1 150 089	3,7	4,7	78,8	4,5	271,9	46,1
Alaotra Mangoro	175 261	1 074 670	1 249 931	3,5	5,2	68,4	4,9	86,8	41,6
Boeny	333 096	596 216	929 312	6,7	2,9	234,3	3,6	125,6	20,8
Sofia	182 041	1 325 550	1 507 591	3,7	6,4	57,6	5,9	145,1	26,7
Betsiboka	50 899	342 379	393 278	1,0	1,7	62,4	1,5	36,7	12,4
Melaky	33 624	275 320	308 944	0,7	1,3	51,2	1,2	35,9	6,9
Atsimo Andrefana	254 993	1 542 901	1 797 894	5,2	7,4	69,3	7,0	91,0	24,2
Androy	86 317	813 918	900 235	1,7	3,9	44,5	3,5	134,1	44,5
Anosy	130 600	678 451	809 051	2,7	3,3	80,7	3,2	291,4	23,3
Menabe	112 218	580 245	692 463	2,3	2,8	81,1	2,7	86,9	12,2
Diana	302 238	587 724	889 962	6,1	2,8	215,7	3,4	967,3	29,9
Sava	208 590	915 182	1 123 772	4,2	4,4	95,6	4,4	648,4	39
MADAGASCAR	4 942 902	20 731 294	25 674 196	100,0	100,0	100,0	100,0	255,9	36,2
								706,8	43,4

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



Carte 5 - Répartition de la population de Madagascar en 2018 par région



Source : MDG - INSTAT - RGPH2018



### 3.1.5- Evolution de la population de Madagascar

#### 3.1.5.1- Accroissement de la population entre 1975 et 2018

Au cours de la période intercensitaire 1993 et 2018, la population de Madagascar a connu un accroissement annuel moyen de 3,0 %. Ceci représente une augmentation de la population d'environ 368 123 habitants, en moyenne par an, entre 1993-2018, toutes choses égales par ailleurs ; Ce qui est légèrement supérieur au rythme d'accroissement annuel observé pour la période intercensitaire précédente (1975-1993). En effet, au cours de cette dernière période, le taux était de 2,7 % par an en moyenne, soit

une augmentation de la population d'environ 203 749 habitants, en moyenne par an, entre 1975-1993.

Cependant, plus globalement, de 1973 à 2018, le taux est plus contenu (2,9 % par an en moyenne), soit une augmentation de la population d'environ 218 250 habitants, en moyenne par an, entre 1975-2018, toutes choses égales par ailleurs.

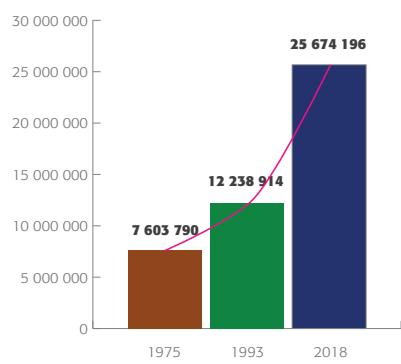
**Tableau 12. Accroissement de la population entre les recensements de 1975, 1993 et 2018**

Effectif de la population pour chaque année réalisation RGPH			Taux d'accroissement intercensitaire global (%)			Taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen (%)		
1975	1993	2018	1975-2018	1993-2018	1975-1993	1975-2018	1993-2018	1975-1993
7 603 790	12 238 914	25 674 196	237,6	109,8	61,0	2,9	3,0	2,7

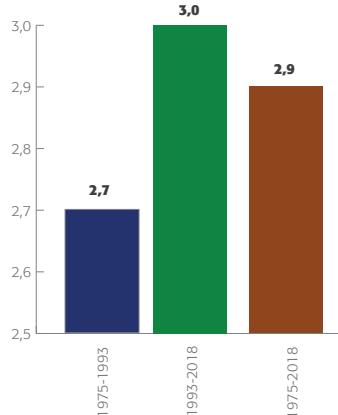
SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Graphique 4. Effectif de la population pour chaque année de réalisation du RGPH et Taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen (%)**

Effectif de la population pour chaque année de réalisation du RGPH



Taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen (%)



SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

#### 3.1.5.2- Evolution de la répartition spatiale de la population de Madagascar

A l'exception de la province de Toamasina, les autres provinces se caractérisent par une augmentation accélérée de la croissance de la population, notamment, Toliara (3,5 %), Mahajanga (3,4 %) et Antsiranana (3,0 %).

Une analyse croisée avec l'évolution du poids de l'Urbain entre 1993 et 2018 montre que si les deux dernières provinces connaissent un taux d'accroissement annuel moyen du poids de l'Urbain plus fort

par rapport à la moyenne nationale, Toliara au contraire affiche une augmentation du taux d'accroissement annuel moyen de l'Urbain plus faible que la moyenne nationale.

Au vu de ces résultats et si les conditions actuelles seront maintenues, la population de Madagascar doublerait son effectif en 23 ans. Pour les provinces de Toliara et Mahajanga, ce temps de doublement de l'effectif de la population serait plus court (20 ans).

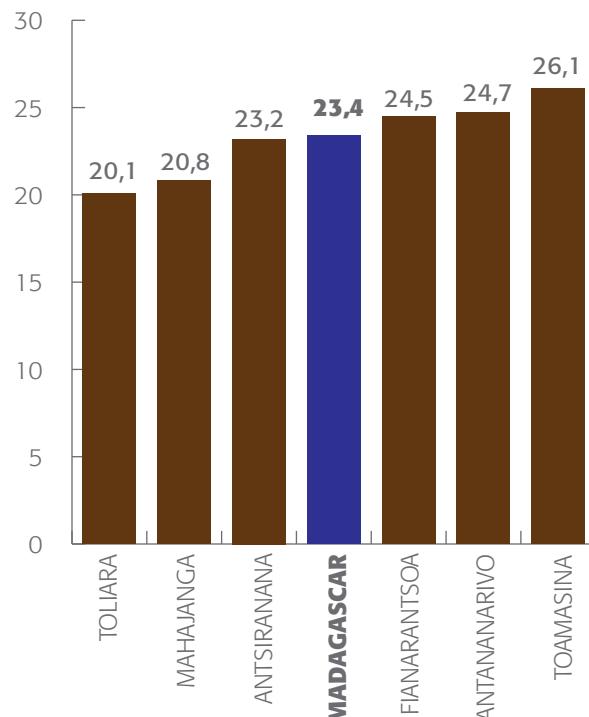


**Tableau 13. Taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen entre 1975 et 2018 et temps de doublement de la population selon la province**

Taux d'accroissement intercensitaire	Province annuel moyen (%)			Temps (en années) de doublement basé sur l'accroissement entre 1993 et 2018
	1975-2018	1993-2018	1975-1993	
Antananarivo	2,9	2,9	2,9	24,7
Fianarantsoa	2,5	2,9	1,9	24,5
Toamasina	2,8	2,7	3,0	26,1
Mahajanga	3,2	3,4	2,9	20,8
Toliara	3,3	3,5	3,0	20,1
Antsiranana	2,9	3,0	2,6	23,2
MADAGASCAR	2,9	3,0	2,7	23,4

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Graphique 5. Temps (en années) de doublement de la population basé sur l'accroissement entre 1993 et 2018**



SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

### 3.1.6- Structure de la population par sexe et âge

La structure par sexe et par âge de la population décrit l'état actuel des effectifs aux différents âges qui constituent cette

population composée de plusieurs générations ayant chacune sa propre histoire.

#### 3.1.6.1- Composition par sexe et âge

##### a. Âge moyen et âge médian de la population

Le tableau 14 montre que la population de Madagascar est jeune puisque l'âge moyen de la population du pays est de 22,4 ans alors qu'une personne sur deux à moins de 18 ans, qui est l'âge médian. Que ce soit pour l'âge moyen ou pour l'âge médian, la différence entre les hommes et les femmes très négligeable.

En revanche, au regard du tableau 15, les âges moyen et médian de la population étrangère sont plus élevés même si elle reste tout aussi relativement jeune, respectivement 25,6 et 22 ans.



Il convient de signaler, comme on l'a vu plus haut, que la population étrangère étant très négligeable par rapport à la population Malagasy, les âges moyen et médian de la population

exclusivement Malagasy ne différeront pas de ceux de l'ensemble de la population que nous avons examiné.

**Tableau 14. Age moyen et âge médian de la population par sexe**

MADAGASCAR	Masculin		Féminin		ENSEMBLE	
	Age moyen	Age médian	Age moyen	Age médian	Age moyen	Age médian
	22,3	18,0	22,5	18,0	22,4	18,0

SOURCE : MDG - INSTAT-RGPH2018

**Tableau 15. Age moyen, âge médian et effectif de la population étrangère**

ETRANGERS	Age moyen	Age médian	Effectif
	25,6	22,0	33 276

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

### b. Pyramide des âges de la population

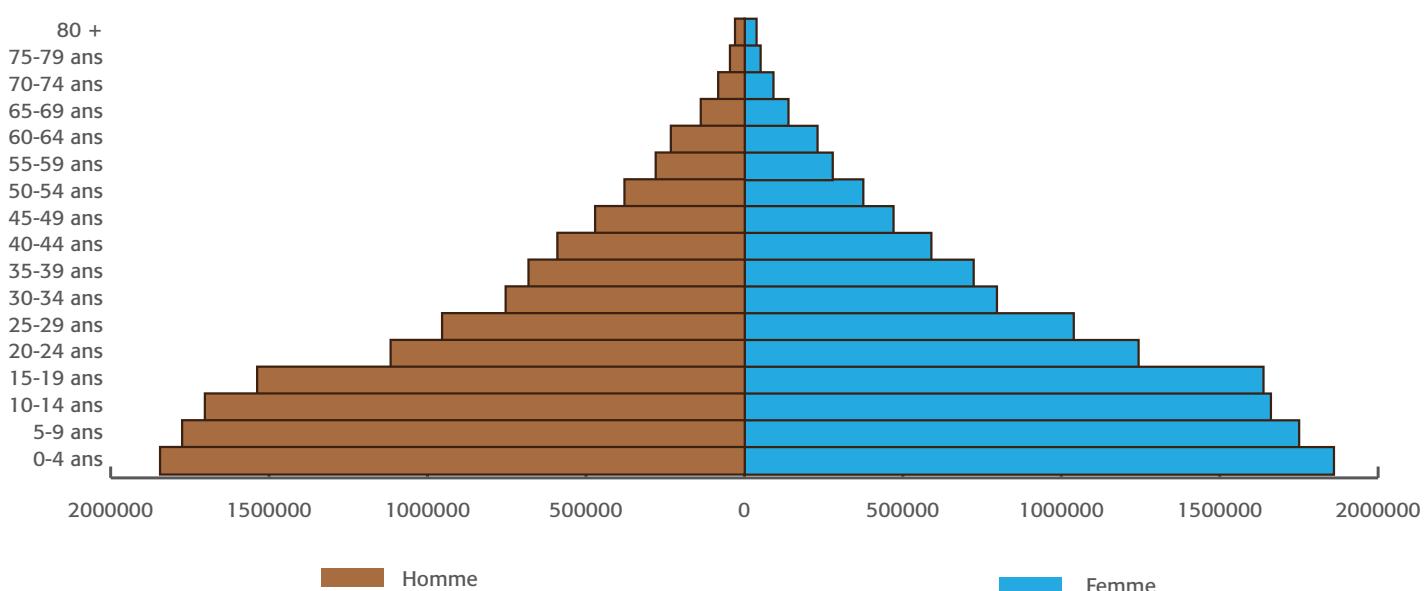
À partir de l'allure de la pyramide des âges, l'on constate que la population de Madagascar, à l'instar de celle de beaucoup pays de l'Afrique au sud du Sahara, se caractérise par sa jeunesse et relativement à dominance féminine. Il s'agit d'une pyramide à base large avec des côtés à forte pente qui confortent l'importance des enfants et des jeunes au sein de la population et le faible effectif des personnes âgées.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes car les jeunes de moins de 15 ans représentent 41,3 % de l'ensemble de la population et les

enfants en bas âges (moins de 5 ans) représentent 14,4 % de la population totale. Par contre, les personnes âgées de 60 ans et plus ne constituent que 4,5 % de la population totale.

On note toutefois, il semble y avoir eu un léger transfert d'effectifs au profit de femmes entre les âges 15-30 ans, car l'écart entre les deux sexes est relativement élevé pour être expliqué par la surmortalité masculine. On pourrait également signaler un très léger déficit masculin pour les personnes de moins de 5 ans.

**Graphique 6. Pyramide des âges de la population de Madagascar en 2018**



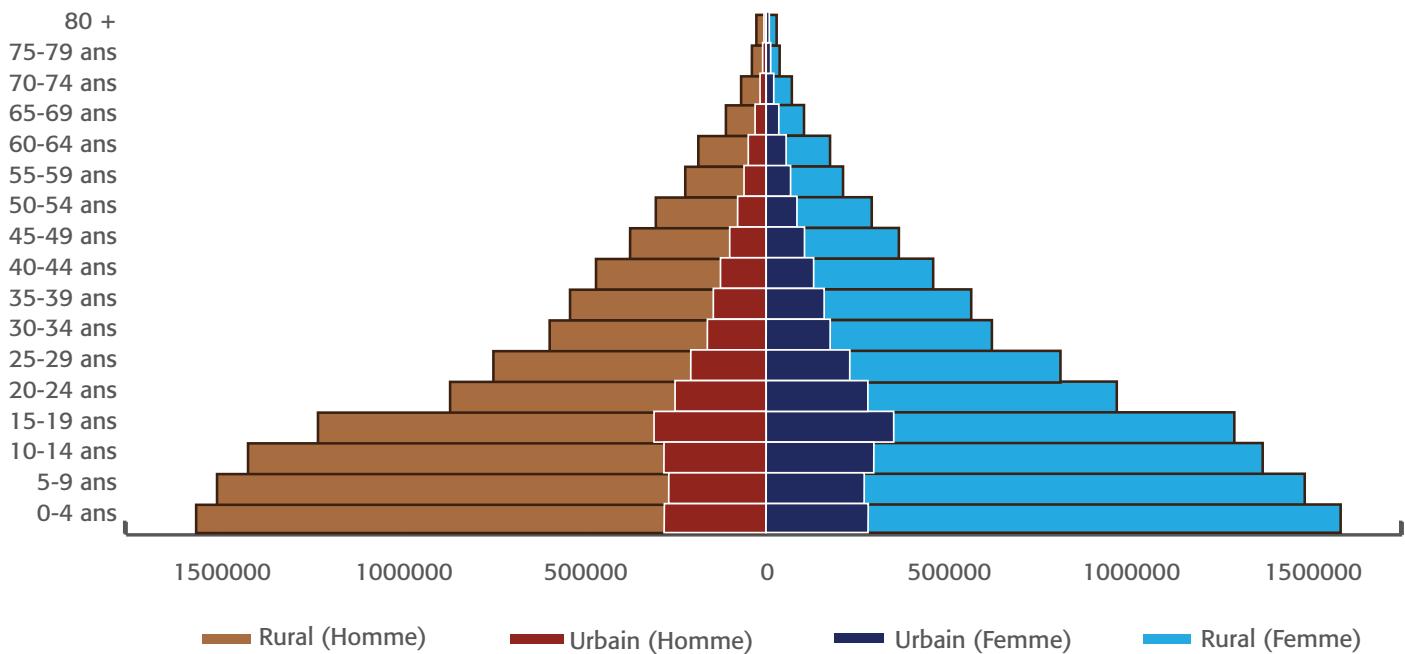
SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

Une analyse comparée des pyramides des âges du milieu urbain (plus claire) et du milieu rural (plus foncée) montre que les légers déficits relevés tout à l'heure transparaissent également dans chacun des milieux. De plus, le graphique indique une pyramide

très effilée en milieu urbain par rapport à celle du milieu rural dont la forme fait apparaître une structure semblable à celle de l'ensemble du pays.



Graphique 7. Pyramides des âges par milieu de résidence



SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

### 3.1.6.2- Dépendance démographique

En 2018, le taux de dépendance démographique est de 84 %. Soit moins d'un individu à la charge d'un individu en âge de travailler ; ce qui est faible. Il ressort du tableau 16 que ce taux est beaucoup plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, on observe 90 habitants à la charge pour cent habitants d'âge actif en milieu rural. En milieu urbain, il n'y a que 64 habitants à la charge pour

cent habitants d'âge actif. Cette tendance est maintenue chez les enfants dépendants, en ce sens que la dépendance des enfants est plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain. En revanche, il n'y a pas de différence entre les taux de dépendance des personnes âgées du milieu urbain et celles du milieu rural.

Tableau 16. Taux de dépendance démographique selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Taux de dépendance démographique des enfants	Taux de dépendance démographique des personnes âgées	Taux de dépendance démographique
Urbain	55,5	8,3	63,8
Rural	81,8	8,2	90,0
MADAGASCAR	76,1	8,2	84,3

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



### 3.1.6.3- Dividende démographique

Il ressort du tableau 17 qu'entre 1993 à 2018, la proportion des jeunes âgés de moins de 15 ans, c'est-à-dire des dépendants « démographiquement », par rapport à la population totale a baissé. En effet, la proportion des moins de 15 ans passe de 45 % en 1993 à 41 % en 2018.

Durant cette même période, la proportion des personnes âgées de moins de 30 ans, c'est-à-dire les enfants et les jeunes, a connu une légère baisse. La proportion des moins de 30 ans passe de 72 % en 1993 à 71 % en 2018.

Cependant, par rapport à la population totale, la proportion des personnes d'âge actif (15-59 ans), qui constitue une main d'œuvre potentielle, a connu une augmentation de trois points de pourcentage. Cette proportion passe de 51 % en 1993 à 54 % en 2018.

Pour les 60 ans ou plus, la proportion de ce sous-groupe de population par rapport à la population totale n'a presque pas changé, 4,8 % en 1993 et 4,5 % en 2018.

Au vu de ces différents résultats, qui dérivent d'une conjonction de deux phénomènes en baisse, à savoir la mortalité et la fécondité, on pourrait affirmer que Madagascar réunit les conditions démographiques pour bénéficier du dividende démographique, ou tout au moins n'en est pas si éloigné. En effet, la proportion des personnes à charge connaît une baisse tandis que celle des personnes d'âges actifs est en hausse, se traduisant par une baisse du nombre de personnes à charge, pour le même nombre de personne d'âge actif.

**Tableau 17. Evolution du pourcentage des personnes dans les tranches d'âges de la fenêtre d'opportunité**

Catégories de personnes	Effectif des personnes		Pourcentage	
	1993	2018	1993	2018
Personnes âgées de moins de 15 ans	5 465 191	10 597 526	44,7	41,3
Personnes âgées de moins de 30 ans	8 859 545	18 130 967	72,4	70,6
Population d'âges actifs (15-59 ans)	6 190 969	13 930 813	50,6	54,3
Personnes âgées de 60 ans et plus	582 754	1 144 976	4,8	4,5
Population totale	12 238 914	25 674 196		

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

### 3.1.6.4- Vieillissement à Madagascar

Les personnes âgées de 60 ans ou plus représentent 4,5 % de la population résidente totale en 2018, avec une légère différence entre le sous-groupe des femmes (4,5 %) et celui des hommes (4,4 %), due à la surmortalité masculine aux âges avancés.

Les personnes âgées sont constituées en grande partie des personnes de troisième âge (4 % de la population totale contre seulement 0,5 % pour les personnes du quatrième âge).

**Tableau 18. Effectif des personnes âgées et poids démographiques des personnes âgées dans la population totale par sexe selon la catégorie d'âge**

Catégorie de personnes âgées	Effectif des personnes âgées			Poids démographique (% des personnes âgées dans la population totale)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Personnes âgées (65 ans et +)	326 879	353 933	680 812	2,6	2,7	2,7
Personnes âgées (60 ans et +)	560 198	584 778	1 144 976	4,4	4,5	4,5
Troisième âge (60-79 ans)	502 977	512 989	1 015 966	4,0	3,9	4,0
Quatrième âge (80 ans et +)	57 221	71 789	129 010	0,5	0,6	0,5

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



### 3.1.6.5- Population des groupes d'âges fonctionnels et poids démographiques de quelques groupes d'âges fonctionnels ou groupes d'âges cibles des programmes de développement

Plusieurs programmes de développement élaborés par le Gouvernement, avec l'appui de ses Partenaires techniques et financiers, ont besoin de connaître les populations cibles de ces programmes, quelle que soit la circonscription administrative d'intervention. C'est la toute l'originalité d'un recensement de la population et des habitations qui est capable de fournir ces

« dénominateurs » pour permettre aux utilisateurs, non seulement de concevoir ces programmes, mais aussi d'effectuer le suivi-évaluation de leurs actions auprès des populations bénéficiaires. A cet effet, ce rapport s'est donné comme un des objectifs, de fournir les effectifs des populations de ces groupes d'âges fonctionnels, en fonction des programmes. C'est l'objet de ce point.

### 3.1.6.6- Population, des groupes d'âges fonctionnels des programmes de Santé, recensée dans les ménages ordinaires

Le Ministère de la Santé, tout comme les autres Départements ministériels, a exprimé le besoin d'avoir les effectifs de la population des groupes d'âges fonctionnels, par rapport à ses différents programmes de santé suivants<sup>(13)</sup> : Vaccination, Maladies non transmissibles, Consultation externe, Planification familiale, Nutrition, Maternité, Dentiste, Milieu hospitalier, Paludisme, Consultation prénatale, VIH / SIDA. Nous allons analyser ici uniquement les données sur la population d'âge vaccinal. Les autres effectifs relatifs aux différentes populations cibles seront présentés en annexe du présent rapport.

Il ressort du tableau 19 que les moins d'un an et moins de cinq sont au nombre de 706 414 et 3 705 803, respectivement ; soit 14,4 % de la population de Madagascar, pour les moins de 5ans. Analamanga, Vakinankaratra, Atsimo Andrefana se taillent la plus grande part (respectivement 11,5, 8,3 et 7,9 %) dans la répartition de la population des moins de 5 ans. Melaky, Betsiboka et Ihorombe sont les régions qui enregistrent les plus faibles parts (respectivement 1,4, 1,6 et 1,8 %).

Toutefois, une comparaison entre régions à partir du graphique 8 montre que, par rapport aux autres régions, c'est Androy qui est la région avec le plus grand nombre d'enfants de moins de 5 ans, en proportion de sa population (19,3 %), tandis qu'Antananarivo a la plus faible proportion (11,7 %) des enfants de moins de 5 ans, au regard de sa population.

(13) Le détail des différents programmes avec les tranches d'âges des populations cibles se trouve en annexe I de ce rapport.



**Tableau 19. Effectif de la population totale, de la population de moins d'un an et de la population moins de 5 ans par région**

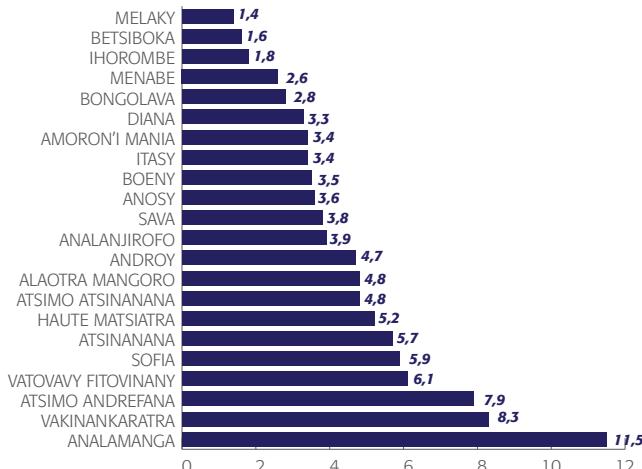
Région	Effectif			Moins de cinq ans	
	Population totale	Moins d'un an	Moins de cinq ans	En % de la population totale des moins de cinq ans	En % de la population totale de chaque région
Analamanga	3 623 925	93 638	425 464	11,5	11,7
Vakinankaratra	2 079 659	66 900	305 935	8,3	14,7
Itasy	898 549	26 691	126 573	3,4	14,1
Bongolava	670 993	20 002	104 248	2,8	15,5
Haute Matsiatra	1 444 587	38 442	193 286	5,2	13,4
Amoron'i Mania	837 116	25 629	125 265	3,4	15,0
Vatovavy Fitovinany	1 440 657	36 094	226 590	6,1	15,7
Ihorombe	417 312	12 539	67 909	1,8	16,3
Atsimo Atsinanana	1 030 404	28 751	177 644	4,8	17,2
Atsinanana	1 478 472	40 744	211 176	5,7	14,3
Analanjirofo	1 150 089	28 396	146 023	3,9	12,7
Alaotra Mangoro	1 249 931	36 994	177 719	4,8	14,2
Boeny	929 312	23 657	129 835	3,5	14,0
Sofia	1 507 591	39 128	216 671	5,9	14,4
Betsiboka	393 278	11 590	60 970	1,6	15,5
Melaky	308 944	8 099	50 796	1,4	16,4
Atsimo Andrefana	1 797 894	47 894	292 181	7,9	16,3
Androy	900 235	29 819	174 186	4,7	19,3
Anosy	809 051	24 044	132 894	3,6	16,4
Menabe	692 463	14 894	97 609	2,6	14,1
Diana	889 962	24 513	122 175	3,3	13,7
Sava	1 123 772	27 956	140 654	3,8	12,5
MADAGASCAR	25 674 196	706 414	3 705 803	100,0	14,4

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

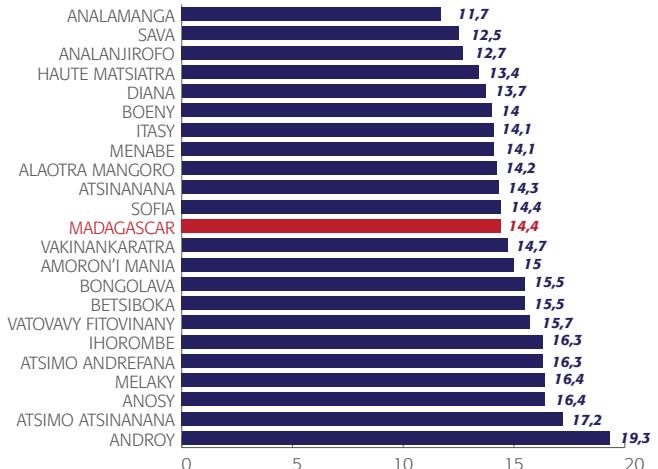


## Graphique 8. Répartition des enfants de moins de 5 ans par région (part et poids des enfants de moins de 5 ans)

Répartition des enfants de moins de 5 ans par région (part des enfants de moins de 5 ans)



Répartition des enfants de moins de 5 ans selon la région (poids des enfants de moins de 5 ans dans chaque région)



SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

### 3.1.6.7- Population des enfants d'âge scolaire recensée dans les ménages ordinaires

Il ressort du tableau 20 que Madagascar compte 2 283 223 (8,9 %) individus d'âge scolarisable au Préscolaire (3-5 ans) ; 3 593 267 (14,0 %) d'âge scolarisable au Primaire (6-10 ans) ; 2 555 691 (9,9 %) d'âge scolarisable au Secondaire 1<sup>er</sup> cycle (11 - 14 ans) ; 1 844 256 (7,2 %) d'âge scolarisable au Secondaire 2<sup>nd</sup> cycle (15 - 17 ans) et 4 203 493 (16,4 %) d'âge scolarisable au Supérieur (18-25 ans).

S'agissant de la répartition de cette population d'âge scolarisable sur l'ensemble des régions, la configuration (poids de chaque groupe d'âges dans chaque Région) est la même que celle observée dans tout Madagascar.

Les Régions Analamanga, Vakinankaratra et Atsimo Andrefana accaparent la plus grande part et ce, quel que soit le cycle ou le groupe d'âge scolarisable, tandis que Melaky, Betsiboka et Ihorombe sont les régions qui enregistrent les plus faibles parts.



**Tableau 20. Population des enfants d'âge scolaire (3-25ans) recensée dans les ménages ordinaires par cycle, âge et leur poids démographique par rapport à la population de Madagascar selon la région**

Région	Effectif par cycle							Part de la population de chaque région		
	Préscolaire	Primaire	Secondaire			Supérieur	Préscolaire	Primaire et secondaire		
			1er cycle	2nd cycle	Ensemble			Primaire	Secondaire	Ensemble
	3-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	11-17 ans	18-25 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-17 ans	6-17 ans
Analamanga	241 221	386 391	324 204	256 134	580 338	623 637	10,6	10,8	13,2	12,1
Vakinankaratra	179 461	292 914	225 094	147 668	372 762	301 409	7,9	8,2	8,5	8,3
Itasy	73 024	118 629	96 450	66 539	162 989	142 741	3,2	3,3	3,7	3,5
Bongolava	62 552	96 463	70 627	49 027	119 654	112 855	2,7	2,7	2,7	2,7
Haute Matsiatra	116 456	200 480	167 901	113 714	281 615	230 521	5,1	5,6	6,4	6,0
Amoron'i Mania	74 707	122 932	95 445	61 305	156 750	119 619	3,3	3,4	3,6	3,5
Vatovavy Fitovinany	146 700	227 156	141 214	102 797	244 011	242 276	6,4	6,3	5,5	5,9
Ihorombe	43 741	64 459	40 606	30 253	70 859	66 832	1,9	1,8	1,6	1,7
Atsimo Atsinanana	114 100	179 012	100 986	72 565	173 551	165 290	5,0	5,0	3,9	4,4
Atsinanana	126 316	190 000	138 703	103 976	242 679	251 970	5,5	5,3	5,5	5,4
Analanjirofo	88 302	134 727	108 982	89 565	198 547	206 126	3,9	3,7	4,5	4,2
Alaotra Mangoro	104 096	165 240	128 207	89 246	217 453	198 039	4,5	4,6	4,9	4,8
Boeny	81 903	124 929	87 140	65 130	152 270	159 278	3,6	3,5	3,5	3,5
Sofia	138 765	224 499	154 479	112 883	267 362	257 086	6,1	6,2	6,1	6,1
Betsiboka	37 648	56 259	38 237	28 800	67 037	67 558	1,6	1,6	1,5	1,5
Melaky	33 486	50 641	29 430	22 094	51 524	48 762	1,5	1,4	1,2	1,3
Atsimo Andrefana	194 194	306 698	177 760	124 503	302 263	281 558	8,5	8,5	6,9	7,6
Androy	114 690	163 795	88 652	57 388	146 040	135 712	5,0	4,6	3,3	3,9
Anosy	85 672	125 442	79 701	57 295	136 996	132 198	3,8	3,5	3,1	3,3
Menabe	68 259	107 745	66 164	50 309	116 473	116 317	3,0	3,0	2,7	2,8
Diana	73 841	112 945	80 513	59 215	139 728	151 065	3,2	3,1	3,2	3,2
Sava	84 089	141 911	115 196	83 850	199 046	192 644	3,7	3,9	4,5	4,3
MADAGASCAR	2 283 223	3 593 267	2 555 691	1 844 256	4 399 947	4 203 493	100,0	100,0	100,0	100,0

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

### 3.1.6.8- Population des enfants et des jeunes recensée dans les ménages ordinaires

Madagascar compte une population de 12 441 782 enfants (groupe d'âge considéré : 0-17 ans), soit 48,5 % de la population totale et 8 682 432 jeunes (groupe d'âge considéré : 14-30 ans, au sens du Ministère de la Jeunesse), soit 33,8 % de la population totale.

La répartition de ces sous-groupes de population par région garde, à quelques détails près, la même structure que celle présentée concerne aussi bien les enfants d'âge vaccinal ou d'âge scolarisable.



**Tableau 21. Population des enfants et des jeunes d'âge (0-30 ans) recensée dans les ménages ordinaires par âge et leur poids démographique par rapport à la population de la Région et à la population de Madagascar selon la région**

Région	0-17 ans			14-30 ans			0-30 ans		
	Effectif	En % de la population totale	En % de la région	Effectif	En % de la population totale	En % de la région	Effectif	En % de la population totale	En % de la région
Analamanga	1 470 172	11,8	40,6	1 261 999	14,5	34,8	2 392 178	12,8	66,0
Vakinankaratra	1 030 688	8,3	49,6	644 558	7,4	31,0	1 471 029	7,9	70,7
Itasy	431 881	3,5	48,1	295 671	3,4	32,9	637 023	3,4	70,9
Bongolava	340 510	2,7	50,7	227 718	2,6	33,9	502 020	2,7	74,8
Haute Matsiatra	714 193	5,7	49,4	486 880	5,6	33,7	1 045 289	5,6	72,4
Amoron'i Mania	429 822	3,4	51,3	258 920	3,0	30,9	603 527	3,2	72,1
Vatovavy Fitovinany	745 359	6,0	51,7	492 083	5,7	34,2	1 099 824	5,9	76,3
Ihorombe	217 761	1,7	52,2	140 434	1,6	33,7	317 890	1,7	76,2
Atsimo Atsinanana	566 746	4,6	55,0	338 698	3,9	32,9	807 868	4,3	78,4
Atsinanana	684 319	5,5	46,3	515 618	5,9	34,9	1 060 862	5,7	71,8
Analanjirofo	507 920	4,1	44,2	420 597	4,8	36,6	809 525	4,4	70,4
Alaotra Mangoro	593 828	4,8	47,5	412 254	4,8	33,0	884 946	4,8	70,8
Boeny	433 274	3,5	46,6	325 539	3,8	35,0	671 544	3,6	72,3
Sofia	754 263	6,1	50,0	532 255	6,1	35,3	1 134 236	6,1	75,2
Betsiboka	196 366	1,6	49,9	138 818	1,6	35,3	296 820	1,6	75,5
Melaky	163 696	1,3	53,0	103 792	1,2	33,6	237 873	1,3	77,0
Atsimo Andrefana	963 540	7,7	53,6	590 730	6,8	32,9	1 385 658	7,4	77,1
Androy	520 875	4,2	57,9	273 901	3,2	30,4	715 990	3,8	79,5
Anosy	423 533	3,4	52,3	271 707	3,1	33,6	618 118	3,3	76,4
Menabe	344 670	2,8	49,8	242 965	2,8	35,1	521 074	2,8	75,3
Diana	398 605	3,2	44,8	309 845	3,6	34,8	629 296	3,4	70,7
Sava	509 761	4,1	45,4	397 450	4,6	35,4	793 927	4,3	70,7
MADAGASCAR	12 441 782	100,0	48,5	8 682 432	100,0	33,8	18 636 517	100,0	72,6

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



### 3.1.6.9- Population des enfants et jeunes (5-17 ans) recensée dans les ménages ordinaires

Le travail des enfants est un fléau combattu par tous les Gouvernements avec l'appui du BIT. Pour mieux lutter contre le phénomène, il convient d'identifier et d'apprécier le volume de la population susceptible d'y être impliquée. Il s'agit de la population âgée de 5 à 17 ans révolus. Madagascar en compte 8 735 979, soit

34,0 % de sa population totale. Le tableau 22 indique que ce sous-groupe de population est plus nombreux, en volume, dans les régions d'Analamanga, Vakinankaratra, Atsimo Andrefana, Sofia et Haute Matsiatra.

**Tableau 22. Population des enfants et des jeunes (5-17 ans) et leur poids démographique par rapport à la population de la Région et à la population de Madagascar selon la région**

Région	5-17 ans		
	Effectif	En % de la population totale	En % de la région
Analamanga	1 044 708	12,0	28,8
Vakinankaratra	724 753	8,3	34,8
Itasy	305 308	3,5	34,0
Bongolava	236 262	2,7	35,2
Haute Matsiatra	520 907	6,0	36,1
Amoron'i Mania	304 557	3,5	36,4
Vatovavy Fitovinany	518 769	5,9	36,0
Ihorombe	149 852	1,7	35,9
Atsimo Atsinanana	389 102	4,5	37,8
Atsinanana	473 143	5,4	32,0
Analanjirofo	361 897	4,1	31,5
Alaotra Mangoro	416 109	4,8	33,3
Boeny	303 439	3,5	32,7
Sofia	537 592	6,1	35,7
Betsiboka	135 396	1,5	34,4
Melaky	112 900	1,3	36,5
Atsimo Andrefana	671 359	7,7	37,3
Androy	346 689	4,0	38,5
Anosy	290 639	3,3	35,9
Menabe	247 061	2,8	35,7
Diana	276 430	3,2	31,1
Sava	369 107	4,2	32,8
MADAGASCAR	8 735 979	100,0	34,0

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

### 3.1.6.10- Population des femmes en âge de procréer (12-59 ans) recensée dans les ménages ordinaires

La population des femmes en âge de procréer de 12-59 ans à Madagascar qui est d'environ 6 502 966 représentent 25,3 % de la population totale et 74,6 % de la population féminine de 12 ans et plus. Ce sous-groupe cible se décompose en (i) population féminine dite adolescentes de 12-19 ans comptant 2 609 902 personnes (qui représentent 10,2 % de la population totale et 30,0 % de la population féminine de 12 ans et plus) ou celle de 15-19 ans comptant 1 638 172 personnes (qui représentent 6,4 % de la population totale et 18,8 % de la population féminine de 12 ans et plus) et (ii) population féminine de 12-49 ans comptant 7 474 696 personnes (qui représentent 29,1 % de la population totale et 85,8

% de la population féminine de 12 ans et plus) ou celle 15-49 ans comptant 6 502 966 personnes (qui représentent 25,3 % de la population totale et 74,6 % de la population féminine de 12 ans et plus)

Il convient de relever que les enquêtes utilisent classiquement la population féminine en âge de procréer de 15-49 ans, ne permettant pas toujours de bien apprécier toute la précocité de la fécondité ou la fécondité retardée, c'est à dire celle aux âges avancés. C'est donc un atout pour le RGPH-3 de fournir ces effectifs depuis 12 ans jusqu'à 59 ans.



**Tableau 23. Effectif de la Population des femmes en âge de procréer (12-59 ans) recensée dans les ménages ordinaires par âge et leur poids démographique par rapport à la population des femmes de 12 ans et plus et à la population de la région, selon la région**

Région	Femmes de 12-19 ans			Femmes de 15-19 ans			Femmes de 12-49 ans			Femmes de 15-49 ans		
	Effectif	% par rapport à la population de la région	% par rapport aux femmes de 12 ans et plus	Effectif	% par rapport à la population de la région	% par rapport aux femmes de 12 ans et plus	Effectif	% par rapport à la population de la région	% par rapport aux femmes de 12 ans et plus	Effectif	% par rapport à la population de la région	% par rapport aux femmes de 12 ans et plus
Analamanga	352 591	9,7	25,8	226 993	6,3	16,6	1 135 312	31,3	83,1	1 009 714	27,9	73,9
Vakinankaratra	203 759	9,8	29,7	120 311	5,8	17,6	573 584	27,6	83,7	490 136	23,6	71,6
Itasy	90 738	10,1	30,2	54 984	6,1	18,3	254 403	28,3	84,6	218 649	24,3	72,7
Bongolava	68 683	10,2	32,4	42 654	6,4	20,1	186 860	27,8	88,2	160 831	24,0	75,9
Haute Matsiatra	159 834	11,1	32,3	95 982	6,6	19,4	421 652	29,2	85,1	357 800	24,8	72,2
Amoron'i Mania	85 275	10,2	30,7	49 777	5,9	17,9	229 981	27,5	82,7	194 483	23,2	69,9
Vatovavy Fitovinany	147 734	10,3	31,5	94 420	6,6	20,1	410 872	28,5	87,7	357 558	24,8	76,3
Ihorombe	43 102	10,3	32,7	27 470	6,6	20,8	118 189	28,3	89,6	102 557	24,6	77,7
Atsimo Atsinanana	103 487	10,0	32,3	65 336	6,3	20,4	282 594	27,4	88,2	244 443	23,7	76,3
Atsinanana	149 782	10,1	29,1	96 289	6,5	18,7	443 122	30,0	86,0	389 629	26,4	75,6
Analanjirofo	122 014	10,6	29,3	80 195	7,0	19,3	355 089	30,9	85,2	313 270	27,2	75,2
Alaotra Mangoro	124 217	9,9	29,4	76 294	6,1	18,0	360 080	28,8	85,1	312 157	25,0	73,8
Boeny	94 072	10,1	29,2	60 579	6,5	18,8	279 677	30,1	86,7	246 184	26,5	76,3
Sofia	160 932	10,7	32,0	102 309	6,8	20,3	438 239	29,1	87,0	379 616	25,2	75,4
Betsiboka	41 247	10,5	32,2	26 649	6,8	20,8	113 767	28,9	88,7	99 169	25,2	77,3
Melaky	31 711	10,3	32,7	20 477	6,6	21,1	86 103	27,9	88,9	74 869	24,2	77,3
Atsimo Andrefana	182 724	10,2	32,2	114 416	6,4	20,1	502 594	28,0	88,4	434 286	24,2	76,4
Androy	87 362	9,7	32,0	53 878	6,0	19,8	235 012	26,1	86,2	201 528	22,4	73,9
Anosy	82 808	10,2	31,6	52 424	6,5	20,0	229 639	28,4	87,5	199 255	24,6	76,0
Menabe	70 842	10,2	31,0	45 749	6,6	20,0	204 146	29,5	89,3	179 053	25,9	78,3
Diana	86 940	9,8	27,4	55 635	6,3	17,5	272 093	30,6	85,7	240 788	27,1	75,9
Sava	120 048	10,7	30,0	75 351	6,7	18,8	341 688	30,4	85,5	296 991	26,4	74,3
MADAGASCAR	2 609 902	10,2	30,0	1 638 172	6,4	18,8	7 474 696	29,1	85,8	6 502 966	25,3	74,6



### 3.1.6.11- Population des personnes âgées (60 ans et plus) recensée dans les ménages ordinaires

Il ressort du tableau 24 que Madagascar comptait en juin 2018, une population âgée de 60 ans et plus, considérée comme « personnes âgées », de 1 144 976 (4,5 % de la population totale), dont 249 288 en milieu urbain (5,0 % de la population urbaine totale) et 895 688 en milieu rural (4,3 % de la population rurale totale). Il en découle également, qu'en proportion de la population de chaque milieu, au niveau régional, il y a, en général, plus de personnes âgées en

milieu urbain qu'en milieu rural, sauf dans les régions d'Androy et de Sofia où le contraire se produit.

Cette population de personnes âgées se décompose en 1 015 966 personnes du 3<sup>e</sup> âge (âgée de 60 à 79 ans), dont 226 260 en milieu urbain et 789 706 en milieu rural et également 129 010 personnes du 4<sup>e</sup> âge (80 ans et plus), dont 23 028 en milieu urbain et 105 982 en milieu rural.

**Tableau 24. Effectif de la Population des personnes âgées (60 ans et plus) recensée dans les ménages ordinaires par âge et milieu de résidence, et leur poids démographique par rapport à la population totale, selon la région**

Region	Effectif 3eme âge	Effectif 4eme âge	Effectif personnes âgées	Proportion (%) des personnes âgées					
	Urbain	Rural	En-semble	Urbain	Rural	En-semble	Urbain	Rural	En-semble
Analamanga	69 999	115 349	185 348	6 397	11 061	17 458	76 396	126 410	202 806
Vakinankaratra	17 182	78 652	95 834	1 463	7 945	9 408	18 645	86 597	105 242
Itasy	7 161	32 715	39 876	710	3 234	3 944	7 871	35 949	43 820
Bongolava	1 766	18 886	20 652	148	1 727	1 875	1 914	20 613	22 527
Hautematsiatra	12 685	49 636	62 321	1 216	5 598	6 814	13 901	55 234	69 135
Amoron'i Mania	5 724	33 927	39 651	528	4 061	4 589	6 252	37 988	44 240
Vatovavy Fitovinany	6 152	38 328	44 480	739	4 541	5 280	6 891	42 869	49 760
Ihorombe	1 407	10 171	11 578	134	1 517	1 651	1 541	11 688	13 229
Atsimo Atsinanana	3 494	26 290	29 784	540	3 767	4 307	4 034	30 057	34 091
Atsinanana	16 933	39 060	55 993	1 589	4 886	6 475	18 522	43 946	62 468
Analamäjofo	7 418	40 375	47 793	1 025	5 816	6 841	8 443	46 191	54 634
Alaotra Mangoro	8 060	43 407	51 467	805	4 593	5 398	8 865	48 000	56 865
Boeny	15 370	21 400	36 770	1 214	2 816	4 030	16 584	24 216	40 800
Sofia	6 654	45 134	51 788	858	10 391	11 249	7 512	55 525	63 037
Betsiboka	1 710	9 982	11 692	210	1 330	1 540	1 920	11 312	13 232
Melaky	1 345	8 210	9 555	146	1 505	1 651	1 491	9 715	11 206
Atsimo Andrefana	10 392	46 595	56 987	1 116	8 179	9 295	11 508	54 774	66 282
Androy	2 555	29 466	32 021	469	5 733	6 202	3 024	35 199	38 223
Anosy	5 056	22 257	27 313	650	3 424	4 074	5 706	25 681	31 387
Menabe	4 483	16 897	21 380	494	2 551	3 045	4 977	19 448	24 425
Diana	13 043	23 782	36 825	1 460	4 143	5 603	14 503	27 925	42 428
Sava	7 671	39 187	46 858	1 117	7 164	8 281	8 788	46 351	55 139
MADAGASCAR	226 260	789 706	1 015 966	23 028	105 982	129 010	249 288	895 688	1 144 976

Source : **MDG - INSTAT - RGPH2018**



### 3.1.6.12- Population d'âge électoral ou de majorité (18 ans et plus) recensée dans les ménages ordinaires

La population d'âge électoral ou de majorité est celle âgée de 18 ans et plus. Pour ce qui est de l'âge électoral, selon le système électoral<sup>(14)</sup> de Madagascar, les conditions pour être électeur sont les suivantes : (i) être âgée d'au moins 18 ans à la date du scrutin ; (ii) être citoyen malgache ; (iii) jouissance des droits civils et politiques et ne pas avoir subi une condamnation pour crime ou délit, ou aliénation mentale avec internement. Le sous-groupe de populations présenté ici est donc celle des potentiels électeurs.

Quant à l'âge de majorité, selon par exemple, la Loi n° 2016 – 018, relative aux mesures et à la procédure applicable aux enfants en conflit avec la loi, son article 3-stipule qu'un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de 18 ans ; et l'article 4-stipule que la majorité pénale, consistant à l'âge à partir duquel un enfant relève du droit pénal commun, est fixée à dix-huit ans.

De même, selon la Loi n° 61-025 du 9 octobre 1961 relative aux actes de l'état civil, On entend par mineur au sens de l'ordonnance

relative au mariage les personnes âgées de moins de 18 ans. La majorité matrimoniale fixée à 18 ans donc différente de la majorité civile fixée à 21 ans par l'ordonnance n° 62-041 du 19 septembre 1962 (J.O.R.M. 28 septembre 1962, p. 1989).

Il ressort du tableau 25 que Madagascar comptait en juin 2018, une population de 13 231 533 (51,5 % de la population totale), âgée de 18 ans et plus, dont 6 425 945 hommes (50,8 % de la population totale) et 6 805 588 femmes (52,3 % de la population totale). Ce chiffre est confirmé par l'âge médian que nous avons présenté plus haut et qui se situait à 18 ans.

Une comparaison entre région montre qu'Analamanga (59,4 %) est la région où en proportion, cette sous population est la plus nombreuse, par rapport aux autres régions. Elle est suivie d'Analanjrofo, DIANA, SAVA, Atsinanana et Boeny.

On note également que toujours en termes de proportion, quelle que soit la région, on a plus de femmes que d'hommes dans cette sous population.

(14) [https://data.ipu.org/fr/node/31975/elections/electoral-system?chamber\\_id=45326](https://data.ipu.org/fr/node/31975/elections/electoral-system?chamber_id=45326)

**Tableau 25. Effectif de la Population d'âge électoral (18 ans et plus) recensée dans les ménages ordinaires par sexe et poids démographique par rapport à la population de la Région, selon la région**

Région	Effectif 18 ans et plus			Proportion des 18 ans et plus		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Analamanga	1 046 181	1 107 513	2 153 694	58,8	60,0	59,4
Vakinankaratra	519 534	529 417	1 048 951	49,9	51,0	50,4
Itasy	234 560	232 098	466 658	51,7	52,1	51,9
Bongolava	169 005	161 469	330 474	49,6	48,9	49,3
Haute Matsiatra	355 966	374 363	730 329	49,8	51,3	50,6
Amoron'i Mania	194 356	212 913	407 269	47,1	50,1	48,7
Vatovavy Fitovinany	331 158	364 109	695 267	47,1	49,4	48,3
Ihorombe	99 000	100 548	199 548	47,6	48,0	47,8
Atsimo Atsinanana	217 616	245 990	463 606	43,3	46,6	45,0
Atsinanana	386 108	407 975	794 083	53,3	54,1	53,7
Analanjirofo	312 662	329 458	642 120	55,2	56,5	55,8
Alaotra Mangoro	325 463	330 601	656 064	52,2	52,7	52,5
Boeny	240 728	255 279	496 007	52,8	53,9	53,4
Sofia	365 260	387 986	753 246	49,1	50,8	50,0
Betsiboka	98 313	98 585	196 898	50,1	50,0	50,1
Melaky	71 022	74 193	145 215	46,4	47,6	47,0
Atsimo Andrefana	399 257	435 055	834 312	45,3	47,5	46,4



Région	Effectif 18 ans et plus			Proportion des 18 ans et plus		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Androy	168 895	210 444	379 339	39,1	44,9	42,1
Anosy	183 247	202 260	385 507	46,1	49,1	47,6
Menabe	169 902	177 872	347 774	49,5	51,0	50,2
Diana	236 659	254 648	491 307	54,7	55,7	55,2
Sava	301 053	312 812	613 865	54,3	55,0	54,6
MADAGASCAR	6 425 945	6 805 588	13 231 533	50,8	52,3	51,5

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

### 3.2- Ménage

#### 3.2.1- Volume et répartition spatiale des ménages

Il ressort du tableau 26 qu'en juin 2018, Madagascar compte 6 079 876 ménages ordinaires qui abritent 25 674 196 individus, soit une taille moyenne de 4,2 personnes par ménage. Presque un septième de ces ménages (14,7 %) résident dans la région d'Analamanga (contient la Ville d'Antananarivo), qui enregistre la plus grande part des ménages, soit 896 823 ménages. Par contre, l'effectif est largement inférieur à 100 000 ménages pour les régions de Melaky, de Betsiboka et d'Ihorombe.

Environ un cinquième de ces ménages (21,1 %) vivent en milieu urbain, tandis que les quatre cinquième (78,9 %) vivent en milieu rural. Les ménages vivant en milieu urbain représentent quatre dixièmes de tous les ménages pour les régions d'Analamanga, de Boeny et de DIANA, et trois dixièmes pour Atsinanana (respectivement 38,8 % ; 38,7 % ; 35,6 % et 29,7 %) contre environ un dixième des ménages seulement pour les régions de Bongolava,

d'Ihorombe, d'Atsimo Atsinanana, de Vatovavy Fitovinany, d'Androy, de Sofia, de Betsiboka et de Melaky. Seules Analamanga et Atsinanana ont des effectifs de ménages urbains qui dépassent de 100 000 ménages. En revanche, ceux des régions de Melaky et d'Ihorombe sont à moins de 10 000 ménages.

Les ménages qui vivent en milieu urbain ont une taille moyenne de 3,9 personnes par ménage, tandis que ceux qui vivent en milieu rural affichent une taille moyenne de 4,3 personnes par ménage. A part la région d'Analamanga, les régions composant le triangle du nord (Mahajanga, Antsiranana, Toamasina) ont des tailles moyennes en dessous de la moyenne nationale (4,2) à l'exception de Melaky et Betsiboka. En revanche, les cinq régions composant la province de Fianarantsoa ont des tailles moyennes plus élevées qui tournent aux environs de 5 personnes par ménage.

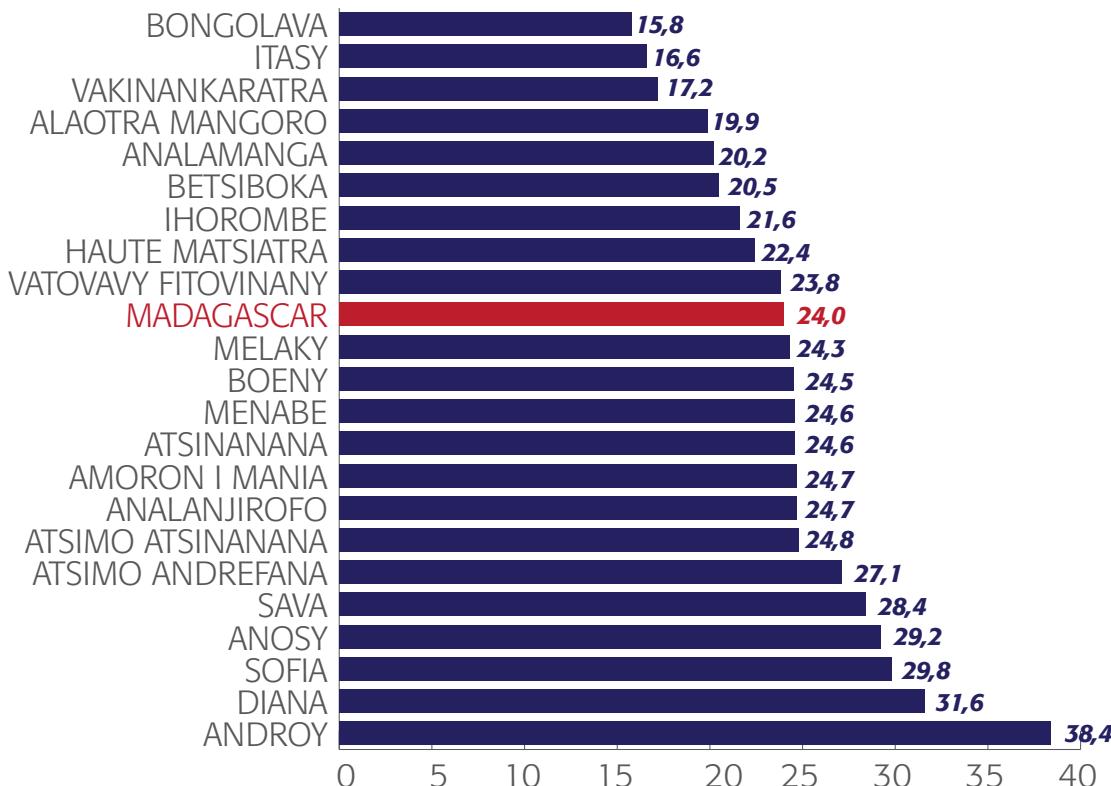
#### 3.2.2- Structure par âge et par sexe du chef de ménage

Le tableau 27 indique que sur les 6 079 876 ménages ordinaires, environ un ménage sur quatre (24,0 %), soit 1 459 400 ménages, sont dirigés par des femmes tandis qu'un peu plus de trois ménages sur quatre (76,0 %), soit 4 620 476 ménages, sont dirigés par des hommes.

Il ressort du graphique 9 que les régions ou les ménages dirigés par des femmes sont les plus nombreux et sont constituées des régions du Sud et du Nord, qui vont de Androy (38,4 %), DIANA (31,6 %), à Sofia (29,8 %), Anosy (29,2 %), SAVA (28,4 %) et Atsimo Andrefana (27,1 %). Ces types de ménages se rencontrent en faible pourcentages dans les régions du plateau central : Bongolava (15,8 %), Itasy (16,6 %) et Vakinankaratra (17,2 %).



Graphique 9. Proportion des ménages dirigés par les femmes selon la Région



SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

Le tableau 28 fait ressortir qu'un chef de ménage sur deux est âgé de 38,0 ans (âge médian). Généralement, les femmes chefs de ménage (41,0 ans) sont plus âgées que les hommes (38,0), traduisant ainsi un écart de 3 ans par rapport à l'âge médian. Cette structure est observée quelle que soit la région considérée. Toutefois, les écarts varient fortement, d'une région à l'autre. Cet écart d'âge médian entre chefs de ménages des deux sexes est

très élevé à Vakinankaratra (11 ans), Analamanga, Itasy et Amoron'i Mania (8 ans chacune).

Près de neuf chefs de ménage sur dix (86,7 %) sont de population en âge de travailler selon le contexte du pays c'est-à-dire âgés de 15 à 59 ans tandis que les 13,1 % sont des personnes âgées de 60 ans ou plus et les 1,4 % sont des enfants âgés de 12 à 17 ans dont 0,2 % âgés de 12 à 14 ans.

### 3.2.3- Structure familiale à Madagascar

D'après le tableau 29, près de deux tiers des ménages qui résident à Madagascar (63,4 %) sont composés de famille nucléaire. Ce type de famille est largement dominé par les couples avec enfant (45,0 %). Les couples sans enfant ne représentent que 7,6 % de ménages. Quant à familles monoparentales, on y retrouve un plus grand nombre de ménages dirigés par les femmes (9,1 % contre 1,7 % dirigés par des hommes). Il s'agit-il des familles qu'on peut considérer comme davantage fragilisées, non seulement du point de vue genre mais aussi du point de vue de solitude. On les retrouve en plus grand nombre à Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Atsimo Atsinanana, Vatovavy Fitovinany et Menabe.

En plus des familles nucléaires, on note également qu'un ménage sur quatre (25,3 %) sont composés de familles élargies, tandis

que les personnes vivant seules constituent environ 9,0 % de tous les ménages. Par contre, seuls 2,3 % des ménages sont composés des personnes non apparentées avec ou sans autres personnes apparentées.

Le tableau 30 nous révèle que pour cent ménages d'une personne (ménage isolé), on en trouve plus en milieu urbain qu'en milieu rural (12,4 contre 8,1). En revanche, pour cent ménages considérés comme familles nucléaires, on en trouve plus en milieu rural qu'en milieu urbain (65,8 contre 54,3). Cet avantage est tiré vers le haut par l'ampleur des couples qui vivent uniquement avec leurs enfants (47,2 en rural contre 36,7 en urbain, sur cent couples de ce type).



**Tableau 26. Effectif de la population des ménages ordinaires, effectif des ménages et taille moyenne des ménages par milieu de résidence, selon la région**

Région	Urban			Rural			Ensemble			
	Effectif de la population	Effectif des ménages	Taille moyenne des ménages	Effectif de la population	Effectif des ménages	Taille moyenne des ménages	Effectif de la population	Effectif des ménages	Taille moyenne des ménages	% de la population
Analamanga	1 371 135	348 305	3,9	2 252 790	548 518	4,1	3 623 925	896 823	4,0	14,7
Vakinankaratra	312 981	80 669	3,9	1 766 678	383 861	4,6	2 079 659	464 530	4,5	7,6
Itasy	151 431	37 235	4,1	747 118	167 592	4,5	898 549	204 827	4,4	3,4
Bongolava	44 461	11 570	3,8	626 532	139 026	4,5	670 993	150 596	4,5	2,5
Haute Matsiatra	246 613	60 843	4,1	1 197 974	235 709	5,1	1 444 587	296 552	4,9	4,9
Amoron'i Mania	107 719	25 969	4,1	729 397	147 351	5,0	837 116	173 320	4,8	2,8
Vatovavy Fitovinany	136 575	31 833	4,3	1 304 082	281 055	4,6	1 440 657	312 888	4,6	5,1
Ihorombe	39 556	8 990	4,4	377 756	82 612	4,6	417 312	91 602	4,6	1,5
Atsimo Atsinanana	73 213	16 751	4,4	957 191	181 394	5,3	1 030 404	198 145	5,2	3,3
Atsinanana	407 358	111 647	3,6	1 071 114	263 824	4,1	1 478 472	375 471	3,9	6,2
Analamäirofo	181 983	55 729	3,3	968 106	267 029	3,6	1 150 089	322 758	3,6	5,3
Alaotra Mangoro	175 261	44 177	4,0	1 074 670	253 090	4,2	1 249 931	297 267	4,2	4,9
Boeny	333 096	88 820	3,8	596 216	140 911	4,2	929 312	229 731	4,0	3,8
Sofia	182 041	49 237	3,7	1 325 550	326 624	4,1	1 507 591	375 861	4,0	6,2
Betsiboka	50 899	11 830	4,3	342 379	76 776	4,5	393 278	88 606	4,4	1,5
Melaky	33 624	8 347	4,0	275 320	61 222	4,5	308 944	69 569	4,4	1,1
Atsimo Andrefana	254 993	60 475	4,2	1 542 901	355 966	4,3	1 797 894	416 441	4,3	6,8
Androy	86 317	19 172	4,5	813 918	181 096	4,5	900 235	200 268	4,5	3,3
Anosy	130 600	31 203	4,2	678 451	158 783	4,3	809 051	189 986	4,3	3,1
Menabe	1 112 218	26 486	4,2	580 245	135 336	4,3	692 463	161 822	4,3	2,7
Diana	302 238	90 260	3,3	587 724	163 001	3,6	889 962	253 261	3,5	4,2
Sava	208 590	60 482	3,4	915 182	249 070	3,7	1 123 772	309 552	3,6	5,1
MADAGASCAR	4 942 902	1 280 030	3,9	20 731 294	4 799 846	4,3	25 674 196	6 079 876	4,2	100,0

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



**Tableau 27. Effectif de la population des ménages ordinaires, effectif des ménages selon le sexe du chef de ménage, taille moyenne des ménages selon le sexe du chef de ménage et poids démographique des femmes chefs de ménage, selon la région**

Région	Population des ménages ordinaires				Effectif des ménages selon le sexe du chef de ménage				Taille moyenne du ménage selon le sexe du chef de ménage			% FCM	% de ménages
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes		
Analamanga	1 777 869	1 846 056	3 623 925	715 364	181 459	896 823	4,3	3,1	4,0	20,2	14,7		
Vakinankaratra	1 040 910	1 038 749	2 079 659	384 629	79 901	464 530	4,7	3,2	4,5	17,2	7,6		
Itasy	453 468	445 081	898 549	170 736	34 091	204 827	4,6	3,2	4,4	16,6	3,4		
Bongolava	340 841	330 152	670 993	126 732	23 864	150 596	4,6	3,5	4,5	15,8	2,5		
Haute Matsiatra	714 484	730 103	1 444 587	230 108	66 444	296 552	5,1	4,0	4,9	22,4	4,9		
Amoron'i Mania	412 492	424 624	837 116	130 550	42 770	173 320	5,1	3,9	4,8	24,7	2,8		
Vatovavy Fitovinany	703 779	736 878	1 440 657	238 568	74 320	312 888	4,9	3,7	4,6	23,8	5,1		
Ihotombe	207 877	209 435	417 312	71 827	19 775	91 602	4,8	3,8	4,6	21,6	1,5		
Atsimo Atsinanana	502 390	528 014	1 030 404	148 924	49 221	198 145	5,6	4,1	5,2	24,8	3,3		
Atsinanana	724 646	753 826	1 478 472	283 238	92 233	375 471	4,2	3,0	3,9	24,6	6,2		
Analanjirofo	566 503	583 586	1 150 089	242 895	79 863	322 758	3,9	2,7	3,6	24,7	5,3		
Alaotra Mangoro	622 913	627 018	1 249 931	238 006	59 261	297 267	4,4	3,2	4,2	19,9	4,9		
Boeny	456 039	473 273	929 312	173 425	56 306	229 731	4,3	3,2	4,0	24,5	3,8		
Sofia	743 627	763 964	1 507 591	263 829	112 032	375 861	4,3	3,3	4,0	29,8	6,2		
Betsiboka	196 040	197 238	393 278	70 436	18 170	88 606	4,6	3,7	4,4	20,5	1,5		
Melaky	153 120	155 824	308 944	52 629	16 940	69 569	4,7	3,6	4,4	24,3	1,1		
Atsimo Andrefana	881 858	916 036	1 797 894	303 609	112 832	416 441	4,6	3,5	4,3	27,1	6,8		
Androy	431 588	468 647	900 235	123 434	76 834	200 268	5,0	3,7	4,5	38,4	3,3		
Anosy	397 304	411 747	809 051	134 568	55 418	189 986	4,6	3,5	4,3	29,2	3,1		
Menabe	343 536	348 927	692 463	122 077	39 745	161 822	4,5	3,6	4,3	24,6	2,7		
Diana	432 977	456 985	889 962	173 294	79 967	253 261	3,7	3,0	3,5	31,6	4,2		
Sava	554 684	569 088	1 123 772	221 598	87 954	309 552	3,9	2,9	3,6	28,4	5,1		
MADAGASCAR	12 658 945	13 015 251	25 674 196	4 620 476	1 459 400	6 079 876	4,5	3,3	4,2	24,0	100,0		

**Tableau 28. Age médian du chef de ménage par milieu de résidence et sexe, selon la région**

Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Analamanga	39,0	46,0	40,0	40,0	49,0	41,0	40,0	48,0	41,0
Vakinankaratra	40,0	47,0	41,0	39,0	50,0	40,0	39,0	50,0	40,0
Itasy	39,0	43,0	39,0	39,0	49,0	40,0	39,0	47,0	40,0
Bongolava	37,0	37,0	37,0	36,0	43,0	37,0	36,0	43,0	37,0
Haute Matsiatra	38,0	41,0	39,0	39,0	48,0	41,0	39,0	46,0	40,0
Amoron'i Mania	40,0	44,0	40,0	40,0	49,0	42,0	40,0	48,0	42,0
Vatovavy Fitovinany	39,0	42,0	40,0	36,0	40,0	37,0	36,0	40,0	37,0
Ihorombe	39,0	39,0	39,0	36,0	40,0	37,0	37,0	40,0	37,0
Atsimo Atsinanana	40,0	42,0	40,0	37,0	40,0	38,0	37,0	40,0	38,0
Atsinanana	37,0	38,0	37,0	36,0	40,0	37,0	36,0	39,0	37,0
Analanjirofo	35,0	34,0	35,0	36,0	39,0	37,0	36,0	38,0	37,0
Alaotra Mangoro	39,0	43,0	40,0	38,0	45,0	39,0	38,0	45,0	39,0
Boeny	38,0	40,0	39,0	37,0	40,0	38,0	38,0	40,0	38,0
Sofia	34,0	33,0	33,0	36,0	37,0	36,0	35,0	36,0	36,0
Betsiboka	36,0	40,0	37,0	35,0	39,0	36,0	36,0	40,0	36,0
Melaky	38,0	37,0	38,0	36,0	37,0	36,0	36,0	37,0	36,0
Atsimo Andrefana	38,0	40,0	39,0	36,0	38,0	37,0	37,0	38,0	37,0
Androy	37,0	35,0	36,0	37,0	37,0	37,0	37,0	37,0	37,0
Anosy	38,0	40,0	39,0	36,0	39,0	37,0	37,0	39,0	37,0
Menabe	39,0	40,0	39,0	36,0	36,0	36,0	37,0	37,0	37,0
Diana	36,0	37,0	37,0	36,0	39,0	37,0	36,0	38,0	37,0
Sava	35,0	35,0	35,0	37,0	40,0	38,0	36,0	39,0	37,0
MADAGASCAR	38,0	40,0	39,0	38,0	41,0	38,0	38,0	41,0	38,0

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**



Tableau 29. Répartition (en %) des ménages par structure familiale, selon la région

Région	Ménage isolé (ménage d'une personne)				Ménage nucléaire				Ménage étendu	Ménage composite	Total	Effectif des ménages
	Homme	Femme	Ensemble	Couple sans enfants	Couple avec enfants	Mère avec enfants	Père avec enfants	Ensemble				
Analamanga	4,0	4,1	8,1	7,1	48,9	7,8	1,4	65,2	22,1	4,6	100,0	896 823
Vakinankaratra	2,8	3,5	6,3	6,4	58,0	7,1	1,5	73,0	18,3	2,4	100,0	464 530
Itasy	3,2	3,5	6,7	6,3	57,6	6,6	1,5	72,0	18,2	3,1	100,0	204 827
Bongolava	3,4	2,5	5,9	6,3	54,6	6,5	1,6	69,0	22,0	3,1	100,0	150 596
Haute Matsiatra	3,2	2,8	6,0	4,8	42,7	7,2	1,6	56,3	35,5	2,2	100,0	296 552
Amoron'i Mania	3,1	3,0	6,1	4,2	43,8	9,0	1,8	58,8	32,5	2,6	100,0	173 320
Vatovavy Fitovinany	3,0	2,7	5,7	5,7	47,3	10,5	2,2	65,7	26,7	1,9	100,0	312 888
Ihorombe	4,0	3,1	7,1	7,8	45,4	8,2	1,7	63,1	28,0	1,8	100,0	91 602
Atsimo Atsinanana	1,9	2,3	4,2	4,5	45,2	11,1	1,4	62,2	31,6	2,0	100,0	198 145
Atsinanana	6,2	5,5	11,7	9,0	40,3	7,5	1,9	58,7	27,0	2,6	100,0	375 471
Analanjirofo	6,4	6,9	13,3	11,7	38,2	7,5	1,6	59,0	26,0	1,7	100,0	322 758
Alaotra Mangoro	4,0	3,5	7,5	6,6	49,8	7,7	1,5	65,6	23,6	3,3	100,0	297 267
Boeny	5,8	5,1	10,9	8,5	41,1	9,0	1,7	60,3	26,6	2,2	100,0	229 731
Sofia	4,8	5,5	10,3	8,5	39,9	8,8	1,4	58,6	29,5	1,6	100,0	375 861
Betsiboka	3,1	3,0	6,1	7,4	49,6	6,9	1,4	65,3	26,0	2,6	100,0	88 606
Melaky	4,8	3,8	8,6	7,5	40,6	9,8	1,8	59,7	29,7	2,0	100,0	69 569
Atsimo Andrefana	5,4	5,0	10,4	8,2	44,1	12,5	2,0	66,8	21,9	0,9	100,0	416 441
Androy	3,1	5,0	8,1	6,4	38,5	20,3	2,5	67,7	23,6	0,6	100,0	200 268
Anosy	4,1	4,8	8,9	8,1	43,1	14,0	2,2	67,4	22,8	0,9	100,0	189 986
Menabe	4,2	3,6	7,8	7,7	46,6	10,1	1,8	66,2	24,6	1,4	100,0	161 822
Diana	9,9	8,0	17,9	10,4	31,5	8,5	1,7	52,1	28,4	1,6	100,0	253 261
Sava	7,4	6,8	14,2	11,1	35,6	7,9	1,8	56,4	28,2	1,2	100,0	309 552
MADAGASCAR	4,5	4,5	9,0	7,6	45,0	9,1	1,7	63,4	25,3	2,3	100,0	6 079 876

**Tableau 30. Répartition (en %) des ménages ordinaires par milieu de résidence, selon la structure familiale**

TYPE DE MENAGES OU DE FAMILLES	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Homme vivant seul	6,3	4,1	4,5
Femme vivant seul	6,1	4,0	4,5
Ménage d'une personne ou Ménage isolé	12,4	8,1	9,0
Couple seul sans enfants	7,5	7,6	7,6
Couple avec seulement enfants	36,7	47,2	45,0
Père seul avec enfants	1,4	1,8	1,7
Mère seule avec enfants	8,7	9,2	9,1
Ménage nucléaire ou famille nucléaire	54,3	65,8	63,4
Noyau nucléaire avec personnes apparentées	21,4	20,2	20,5
Noyau nucléaire avec personnes non apparentées	7,6	4,1	4,8
Noyau nucléaire avec personnes apparentées et non apparentées	0,1	0,0	0,0
Personnes sans parents mais tous apparentées	3,2	1,4	1,8
Personnes sans parents, dont certaines non apparentées	1,0	0,4	0,5
Ménages élargi et composite ou familles élargie et composite	33,3	26,1	27,6
Total types de ménages	100,0	100,0	100,0
Effectif total des ménages	1 280 030	4 799 846	6 079 876

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**





## 4- SYNTHESE DES RESULTATS SUR LES AUTRES THEMATIQUES DU RGPH-3

Cette partie consiste à présenter la synthèse des principaux indicateurs issus des thématiques prévues dans le cadre de la sortie des résultats du RGPH-3. Elle a pour objectif de répondre aux besoins d'informations des utilisateurs potentiels des données du recensement. Comme cela a été déjà signalé auparavant et

conformément au plan de publication des résultats du RGPH-3, l'analyse beaucoup plus approfondie des indicateurs sera effectuée dans des rapports thématiques plus détaillés, lesquels font partie des produits attendus du recensement.

### 4.1- Langues parlées, alphabétisation, scolarisation, instruction

L'éducation constitue une des priorités gouvernementales pour son importance en matière de développement. La participation de Madagascar dans les différentes conférences mondiales sur l'éducation, dans les engagements internationaux et régionaux et la prise en compte du secteur de l'éducation dans le Programme Général de l'Etat depuis les années 80 montrent l'intérêt accordé par les Gouvernements successifs à ce secteur.

Cependant, les différents rapports d'évaluation du secteur de l'éducation à Madagascar montrent que les objectifs des OMD

et des ODD en matière d'éducation sont loin d'être atteints en dépit des efforts et des progrès qui sont constatés. Les données et informations collectées lors du RGPH-3 en témoignent.

Ce chapitre aborde successivement les langues parlées, l'alphabétisation, l'instruction et la scolarisation de la population. Pour ce faire, des tableaux de données et des indicateurs ont été calculés à partir des données du RGPH-3 pour apprécier la situation respective de ces quatre domaines.

#### 4.1.1- Langues parlées

Des questions sur l'aptitude à parler une langue ont été posées aux personnes âgées de 3 ans ou plus. Il s'agit de l'aptitude à parler les langues Malagasy, Français, Anglaise ou autres langues.

Le tableau suivant donne les résultats relatifs aux langues parlées par la population de Madagascar. Si toute la population de 3 ans ou plus a déclaré parler la langue malagasy, un peu moins d'un quart (23,6 %) d'entre eux se déclare être capable de parler la langue française. La proportion de ceux qui parle l'anglais est de 8,2 %.

Les proportions de ceux qui déclarent parler les langues française ou anglaise sont respectivement de 47,2 % et de 19,8 % en milieu urbain contre 17,8 % et 5,4 % en milieu rural.

Les proportions des hommes affirmant parler les langues française ou anglaise sont respectivement de 24,1 % et de 8,4 % et qu'aucune différence énorme n'est observée entre les deux sexes. Par contre, la proportion de ceux qui ont l'aptitude à parler une langue augmente avec l'âge.

**Tableau 31. Répartition (en %) de la population âgée de 3 ans ou plus par aptitude à parler une langue, selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âges**

		Malagasy	Français	Anglais	Autres langues	Nombre de Population
Milieu de résidence	Urbain	99,9	47,2	19,8	2,0	4 608 045
	Rural	99,9	17,8	5,4	0,3	18 899 925
Sexe	Masculin	99,9	24,1	8,4	0,7	11 580 496
	Féminin	99,9	23,1	8,0	0,6	11 927 474
Groupe d'âges	3-5 ans	99,9	4,8	0,5	0,1	2 283 223
	6-10 ans	99,9	13,1	1,1	0,1	3 593 267
	11-14 ans	99,9	24,4	6,9	0,3	2 555 691
	15-17 ans	99,9	29,8	12,8	0,6	1 844 256
	18-25 ans	99,9	31,1	14,1	1,1	4 203 493
	26 ans et plus	99,9	27,5	9,7	0,9	9 028 040
	ENSEMBLE (3 ans ou plus)	99,9	23,6	8,2	0,6	23 507 970

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

Selon la région, les résultats montrent que les proportions de la population parlant les langues française ou anglaise varient énormément d'une région à une autre. Les régions d'Analamanga (55,7 %), de Vakinankaratra (33,3 %), d'ATSINANANA (40 %) affichent les proportions les plus élevées. À l'opposé, les régions d'Androy (5,3 %), de Melaky (4,9 %), Atsimo Atsinanana (6 %), de Vatovavy Fitovinany (8,3 %), d'Anosy (10 %), et d'Atsimo Andrefana

(9,8 %) enregistrent les proportions les plus faibles. Généralement, dans les régions où on observe de fortes proportions de population sachant parler le français, on rencontre également le plus de personnes capables de parler l'anglais ou autres langues. Le tableau suivant résume les résultats par régions.



**Tableau 32. Répartition (en %) de la population âgée de 3 ans ou plus par aptitude à parler une langue, selon la région**

Région	Population totale	Malagasy	Français	Anglais	Autres langues
Analamanga	3 361 644	99,9	55,7	23,8	2,3
Vakinankaratra	1 894 088	99,9	33,3	10,2	0,3
Itasy	821 300	99,9	12,2	3,6	0,2
Bongolava	609 143	99,9	28,4	8,9	0,3
Haute Matsiatra	1 328 880	99,9	21,4	8,2	0,4
Amoron'i Mania	761 658	99,9	16,6	5,4	0,2
Vatovavy Fitovinany	1 313 134	99,9	8,3	2,1	0,1
Ihorombe	378 607	100,0	22,1	8,4	0,2
Atsimo Atsinanana	930 269	99,9	6,0	1,5	0,1
Atsinanana	1 353 078	99,9	40,6	13,9	1,3
Analanjirofo	1 063 696	99,9	12,6	3,2	0,2
Alaotra Mangoro	1 142 853	99,9	27,0	9,0	0,3
Boeny	855 109	99,9	16,3	4,1	0,6
Sofia	1 383 872	99,9	12,3	3,2	0,1
Betsiboka	357 842	100,0	11,7	2,9	0,2
Melaky	280 866	99,9	4,9	1,1	0,1
Atsimo Andrefana	1 637 467	99,9	9,8	2,5	0,2
Androy	803 864	100,0	5,3	1,5	0,1
Anosy	733 617	99,9	9,9	2,9	0,2
Menabe	640 251	99,9	5,7	1,3	0,1
Diana	817 821	99,9	31,7	10,4	1,8
Sava	1 038 911	99,9	16,9	4,3	0,2
MADAGASCAR	23 507 970	99,9	23,6	8,2	0,6

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

#### 4.1.2- Alphabétisation

Selon la définition standard de l’alphabétisation de l’UNESCO et dans le souci de la normalisation ou de l’harmonisation des données statistiques, il a été défini qu’une « personne est alphabète si elle peut à la fois lire et écrire, en le comprenant, un énoncé bref et simple se rapportant à sa vie quotidienne » (UNESCO, 1953, 1958). Généralement, la population concernée est celle de 11 ans ou plus ou de 15 ans ou plus. Le taux d’alphabétisation est alors l’indicateur utilisé pour mesurer ce phénomène d’alphabétisation. Lors du RGPH-3, l’aptitude à lire et écrire à une langue donnée a été demandée pour mesurer l’alphabétisation.

Le tableau ci-dessous fournit le niveau d’alphabétisation en langues malagasy, française, anglaise et autres langues de la population de 11 ans ou plus. Les résultats montrent que le taux d’alphabétisation de la population de 11 ans ou plus en langue malagasy est de 77 %, près de 37 % pour la langue française, près de 14 % au niveau de la

langue anglaise. Cette situation au niveau national se confirme selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d’âges. Cependant, des disparités se dégagent en termes d’alphabétisation et pour toutes les langues. La population en milieu urbain est plus alphabétisée que la population en milieu rural quelle que soit la langue.

L’analyse de l’alphabétisation selon le sexe montre une légère différence en faveur des hommes. En effet, 37,8 % des hommes savent lire et écrire dans la langue française alors que cette proportion est de 35,8 % chez les femmes.

Quant au groupe d’âges, on constate que les jeunes sont plus alphabétisés en langues malagasy, en français et en anglais que les adultes (26 ans ou plus). La proportion de ceux alphabétisés en langue malagasy varie de 78,8 % à 80,5 % chez les jeunes alors que cette proportion est de 74,7 % pour les adultes.



**Tableau 33. Répartition (en %) de la population âgée de 11 ans ou plus par aptitude à lire et écrire une langue, selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âges**

		Nombre de Population	Malagasy	Français	Anglais	Autres langues
Milieu de résidence	Urbain	3 726 255	93,1	63,5	29,3	2,4
	Rural	13 905 225	72,7	29,6	9,5	0,4
Sexe	Masculin	8 625 333	78,2	37,8	14,1	0,9
	Féminin	9 006 147	75,8	35,8	13,3	0,8
Groupe d'âges	11-14 ans	2 555 691	79,7	34,6	8,9	0,2
	15-17 ans	1 844 256	80,5	42,5	17,5	0,6
	18-25 ans	4 203 493	78,8	41,7	18,5	1,1
	26 ans ou plus	9 028 040	74,7	33,9	12,1	0,9
ENSEMBLE (11 ans ou plus)		17 631 480	77,0	36,8	13,7	0,8

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

Des disparités existent entre les régions en matière d'alphabétisation. Les régions d'Analambana (97,5 % pour la langue malagasy, 66,4 % pour le français, 31,9 % pour l'anglais et 2,8 % pour autres langues), de Vakinankaratra disposent des meilleurs taux d'alphabétisation. Cette disparité est plus accentuée dans certaines régions. Les régions d'Atsimo Andrefana (46,5 % pour la langue malagasy,

19,1 % pour le français et 5,3 % pour l'anglais), d'Androy (38,1 % en malagasy, 14,4 % en français et 4,5 % en anglais), d'Anosy (44,1 % en malagasy, 19,1 % en français et 6,1 % en anglais), de Melaky et de Menabe affichent des faibles proportions, en dessous des moyennes nationales, et quelle que soit la langue considérée.

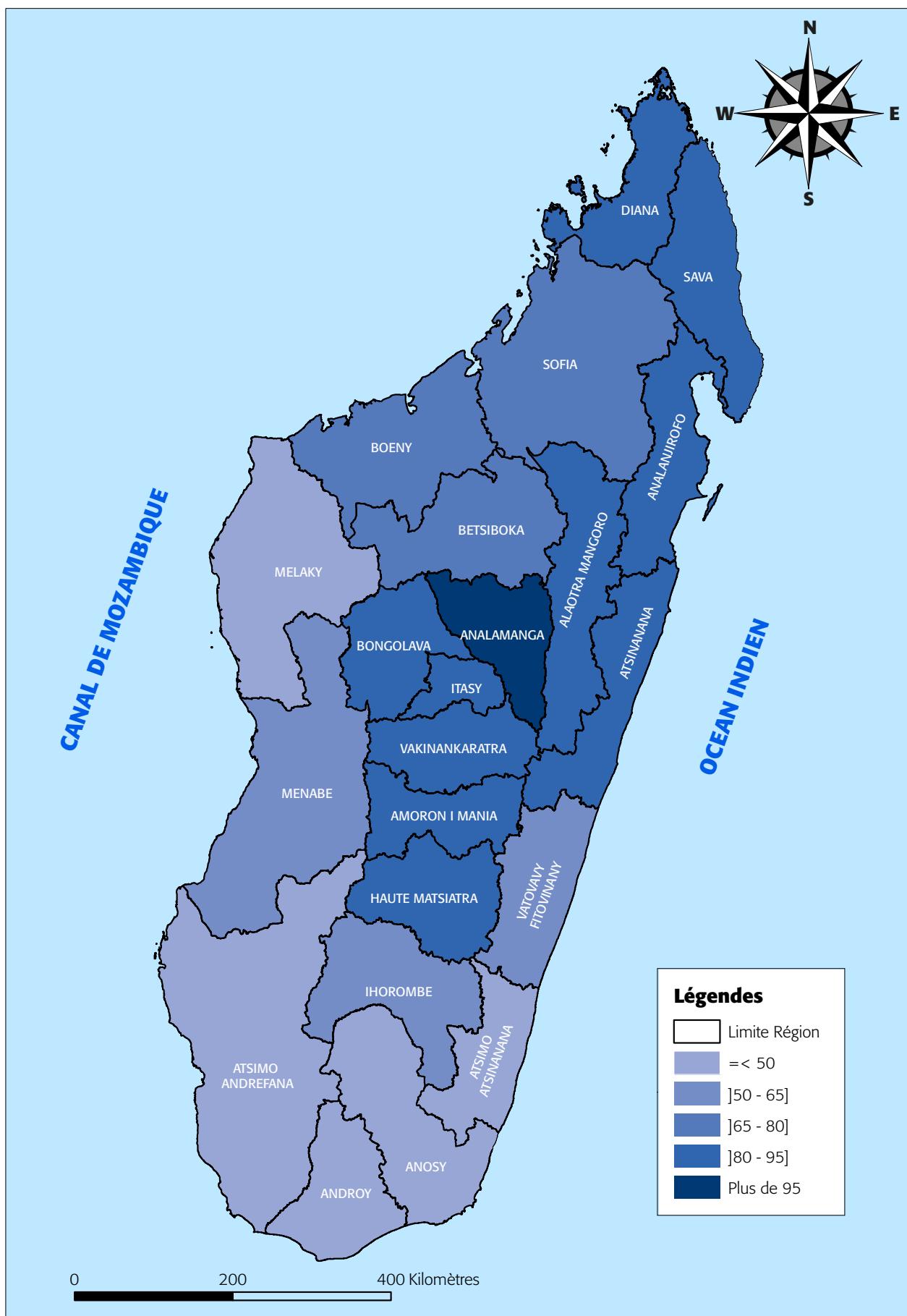
**Tableau 34. Répartition (en %) de la population âgée de 11 ans ou plus par aptitude à lire et écrire une langue, selon la région**

Région	Population totale	Malagasy	Français	Anglais	Autres langues
Analambana	2 734 032	97,5	66,4	31,9	2,8
Vakinankaratra	1 421 713	89,1	43,9	15,9	0,4
Itasy	629 647	89,0	26,5	8,6	0,3
Bongolava	450 128	86,0	40,2	14,0	0,3
Haute Matsiatra	1 011 944	85,0	34,3	13,6	0,6
Amoron'i Mania	564 019	84,1	31,8	10,9	0,3
Vatovavy Fitovinany	939 278	62,6	21,2	5,9	0,2
Ihorombe	270 407	62,5	31,7	12,8	0,3
Atsimo Atsinanana	637 157	48,5	17,0	4,7	0,2
Atsinanana	1 036 762	81,4	47,3	18,6	1,6
Analanjirofo	840 667	81,3	30,9	8,7	0,3
Alaotra Mangoro	873 517	89,4	44,4	17,2	0,4
Boeny	648 277	72,2	34,9	10,5	0,9
Sofia	1 020 608	78,0	28,8	7,9	0,2
Betsiboka	263 935	71,7	23,2	5,8	0,2
Melaky	196 739	46,7	15,3	4,2	0,2
Atsimo Andrefana	1 136 575	46,5	19,1	5,3	0,3
Androy	525 379	38,1	14,4	4,5	0,1
Anosy	522 503	44,3	19,1	6,1	0,2
Menabe	464 247	53,0	19,3	5,0	0,2
Diana	631 035	83,2	44,7	13,6	1,6
Sava	812 911	87,2	32,7	8,2	0,3
MADAGASCAR	17 631 480	77,0	36,8	13,7	0,8

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



Carte 6 -Taux d'alphabétisation de la population âgée de 11 ans ou plus



Source : MDG - INSTAT - RGPH2018



#### 4.1.3- Instruction

Le niveau d'instruction de la population correspond au degré d'enseignement acquis par la population. Il permet de classer chaque individu en cinq niveaux distincts : aucun, primaire, secondaire1 ou collège, secondaire2 ou lycée et supérieur. Cette section porte sur le niveau d'instruction de la population résidente dans les ménages ordinaires, âgée de 6 ans ou plus, dénombrée en 2018.

De manière générale, le niveau d'instruction de la population est caractérisé par la prédominance des personnes sans instruction et de celles ayant le niveau primaire avec des taux respectifs de 21,5 % et 48,4 %. La population ayant le niveau supérieur reste très faible

(3,1 %). En outre, l'on constate que les individus de sexe masculin sont légèrement plus instruits que les individus de sexe féminin.

Il existe également une disparité du niveau d'instruction selon le milieu de résidence. Près d'un quart (25,2 %) de la population en milieu rural n'ont aucun niveau d'instruction. Le niveau primaire reste prédominant en milieu rural, avec un taux de 52 % contre 34 % pour les citadins. La différence se creuse davantage lorsque le niveau augmente. En effet, si 10,5 % de la population urbaine se déclarent avoir atteint le niveau supérieur, 1,3 % de la population rurale se trouve dans la même classification.

**Tableau 35. Répartition (en %) de la population âgée de 6 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon le niveau d'instruction**

Niveau d'instruction	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun niveau	6,6	7,3	7,0	24,1	26,3	25,2	20,7	22,4	21,5
Primaire	33,6	34,7	34,2	52,5	51,4	51,9	48,8	47,9	48,4
Secondaire 1	30,7	32,7	31,8	16,7	16,7	16,7	19,5	20,0	19,8
Secondaire 2	17,3	15,9	16,6	5,2	4,5	4,8	7,6	6,9	7,2
Supérieur	11,8	9,4	10,5	1,4	1,1	1,3	3,4	2,8	3,1
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 041 694	2 230 958	4 272 652	8 396 580	8 555 515	16 952 095	10 438 274	10 786 473	21 224 747

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

Enfin, selon la région, le niveau d'instruction présente des variations importantes si l'on considère la proportion de la population ayant

atteint le niveau supérieur qui varie d'un minimum de 0,4 % (Androy) à un maximum de 10,8 % (Analamanga).

**Tableau 36. Répartition (en %) de la population âgée de 6 ans et plus par niveau d'instruction, selon la région**

Région	Niveau d'instruction						Effectif total
	Aucun niveau	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Ensemble	
Analamanga	2,5	41,5	29,5	15,7	10,8	100,0	3 120 423
Vakinankaratra	10,1	63,8	17,9	6,4	1,8	100,0	1 714 627
Itasy	7,9	67,2	17,6	6,1	1,2	100,0	748 276
Bongolava	14,9	62,4	16,2	5,7	0,8	100,0	546 591
Haute Matsiatra	10,4	60,1	19,9	6,3	3,3	100,0	1 212 424
Amoron'i Mania	11,7	62,0	18,9	6,0	1,4	100,0	686 951
Vatovavy Fitovinany	31,2	50,6	13,4	4,0	0,8	100,0	1 166 434
Ihorombe	36,8	44,3	13,3	4,5	1,1	100,0	334 866
Atsimo Atsinanana	44,6	39,9	11,8	3,0	0,7	100,0	816 169
Atsinanana	14,9	53,7	20,6	6,8	4,0	100,0	1 226 762
Analanjirofo	16,6	51,3	24,6	6,1	1,4	100,0	975 394
Alaotra Mangoro	10,2	55,8	24,8	7,7	1,5	100,0	1 038 757
Boeny	28,3	37,7	21,2	8,5	4,3	100,0	773 206
Sofia	18,7	52,6	21,5	6,1	1,1	100,0	1 245 107



Région	Niveau d'instruction						Effectif total
	Aucun niveau	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Ensemble	
Betsiboka	26,8	53,2	15,3	3,9	0,8	100,0	320 194
Melaky	53,0	34,4	9,1	2,9	0,6	100,0	247 380
Atsimo Andrefana	52,1	29,8	12,2	4,0	1,9	100,0	1 443 273
Androy	58,5	30,8	7,9	2,4	0,4	100,0	689 174
Anosy	54,9	30,1	10,5	3,5	1,0	100,0	647 945
Menabe	46,3	34,1	13,5	5,0	1,1	100,0	571 992
Diana	15,8	43,2	26,7	10,1	4,2	100,0	743 980
Sava	10,9	54,4	26,4	7,1	1,2	100,0	954 822
MADAGASCAR	21,5	48,4	19,8	7,2	3,1	100,0	21 224 747

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

#### 4.1.4- Scolarisation

Des questions sur la fréquentation et la scolarisation de la population âgée de 3 ans ou plus ont été posées lors du recensement. Cette section traite successivement la population

scolarisable, la déscolarisation et la fréquentation scolaire au moment du recensement.

##### 4.1.4.1- Population scolarisable

La connaissance de la population scolarisable donne une idée sur le volume de la demande scolaire pour les différents niveaux d'enseignement. Le tableau ci-dessous fournit les nombres d'enfants scolarisables par groupes d'âges officiels admis à fréquenter le préscolaire, le primaire, le secondaire du premier et du second cycle et le supérieur.

Lors du RGPH-3, il a été dénombré : 2 283 223 enfants âgés de 3 à 5 ans pour le préscolaire (8,9 % de la population totale) ; 3 593 267 enfants scolarisables au niveau primaire (14 % de la population totale) ; 2 555 691 au niveau secondaire du premier cycle (10 %) ; 1 844 256 pour le secondaire du second cycle (7,2 %) et 430 754 pour l'enseignement supérieur (18- 25 ans).

Tableau 37. Population scolarisable par milieu de résidence et sexe, selon le groupe d'âges

	Urbain			Rural			Ensemble			Proportion dans l'ensemble
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
3-5 ans	167 201	168 192	335 393	975 021	972 809	1 947 830	1 142 222	1 141 001	2 283 223	8,9
6-10 ans	271 714	274 683	546 397	1 541 227	1 505 643	3 046 870	1 812 941	1 780 326	3 593 267	14,0
11-14 ans	221 818	236 146	457 964	1 069 601	1 028 126	2 097 727	1 291 419	1 264 272	2 555 691	10,0
15-17 ans	177 983	202 639	380 622	729 986	733 648	1 463 634	907 969	936 287	1 844 256	7,2
18-25 ans	430 754	482 244	912 998	1 562 746	1 727 749	3 290 495	1 993 500	2 209 993	4 203 493	16,4
6-15 ans	552 885	577 008	1 129 893	2 873 260	2 788 009	5 661 269	3 426 145	3 365 017	6 791 162	26,5
Population totale	2 376 466	2 566 438	4 942 902	10 282 479	10 448 815	20 731 294	12 658 945	13 015 251	25 674 196	100,0

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



Le tableau suivant fournit la répartition de la population scolarisable par région.

**Tableau 38. Effectif de la population scolarisable résidente dans les ménages ordinaires par groupe d'âges officiel de scolarisation dans les différents cycles et effectif de la population d'âge scolaire obligatoire, selon la région**

Région	Population scolarisable au préscolaire (3 - 5 ans)	Population scolarisable au primaire (6 - 10 ans)	Population scolarisable au secondaire premier cycle ou collège (11 -14 ans)	Population scolarisable au secondaire second cycle ou lycée (15 -17 ans)	Population scolarisable au niveau supérieur (18 -25 ans)	Population scolarisable pour la scolarisation obligatoire (6-15 ans)
Analamanga	241 221	386 391	324 204	256 134	623 637	796 296
Vakinankaratra	179 461	292 914	225 094	147 668	301 409	570 194
Itasy	73 024	118 629	96 450	66 539	142 741	238 069
Bongolava	62 552	96 463	70 627	49 027	112 855	183 538
Haute Matsiatra	116 456	200 480	167 901	113 714	230 521	409 145
Amoron'i Mania	74 707	122 932	95 445	61 305	119 619	240 377
Vatovavy Fitovinany	146 700	227 156	141 214	102 797	242 276	403 994
Ihorombe	43 741	64 459	40 606	30 253	66 832	115 780
Atsimo Atsinanana	114 100	179 012	100 986	72 565	165 290	306 127
Atsinanana	126 316	190 000	138 703	103 976	251 970	363 440
Analanjirofo	88 302	134 727	108 982	89 565	206 126	273 583
Alaotra Mangoro	104 096	165 240	128 207	89 246	198 039	324 606
Boeny	81 903	124 929	87 140	65 130	159 278	234 191
Sofia	138 765	224 499	154 479	112 883	257 086	417 386
Betsiboka	37 648	56 259	38 237	28 800	67 558	104 324
Melaky	33 486	50 641	29 430	22 094	48 762	88 018
Atsimo Andrefana	194 194	306 698	177 760	124 503	281 558	529 944
Androy	114 690	163 795	88 652	57 388	135 712	274 334
Anosy	85 672	125 442	79 701	57 295	132 198	225 843
Menabe	68 259	107 745	66 164	50 309	116 317	192 228
Diana	73 841	112 945	80 513	59 215	151 065	213 318
Sava	84 089	141 911	115 196	83 850	192 644	286 427
MADAGASCAR	2 283 223	3 593 267	2 555 691	1 844 256	4 203 493	6 791 162

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

#### 4.1.4.2- Déscolarisation

L'analyse de la déscolarisation de la population âgée de 6 à 17 ans montre que dans l'ensemble, la majorité de la population ayant abandonné l'école a pu atteindre le niveau primaire (77 % pour les hommes et 73 % pour les femmes). Une prédominance du niveau primaire est constatée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Cependant, la proportion des déscolarisés au niveau primaire est beaucoup plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Pour les hommes, la proportion est de 64 % en milieu urbain contre 79 % en milieu rural. On note que la proportion de ceux ayant achevé le niveau supérieur est assez faible quel que soit le sexe et le milieu.

Selon la classe achevée, dans l'ensemble, la grande partie de la population déscolarisée âgée de 6 à 17 ans a achevé la dernière classe du primaire (28,7 % pour les hommes contre 34 % chez les femmes). Le milieu urbain se distingue du milieu rural par de fortes proportions de ceux ayant achevé la classe de CM2. Par exemple, pour les hommes, 45 % en milieu urbain contre 27 % en milieu rural).



**Tableau 39. Répartition (en %) de la population déscolarisée âgée de 6 à 17 ans par milieu de résidence et sexe, selon le niveau d'études atteint et la classe achevée au primaire**

		Milieu de résidence						Ensemble		
		Urbain			Rural					
		Masculin	Féminin	RM	Masculin	Féminin	RM	Masculin	Féminin	RM
Niveau d'instruction	Préscolaire	2,6	2,1	99	4,5	4,0	108	4,2	3,9	107
	Primaire	64,2	59,2	88	78,7	75,2	102	77,0	73,0	100
	Secondaire 1	29,6	33,9	71	15,3	18,8	80	17,0	20,8	78
	Secondaire 2	3,4	4,5	62	1,4	1,9	75	1,7	2,2	71
	Supérieur	0,2	0,3	67	0,1	0,1	78	0,1	0,1	74
	Ensemble	100,0	100,0	81	100,0	100,0	97	100,0	100,0	95
Classe achevée au primaire	Préscolaire	2,7	2,2	100	4,7	4,2	108	4,5	3,9	108
	CP1	9,8	7,7	104	15,8	13,9	111	15,1	13,0	111
	CP2	12,7	10,4	98	18,7	16,7	109	18,0	15,9	108
	CE	13,7	12,3	90	18,1	17,1	103	17,6	16,5	102
	CM1	15,9	15,7	82	15,8	16,5	94	15,8	16,4	92
	CM2	44,7	51,1	71	26,5	31,3	83	28,7	34,0	80
	NSP	0,5	0,6	72	0,2	0,3	102	0,3	0,3	95
	Ensemble	100,0	100,0	81	100,0	100,0	97	100,0	100,0	95

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

L'examen de la déscolarisation de la population âgée de 6 à 25 ans montre que la proportion des déscolarisés varie d'une région à une autre et cela, quel que soit le niveau considéré. La proportion de la population ayant achevé le primaire varie d'un minimum de 40 % (Analamanga) à un maximum de 79 % (Melaky). Il en est de même pour le niveau secondaire 1 : la proportion varie de 16 % (Melaky) à 37 % (Analamanga).

Selon, la classe achevée, des disparités entre les régions sont également flagrantes : la proportion de la population ayant achevé la dernière classe du primaire (CM2) varie de 28 % (Melaky) à 72 % (Analamanga).



Tableau 40. Répartition (en %) par niveau d'études atteint de population âgée de 6 à 25 ans déscolarisée selon la région de résidence

Région	Niveau scolaire						Classe achevée au primaire						Effectif	
	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Total	Préscolaire	CP1	CP2	CE	CM1	CM2	NSP	Total	
Analamanga	40,3	37,1	16,9	5,7	100,0	0,6	2,7	4,8	7,6	11,6	72,2	0,6	100,0	638 142
Vakinankaratra	68,6	23,4	7,0	1,0	100,0	1,1	6,9	12,4	15,9	17,8	45,6	0,2	100,0	419 122
Itasy	69,0	23,3	6,9	0,7	100,0	1,2	5,9	10,8	15,1	19,0	47,6	0,4	100,0	199 725
Bongolava	71,0	22,0	6,5	0,5	100,0	2,3	7,3	12,7	16,3	17,5	43,6	0,3	100,0	149 332
Haute Matsiatra	66,8	26,0	6,0	1,2	100,0	3,7	10,0	14,4	15,9	14,6	41,1	0,3	100,0	275 574
Amoron'i Mania	70,6	22,7	5,9	0,8	100,0	3,4	9,4	14,7	16,9	16,3	39,0	0,3	100,0	144 929
Vatovavy Fitovinany	75,3	19,0	5,1	0,5	100,0	5,4	14,4	16,9	16,9	14,5	31,4	0,5	100,0	228 851
Ihorombe	74,6	19,1	5,5	0,8	100,0	5,9	14,9	18,5	16,4	12,9	31,1	0,3	100,0	64 813
Atsimo Atsinanana	72,3	21,9	5,0	0,8	100,0	4,4	15,7	17,4	16,2	13,0	33,0	0,2	100,0	121 183
Atsinanana	64,1	26,9	7,0	1,9	100,0	1,7	12,5	14,5	14,2	13,4	43,4	0,3	100,0	271 342
Analanjirofo	53,9	37,0	7,9	1,1	100,0	2,5	5,9	9,3	12,9	13,9	55,1	0,4	100,0	212 375
Alaotra Mangoro	58,9	31,6	8,6	0,9	100,0	1,1	7,3	10,9	13,4	14,8	52,1	0,3	100,0	253 372
Boeny	58,4	29,5	9,8	2,2	100,0	2,5	8,1	11,7	14,0	12,9	50,6	0,3	100,0	135 489
Sofia	58,6	32,8	7,8	0,8	100,0	1,9	6,5	10,4	14,2	15,6	51,1	0,3	100,0	269 818
Betsiboka	73,1	21,4	5,0	0,6	100,0	1,8	10,9	16,0	18,3	16,4	36,2	0,4	100,0	73 736
Melaky	77,9	16,2	5,2	0,7	100,0	4,6	15,9	19,1	17,6	14,2	28,4	0,2	100,0	34 253
Atsimo Andrefana	64,4	26,3	7,8	1,4	100,0	4,9	13,6	14,7	13,7	11,9	40,9	0,3	100,0	166 495
Androy	71,6	21,2	6,5	0,7	100,0	6,8	13,1	16,6	16,3	12,9	34,1	0,2	100,0	66 237
Anosy	69,5	22,2	7,2	1,1	100,0	4,2	13,7	16,2	15,2	12,7	37,6	0,3	100,0	76 151
Menabe	68,8	22,7	7,6	1,0	100,0	2,3	11,1	15,9	16,4	14,1	39,9	0,3	100,0	85 009
Diana	47,7	37,6	12,4	2,4	100,0	2,1	6,0	8,5	10,6	12,1	60,4	0,4	100,0	144 849
Sava	50,7	39,2	9,2	0,9	100,0	1,7	4,9	7,9	11,9	14,5	58,8	0,2	100,0	208 592
MADAGASCAR	60,8	28,6	8,8	1,8	100,0	2,3	8,2	11,7	13,7	14,4	49,2	0,4	100,0	4 239 389

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



#### 4.1.4.3- Fréquentation scolaire au moment du recensement

Cette section traite de la structure de la population âgée de 3 ans ou plus fréquentant l'école au moment du recensement. Les deux tableaux ci-dessous résument les informations collectées lors du recensement.

Les résultats montrent que la population considérée comme fréquentant l'école est inclue dans l'un des groupes d'âges de 6-10 ans, de 11-14 ans et de 15-17 ans. Cela quel que soit le milieu

de résidence et le sexe. Pour le sexe masculin fréquentant l'école, 39 % d'entre eux sont du groupe 6 à 10 ans, 27 % dans le groupe de 11-14 ans et 12 % dans la tranche d'âge de 15-17 ans. Les résultats montrent également que la majorité de la population fréquentant l'école sont classées essentiellement dans le niveau primaire (60 % pour le sexe masculin et 59 % pour le sexe féminin) et secondaire 1 (19 % pour le sexe masculin et 20% pour le sexe féminin).

**Tableau 41. Répartition (en %) de la population âgée de 3 ans et plus fréquentant l'école au moment du recensement par milieu de résidence et sexe, selon le groupe d'âges**

Groupe d'âges	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural					
	Masculin	Féminin	RM	Masculin	Féminin	RM	Masculin	Féminin	RM
3 ans	2,1	2,2	92	2,0	2,2	89	2,0	2,2	90
4 ans	3,9	4,1	96	3,9	4,4	91	3,9	4,3	92
5 ans	5,0	5,0	97	5,9	6,3	96	5,7	6,0	96
3 - 5 ans	11,0	11,3	96	11,8	12,9	93	11,6	12,5	94
6-10 ans	29,4	29,8	98	42,2	43,5	99	39,0	40,0	98
11-14 ans	23,5	24,6	94	27,9	27,9	101	26,8	27,1	100
15-17 ans	15,2	16,0	93	11,2	10,3	110	12,2	11,8	104
18-25 ans	19,3	17,3	110	6,7	5,3	129	9,9	8,3	119
26 ans ou plus	1,6	1,0	158	0,2	0,1	166	0,5	0,3	160
ENSEMBLE	100,0	100,0	99	100,0	100,0	101	100,0	100,0	101

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

On compte plus de filles fréquentant l'école que des garçons au niveau préscolaire. Par contre, à l'inverse, on dénombre un peu plus des hommes au niveau primaire, secondaire 2 et supérieur. Une baisse brusque du RM est constatée au niveau secondaire 1 ou collège (98 garçons pour 100 filles). Diverses raisons pourraient

expliquer ce phénomène selon la revue de littérature, entre autres, la pauvreté entraînant ainsi un choix des parents à ne pas envoyer les garçons à l'école, l'aide des garçons aux travaux champêtres, au gardiennage de bétail, éloignement des collèges, etc.

**Tableau 42. Répartition (en %) de la population âgée de 3 ans et plus fréquentant l'école au moment du recensement par milieu de résidence et sexe, selon le niveau d'études**

Niveau d'instruction	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural					
	Masculin	Féminin	RM	Masculin	Féminin	RM	Masculin	Féminin	RM
Préscolaire	11,0	11,2	96	11,6	12,6	94	11,4	12,2	94
Primaire	40,4	39,7	100	66,1	65,2	103	59,8	58,7	103
Secondaire 1	27,0	28,2	94	17,1	17,3	100	19,5	20,1	98
Secondaire 2	12,1	11,9	100	4,0	3,8	106	6,0	5,9	103
Supérieur	9,5	9,0	105	1,2	1,1	109	3,3	3,1	106
ENSEMBLE	100,0	100,0	99	100,0	100,0	101	100,0	100,0	101

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**



#### 4.1.4.4- Taux brut et Taux net de scolarisation des différents cycles d'études

Les taux brut et taux net de scolarisation sont généralement les indicateurs recommandés par l'ODD4 et les programmes et plans de développement en matière d'éducation tels que le Plan Sectoriel de l'Education (PSE) pour apprécier la couverture et mesurer l'accès à la scolarisation pour tous les niveaux d'enseignement.

Les données collectées lors du RGPH-3 permettent de calculer ces indicateurs.

Cette section aborde la scolarisation aux niveaux préscolaire, primaire, secondaire du premier cycle (collège), secondaire du second cycle et supérieur.

##### a) Préscolaire

La scolarisation en bas âge ou au niveau préscolaire joue aussi un rôle d'importance capitale dans la scolarisation des enfants dans la mesure où ce niveau favorise la réussite des enfants dans leur cursus scolaire et développe leur éveil cognitif. Dans l'ensemble,

le taux brut de scolarisation au niveau du préscolaire est estimé à 33,1 %. Cependant, cette moyenne cache des disparités selon le sexe et le milieu de résidence. En effet, les résultats montrent que la préscolarisation est essentiellement un phénomène urbain.

##### b) Primaire

Dans l'ensemble, le taux brut de scolarisation (TBS) du primaire est estimé à 105,3 % (105,7 % chez les garçons et 104,9 % chez les filles). Ces valeurs supérieures à 100, traduisent des capacités d'accueil du système éducatif en nombre d'enfants au niveau

primaire. Quant au taux net de scolarisation, il est estimé à 67,5 % au niveau national (66,4 % pour les garçons contre 68,6 % chez les filles). On note que des disparités en termes d'accès persistent entre les milieux urbain et rural et entre les garçons et les filles.

##### c) Secondaire du premier cycle ou collège

Le taux brut de scolarisation de l'enseignement secondaire 1 ou le collège est de 49,6 % pour l'ensemble, 48,5 % pour les garçons et 50,7 % chez les filles. Contrairement au niveau primaire, ces chiffres largement inférieurs à 100 traduisent un faible capacité d'accueil

des élèves aux collèges. Quant au taux net de scolarisation, il est de 23 % pour l'ensemble, 21 % pour les garçons et 25 % pour les filles. On note également des inégalités en termes de scolarisation entre le milieu de résidence et selon le genre.

##### d) Secondaire du second cycle ou lycée

Le taux brut de scolarisation du secondaire du second cycle ou le Lycée est de 21,1 % pour l'ensemble, 21,8 % pour les garçons et 20,5 % chez les filles. Quant au taux net de scolarisation, son niveau est de 8 % pour l'ensemble (7,5 % pour les garçons et 8,4 % chez

les filles). Des inégalités en termes de scolarisation se dégagent aussi entre les milieux urbain et rural et selon le sexe. Le taux net de scolarisation est de près de 5 % pour l'ensemble du milieu rural contre 18 % pour le milieu urbain.

##### e) Supérieur

Des indicateurs relatifs au niveau supérieur ont également été calculés à travers les données collectées. Il s'agit du nombre d'étudiants, des taux brut et taux net de scolarisation et du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants. Il a été dénombré 203 812 étudiants lors du recensement. Le taux brut de scolarisation

du supérieur est de 4,8% pour l'ensemble, 5,3 % pour le sexe masculin et 4,5 % chez le sexe féminin. Le taux net de scolarisation est de 4 % pour l'ensemble (4,2 % pour les garçons et 3,7 % pour les filles).

**Tableau 43. Taux Brut de Scolarisation (TBS) des différents niveaux d'études par milieu de résidence et sexe**

Niveaux d'études	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural					
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Préscolaire	52,3	53,9	53,1	28,7	30,7	29,7	32,1	34,1	33,1
Primaire	118,6	116,7	117,7	103,4	102,8	103,1	105,7	104,9	105,3
Secondaire 1	97,1	96,9	97,0	38,5	40,1	39,2	48,5	50,7	49,6
Secondaire 2	55,5	48,6	51,8	13,6	12,7	13,1	21,8	20,5	21,1
Supérieur	5,3	4,5	4,8	-	-	-	5,3	4,5	4,8

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau 44. Taux Net de Scolarisation (TNS) des différents niveaux d'études par milieu de résidence et sexe**

Niveaux d'études	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural					
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	82,5	83,4	82,9	63,6	65,9	64,7	66,4	68,6	67,5
Secondaire 1	42,8	47,9	45,4	16,3	19,9	18,0	20,8	25,1	22,9
Secondaire 2	17,8	18,7	18,3	4,5	5,0	4,7	7,5	8,4	8,0
Supérieur	4,2	3,7	4,0	-	-	-	4,2	3,7	4,0

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**



## 4.2- Caractéristiques économiques de la population

Les résultats publiés dans ce chapitre permettent d'avoir le profil de la main d'œuvre et des caractéristiques du marché du travail à Madagascar. Il s'agit d'appréhender le volume de la population en âge de travailler et de la situation du marché de travail à travers les indicateurs suivants : le taux d'activité, le taux emploi, le taux de chômage et le taux de dépendance. A part ces indicateurs classiques, il sera procédé également à la présentation de la situation des enfants et des personnes âgées qui sont en emploi.

La population en âge de travailler est l'ensemble de la population active (ou la main d'œuvre) et la population inactive. D'après les textes de loi en vigueur à Madagascar, la population en âge de travailler est constituée par celle âgée de 15 à 59 ans.

Le troisième recensement général de la population et de l'habitation a permis de recenser 13 930 813 personnes en âge de travailler dont 10 169 865 sont actifs et 3 760 948 inactifs. Parmi les actifs, le recensement a compté 9 738 873 personnes en emploi dont 5 350 142 hommes et 4 388 731 femmes. Toujours parmi les personnes en emploi, 1 871 580 se trouvent en milieu urbain contre 8 298 285 qui se trouvent en milieu rural.

Le taux net d'activité montre que, parmi la population en âge de travailler, 73 % sont effectivement actifs (main d'œuvre). Quant à la population active, 95,8 % sont en emploi, soit 9 738 891 individus tandis que 4,2 % se sont déclarés au chômage soit, 430 992

individus constitués en majorité de primo-demandeur d'emploi (3,8 %). Le taux de dépendance économique de la population a été estimé à 163,6 c'est-à-dire pour 100 personnes en emploi, ils ont 164 personnes à charge.

Dans l'ensemble, ces taux sont plus élevés dans le milieu rural, à l'exception du taux de chômage et du taux de dépendance économique. Cette situation suggère que l'on trouve beaucoup plus de main d'œuvre et des personnes en emploi en milieu rural qu'en milieu urbain.

L'entrée dans le marché du travail à Madagascar n'est pas précoce comme ailleurs en Afrique avec une moyenne d'âge des actifs occupés de 32,7 ans. Toutefois, il convient de constater que la sortie du marché du travail est relativement tardive. Pour la participation à l'activité économique, 50 % des actifs occupés ont moins de 30 ans<sup>(15)</sup>. Quant aux chômeurs, 50% sont âgés entre 15 et 20 ans.

La plus grande majorité (80,5 %) de la population en emploi sont des travailleurs indépendants soit, 7 767 311 individus. Par ailleurs, le marché du travail à Madagascar est dominé par le secteur primaire. En effet, près de 3 personnes en emploi et en âge de travailler sur 4 exercent dans le secteur primaire (74,7 %), soit 7 271 423 individus.

---

(15) Age médian de la population active occupée

**Tableau 45. Principaux indicateurs du marché de travail par milieu de résidence et sexe (en %)**

Milieu de résidence	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux net d'activité <sup>(16)</sup>	73,9	51,2	62,0	85,1	67,4	76,0	82,7	63,8	73,0
Taux de dépendance économique <sup>(17)</sup>	145,2	246,6	189,1	134,7	186,4	158,2	136,6	196,5	163,6
Taux net d'emploi <sup>(18)</sup>	67,5	46,8	56,6	82,1	65,5	73,6	79,0	61,3	69,9
Taux net d'emploi spécifique <sup>(19)</sup>	91,4	91,3	91,3	96,5	97,1	96,8	95,5	96,1	95,8
Taux de chômage <sup>(20)</sup>	8,6	8,7	8,7	3,5	2,9	3,2	4,5	3,9	4,2
Pourcentage des primo-demandeurs d'emploi <sup>(21)</sup>	7,7	7,7	7,7	3,2	2,7	3,0	4,1	3,6	3,8

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

Dans l'ensemble, les enfants en emploi représentent 17,4 % de l'ensemble de la population âgée de 5 à 17 ans soit, 1 517 451 enfants dont 798 791 masculins et 718 660 féminins. Le recensement a compté 60,4 % de la population de 60 ans et plus en emploi. Cette

situation des personnes âgées en emploi témoigne de la sortie tardive de la population active occupée du marché de travail.

**Tableau 46. Pourcentage des enfants et des personnes âgées en emploi par milieu de résidence et sexe**

Indicateurs	Indicateurs								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Pourcentage du travail des enfants <sup>(22)</sup>	7,1	7,0	7,1	20,4	18,6	19,5	18,2	16,5	17,4
Pourcentage du travail des personnes âgées <sup>(23)</sup>	36,4	26,6	31	77,6	59,7	68,6	69,3	51,9	60,4

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

(16) Taux net d'activité = Population active en âge de travailler / Population en âge de travailler \*100

(17) Taux de dépendance économique = Population moins de 15 ans, population plus de 60 ans, population inactive et Population au chômage / Population active occupée \* 100

(18) Taux net d'emploi = Population active occupée en âge de travailler / Population en âge de travailler \*100

(19) Taux net d'emploi spécifique = Population active occupée en âge de travailler / Population active en âge de travailler \* 100

(20) Taux de chômage = Population au chômage / Population active en âge de travailler \*100

(21) Pourcentage des primo-demandeurs d'emploi = Population quête du premier emploi / Population active en âge de travailler \*100

(22) Proportion du travail des enfants = Population de 5 à 17ans en emploi / Population de 5 à 17ans\*100

(23)Proportion du travail des personnes âgées = Population 60 ans et plus en emploi / Population 60ans et plus\*100



### 4.3- Habitation et cadre de vie de la population

La disponibilité des informations sur les caractéristiques de l'habitation et du cadre de vie des ménages contribue à la compréhension des conditions de vie de la population. En plus de dénombrer la population de façon exhaustive, le RGPH-3 a permis également dans son volet « logement/habitation » de déterminer le nombre d'unités d'habitation disponibles ainsi que des indications sur les caractéristiques des constructions, les conditions de logement et les aménagements qui ont incontestablement un impact sur la santé et le niveau de développement des membres du ménage.

D'après les résultats du RGPH-3, Madagascar compte 6 108 370 habitations dont la grande majorité est de type « maisons individuelles » ou « villa » (82,9 %). Les résultats montrent également que la plupart des matériaux utilisés pour les murs, toits et sols des unités d'habitation sont précaires. En effet, 70,8 % des habitations sont constituées par de sol en tige ou écorce ou feuille ou bambou, de natte, de planche rudimentaire et de sol nu ou terre ou sable. Quant aux murs, 71,9 % sont construits avec l'un des matériaux suivants : terres battues, briques non cuites tiges écorces feuilles planches, bozaka, matériaux de récupération. En ce qui concerne le toit, 56 % des habitations ont de toit en tige, ou écorce, ou feuille, ou en bozaka, ou en matériaux de récupération. Par ailleurs, selon le milieu de résidence, il convient de faire remarquer que la précarité des unités d'habitation apparaît avec plus d'acuité en milieu rural. Elle s'élève à plus de 75% pour le sol et le mur (respectivement 77,8% et 80,4%) et 66,5% pour le toit. Pourtant en milieu urbain, cette précarité ne concerne que moins de 41% des habitations (35,1% pour le mur ; 40,3% pour le mur et 16,2% pour le sol).

L'approvisionnement en eau, la possession des systèmes d'assainissement (tels que le type d'aisance, l'évacuation des ordures ménagères et l'évacuation des eaux usées) et la desserte en électricité de l'unité d'habitation ont été étudiés également dans le cadre du RGPH-3 vu leurs influences sur la santé et les conditions de vie de la population. Ainsi, les résultats obtenus montrent qu'au niveau national 29,5 % des habitations sont desservis en eau potable, 9,3 % des habitations possèdent de toilette gérée en toute sécurité et 38,1 % des habitations sont desservis en électricité. Toutefois, on constate globalement que la situation, pour chacun de ces indicateurs, est beaucoup meilleure en milieu urbain par rapport au milieu rural.

En ce qui concerne le standing de l'habitation, les résultats du RGPH-3 montrent que la proportion des habitations de haut standing est largement élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (73,1 % contre 12,2 %). En revanche, les habitations indécentes et bas standing se concentrent en milieu rural et concernent 60,5 % des habitations.

Quant au cadre de vie de la population, la tendance est presque cohérente avec le cas des habitations car il s'agit d'une étude de population des unités habitations. Par conséquent, la majorité de la population Malagasy vit dans des maisons individuelles ou villa soit 83,9 %. De même, les proportions de la population vivant dans des habitations desservies en électricité, en eau et disposant des systèmes d'assainissement adéquats reste toujours non satisfaisant (respectivement 36,5 % pour l'électricité ; 27,7 % pour l'eau potable ; 9,9 % pour la toilette gérée en toute sécurité).

**Tableau 47. Répartition (en %) des types d'habitation, selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Type de logement occupé			
	Maisons Individuelles/Villa	Concession	Appartement/ Building	Effectif
Urbain	65,2	8,1	26,8	1 284 185
Rural	87,6	4,8	7,6	4 824 185
MADAGASCAR	82,9	5,5	11,6	6 108 370

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau 48. Pourcentage des unités d'habitation par milieu de résidence selon la précarité des matériaux de construction du sol, du mur et du toit**

Matériaux de construction des unités habitations :	Ensemble	Urbain	Rural
Sol précaire*	70,8	35,1	77,8
Mur précaire	71,9	40,3	80,4
Toit précaire	56,0	16,2	66,5

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

\*Calculé seulement pour les maisons individuelles / villa

**Tableau 49. Répartition (en %) de la population par type de logement occupé, selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Type de logement occupé			
	Maison individuelle/Villa	Concession	Building	Effectif
Urbain	66,7	7,9	25,4	4 942 902
Rural	88,0	5,1	6,9	20 731 294
MADAGASCAR	83,9	5,6	10,5	25 674 196

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau 50. Taux de desserte en eau, électricité et système d'assainissement de la population**

Indicateurs	Ensemble	Urbain	Rural
Population desservie en eau potable	27,7	65,6	18,6
Population vivant dans des habitations disposant de toilette gérée en toute sécurité	9,9	17,8	8,0
Population vivant dans des habitations disposant de toilette améliorée	24	48,4	18,1
Population vivant dans des habitations desservies en électricité	36,5	71,2	28,3

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau 51. Taux de desserte en eau, électricité et système d'assainissement de l'unité d'habitation**

Indicateurs	Ensemble	Urbain	Rural
Habitations desservies en eau potable	29,5	66,0	19,8
Habitations disposant de toilette gérée en toute sécurité	9,3	16,1	7,5
Habitations desservies en électricité	38,1	71,5	29,2

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau 52. Répartition du standing des habitations selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Habitation indécente	Bas standing	Moyen standing	Haut standing
Urbain	4,2	6,4	16,4	73,1
Rural	30,4	30,1	27,3	12,2

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**



#### 4.4- Etat matrimonial et nuptialité

L'état matrimonial, abordé dans ce paragraphe, fait partie des thématiques prévues dans le cadre du RGPH-3. L'intérêt de son étude réside dans le fait que, mis à part les autres facteurs biologiques et comportementaux, l'état matrimonial joue un rôle déterminant sur le niveau de la fécondité et, partant, sur la dynamique de la population. En effet, la fécondité constitue une composante positive de l'accroissement de la population.

L'analyse de l'état matrimonial et de la nuptialité pendant le RGPH-3 ne concerne que la population de 12 ans et plus. Cette catégorie de population regroupe environ deux tiers de l'ensemble de la population de Madagascar, soit 17 042 347 individus dont 8 329 822 hommes et 8 712 525 femmes.

En 2018, à Madagascar, il y a eu 6 530 835 célibataires (soit 38,3 % de la population de 12 ans et plus) ; 9 073 150 en union quel que soit le type d'union (soit 53,2 %) ; 870 028 séparés ou divorcés (soit 5,1 %) et 568 334 individus en situation de veuvage (soit 3,3 %).

Parmi les célibataires, il y a plus d'hommes que de femmes (3 515 122 hommes contre 3 015 713 femmes). Parmi la population mariée et en rupture d'union, il y a moins d'hommes que de femmes. En

effet, l'effectif des hommes mariés est de 4 469 465 tandis que celui des femmes mariées est de 4 603 685, soit un surplus de 134 220 femmes. Cet écart pourrait être expliqué par la migration ou la polygamie. L'effectif de la population féminine divorcée et séparée est environ 3 fois plus élevé que celui de la population masculine de cette catégorie (648 833 femmes contre 221 195 hommes). Enfin, l'effectif de la population féminine en situation de veuvage est 3,5 fois plus élevé que celui de la population masculine de cette catégorie (444 294 femmes contre 124 040 hommes).

Une analyse suivant les régions montre que la proportion des célibataires est la plus élevée dans la région Androy (43,1 %), elle est suivie de la région Haute Matsiatra (43 %) et Amoron'i Mania (41,1 %). Pour les mariés, la proportion des personnes de cette catégorie est plus élevée dans la région Bongolava (57,2 %) et Betsiboka (57 %). Concernant les ruptures d'union, les régions centrales dont Analanjirofo, Itasy, Bongolava, Vakinankaratra, Amoron'i Mania et Haute Matsiatra ont les proportions de séparés/divorcés les moins élevées (respectivement 3,5 % ; 2,9 % ; 3,7 % ; 2,8 % ; 3,9 % et 4 %). Cependant, les proportions des personnes en situation de veuvage dans ces régions sont les plus élevées dont 4,4 % pour la région Analanjirofo, 4,3 % pour Vakinankaratra, 4,3 % pour Amoron'i Mania.

**Tableau 53. Répartition (en %) de la population masculine âgée de 12 ans et plus par statut matrimonial, selon le milieu de résidence et la région**

Milieu de résidence/région		Masculin					
		Célibataire	Marié	Divorcé séparé	Veuf	Total	Effectif
Milieu de résidence	Urbain	46,0	50,2	2,4	1,4	100,0	1 719 414
	Rural	41,2	54,6	2,7	1,5	100,0	6 610 408
	Analambana	42,0	54,6	1,6	1,8	100,0	1 291 842
	Vakinankaratra	41,0	55,7	1,2	2,1	100,0	682 173
	Itasy	42,0	54,7	1,4	1,9	100,0	305 868
	Bongolava	40,9	55,5	1,9	1,7	100,0	220 802
	Haute Matsiatra	46,8	49,2	2,2	1,8	100,0	477 220
	Amoron'i Mania	45,9	49,9	2,1	2,1	100,0	263 133
	Vatovavy Fitovinany	42,9	52,3	3,1	1,7	100,0	438 680
	Ihorombe	41,4	54,4	3,1	1,1	100,0	129 461
	Atsimo Atsinanana	42,9	52,4	3,4	1,3	100,0	294 658
	Atsinanana	39,9	55,3	3,5	1,3	100,0	488 304
	Analanjirofo	40,7	56,2	2,2	0,9	100,0	400 339
	Alaotra Mangoro	41,1	55,1	2,3	1,5	100,0	419 185
	Boeny	41,6	53,1	4,0	1,3	100,0	305 851
	Sofia	42,1	54,1	2,9	0,9	100,0	482 265
	Betsiboka	39,1	56,6	2,6	1,7	100,0	126 966
	Melaky	41,5	53,1	4,1	1,3	100,0	93 539



Milieu de résidence/région	Masculin						
	Célibataire	Marié	Divorcé séparé	Veuf	Total	Effectif	
Région	Atsimo Andrefana	42,9	52,4	3,5	1,2	100,0	530 205
	Androy	46,4	49,0	3,4	1,2	100,0	233 845
	Anosy	43,6	51,7	3,2	1,3	100,0	242 725
	Menabe	41,7	53,5	3,4	1,4	100,0	221 229
	Diana	39,5	53,8	5,8	0,9	100,0	294 315
	Sava	42,0	54,0	3,2	0,8	100,0	387 217
ENSEMBLE (HOMME)		42,2	53,7	2,6	1,5	100,0	8 329 822

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

Tableau 54. Répartition (en %) de la population féminine âgée de 12 ans et plus par statut matrimonial, selon le milieu de résidence et la région

Milieu de résidence/région	Féminin						
	Célibataire	Mariée	Divorcée Séparée	Veuve	Total	Effectif	
Milieu de résidence	Urbain	39,2	47,2	7,8	5,8	100,0	1 904 011
	Rural	33,3	54,4	7,3	4,9	100,0	6 808 514
	Analamanga	34,4	53,4	5,4	6,9	100,0	1 366 376
	Vakinankaratra	32,0	57,0	4,5	6,6	100,0	684 939
	Itasy	33,0	56,9	4,4	5,7	100,0	300 551
	Bongolava	30,4	59,0	5,6	5,0	100,0	211 804
Région	Haute Matsiatra	39,2	49,0	5,8	6,0	100,0	495 267
	Amoron'i Mania	37,1	49,7	5,7	7,5	100,0	278 152
	Vatovavy Fitovinany	34,1	50,4	9,7	5,8	100,0	468 582
	Ihorombe	33,5	54,8	7,8	3,9	100,0	131 902
	Atsimo Atsinanana	32,3	50,3	11,6	5,8	100,0	320 392
	Atsinanana	33,9	53,5	8,4	4,2	100,0	515 409
	Analanjirofo	36,5	55,2	5,7	2,6	100,0	416 497
	Alaotra Mangoro	32,0	55,7	6,7	5,5	100,0	422 936
	Boeny	33,3	51,8	10,6	4,4	100,0	322 551
	Sofia	34,7	53,2	8,6	3,5	100,0	503 368
	Betsiboka	30,8	57,3	7,2	4,7	100,0	128 191
	Melaky	34,8	53,1	8,9	3,2	100,0	96 860
	Atsimo Andrefana	35,4	50,6	9,5	4,4	100,0	568 240
	Androy	40,2	45,1	9,6	5,0	100,0	272 680
	Anosy	37,0	49,2	8,8	4,9	100,0	262 298
	Menabe	34,5	52,8	8,6	4,1	100,0	228 594
	Diana	33,3	51,2	12,6	2,9	100,0	317 266
	Sava	37,1	53,5	7,1	2,4	100,0	399 670
ENSEMBLE (FEMME)		34,6	52,8	7,4	5,1	100,0	8 712 525

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



#### 4.5- Natalité et fécondité des femmes

Le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3) de 2018 a fourni des informations qui permettent d'obtenir des données sur la natalité et fécondité à Madagascar.

En termes de natalité, au cours des douze derniers mois précédent le recensement, on a enregistré 961 951 naissances vivantes issues de toutes les femmes de 12 ans et plus dont 154 223 en milieu urbain et 807 728 en milieu rural. Comme ailleurs dans le monde il est né plus de garçons (482 173) que de filles (479 778) à Madagascar avec un rapport de masculinité de 101 garçons sur 100 filles nées vivantes. Avec ces nombres de naissances annuelles enregistrées, le Taux brute de natalité (TBN) est de 38 naissances vivantes pour 1000 habitants au niveau national. Ce chiffre varie de 39 % en milieu rural à 31 % en milieu urbain.

Quant à la fécondité, le taux global de fécondité général (TGFG) est estimé à 135 naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer de 15 à 49 ans. Il est plus élevé en milieu rural (145 %) qu'en milieu urbain (99 %). L'indice synthétique de fécondité (ISF), est de l'ordre de 4,3 enfants par femme, variant considérablement selon le milieu de résidence avec 3,1 en milieu urbain contre 4,6 enfants par femme en milieu rural. S'agissant du calendrier de fécondité, l'âge moyen à la procréation (AMP) des femmes au cours des douze derniers mois est de 29,4 ans au niveau national, 28,8 ans en milieu urbain et 29,6 en milieu rural. La descendance finale des femmes qui est le nombre moyen d'enfants par femme en fin de vie féconde (45-49ans) est de 4,6 au niveau national

(3,5 en milieu urbain et 4,9 en milieu rural). Elle est plus élevée comparée à l'ISF qui est un indicateur du moment du nombre moyen d'enfant par femme, ce qui présage d'un début de la baisse de fécondité à Madagascar dans les prochaines années. Le taux brut de reproduction est de 2,1 filles par femme, mais ceci est réduit à 1,9 fille(s) par femme en tenant compte de l'effet de mortalité.

S'agissant de la fécondité à risque, environ une jeune fille de 12 à 19 ans sur dix (11 %) ont donné naissance à un enfant au cours des douze derniers mois précédent le recensement donnant un nombre total de 290 449 naissances vivantes dont 72 084 (25 %) attribuées aux jeunes filles de 12 à 14 ans et 218 365 (75 %) à celles des 15 à 19 ans. Cette proportion augmente si on considère celles âgées de 15 à 19 ans, soit 13 %. Ces proportions sont bien plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain (14 % contre 9 %). En outre, la fécondité tardive prévaut aussi avec une proportion de 2 % des femmes de 45 à 54 ans qui ont donné naissance à 32 175 enfants au cours des douze mois précédent le recensement dont 20 187 (63 %) sont issues des femmes de 45 à 49 ans et 11 988 (37 %) issues de celles de 50 à 54 ans.

Enfin, la prévalence de l'infécondité est de 4,4% chez les femmes de 45 à 54 ans au moment du recensement. Ce phénomène touche beaucoup plus les femmes du milieu urbain (4,8 %) que celles du milieu rural (4,2 %) et surtout les femmes dans les régions du Sud : Androy (6,9 %) et Atsimo Andrefana (6,2%), et dans la région Melaky (6,2 %).

**Tableau 55. Effectif des naissances annuelles par milieu de résidence et sexe de l'enfant, selon le groupe d'âges des mères**

Classe d'âges	Milieu de résidence									
	Urbain			Rural			Ensemble			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
12-14 ans	5 746	5 791	11 537	28 528	32 019	60 547	34 274	37 810	72 084	
15-19 ans	16 639	16 817	33 456	92 772	92 137	184 909	109 411	108 954	218 365	
20-24 ans	19 060	18 939	37 999	92 832	91 093	183 925	111 892	110 032	221 924	
25-29 ans	15 116	14 708	29 824	71 928	71 055	142 983	87 044	85 763	172 807	
30-34 ans	9 802	9 954	19 756	48 759	47 650	96 409	58 561	57 604	116 165	
35-39 ans	6 340	6 114	12 454	36 196	35 310	71 506	42 536	41 424	83 960	
40-44 ans	2 862	2 815	5 677	19 610	19 182	38 792	22 472	21 997	44 469	
45-49 ans	1 109	1 160	2 269	8 971	8 947	17 918	10 080	10 107	20 187	
50-54 ans	601	648	1 249	5 300	5 439	10 739	5 901	6 087	11 988	
55-59 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
60 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Manquant	2	-	2	-	-	-	2	-	-	2
Ensemble	77 277	76 946	154 223	404 896	402 832	807 728	482 173	479 778	961 951	

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



**Tableau 56. Taux bruts de natalité et nombre de naissances annuelles (issues de toutes les femmes de 12 ans et plus) par milieu de résidence, selon la province et la région**

Province / Région		Milieu de résidence				
		Urbain		Rural		Ensemble
		TBN (%)	Nombre de Naissances annuelles	TBN (%)	Nombre de Naissances annuelles	TBN (%)
Province	Antananarivo	30,3	57 054	37,2	200 634	35,4
	Fianarantsoa	33,0	19 926	39,1	178 736	38,4
	Toamasina	30,4	23 253	37,1	115 607	35,8
	Mahajanga	31,2	18 718	42,1	106 878	40,0
	Toliara	30,6	17 865	38,0	137 423	37,0
	Antsiranana	34,1	17 407	45,5	68 450	42,6
Région	Alaotra Mangoro	32,0	5 603	34,7	37 301	34,3
	Amoron'i Mania	33,0	3 558	39,7	28 977	38,9
	Analamanga	29,5	40 427	34,2	76 958	32,4
	Analanjirofo	35,6	6 479	37,5	36 277	37,2
	Androy	34,3	2 963	46,4	37 727	45,2
	Anosy	29,9	3 903	40,0	27 153	38,4
	Atsimo Andrefana	28,6	7 301	34,7	53 501	33,8
	Atsimo Atsinanana	30,3	2 215	41,9	40 105	41,1
	Atsinanana	27,4	11 171	39,2	42 029	36,0
	Betsiboka	47,3	2 408	38,2	13 093	39,4
	Boeny	28,6	9 536	39,6	23 581	35,6
	Bongolava	35,7	1 586	38,0	23 784	37,8
	Diana	35,1	10 598	38,5	22 623	37,3
	Haute Matsiatra	29,1	7 172	35,3	42 255	34,2
	Ihorombe	33,3	1 316	39,5	14 933	38,9
	Itasy	36,2	5 487	38,3	28 613	38,0
	Melaky	31,6	1 062	44,4	12 230	43,0
	Menabe	33,0	3 698	32,8	19 042	32,8
	Sava	32,6	6 809	50,1	45 827	46,8
	Sofia	31,4	5 712	43,7	57 974	42,2
	Vakinankaratra	30,5	9 554	40,3	71 279	38,9
	Vatovavy Fitovinany	41,5	5 665	40,2	52 466	40,4
MADAGASCAR		31,2	154 223	39,0	807 728	37,5
						961 951

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



Tableau 57. ISF et Descendance finale des femmes par milieu de résidence, selon la province et la région

Province / Région		Milieu de résidence					
		Urbain		Rural		Ensemble	
		ISF des femmes de 15-49ans	Descendance finale (D50)	ISF des femmes de 15-49ans	Descendance finale (D50)	ISF des femmes de 15-49ans	Descendance finale (D50)
Province	Antananarivo	3,0	3,3	4,3	4,9	3,9	4,4
	Fianarantsoa	3,5	4,1	4,8	5,4	4,7	5,2
	Toamasina	2,8	3,4	4,4	4,7	4,0	4,4
	Mahajanga	3,0	3,7	4,9	4,8	4,5	4,6
	Toliara	3,2	4,2	4,7	4,9	4,5	4,7
	Antsiranana	3,4	3,4	5,3	4,5	4,8	4,2
Région	Alaotra Mangoro	3,2	3,7	4,1	4,7	4,0	4,5
	Amoron'i Mania	3,7	4,3	5,1	5,6	4,9	5,4
	Analamanga	2,9	3,1	3,6	4,0	3,3	3,6
	Analanjirofo	3,5	3,4	4,2	4,3	4,0	4,1
	Androy	4,2	4,7	6,5	5,0	6,2	5,0
	Anosy	3,3	4,4	4,9	5,0	4,6	4,9
	Atsimo Andrefana	2,9	4,1	4,2	4,8	4,0	4,7
	Atsimo Atsinanana	3,3	4,3	5,3	5,4	5,1	5,3
	Atsinanana	2,4	3,2	4,9	5,0	4,1	4,5
	Betsiboka	5,1	4,2	4,5	4,8	4,6	4,7
	Boeny	2,7	3,4	4,4	4,6	3,7	4,1
	Bongolava	3,6	4,0	4,6	5,4	4,5	5,3
	Diana	3,3	3,4	4,4	4,5	4,0	4,1
	Haute Matsiatra	2,8	3,8	4,3	5,6	4,0	5,3
	Ihorombe	3,5	4,1	4,7	5,0	4,6	4,9
	Itasy	3,8	4,6	4,6	5,6	4,4	5,4
	Melaky	3,5	4,2	5,6	4,8	5,3	4,7
	Menabe	3,2	4,1	3,6	4,5	3,5	4,4
	Sava	3,4	3,4	5,9	4,5	5,4	4,3
	Sofia	2,9	4,0	5,1	5,0	4,8	4,9
	Vakinankaratra	3,2	3,7	5,1	5,7	4,8	5,4
	Vatovavy Fitovinany	4,7	4,3	4,9	5,0	4,9	4,9
MADAGASCAR		3,1	3,5	4,6	4,9	4,3	4,6

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



#### 4.6- Niveaux, tendances et caractéristiques de la mortalité

En conjonction avec la natalité, la mortalité permet entre autres d'étudier la dynamique d'une population, et d'en anticiper les tendances futures. En effet, étant une composante négative de l'accroissement de la population, elle agit sur les individus qui la composent à travers les décès. Par ailleurs, les indicateurs de mortalité reflètent parmi d'autres facteurs l'état sanitaire de la population.

Les indicateurs de mortalité présentés dans ce chapitre sont les suivants :

- Mortalité des enfants de moins de 5 ans : quotient de mortalité infantile (moins d'un an), quotient de mortalité juvénile (de 1 à 4 ans) et quotient de mortalité infanto-juvénile (moins de 5 ans). Chaque indicateur est fourni par sexe et selon le milieu de résidence et la région ;
- Mortalité générale : taux brut de mortalité, espérances de vie à la naissance et aux différents âges, pour chaque sexe, fournie par les tables de mortalité ;
- Mortalité maternelle : Ratio de Mortalité Maternelle.

Bien qu'il y ait une tendance à la baisse de la mortalité durant les 25 dernières années, le niveau demeure encore relativement élevé à Madagascar. Les résultats montrent qu'en 2018, sur 1 000 naissances vivantes, 39 décèdent avant d'atteindre leur premier anniversaire. Le quotient de mortalité infantile est plus élevé chez les garçons (43 %) que chez les filles (34 %). Et sur 1 000 enfants âgés d'un an, 16 n'atteignent pas le cinquième anniversaire. Enfin, le risque global de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire est de 54 pour 1 000 naissances vivantes. Le niveau de ce dernier indicateur se situe à 60 % et 40 % respectivement pour les garçons et pour les filles. Comparativement au milieu

urbain, le quotient de mortalité infanto-juvénile est 1,4 fois plus élevé en milieu rural. Si on considère la mortalité des enfants de moins 5 ans par région, le niveau de mortalité varie d'un minimum de 34 % pour la région Analamanga à un maximum de 82 % pour celle d'Atsimo Atsinanana. Le taux brut de mortalité enregistré par le RGPH-3 en 2018 est estimé à 5,63 % pour l'ensemble du pays. Le taux brut de mortalité chez les hommes est beaucoup plus élevé que chez les femmes. En effet, si on observe qu'il y a 6,25 décès pour mille individus chez les hommes, il n'y a que 5,02 décès pour mille individus chez les femmes.

En 2018, l'espérance de vie à la naissance est estimée à 67,64 ans à Madagascar. La durée de vie moyenne est de 69,72 ans pour les femmes et 65,76 ans pour les hommes. Les personnes en milieu urbain vivent en moyenne 2,5 ans de plus que celles en milieu rural (69,58 ans vs 67,11 ans). Analamanga et Vakinankaratra constituent les deux régions où l'espérance de vie la naissance atteint 70 ans. L'espérance de vie demeure encore plus faible au niveau de deux régions : Atsimo Atsinanana (63,97 ans) et Analanjirofo (63,82 ans).

En 2018, le ratio de mortalité maternelle (RMM) est de 408 décès pour 100 000 naissances vivantes. Compte tenu de l'étendu de l'intervalle de confiance selon lequel cet indicateur a été estimé, le RMM n'a pas connu de changement significatif même si le niveau passe de 469 en 2003 à 408 en 2018.

Par ailleurs, le RMM diffère d'une région à une autre. On observe plus de 600 décès pour 100 000 naissances vivantes dus à des causes maternelles dans les régions ci-après : Vatovavy Fitovinany, Menabe, Melaky, Atsimo Andrefana et Ihorombe. Par contre, les régions Analamanga, Vakinankaratra et Itasy enregistrent les plus faibles ratios avec respectivement 215, 199 et 159 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes.

**Tableau 58. Indicateurs de la mortalité maternelle**

Indicateurs de la mortalité maternelle	EDS 2003-2004	EDS 2008-2009	MICS 2018	RGPH 2018
Ratio de mortalité maternelle (pour 100 000)	469	498	426	408
Intervalle de confiance du RMM	[285;653]	[402;594]	[319;532]	*
Période de référence du RMM	6 ans avant l'enquête	6 ans avant l'enquête	6 ans avant l'enquête	12 derniers mois précédent le recensement
Taux de mortalité maternelle (en %)	0,8	0,8	0,7	0,6
Risque de décès maternel sur la durée de vie: RDV	0,024	0,026	0,0202	0,0193
Proportion de décès pour cause maternelle (en %): PDCM	25,52	20,59	22,15	22,30

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau 59. Indicateurs de la mortalité dans l'enfance par sexe, selon le milieu de résidence et la région**

Indicateurs	Quotient de mortalité infantile (en %o)			Quotient de mortalité juvénile (en %o)			Quotient de mortalité infanto-juvénile (en %o)		
	Sexe	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
<b>Milieu de résidence</b>									
Urbain	35,22	28,94	32,09	11,47	10,17	10,82	46,28	41,81	42,56
Rural	45,10	35,07	40,07	19,55	15,74	17,64	63,77	50,26	57,01
<b>Région de résidence</b>									
Analamanga	33,11	20,80	27,01	9,90	4,90	7,42	42,69	25,60	34,23
Bongolava	46,75	35,62	41,22	20,23	15,84	18,05	66,04	50,90	58,53
Itasy	43,44	25,46	34,53	17,70	7,37	12,59	60,38	32,64	46,68
Vakinankaratra	35,80	26,20	31,02	11,93	8,00	9,97	47,30	33,99	40,68
Diana	48,44	42,16	45,32	21,50	21,30	21,40	68,90	62,57	65,75
Sava	46,93	45,02	45,96	20,34	23,72	22,05	64,82	66,11	66,31
Amoron'i Mania	40,46	32,91	36,70	15,44	13,56	14,51	55,28	46,02	50,67
Atsimo Atsinanana	62,11	47,26	54,57	32,12	25,65	28,85	92,24	71,70	81,85
Haute Matsiatra	43,29	32,06	37,72	17,59	12,86	15,22	60,12	44,51	52,37
Ihorombe	51,47	40,91	46,17	23,83	20,27	22,04	74,07	60,35	67,19
Vatovavy Fitovinany	49,65	30,32	39,89	22,44	11,43	16,86	70,98	41,40	56,08
Betsiboka	55,15	43,12	49,10	26,68	22,13	24,40	80,37	64,29	72,30
Boeny	53,12	36,55	44,85	25,10	16,60	20,83	76,88	52,55	64,74
Melaky	46,52	40,95	43,73	20,03	20,29	20,16	65,62	60,41	63,01
Sofia	40,79	27,92	34,29	15,67	9,40	12,53	55,82	37,06	46,39
Alaotra Mangoro	47,07	37,56	42,34	20,46	17,45	18,95	66,57	54,36	60,49
Analanjirofo	55,84	47,21	51,47	27,20	25,59	26,39	81,53	71,60	76,50
Atsinanana	40,71	39,51	40,11	15,64	19,08	17,37	55,71	57,84	56,79
Androy	40,71	39,82	40,26	15,61	19,32	17,49	55,68	58,37	57,05
Anosy	38,62	36,80	37,71	14,04	16,80	15,41	52,12	52,98	52,54
Atsimo Andrefana	40,64	36,19	38,39	15,57	16,29	15,94	55,58	51,89	53,72
Menabe	49,07	20,69	34,70	21,99	4,86	13,40	69,98	52,98	52,54
MADAGASCAR	43,09	33,93	38,50	17,93	14,87	16,41	60,24	48,30	54,28

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



Tableau 60. Taux brut de mortalité (en %) par sexe, selon le milieu de résidence, la province et la région

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	5,35	4,56	4,94
Rural	6,54	5,13	5,83
Province / Région de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Antananarivo	5,74	4,10	4,91
Analamanga	5,46	3,85	4,64
Bongolava	6,15	4,60	5,38
Itasy	6,48	4,07	5,29
Vakinankaratra	5,77	4,38	5,07
Antsiranana	7,09	6,51	6,79
Diana	7,26	6,28	6,75
Sava	6,96	6,69	6,82
Fianarantsoa	6,63	4,96	5,78
Amoron'i Mania	6,20	5,36	5,78
Atsimo Atsinanana	7,92	6,08	6,98
Haute Matsiatra	6,18	4,79	5,48
Ihorombe	6,86	5,26	6,06
Vatovavy Fitovinany	6,35	4,01	5,15
Mahajanga	6,61	4,90	5,75
Betsiboka	7,20	5,65	6,42
Boeny	7,26	5,08	6,15
Melaky	6,42	5,46	5,94
Sofia	6,10	4,49	5,28
Toamasina	6,75	5,90	6,32
Alaotra Mangoro	6,78	5,50	6,14
Analanjirivo	7,79	6,78	7,28
Atsinanana	5,91	5,54	5,72
Toliara	5,94	4,87	5,40
Androy	6,33	6,03	6,17
Anosy	5,67	5,17	5,42
Atsimo Andrefana	5,73	4,91	5,31
Menabe	6,30	2,88	4,58
MADAGASCAR	6,25	5,02	5,63

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau 61. Espérance de vie à la naissance par sexe, selon le milieu de résidence et la région**

<b>Milieu de résidence</b>	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	67,84	71,25	69,58
Rural	65,06	69,28	67,11
<b>Région de résidence</b>			
Analamanga	68,52	74,28	71,37
Bongolava	64,61	69,09	66,71
Itasy	65,55	72,43	68,81
Vakinankaratra	67,75	72,19	69,91
Diana	64,15	67,02	65,58
Sava	64,57	66,15	65,36
Amoron'i Mania	66,40	69,97	68,21
Atsimo Atsinanana	60,52	65,47	62,97
Haute Matsiatra	65,58	70,24	67,89
Ihorombe	63,32	67,40	65,25
Vatovavy Fitovinany	63,80	70,81	67,22
Betsiboka	62,33	66,73	64,44
Boeny	62,89	68,78	65,74
Melaky	64,68	67,39	65,97
Sofia	66,28	71,59	68,87
Alaotra Mangoro	64,54	68,47	66,46
Analanjirofo	62,16	65,49	63,82
Atsinanana	66,33	67,86	67,10
Androy	66,29	67,73	67,06
Anosy	66,91	68,70	67,81
Atsimo Andrefana	66,33	68,89	67,58
Menabe	63,98	74,30	68,74
<b>ENSEMBLE</b>	<b>65,76</b>	<b>69,72</b>	<b>67,64</b>

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



Tableau 62. Table de mortalité (au niveau National) par sexe de la population de Madagascar en 2018

Age (x)	MASCULIN				FEMININ				ENSEMBLE			
	m(x,n)	q(x,n)	l(x)	e(x)	m(x,n)	q(x,n)	l(x)	e(x)	m(x,n)	q(x,n)	l(x)	e(x)
0	0,0447	0,0431	100 000	65,76	0,0349	0,0339	100 000	69,72	0,0398	0,0385	100 000	67,64
1	0,0045	0,0179	95 691	67,71	0,0038	0,0149	96 607	71,16	0,0041	0,0164	96 150	69,35
5	0,0018	0,0091	93 976	64,92	0,0013	0,0066	95 170	68,21	0,0016	0,0079	94 572	66,48
10	0,0012	0,0059	93 117	60,49	0,0009	0,0047	94 545	63,65	0,0011	0,0053	93 829	61,98
15	0,0020	0,0102	92 565	55,84	0,0013	0,0065	94 103	58,93	0,0016	0,0080	93 330	57,30
20	0,0030	0,0148	91 622	51,39	0,0018	0,0088	93 489	54,30	0,0021	0,0107	92 583	52,74
25	0,0031	0,0152	90 264	47,12	0,0021	0,0102	92 664	49,76	0,0025	0,0126	91 595	48,28
30	0,0033	0,0164	88 891	42,81	0,0023	0,0113	91 718	45,25	0,0028	0,0140	90 437	43,87
35	0,0037	0,0183	87 433	38,48	0,0027	0,0132	90 677	40,74	0,0033	0,0163	89 174	39,46
40	0,0046	0,0226	85 830	34,15	0,0036	0,0178	89 480	36,25	0,0040	0,0200	87 718	35,07
45	0,0059	0,0290	83 892	29,88	0,0044	0,0219	87 887	31,86	0,0054	0,0269	85 960	30,74
50	0,0089	0,0435	81 458	25,69	0,0065	0,0322	85 959	27,52	0,0074	0,0365	83 650	26,52
55	0,0119	0,0580	77 916	21,74	0,0088	0,0433	83 189	23,34	0,0109	0,0532	80 594	22,43
60	0,0187	0,0894	73 396	17,92	0,0141	0,0683	79 586	19,28	0,0165	0,0792	76 303	18,55
65	0,0294	0,1372	66 836	14,42	0,0235	0,1112	74 154	15,50	0,0264	0,1240	70 262	14,93
70	0,0466	0,2096	57 663	11,30	0,0395	0,1807	65 905	12,11	0,0431	0,1944	61 547	11,69
75	0,0759	0,3196	45 575	8,60	0,0662	0,2853	53 999	9,19	0,0708	0,3008	49 581	8,90
80 +	0,1551	1,0000	31 008	6,45	0,1463	1,0000	38 594	6,83	0,1502	1,0000	34 667	6,66

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

NOTES : Q(X,N) EST LE QUOTIENT DE MORTALITÉ À L'ÂGE X ; M(X,N) TAUX DE MORTALITÉ À L'ÂGE X ; L(X) SURVIVANTS À L'ÂGE X ; E(X) ESPÉRANCE DE VIE À L'ÂGE X.

**Tableau 63. Table de mortalité (Urbain) par sexe de la population de Madagascar en 2018**

Age (x)	MASCULIN				FEMININ				ENSEMBLE			
	m(x,n)	q(x,n)	l(x)	e(x)	m(x,n)	q(x,n)	l(x)	e(x)	m(x,n)	q(x,n)	l(x)	e(x)
0	0,0363	0,0352	100 000	67,84	0,0297	0,0289	100 000	71,25	0,033	0,0321	100 000	69,58
1	0,0029	0,0115	96 478	69,31	0,0026	0,0102	97 106	72,37	0,0027	0,0108	9 6791	70,89
5	0,0013	0,0065	95 372	66,09	0,0009	0,0045	96 119	69,09	0,0011	0,0055	9 5744	67,64
10	0,0009	0,0046	94 753	61,51	0,0007	0,0036	95 689	64,39	0,0008	0,0041	9 5219	63,00
15	0,0016	0,0082	94 317	56,78	0,0011	0,0053	95 343	59,62	0,0013	0,0067	9 4829	58,25
20	0,0023	0,0116	93 548	52,23	0,0014	0,0071	94 838	54,92	0,0019	0,0093	9 4197	53,62
25	0,0027	0,0136	92 460	47,81	0,0017	0,0087	94 161	50,3	0,0022	0,011	9 3325	49,10
30	0,0029	0,0146	91 199	43,44	0,002	0,0099	93 345	45,72	0,0024	0,0121	9 2296	44,62
35	0,0034	0,0166	89 867	39,05	0,0024	0,012	92 422	41,15	0,0029	0,0143	9 1177	40,14
40	0,0041	0,0202	88 372	34,66	0,0031	0,0153	91 310	36,62	0,0036	0,0177	8 9876	35,68
45	0,0056	0,0275	86 583	30,33	0,0043	0,0212	89 911	32,15	0,0049	0,0243	8 8285	31,28
50	0,0078	0,0384	84 205	26,11	0,0059	0,029	88 004	27,79	0,0068	0,0335	8 6143	27,00
55	0,0117	0,0569	80 970	22,06	0,0087	0,0428	85 456	23,55	0,0102	0,0495	8 3255	22,85
60	0,0176	0,0844	76 364	18,24	0,0135	0,0652	81 802	19,49	0,0154	0,0744	7 9131	18,91
65	0,028	0,1309	69 916	14,69	0,0224	0,1061	76 468	15,67	0,025	0,1177	7 3248	15,22
70	0,045	0,2021	60 767	11,52	0,0379	0,1731	68 356	12,24	0,0411	0,1863	6 4625	11,92
75	0,0727	0,3074	48 483	8,811	0,0645	0,2777	56 527	9,274	0,068	0,2905	5 2583	9,08
80 +	0,1512	1,0000	33 577	6,613	0,1454	1,0000	40 832	6,877	0,1476	1,0000	3 7308	6,774

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**Notes :  $q(x,n)$  est le quotient de mortalité à l'âge  $x$  ;  $m(x,n)$  taux de mortalité à l'âge  $x$  ;  $l(x)$  survivants à l'âge  $x$  ;  $e(x)$  espérance de vie à l'âge  $x$ .



Tableau 64. Table de mortalité (Rural) par sexe de la population de Madagascar en 2018

Age (x)	MASCULIN				FEMININ				ENSEMBLE			
	m(x,n)	q(x,n)	I(x)	e(x)	m(x,n)	q(x,n)	I(x)	e(x)	m(x,n)	q(x,n)	I(x)	e(x)
0	0,0469	0,0451	100 000	65,06	0,0361	0,0351	100 000	69,28	0,0415	0,0401	100 000	67,11
1	0,0049	0,0196	95 490	67,12	0,004	0,0157	96 493	70,79	0,0045	0,0176	95 993	68,91
5	0,002	0,0099	93 623	64,42	0,0014	0,0069	94 974	67,89	0,0017	0,0084	94 299	66,12
10	0,0013	0,0063	92 695	60,04	0,001	0,0049	94 322	63,35	0,0011	0,0056	93 507	61,65
15	0,0021	0,0102	92 107	55,41	0,0013	0,0067	93 861	58,65	0,0017	0,0084	92 981	56,99
20	0,0028	0,0139	91 167	50,96	0,0017	0,0086	93 236	54,02	0,0022	0,0111	92 200	52,45
25	0,0033	0,0163	89 900	46,64	0,0021	0,0104	92 434	49,47	0,0027	0,0132	91 172	48,01
30	0,0035	0,0175	88 438	42,37	0,0024	0,0118	91 477	44,96	0,0029	0,0146	89 969	43,62
35	0,004	0,0199	86 892	38,08	0,0029	0,0143	90 394	40,47	0,0034	0,017	88 658	39,23
40	0,0048	0,0239	85 164	33,8	0,0036	0,0177	89 105	36,02	0,0042	0,0208	87 148	34,87
45	0,0064	0,0316	83 126	29,57	0,0048	0,0238	87 526	31,62	0,0056	0,0278	85 334	30,56
50	0,0088	0,0431	80 496	25,45	0,0065	0,0318	85 445	27,33	0,0077	0,0376	82 965	26,36
55	0,0129	0,0624	77 026	21,49	0,0095	0,0463	82 724	23,15	0,0112	0,0545	79 849	22,29
60	0,0191	0,0914	72 218	17,75	0,0145	0,0699	78 895	19,15	0,0169	0,0809	75 494	18,43
65	0,03	0,1397	65 620	14,28	0,0238	0,1122	73 384	15,4	0,0269	0,1262	69 388	14,83
70	0,0478	0,2135	56 450	11,2	0,0397	0,1808	65 148	12,03	0,0438	0,1972	60 628	11,61
75	0,0767	0,3218	44 400	8,558	0,0669	0,2866	53 372	9,136	0,0718	0,3042	48 671	8,851
80 +	0,1554	1,0000	30 110	6,433	0,147	1,0000	38 075	6,802	0,1509	1,0000	33 865	6,627

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

Notes :  $q(x,n)$  est le quotient de mortalité à l'âge  $x$  ;  $m(x,n)$  taux de mortalité à l'âge  $x$  ;  $I(x)$  survivants à l'âge  $x$  ;  $e(x)$  espérance de vie à l'âge  $x$ .

**Tableau 65. Mortalité maternelle selon le milieu de résidence, la province et la région**

Unité administrative	Indicateurs de mortalité maternelle			
	TMM (pour mille)	RMM	PDCM (%)	RDV (35*TMM)
<b>Milieu de résidence</b>				
Urbain	0,3081	312	17,1	0,0108
Rural	0,6191	426	23,3	0,0217
<b>Province de résidence</b>				
Antananarivo	0,2607	206	15,5	0,0091
Fianarantsoa	0,9325	645	25,51	0,0326
Toamasina	0,4985	398	23,21	0,0174
Mahajanga	0,5451	383	20,92	0,0191
Toliara	0,7524	543	25,27	0,0263
Antsiranana	0,3979	277	21,08	0,0139
<b>Région De Résidence</b>				
Analamanga	0,2317	215	13,42	0,0081
Vakinankaratra	0,2999	200	17,93	0,0105
Itasy	0,2287	159	16,34	0,008
Bongolava	0,3668	249	20,21	0,0128
Haute Matsiatra	0,7267	578	22,02	0,0254
Amoron'i Mania	0,6736	439	22,51	0,0236
Vatovavy Fitovinany	1,376	928	27,55	0,0482
Ihorombe	0,9166	626	26,78	0,0321
Atsimo Atsinanana	0,7977	503	28,06	0,0279
Atsinanana	0,5954	471	23,97	0,0208
Analanjirofo	0,4118	336	22,75	0,0144
Alaotra Mangoro	0,4645	366	22,48	0,0163
Boeny	0,3493	290	15,09	0,0122
Sofia	0,5137	339	21,06	0,018
Betsiboka	0,5849	405	19,93	0,0205
Melaky	1,2956	791	32,66	0,0453
Atsimo Andrefana	0,8082	642	23,91	0,0283
Androy	0,4516	243	22,98	0,0158
Anosy	0,808	566	27,1	0,0283
Menabe	0,8936	797	28,52	0,0313
Diana	0,2866	229	18,02	0,01
Sava	0,4882	308	22,94	0,0171
<b>MADAGASCAR</b>	<b>0,5507</b>	<b>408</b>	<b>22,30</b>	<b>0,0193</b>

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



#### 4.7- Migrations internes et immigration internationale

La connaissance des mouvements de la population présente un intérêt pour Madagascar. Toutefois, il convient de noter que les informations sur la migration aussi bien interne qu'internationale méritent d'être alimentées et mises à jour eu égard à l'insuffisance d'indicateurs concernant ce phénomène.

La migration est, selon le concept adopté lors du RGPH-3, le fait de changer de district (ou pays) de résidence. D'après les résultats, un cinquième de la population résidente de Madagascar (20,9 %) déclare avoir changé de district (ou pays) de résidence au moins une fois dans sa vie. On en recense 5 366 185 individus dont 2 512 761 hommes et 2 853 424 femmes. Les migrants ont tendance à s'installer dans le milieu rural (60,4 %) à Madagascar. La région d'Analalama concentre le tiers de ces migrants. Les jeunes sont plus actifs à ce changement de lieu de résidence à Madagascar : le déplacement est essentiellement le fait des personnes du groupe d'âge 15-39 ans.

La migration interne concerne les déplacements effectués par les résidents entre les districts et concerne 20,8 % de la population résidente. Quel que soit le type de migration interne, les régions d'Analalama, d'Atsinanana, de Boeny, de Diana, de Bongolava et d'Ihorombe attirent plus ces individus. À l'opposé, les régions d'Androy, d'Amoron'i Mania, d'Atsimo Atsinanana, de Vakinankaratra et de Vatovavy Fitovinany voient sa population joindre d'autres

régions pour s'installer. Rappelons que trois sortes de migration interne ont été retenues lors du RGPH-3. Les personnes qui ne résident plus dans leur district de naissance, appelées migrants durée-de-vie, sont estimées à 3 234 810 parmi la population résidente. Les déplacements à l'intérieur du territoire de Madagascar avant les 12 derniers mois - migration interne ancienne - des résidents touchent 4 837 612 personnes. Enfin, la migration au cours des 12 mois derniers mois apparaît beaucoup moins intense au sein de la population résidente (1,4 %), ce qui correspond à 353 389 individus.

La migration internationale est spécifiquement l'échange de personnes entre Madagascar et les autres pays du monde. Le RGPH-3 s'est intéressé plutôt sur l'immigration et il en résulte que ce phénomène peut encore être qualifié de faible intensité à Madagascar : il a été recensé 33 187(16) étrangers résidant à Madagascar. Les résidents qui sont nés à l'étranger (ou migrants internationaux durée-de-vie), quelle que soit leur nationalité, s'élèvent à 12 712 individus. Les personnes ayant résidé à l'étranger avant les 12 derniers mois sont 18 804 individus, et ceux au cours des 12 derniers mois sont de 1 732 personnes. Tous ces immigrants préfèrent résider respectivement dans les régions d'Analalama, de Boeny, de Diana et d'Atsinanana.

(16) Prend en compte les recensés dont la nationalité a été déclarée.

**Tableau 66. Répartition (en %) de la population résidente par milieu de résidence et sexe, selon le type de migration**

Type de migration		URBAIN						RM
		Masculin		Féminin		Ensemble		
Statut Migratoire	Non migrant	1 394 927	58,7	1 420 999	55,4	2 815 926	57	98
	Migrant	981 539	41,3	1 145 437	44,6	2 126 976	43	86
	Ensemble	2 376 466	100	2 566 436	100	4 942 902	100	93
Migration interne	Non-migrant interne	1 402 548	59	1 426 360	55,6	2 828 908	57,2	98
	Migrant interne	973 918	41	1 140 076	44,4	2 113 994	42,8	85
	Ensemble	2 376 466	100	2 566 436	100	4 942 902	100	93
Migration internationale	Non migrant international	2 366 902	99,6	2 559 112	99,7	4 926 014	99,7	93
	Migrant international	9 564	0,4	7 324	0,3	16 888	0,3	131
	Ensemble	2 376 466	100	2 566 436	100	4 942 902	100	93
RURAL								
Type de migration		Masculin		Féminin		Ensemble		RM
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Statut Migratoire	Non migrant	8 751 257	85,1	8 740 828	83,7	17 492 085	84,4	100
	Migrant	1 531 222	14,9	1 707 987	16,3	3 239 209	15,6	90
	Ensemble	10 282 479	100	10 448 815	100	20 731 294	100	98
Migration interne	Non-migrant interne	8 753 517	85,1	8 742 304	83,7	17 495 821	84,4	100
	Migrant interne	1 528 962	14,9	1 706 511	16,3	3 235 473	15,6	90
	Ensemble	10 282 479	100	10 448 815	100	20 731 294	100	98
Migration internationale	Non migrant international	10 278 996	100	10 446 255	100	20 725 251	100	98
	Migrant international	3 483	0,0	2 560	0,0	6 043	0,0	136
	Ensemble	10 282 479	100	10 448 815	100	20 731 294	100	98



Type de migration Effectif		ENSEMBLE						RM
		Masculin		Féminin		Ensemble		
Statut Migratoire	Non migrant	10 146 184	80,2	10 161 827	78,1	20 308 011	79,1	100
	Migrant	2 512 761	19,8	2 853 424	21,9	5 366 185	20,9	88
	Ensemble	12 658 945	100	13 015 251	100	25 674 196	100	97
Migration interne	Non-migrant interne	10 156 065	80,2	10 168 664	78,1	20 324 729	79,2	100
	Migrant interne	2 502 880	19,8	2 846 587	21,9	5 349 467	20,8	88
	Ensemble	12 658 945	100	13 015 251	100	25 674 196	100	97
Migration internationale	Non migrant international	12 645 898	99,9	13 005 367	99,9	25 651 265	99,9	97
	Migrant international	13 047	0,1	9 884	0,1	22 931	0,1	132
	Ensemble	12 658 945	100	13 015 251	100	25 674 196	100	97

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

Tableau 67. Répartition (en %) de la population par sexe, selon le type de migration

Type de Migration	Masculin		Féminin		Ensemble		RM
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Non-Migrant durée-de-vie	11 095 486	87,6	11 331 188	87,1	22 426 674	87,4	99
Migrant interne durée-de-vie	1 554 596	12,3	1 680 214	12,9	3 234 810	12,6	92
Migrant international durée-de-vie	8 863	0,1	3 849	0,0	12 712	0,0	230
POPULATION TOTALE	12 658 945	100,0	13 015 251	100,0	25 674 196	100,0	97
Non-Migrant récent	12 487 468	98,6	12 831 607	98,6	25 319 075	98,6	97
Migrant interne récent	170 463	1,4	182 926	1,4	353 389	1,4	93
Migrant international récent	1 014	0,0	718	0,0	1 732	0,0	141
POPULATION TOTALE	12 658 945	100,0	13 015 251	100,0	25 674 196	100,0	97
Non-Migrant ancien	10 386 372	82,0	10 431 408	80,1	20 817 780	81,1	100
Migrant interne ancien	2 262 117	17,9	2 575 495	19,8	4 837 612	18,8	88
Migrant international ancien	10 456	0,1	8 348	0,1	18 804	0,1	125
POPULATION TOTALE	12 658 945	100,0	13 015 251	100,0	25 674 196	100,0	97

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



#### 4.8- Population et précarité résidentielle en milieu urbain

L'urbanisation est un phénomène universel et a connu une accélération importante ces dernières années dans nombre de pays de l'Afrique subsaharienne. En dépit de cette situation, si l'on se réfère aux textes en vigueur relatifs à la classification des Communes, la population de Madagascar reste essentiellement rurale.

Ce chapitre présente la synthèse des résultats relatifs à l'urbanisation et à quelques caractéristiques de la population urbaine.

L'effectif de la population urbaine s'élève à 4 942 902 soit un taux d'urbanisation de 19,3 %. C'est seulement dans trois régions (Analamanga, Boeny et DIANA) que le taux d'urbanisation dépasse 34 %. Les régions les moins urbanisées où le taux d'urbanisation reste en dessous de 10% sont constituées par : Bongolava, Atsimo Atsinanana et Androy.

**Tableau 68. Répartition (en %) de la population résidente par milieu de résidence et sexe, selon la province et la région**

Province/région	Population urbaine						Population rurale					
	Masculin		Féminin		Total		Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Province Antananarivo	913 763	13,0	966 245	13,0	1 880 008	26,0	2 699 325	37,0	2 693 793	37,0	5 393 118	74,0
Analamanga	663 702	18,0	707 433	20,0	1 371 135	38,0	1 114 167	31,0	1 138 623	31,0	2 252 790	62,0
Vakinankaratra	152 748	7,3	160 233	7,7	312 981	15,0	888 162	43,0	878 516	42,0	1 766 678	85,0
Itasy	75 405	8,4	76 026	8,5	151 431	17,0	378 063	42,0	369 055	41,0	747 118	83,0
Bongolava	21 908	3,3	22 553	3,4	44 461	6,6	318 933	48,0	307 599	46,0	626 532	93,0
Province Fianarantsoa	287 656	5,6	316 020	6,1	603 676	12,0	2 253 366	44,0	2 313 034	45,0	4 566 400	88,0
Haute Matsiatra	117 772	8,2	128 841	8,9	246 613	17,0	596 712	41,0	601 262	42,0	1 197 974	83,0
Amoron'i Mania	52 194	6,2	55 525	6,6	107 719	13,0	360 298	43,0	369 099	44,0	729 397	87,0
Vatovavy Fitovinany	64 497	4,5	72 078	5,0	136 575	9,5	639 282	44,0	664 800	46,0	1 304 082	91,0
Ihorombe	18 998	4,6	20 558	4,9	39 556	9,5	188 879	45,0	188 877	45,0	377 756	91,0
Atsimo Atsinanana	34 195	3,3	39 018	3,8	73 213	7,1	468 195	45,0	488 996	48,0	957 191	93,0
Province Toamasina	365 793	9,4	398 809	10,0	764 602	20,0	1 548 269	40,0	1 565 621	40,0	3 113 890	80,0
Atsinanana	192 897	13,0	214 461	15,0	407 358	28,0	531 749	36,0	539 365	37,0	1 071 114	72,0
Analanjirofo	86 995	7,6	94 988	8,3	181 983	16,0	479 508	42,0	488 598	43,0	968 106	84,0
Alaotra Mangoro	85 901	6,9	89 360	7,1	175 261	14,0	537 012	43,0	537 658	43,0	1 074 670	86,0
Province Mahajanga	288 574	9,2	311 086	9,9	599 660	19,0	1 260 252	40,0	1 279 213	41,0	2 539 465	81,0
Boeny	159 484	17,0	173 612	19,0	333 096	36,0	296 555	32,0	299 661	32,0	596 216	64,0
Sofia	88 372	5,9	93 669	6,2	182 041	12,0	655 255	44,0	670 295	45,0	1 325 550	88,0
Betsiboka	24 774	6,3	26 125	6,6	50 899	13,0	171 266	44,0	171 113	44,0	342 379	87,0
Melaky	15 944	5,2	17 680	5,7	33 624	11,0	137 176	44,0	138 144	45,0	275 320	89,0
Province Toliora	279 863	6,7	304 265	7,2	584 128	14,0	1 774 423	42,0	1 841 092	44,0	3 615 515	86,0
Atsimo Andrefana	121 593	6,8	133 400	7,4	254 993	14,0	760 265	42,0	782 636	44,0	1 542 901	86,0
Androy	41 639	4,6	44 678	5,0	86 317	9,6	389 949	43,0	423 969	47,0	813 918	90,0
Anosy	62 191	7,7	68 409	8,5	130 600	16,0	335 113	41,0	343 338	42,0	678 451	84,0
Menabe	54 440	7,9	57 778	8,3	112 218	16,0	289 096	42,0	291 149	42,0	580 245	84,0
Province Antsiranana	240 817	12,0	270 011	13,0	510 828	25,0	746 844	37,0	756 062	38,0	1 502 906	75,0
Diana	140 747	16,0	161 491	18,0	302 238	34,0	292 230	33,0	295 494	33,0	587 724	66,0
Sava	100 070	8,9	108 520	9,7	208 590	19,0	454 614	41,0	460 568	41,0	915 182	81,0
<b>MADAGASCAR</b>	<b>2 376 466</b>	<b>9,3</b>	<b>2 566 436</b>	<b>10,0</b>	<b>4 942 902</b>	<b>19,3</b>	<b>10 282 479</b>	<b>40,0</b>	<b>10 448 815</b>	<b>41,0</b>	<b>20 731 294</b>	<b>81,0</b>

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



La population urbaine est caractérisée par une forte proportion de jeunes et de femmes. En effet, l'âge moyen de la population étant de 24,5 ans et l'âge médian de 21 ans. Le rapport de masculinité est estimé à 93 %.

**Tableau 69. Répartition de la population résidente par milieu de résidence et sexe, selon le groupe d'âges**

Groupe d'âges	Population urbaine						Population rurale					
	Masculin		Féminin		Ensemble		Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4 ans	279 779	7,5	280 616	7,6	560 395	15,1	1 565 496	42,2	1 579 912	42,6	3 145 408	84,9
5-9 ans	267 490	7,6	269 547	7,6	537 037	15,2	1 508 091	42,8	1 481 134	42,0	2 989 225	84,8
10-14 ans	281 005	8,3	296 094	8,8	577 099	17,1	1 422 834	42,3	1 365 528	40,6	2 788 362	82,9
15-19 ans	308 355	9,7	350 583	11,0	658 938	20,7	1 230 545	38,7	1 287 589	40,5	2 518 134	79,3
20-24 ans	250 359	10,6	279 613	11,8	529 972	22,4	867 275	36,7	964 400	40,8	1 831 675	77,6
25-29 ans	207 054	10,4	229 901	11,5	436 955	21,9	748 222	37,5	809 545	40,6	1 557 767	78,1
30-34 ans	161 161	10,4	175 998	11,3	337 159	21,7	593 509	38,2	621 010	40,0	1 214 519	78,3
35-39 ans	145 085	10,3	159 390	11,3	304 475	21,7	537 489	38,2	564 195	40,1	1 101 684	78,3
40-44 ans	125 377	10,6	130 483	11,0	255 860	21,7	466 079	39,4	459 574	38,9	925 653	78,3
45-49 ans	100 105	10,6	105 306	11,2	205 411	21,8	372 228	39,5	365 379	38,7	737 607	78,2
50-54 ans	78 078	10,3	84 666	11,2	162 744	21,6	301 641	39,9	290 665	38,5	592 306	78,4
55-59 ans	60 453	10,8	67 036	12,0	127 489	22,8	220 701	39,4	211 764	37,8	432 465	77,2
60-64 ans	48 531	10,5	54 809	11,8	103 340	22,3	184 788	39,8	176 036	37,9	360 824	77,7
65-69 ans	29 980	10,8	34 713	12,5	64 693	23,3	108 926	39,2	104 417	37,6	213 343	76,7
70-74 ans	16 281	9,3	20 801	11,8	37 082	21,1	67 705	38,5	70 961	40,4	138 666	78,9
75-79 ans	8 815	9,0	12 330	12,6	21 145	21,6	37 951	38,7	38 922	39,7	76 873	78,4
80-84 ans	5 077	7,3	8 449	12,2	13 526	19,5	25 759	37,2	29 971	43,3	55 730	80,5
85-89 ans	2 063	7,4	3 549	12,7	5 612	20,1	10 654	38,2	11 606	41,6	22 260	79,9
90-94 ans	701	5,4	1 406	10,8	2 107	16,1	4 723	36,2	6 226	47,7	10 949	83,9
95 ans et +	687	3,6	1 096	5,8	1 783	9,5	7 557	40,1	9 486	50,4	17 043	90,5
Ensemble	2 376 466	9,3	2 566 436	10,0	4 942 902	19,3	10 282 479	40,0	10 448 815	40,7	20 731 294	80,7
0-14 ans	828 274	7,8	846 257	8,0	1 674 531	15,8	4 496 421	42,4	4 426 574	41,8	8 922 995	84,2
15-59 ans	1 436 027	10,3	1 582 976	11,4	3 019 003	21,7	5 337 689	38,3	5 574 121	40,0	10 911 810	78,3
60 ans et +	112 135	9,8	137 153	12,0	249 288	21,8	448 063	39,1	447 625	39,1	895 688	78,2

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

En ce qui concerne le niveau d'éducation de la population urbaine, l'on peut constater qu'il y a encore des analphabètes en milieu urbain mais leur proportion est relativement faible (6,7 %). Cependant, cette proportion augmente avec l'âge et touche beaucoup plus les femmes (Rapport de masculinité 75,4 %).



**Tableau 70. Répartition de la population urbaine analphabète âgée de 15 ans ou plus par sexe et selon les groupes d'âges**

Groupe d'âges	Masculin			Féminin			Total			RM
	Effectif	%	IP* U/R	Effectif	%	IP U/R	Effectif	%	IP U/R	
15-19 ans	16 753	5,4	0,2	18 466	5,3	0,2	35 219	5,3	0,2	91
20-24 ans	12 059	4,8	0,2	14 742	5,3	0,2	26 801	5,1	0,2	82
25-29 ans	11 224	5,4	0,2	14 962	6,5	0,2	26 186	6,0	0,2	75
30-34 ans	10 908	6,8	0,2	13 933	7,9	0,2	24 841	7,4	0,2	79
35-39 ans	10 132	7,0	0,2	13 197	8,3	0,2	23 329	7,7	0,2	77
40-44 ans	8 683	6,9	0,2	9 812	7,5	0,2	18 495	7,2	0,2	88
45-49 ans	5 776	5,8	0,2	7 210	6,8	0,2	12 986	6,3	0,2	80
50-54 ans	4 816	6,2	0,2	6 758	8,0	0,2	11 574	7,1	0,2	71
55-59 ans	3 556	5,9	0,2	5 653	8,4	0,3	9 209	7,2	0,3	63
60-64 ans	3 380	7,0	0,3	5 522	10,1	0,3	8 902	8,6	0,3	61
65-69 ans	1 998	6,7	0,3	3 799	10,9	0,3	5 797	9,0	0,3	53
70-74 ans	1 631	10,0	0,3	3 666	17,6	0,4	5 297	14,3	0,3	44
75-79 ans	995	11,3	0,3	2 427	19,7	0,4	3 422	16,2	0,4	41
80-84 ans	778	15,3	0,4	2 003	23,7	0,4	2 781	20,6	0,4	39
85-89 ans	366	17,7	0,4	898	25,3	0,5	1 264	22,5	0,5	41
90-94 ans	188	26,8	0,5	435	30,9	0,5	623	29,6	0,5	43
95 ans et +	215	31,3	0,5	478	43,6	0,7	693	38,9	0,6	45
Ensemble	93 458	6,0	0,2	123 961	7,2	0,2	217 419	6,7	0,2	75
15-59 ans	83 907	5,8	0,2	104 733	6,6	0,2	188 640	6,2	0,2	80
60 ans et +	9 551	8,5	0,3	19 228	14,0	0,3	28 779	11,5	0,3	50

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

\*Indice de parité urbain/rural

En milieu urbain, neuf personnes sur vingt ont atteint le niveau secondaire (48 %), les femmes étant plus nombreuses que les hommes. Cette proportion descend à 27 % dans la région Androy alors qu'elle arrive à 55 % à SAVA. Pour le niveau Primaire, la proportion est de 35 % soit un tiers de la population urbaine. Toutes les Régions ont de proportions voisines sauf pour Itasy dans laquelle plus de la moitié (55 %) de la population sont de niveau Primaire. Sauf le niveau Supérieur, les femmes sont toujours majoritaires que les hommes.



Tableau 71. Répartition de la population urbaine âgée de 6 ans ou plus par niveau d'instruction, selon la région

Régions	Sans Niveau						Primaire						Secondaire						Supérieur		
	Effectif	% IP U/R	RM		Effectif	% IP U/R	RM		Effectif	% IP U/R	RM		Effectif	% IP U/R	RM		Effectif	% IP U/R	RM		
			Urbain	Rural			Urbain	Rural			Urbain	Rural			Urbain	Rural			Urbain	Rural	
Analamanga	25 824	2,2	0,7	81	87	385 944	32,2	0,7	90	100	577 457	48,2	1,2	91	93	207 822	17,4	2,6	105	110	
Vakinankaratra	8 206	3,0	0,3	67	82	104 152	38,6	0,6	95	104	134 537	49,8	2,6	92	104	23 198	8,6	16,2	114	141	
Itasy	6 282	4,9	0,6	94	95	70 772	54,9	0,8	103	106	46 106	35,8	1,7	92	96	5 673	4,4	8,1	114	134	
Bongolava	1 962	5,1	0,3	95	97	14 637	38,1	0,6	96	106	19 650	51,2	2,6	95	103	2 131	5,6	11,9	125	137	
Hautematsiatra	6 043	2,8	0,2	85	103	73 234	34,0	0,5	91	104	102 979	47,8	2,3	84	83	33 130	15,4	22,6	110	125	
Amoron'i Mania	4 774	5,2	0,4	88	90	41 287	44,9	0,7	95	99	40 065	43,6	2,0	89	95	5 734	6,2	9,6	112	146	
Vatovavy Fitovinany	14 597	12,6	0,4	71	80	50 987	44,1	0,9	86	100	45 062	39,0	2,6	92	119	4 903	4,2	11,3	137	175	
Ihorombe	1 470	4,3	0,1	83	93	12 602	37,1	0,8	91	105	17 881	52,7	3,9	89	104	1 980	5,8	10,7	116	163	
Atsimo Atsinanana	6 046	9,7	0,2	58	83	24 626	39,4	1,0	80	102	28 747	45,9	3,8	94	130	3 142	5,0	14,9	145	192	
Atsinanana	15 839	4,5	0,2	70	86	114 941	32,4	0,5	84	101	180 948	50,9	2,9	88	103	43 464	12,2	19,8	117	156	
Analanjirofo	11 899	7,5	0,4	74	81	58 233	36,5	0,7	88	101	81 543	51,1	1,9	91	105	7 784	4,9	7,2	141	177	
Alaotra Mangoro	7 527	5,0	0,5	88	95	58 675	39,2	0,7	96	103	75 166	50,2	1,7	93	95	8 392	5,6	6,9	121	144	
Boeny	25 992	9,0	0,2	83	93	89 700	31,1	0,7	87	99	141 867	49,3	2,8	90	110	30 348	10,5	17,3	116	181	
Sofia	12 013	7,6	0,4	70	78	52 245	32,8	0,6	90	97	85 938	54,0	2,3	96	117	8 824	5,5	12,0	142	214	
Betsiboka	5 627	13,2	0,5	89	95	19 417	45,7	0,8	93	101	16 061	37,8	2,3	94	107	1 363	3,2	6,8	148	163	
Melaky	5 720	20,0	0,3	79	93	10 529	36,9	1,1	90	106	11 381	39,9	4,9	91	118	923	3,2	11,4	157	222	
Atsimo Andrefana	48 258	22,3	0,4	95	98	68 604	31,7	1,1	85	92	82 435	38,1	3,2	86	98	16 843	7,8	8,8	123	162	
Androy	25 461	36,8	0,6	90	91	23 300	33,7	1,1	88	89	19 013	27,5	3,3	95	87	1 387	2,0	8,4	162	153	
Anosy	22 342	20,5	0,3	83	94	39 147	35,9	1,2	83	96	42 674	39,1	4,5	93	114	5 006	4,6	18,5	138	188	
Menabe	15 602	16,3	0,3	95	96	33 913	35,4	1,0	91	100	42 014	43,9	3,4	91	110	4 228	4,4	10,8	131	178	
Diana	17 109	6,5	0,3	75	100	80 489	30,7	0,6	83	99	137 880	52,7	1,9	81	94	26 327	10,1	9,6	141	180	
Sava	8 577	4,7	0,4	73	77	66 139	36,0	0,6	87	97	101 938	55,5	2,0	93	114	7 064	3,8	7,0	157	232	
MADAGASCAR	297 170	7,0	0,3	82	90	1 493 573	35,0	0,7	89	101	2 031 342	47,5	2,2	90	101	449 666	10,5	8,4	114	128	

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



Dans l'ensemble urbain, seulement un ménage sur deux est propriétaire de son logement (50 %). Cette proportion est 1,7 fois plus élevée en milieu rural. Parmi les Régions, DIANA affiche la plus faible proportion (34 %) soit un ménage sur trois ; alors que Androy prend la tête avec cinq ménages sur six (84 %) propriétaires de leurs logements.

Par le terrain de bâti, seulement un ménage quatre a déclaré propriétaire. Cette proportion est 2,6 fois plus élevée par rapport au milieu rural. Parmi les Régions, Androy prend cette fois-ci la plus faible proportion, un ménage sur six (15 %) alors que Betsiboka (34 %) et Melaky (34 %) occupent les premières places soit un ménage sur trois.

**Tableau 72. Répartition des ménages urbains propriétaires de leur logement ou du terrain où est bâti le logement, selon la province et la région**

Province / Région	Propriétaires de leurs logements			Propriétaires du terrain où est bâti le logement		
	Effectif	%	IP U/R	Effectif	%	IP U/R
Province Antananarivo	230 615	48,3	0,6	138 750	29,0	2,5
Analambana	161 232	46,3	0,7	103 607	29,7	1,9
Vakinankaratra	41 696	51,7	0,6	25 881	32,1	3,7
Itasy	23 208	62,3	0,7	7 081	19,0	1,6
Bongolava	4 479	38,7	0,5	2 181	18,9	2,7
Province Fianarantsoa	80 067	55,5	0,6	36 553	25,3	2,3
Haute Matsiatra	27 949	45,9	0,5	17 790	29,2	2,3
Amoron'i Mania	14 589	56,2	0,6	5 034	19,4	1,8
Vatovavy Fitovinany	22 844	71,8	0,8	7 779	24,4	1,9
Ihorombe	4 224	47,0	0,5	2 639	29,4	2,6
Atsimo Atsinanana	10 461	62,5	0,6	3 311	19,8	2,4
Province Toamasina	109 356	51,7	0,6	41 197	19,5	2,2
Atsinanana	49 498	44,3	0,5	20 562	18,4	3,2
Analanjirofo	35 282	63,3	0,7	10 543	18,9	2,1
Alaotra Mangoro	24 576	55,6	0,7	10 092	22,8	1,7
Province Mahajanga	72 209	45,6	0,5	35 778	22,6	2,3
Boeny	37 778	42,5	0,5	20 456	23,0	1,7
Sofia	22 143	45,0	0,5	8 467	17,2	2,4
Betsiboka	7 533	63,7	0,7	4 058	34,3	1,7
Melaky	4 755	57,0	0,6	2 797	33,5	3,4
Province Toliara	92 702	67,5	0,7	34 161	24,9	3,4
Atsimo Andrefana	42 484	70,3	0,8	16 550	27,4	3,5
Androy	16 086	83,9	0,9	3 010	15,7	3,9
Anosy	18 475	59,2	0,6	8 734	28,0	3,7
Menabe	15 657	59,1	0,7	5 867	22,2	2,4
Province Antsiranana	60 728	40,3	0,5	32 120	21,3	2,7
Diana	31 231	34,6	0,4	20 429	22,6	2,5
Sava	29 497	48,8	0,5	11 691	19,3	2,5
MADAGASCAR	645 677	50,4	0,6	318 559	24,9	2,6

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

Les matériaux de construction rudimentaires sont constitués, en général, Brique non cuite, de terre battue, de tige, de feuille, d'écorce, de natte, de simple planche ou de bozaka. Dans l'ensemble des communes urbaines, moins d'un ménage sur dix (9,3 %) habitent dans de logement dont les matériaux de construction du mur, du toit et du sol sont rudimentaires.

La construction avec des matériaux rudimentaires est la règle en milieu rural. La région Vatovavy Fitovinany est la seule exception.

Les plus faibles proportions sont observées dans les Région SAVA (0,2 %), DiANA (0,5 %) et Atsinanana (0,5 %). Seuls cinq ménages sur cent sont concernés. Le facteur économique pourrait jouer un rôle important dans ce fait. Il s'agit de la première province productrice de vanille, de cacao ou de girofle. Et le district Nosy-Be figure parmi les premières destinations touristiques à Madagascar.

Au niveau régional, celles de Betsiboka, de Itasy, de Amoron'i Mania et d'Androy présentent les plus grandes proportions : un ménage sur trois habitent dans de logement construit avec de matériaux rudimentaires.



**Tableau 73. Répartition des ménages urbains par qualité des matériaux de construction et confort du logement selon la province et la région**

Province / Région	Logement de Matériaux de construction rudimentaires			
	Effectif	%	IP U/R	
Antananarivo	Total Province	29 011	6,1	0,1
	Analambana	8 920	2,6	0,1
	Vakinankaratra	6 829	8,5	0,1
	Itasy	12 277	33	0,5
	Bongolava	985	8,5	0,1
Fianarantsoa	Total Province	25 281	17,5	0,4
	Haute Matsiatra	8 558	14,1	0,2
	Amoron'i Mania	8 477	32,6	0,5
	Vatovavy Fitovinany	6 984	21,9	1,2
	Ihorombe	1 126	12,5	0,1
	Atsimo Atsinanana	136	0,8	0,0
Toamasina	Total Province	10 081	4,8	0,2
	Atsinanana	508	0,5	0,0
	Analanjirofo	585	1,0	0,3
	Alaotra Mangoro	8 988	20,3	0,4
Mahajanga	Total Province	22 781	14,4	0,2
	Boeny	6 454	7,3	0,1
	Sofia	10 070	20,5	0,3
	Betsiboka	4 156	35,1	0,5
	Melaky	2 101	25,2	0,4
Toliara	Total Province	31 490	22,9	0,3
	Atsimo Andrefana	15 661	25,9	0,3
	Androy	6 137	32,0	0,4
	Anosy	2 603	8,3	0,1
	Menabe	7 089	26,8	0,3
Antsiranana	Total Province	531	0,4	0,1
	Diana	430	0,5	0,1
	Sava	101	0,2	0,1
MADAGASCAR		119 175	9,3	0,2

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**



## 4.9- Caractéristiques des sous-groupes de population vulnérables

Afin de tirer le meilleur parti des résultats du RGPH-3, notamment en vue d'une meilleure connaissance des différents phénomènes qui affectent la population, il a été décidé d'élargir la gamme de thématique couvertes, par la prise en compte des sujets émergents tels l'enfance, la jeunesse, la problématique liée au genre, la situation des personnes âgées et la situation des personnes handicapées. Cela, afin de permettre aux décideurs de mieux comprendre les

spécificités de ces sous-groupes de population et de prendre en conséquence les décisions idoines à leur endroit.

Ce chapitre, qui constitue une contribution à la valorisation des données collectées lors du RGPH-3, apporte quelques éléments sur les résultats relatifs aux caractéristiques des sous-groupes de population suivants : les enfants et les jeunes, les femmes, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

### 4.9.1- Enfants et jeunes

Selon la convention relative aux droits de l'enfant et la loi n° 2007-023 relative aux droits et à la protection des enfants à Madagascar, l'enfant se définit comme tout être humain âgé de moins de dix-huit ans (0 à 17 ans). Quant aux jeunes, la Politique Nationale de la Jeunesse définit le jeune comme étant les individus de la tranche d'âge de 14 à 30 ans révolus. En ce qui concerne l'adolescent, il regroupe les personnes âgées de 10 à 19 ans.

Comme il a été mentionné précédemment au niveau du chapitre sur l'état et la structure de la population, la population de Madagascar se caractérise par sa jeunesse. En effet, les résultats montrent que les personnes âgées de 0 à 30 ans représentent 72,6 % (18 636 517 habitants) de la population totale. S'agissant des différentes régions du pays, on peut établir une classification en trois classes selon la proportion des enfants et jeunes. La première est constituée uniquement de la région Analamanga avec une proportion inférieure à la moyenne nationale (66 %). La deuxième dont ladite proportion est comprise entre 70 % et 75 %, est constituée par Itasy, Amoron'i Mania, Analanjirofo, Vakinankaratra, Atsinanana, Bongolava, Alaotra Mangoro, Haute Matsiatra, Boeny, Diana et Sava. La troisième et dernière classe sera celle ayant une proportion de plus de 75 %, et est composée de Vatovavy Fitovinany, Anosy, Sofia, Atsimo Atsinanana, Betsiboka, Androy, Atsimo Andrefana, Menabe, Ihorombe et Melaky.

Spécifiquement, Madagascar compte 12 441 782 enfants dont 6 232 664 sont de sexe masculin et 6 209 118 de sexe féminin. Cet effectif représente 48,5 % de la population totale de la Grande île. Quant aux jeunes, le RGPH-3 a dénombré 8 682 432 jeunes âgés de 14 à 30 ans dont 4 177 171 sont de sexe masculin et 4 505 261 de sexe féminin. Cette jeunesse constitue 33,8 % de la population totale. En ce qui concerne les adolescents (10 – 19 ans), ils représentent 25,5 % (6 542 533) de la population totale. Dans ce sous-groupe, l'analyse du rapport de masculinité montre qu'il y a plus de femmes que d'hommes (98 hommes pour 100 femmes).

L'analyse par milieu de résidence montre que les enfants et les jeunes représentent respectivement 41,6 % et 37,2 % de la population urbaine. Tandis qu'ils représentent respectivement 50,1 % et 33,0 % de la population totale en milieu rural. Quel que soit le groupe considéré, les femmes et les filles sont dominantes en milieu urbain. Toutefois, les enfants de sexe masculin et les jeunes femmes sont les plus nombreux en milieu rural. En ce qui concerne les adolescents, les résultats du RGPH-3 montrent que ce sous-groupe représente le quart de la population quel que soit le milieu considéré. Pourtant, l'analyse plus poussée de ces résultats révèle que les adolescents de sexe féminin sont majoritaires en milieu urbain.

**Tableau 74. Effectif de la population des enfants et des jeunes par sexe**

Sous-groupe de population	Masculin	Féminin	Ensemble
Enfant (0 -17 ans)	6 232 664	6 209 118	12 441 782
Jeune (14 - 30 ans)	4 177 171	4 505 261	8 682 432

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau 75. Répartition des populations des enfants, des jeunes et des adolescents par milieu de résidence**

Sous-groupe de population	Urbain			Rural			Ensemble		
	Effectif	RM	%	Effectif	RM	Prop	Effectif	RM	%
Enfant (0 -17 ans)	2 055 153	96	41,6	10 386 629	101	50,1	12 441 782	100	48,5
Jeune (14 - 30 ans)	1 839 639	89	37,2	6 842 793	94	33,0	8 682 432	93	33,8
Adolescent (10 – 19 ans)	1 236 037	91	25,0	5 306 496	100	25,6	6 542 533	98	25,5

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



**Tableau 76. Répartition des populations des enfants et des jeunes (0-30 ans) par milieu de résidence, selon la région**

Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	Effectif	RM	%	Effectif	RM	%	Effectif	RM	%
Analamanga	891 071	95	65,0	1 501 107	98	66,6	2 392 178	97	66,0
Vakinankaratra	205 759	97	65,7	1 265 270	102	71,6	1 471 029	101	70,7
Itasy	105 498	99	69,7	531 525	102	71,1	637 023	102	70,9
Bongolava	31 728	96	71,4	470 292	101	75,1	502 020	101	74,8
Haute Matsiatra	171 563	95	69,6	873 726	100	72,9	1 045 289	99	72,4
Amoron'i Mania	74 894	96	69,5	528 633	101	72,5	603 527	100	72,1
Vatovavy Fitovinany	97 840	91	71,6	1 001 984	96	76,8	1 099 824	96	76,3
Ihorombe	28 049	93	70,9	289 841	96	76,7	317 890	96	76,2
Atsimo Atsinanana	52 268	92	71,4	755 600	96	78,9	807 868	95	78,4
Atsinanana	275 404	89	67,6	785 458	98	73,3	1 060 862	95	71,8
Analanjirofo	128 489	92	70,6	681 036	98	70,4	809 525	97	70,4
Alaotra Mangoro	119 466	96	68,2	765 480	100	71,2	884 946	99	70,8
Boeny	227 968	92	68,4	443 576	96	74,4	671 544	95	72,3
Sofia	136 451	96	75,0	997 785	97	75,3	1 134 236	97	75,2
Betsiboka	37 537	94	73,7	259 283	97	75,7	296 820	97	75,5
Melaky	24 331	89	72,4	213 542	95	77,6	237 873	95	77,0
Atsimo Andrefana	184 969	91	72,5	1 200 689	95	77,8	1 385 658	94	77,1
Androy	67 277	95	77,9	648 713	94	79,7	715 990	94	79,5
Anosy	94 309	92	72,2	523 809	97	77,2	618 118	96	76,4
Menabe	79 904	94	71,2	441 170	96	76,0	521 074	96	75,3
Diana	208 246	87	68,9	421 050	97	71,6	629 296	94	70,7
Sava	149 428	91	71,6	644 499	98	70,4	793 927	97	70,7
MADAGASCAR	3 392 449	93	68,6	15 244 068	98	73,5	18 636 517	97	72,6

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

#### 4.9.2- Femmes

Depuis son adhésion aux différents programmes internationaux d'action en faveur des femmes et son engagement à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), Madagascar n'a cessé de réaliser des avancées notoires en matière de promotion des droits de la femme et d'égalité des sexes. Par rapport à la promotion et à l'application de l'approche genre à Madagascar, plusieurs démarches ont été entreprises par le gouvernement Malagasy et ses partenaires.

Afin d'évaluer l'impact des programmes et politiques mis en œuvre durant ces dernières années et vu le rôle prépondérant de la femme dans la dynamique de la population, il est nécessaire de disposer des données à jour sur la situation socio-économique et démographique des femmes à Madagascar. Les données du RGPH-3 permettent de répondre à cet objectif.

En ce qui concerne la situation démographique, il ressort des résultats que l'effectif des femmes de 12 ans et plus est de 8 713 605, soit 1 904 183 en milieu urbain et 6 809 422 en milieu rural. Cet effectif représente en tout un pourcentage 33,9 % de la population totale. Entre les deux recensements (1993 et 2018), le taux d'accroissement annuel moyen pour les femmes de 12 ans et plus est de l'ordre de 3,27 %.

S'agissant de l'activité économique, on note que les femmes actives représentent 63,8 % des femmes en âge de travailler (15-59 ans). Cette proportion est relativement plus élevée en milieu rural (67,4 %) qu'en milieu urbain (51,2 %). Force est de constater également que les hommes contribuent beaucoup plus à l'activité économique que les femmes, avec un rapport de masculinité de 123 %. Selon la région, la proportion de la population féminine active de Vakinankaratra se voit beaucoup plus élevée au regard de celle des autres régions. Elle y représente 68 % des femmes en âge de travailler, contrairement à la région d'Atsimo Atsinanana où cette proportion est la moins importante (51,1 %).



**Tableau 77. Effectif, rapport de masculinité et proportion des femmes de 12 ans et plus dans la population totale par milieu de résidence, selon la province et la région**

Province / Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	Effectif	RM	Proportion par rapport à la population totale	Effectif	RM	Proportion par rapport à la population totale	Effectif	RM	Proportion par rapport à la population totale
<b>PROVINCE</b>									
Antananarivo	732 361	92	39,0	1831 469	100	34,0	2563 830	98	35,3
Fianarantsoa	230 804	88	38,2	1463 690	96	32,1	1694 494	95	32,8
Toamasina	300 400	90	39,3	1054 656	98	33,9	1355 056	97	34,9
Mahajanga	228 142	91	38,0	823 018	97	32,4	1051 160	96	33,5
Toliara	210 454	88	36,0	1121 474	93	31,0	1331 928	92	31,7
Antsiranana	202 022	87	39,5	515 115	98	34,3	717 137	95	35,6
<b>REGION</b>									
Analambana	543 044	92	39,6	823 387	96	36,5	1366 431	95	37,7
Vakinankaratra	118 828	93	38,0	566 143	101	32,0	684 971	100	32,9
Itasy	54 076	98	35,7	246 516	103	33,0	300 592	102	33,5
Bongolava	16 413	96	36,9	195 423	105	31,2	211 836	104	31,6
Haute Matsiatra	97 475	89	39,5	397 834	98	33,2	495 309	96	34,3
Amoron'i Mania	39 761	91	36,9	238 423	95	32,7	278 184	95	33,2
Vatovavy Fitovinany	50 631	86	37,1	418 031	94	32,1	468 662	94	32,5
Ihorombe	14 786	90	37,4	117 135	99	31,0	131 921	98	31,6
Atsimo Atsinanana	28 151	83	38,5	292 267	93	30,5	320 418	92	31,1
Atsinanana	163 755	88	40,2	351 752	98	32,8	515 507	95	34,9
Analanjirofo	72 440	90	39,8	344 109	97	35,5	416 549	96	36,2
Alaotra Mangoro	64 205	95	36,6	358 795	100	33,4	423 000	99	33,8
Boeny	128 678	90	38,6	193 898	98	32,5	322 576	95	34,7
Sofia	69 245	93	38,0	434 255	96	32,8	503 500	96	33,4
Betsiboka	17 908	93	35,2	110 302	100	32,2	128 210	99	32,6
Melaky	12 311	89	36,6	84 563	98	30,7	96 874	97	31,4
Atsimo Andrefana	93 749	88	36,8	474 542	94	30,8	568 291	93	31,6
Androy	28 300	88	32,8	244 402	85	30,0	272 702	86	30,3
Anosy	47 526	86	36,4	214 779	94	31,7	262 305	93	32,4
Menabe	40 879	92	36,4	187 751	98	32,4	228 630	97	33,0
Diana	120 387	85	39,8	196 946	98	33,5	317 333	93	35,7
Sava	81 635	92	39,1	318 169	98	34,8	399 804	97	35,6
MADAGASCAR	1 904 183	90	38,5	6 809 422	97	32,8	8 713 605	96	33,9

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

**Tableau 78. Pourcentage des femmes actives par milieu de résidence, selon la province et la région**

Province / Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	% femmes actives	RM	Effectif des femmes en âge de travailler <sup>9</sup>	% femmes actives	RM	Effectif des femmes en âge de travailler	% femmes actives	RM	Effectif des femmes en âge de travailler
<b>PROVINCE</b>									
Antananarivo	56,2	129	610 026	72,9	119	1 488 945	68,0	122	2 098 971
Fianarantsoa	51,0	119	188 404	67,0	117	1 191 328	64,8	117	1 379 732
Toamasina	46,5	143	252 336	63,9	129	869 891	60,0	132	1 122 227
Mahajanga	47,6	133	190 064	70,3	114	679 450	65,4	117	869 514
Toliara	48,3	133	173 531	60,5	126	922 584	58,6	127	1 096 115



Province / Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	% femmes actives	RM	Effectif des femmes en âge de travailler <sup>9</sup>	% femmes actives	RM	Effectif des femmes en âge de travailler	% femmes actives	RM	Effectif des femmes en âge de travailler
Antsiranana	47,8	132	168 615	67,1	122	421 923	61,6	124	590 538
<b>REGION</b>									
Analamanga	55,7	128	455 435	63,5	128	676 661	60,3	128	1 132 096
Vakinankaratra	58,0	129	97 381	83,9	108	450 926	79,3	111	548 307
Itasy	58,9	135	43 880	77,6	119	199 488	74,2	121	243 368
Bongolava	51,1	138	13 330	76,1	124	161 870	74,2	124	175 200
Haute Matsiatra	47,7	120	80 227	73,8	114	314 950	68,5	115	395 177
Amoron'i Mania	65,2	107	31 871	80,5	101	186 894	78,3	102	218 765
Vatovavy Fitovinany	51,9	123	41 308	62,6	119	349 175	61,5	119	390 483
Ihorombe	49,0	130	12 316	72,0	120	97 834	69,4	121	110 150
Atsimo Atsinanana	41,9	125	22 682	51,9	135	242 475	51,1	135	265 157
Atsinanana	45,4	144	139 391	71,3	118	290 637	62,9	124	430 028
Analanjirofo	45,4	137	60 167	58,5	131	285 964	56,3	132	346 131
Alaotra Mangoro	50,7	147	52 778	61,8	141	293 290	60,1	141	346 068
Boeny	47,6	139	108 482	69,9	121	160 607	60,9	127	269 089
Sofia	45,6	121	56 650	70,0	108	356 363	66,7	109	413 013
Betsiboka	56,6	132	14 876	71,0	124	92 181	69,0	125	107 057
Melaky	46,0	134	10 056	72,0	113	70 299	68,7	115	80 355
Atsimo Andrefana	45,8	137	77 570	57,9	135	390 574	55,9	136	468 144
Androy	56,4	112	23 282	60,4	107	196 257	60,0	108	219 539
Anosy	49,6	125	38 812	65,7	120	177 421	62,8	121	216 233
Menabe	46,9	149	33 867	61,1	134	158 332	58,6	136	192 199
Diana	47,3	128	100 967	59,4	138	163 248	54,8	135	264 215
Sava	48,5	136	67 648	71,9	114	258 675	67,1	117	326 323
MADAGASCAR	51,2	131	1 582 976	67,4	121	5 574 121	63,8	123	7 157 097

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

#### 4.9.3- Personnes âgées

À Madagascar, la considération des personnes âgées fait partie de la sagesse malagasy, en leur offrant un statut de respectabilité suprême par rapport à toute autre catégorie d'individus dans la société, car elles ont une place juste après les ancêtres qui sont considérés comme sources de bénédictions et de chance. Ainsi, les dispositions de la loi n° 2008-030 relative à la politique nationale de promotion et de protection des droits des personnes âgées stipulent sans conteste qu'une personne âgée est tout être humain âgé de 60 ans ou plus.

Par ailleurs, la Politique Générale de l'Etat intègre la prise en charge des personnes âgées (la santé et la retraite) dans l'objectif contrat n°05 : « La santé pour tous et à tout âge : Assurer l'accès aux soins à tous, améliorer la santé mère-enfant, prévenir les maladies, réformer le système de retraite » (IEM 2019-2023). Ce qui confirme l'importance de la thématique sur les conditions de vie des personnes âgées tout en aidant les autorités politiques à orienter leur programme sectoriel et prendre des décisions.

##### 4.9.3.1- Volume, poids démographique et répartition des personnes âgées

Le RGPH-3 a recensé 1 144 976 individus de 60 ans et plus, soit 4,5% de la population totale résidente à Madagascar, dont 560 198 sont des hommes âgés et 584 778 sont des femmes âgées. En outre, on constate que les personnes âgées résident plus en milieu rural (895 688) qu'en milieu urbain (249 288).

Pour les personnes âgées du troisième âge (60-79 ans), on dénombre 1 015 966 tandis que celles du quatrième âge (80 et plus) sont de l'ordre de 129 010. Du point de vue poids démographique, on constate que les personnes âgées représentent respectivement 5,0% de la population urbaine et 4,3% de la population rurale.

**Tableau 79. Effectif et composition de la population des personnes âgées par le milieu de résidence**

Milieu de résidence/ sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Homme	112 135	448 063	560 198
Femme	137 153	447 625	584 778
RM	82	100	96
Ensemble	249 288	895 688	1 144 976
3ème âge (60-79 ans)	226 260	789 706	1 015 966
4ème âge (80 et plus)	23 028	105 982	129 010
Proportion (%) dans la population totale résidente	5,0	4,3	4,5

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

#### 4.9.3.2- Statut d'activités et protection sociale des personnes âgées

À Madagascar, pour mieux survivre, on continue à travailler même après 60 ans. En effet, l'on enregistre 60,4 % des personnes de 60ans et plus qui sont encore actives occupées. Il est à noter que plus de 90 % de ces personnes âgées actives occupées sont des indépendants.

Pour ce qui est de la protection sociale des personnes âgées, elle se manifeste par leur adhésion à un organisme chargé de la protection, soit par la prise en charge de leur santé, leur retraite ou les deux à la fois. Dans l'ensemble, 16,6 % des personnes âgées ont bénéficié de la protection sociale, dont 0,4 % ont bénéficié de la protection sociale pour la santé, 0,3 % pour la retraite et 15,9 % pour la santé et la retraite en même temps.

**Tableau 80. Proportion (en %) des personnes âgées ayant bénéficié de la sécurité sociale par milieu de résidence et sexe, selon le type de protection**

Type de protection	Urbain				Rural				Ensemble			
	Masculin	Féminin	Total	RM	Masculin	Féminin	Total	RM	Masculin	Féminin	Total	RM
Santé	0,3	0,2	0,2	154	0,5	0,4	0,5	131	0,5	0,4	0,4	134
Retraite	0,4	0,2	0,3	195	0,4	0,2	0,3	215	0,4	0,2	0,3	210
Santé et retraite	54,1	32,2	42,1	137	10,5	6,7	8,6	156	19,2	12,7	15,9	145
TOTAL	54,8	32,6	42,6	138	11,4	7,3	9,4	156	20,1	13,3	16,6	145

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

Selon le milieu de résidence, on constate que la proportion de personnes âgées membres d'un organisme chargé de la protection sociale présente une énorme différence. En milieu urbain, les

personnes âgées membres d'un organisme destiné à la santé et à la retraite est de 42,1 % contre 8,6 % en milieu rural.

#### 4.9.3.3- Les personnes âgées en situation de Handicap

À Madagascar, le phénomène de handicap touche le plus les personnes âgées que d'autres sous-groupes de personnes. Dans l'ensemble, l'effectif des personnes âgées vivant avec handicap représente 22 447 individus, soit 2,0 % des individus de 60 ans ou plus. On constate que ce phénomène est plus accentué chez les femmes âgées que chez les hommes âgés (93 hommes pour 100

femmes). La proportion des personnes en situation de handicap augmente avec l'âge. Elle est de l'ordre de 1,7 % chez le 3ème âge contre 4,3 % chez le 4ème âge. En ce qui concerne le milieu de résidence, les personnes âgées vivant avec handicap résident plus en milieu rural (2,1 %) qu'en milieu urbain (1,5 %).

**Tableau 81. Effectif et composition de la population des personnes âgées handicapées par milieu de résidence, selon le groupe d'âges**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Eff	RM	Prop	Eff	RM	Prop	Eff	RM	Prop
60-64 ans	1046	107	1,0	4892	107	1,4	5938	107	1,3
65-69 ans	754	81	1,2	3426	106	1,6	4180	101	1,5
70-74 ans	674	81	1,8	3432	90	2,5	4106	89	2,3
75-79 ans	432	76	2,0	2266	96	2,9	2698	93	2,8
80 ans et plus	727	62	3,2	4798	80	4,5	5525	77	4,3



Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Eff	RM	Prop	Eff	RM	Prop	Eff	RM	Prop
Total	3633	83	1,5	18814	95	2,1	22447	93	2,0
3ème âge (60-79 ans)	2906	89	1,3	14016	101	1,8	16922	99	1,7
4ème âge (80 ans et plus)	727	62	3,2	4798	80	4,5	5525	77	4,3
TOTAL	3633	83	1,5	18814	95	2,1	22447	93	2,0

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

En ce qui concerne les types de handicap chez les personnes âgées, l'on enregistre par ordre d'importance les types suivants : sourd ou hypoacusie (33,3 %), membres inférieurs (19,6 %),

aveugle (16,6 %), membres supérieurs (12,4 %), mental (9,3 %) et muet (2,1 %).

#### 4.9.3.4- Conditions de vulnérabilité chez les personnes âgées

Pour améliorer la condition de vie des personnes âgées, il est important d'assurer leur confort au quotidien et leur accès à quelques services sociaux de base, notamment les services de santé.

seul 1,3 % d'entre elles vivent dans des ménages ayant le gaz ou l'électricité comme source d'énergie pour la cuisson. En outre, 27,8 % des personnes âgées vivent dans des ménages ayant des toilettes améliorées. Enfin, seuls 4,4% d'entre elles résident dans des ménages ayant accès à l'internet.

Dans l'ensemble, on observe que, 31,6 % des personnes âgées vivent dans des ménages desservis en eau potable. Par contre,

**Tableau 82. Pourcentage de la population des personnes âgées résidentes par milieu de résidence et sexe, selon leur accès à certains services sociaux de base**

Indicateur	Urbain			Rural			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Proportion des Personnes Agées vivant dans des ménages ayant une source d'eau améliorée	67,4	69,4	68,5	20,6	22,2	21,4	29,9	33,2	31,6
Proportion des Personnes Agées vivant dans des ménages utilisant le gaz ou l'électricité pour la cuisson	4,5	3,8	4,1	0,6	0,5	0,5	1,4	1,3	1,3
Proportion des Personnes Agées vivant dans des ménages ayant des toilettes améliorées	53,3	53,2	53,3	20,7	20,8	20,7	27,2	28,4	27,8
Proportion des Personnes Agées vivant dans des ménages ayant accès à l'internet	15	12,9	13,9	1,8	1,6	1,7	4,4	4,3	4,4

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

#### 4.9.4- Personnes en situation de handicap

Le handicap est un phénomène qui a toujours préoccupé les acteurs de développements tant nationaux qu'internationaux du fait de l'augmentation de son ampleur et surtout ses effets préjudiciables sur la condition de vie des personnes concernées. Le concept de handicap n'est pas immuable. Il connaît d'une mutation paradigmique au fil du temps. Au début, il vient du terme hand in cap qui signifie main dans le chapeau et s'appliquait dans le domaine de commerce pour désigner une situation négative ou défavorable en cas d'une inégalité de valeur d'échange entre objets. Par la suite, il s'appliquait aux courses hippiques et se traduisent par le désavantage imposé à certains chevaux jugés plus forts afin de rendre équitables les chances. Le terme s'est progressivement évolué pour désigner une déficience qui afflige les invalides de la guerre, les personnes malformées à la naissance, etc.

Le premier cadre de référence de handicap pour toute enquête ou études sur le handicap a été créé en 1980 par l'OMS en collaboration avec le Docteur Wood. Par une approche dite médicale, l'OMS a sorti une première classification internationale du handicap (CIH) permettant de classer les différents types de handicap selon la cause ou la déficience concernée. Il a été défini le handicap comme « un désavantage dont est victime un individu pour accomplir un rôle social normal du fait de sa déficience (lésion temporaire ou définitive) ou de son incapacité (réduction partielle ou totale des capacités pour accomplir une activité) ».

En dépit des efforts de l'OMS en 1980, il ne reste pas moins que des chercheurs ont remis en question le modèle médical en faisant valoir qu'en principe les individus sont davantage handicapés par la société que par leur corps et que le principal problème est une



question d'intégration complète des individus dans celle-ci. Ce qui a conduit à certaines organisations à construire un autre modèle dite social qui pointe la responsabilité de la société et les barrières environnementales sur la participation à l'activité sociale des personnes ayant un handicap. En 2012, conscient de l'interaction entre dynamique entre la santé d'un individu et son environnement social, l'OMS a créé une approche biopsychosociale prenant en compte les deux modèles : modèle médical et le modèle social (OMS et Banque Mondiale, 2012) en créant une nouvelle

classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF). La CIF est largement utilisée partout dans le monde dans les enquêtes portant sur le handicap.

Dans le cadre du RGPH-3, l'accent est mis sur la dimension médicale du handicap. Dans cette optique, une personne est dite infirme ou handicapée, si une (ou plusieurs) partie(s) de son corps est (sont) atteinte(s) d'une infection chronique et que cette infirmité/handicap est permanente et non guérissable.

#### 4.9.4.1- Volume et poids de la population en situation de handicap

Le RGPH-3 a recensé 154 255 personnes en situation de handicap, soit une prévalence de 0,6 %. Selon le sexe, cette prévalence est de 0,7% chez les hommes tandis qu'elle est de 0,6% chez les femmes. La grande majorité de cette catégorie de population se

trouve en milieu rural (82,2 %). Cela s'observe quel que soit le sexe. L'examen du rapport de masculinité montre qu'il y a environ 114 hommes pour 100 femmes en situation de handicap. Cet excès d'hommes est plus remarqué en milieu urbain qu'en milieu rural.

**Tableau 83. Effectif et répartition (en %) des personnes vivant avec un handicap par sexe, selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Masculin			Féminin			Ensemble			RM
	Effectif	%	Prévalence	Effectif	%	Prévalence	Effectif	%	Prévalence	
Urbain	14 671	17,8	0,6	12 714	17,7	0,5	27 385	17,8	0,6	115
Rural	67 649	82,2	0,7	59 221	82,3	0,6	126 870	82,2	0,6	114
MADAGASCAR	82 320	100	0,7	71 935	100	0,6	154 255	100	0,6	114

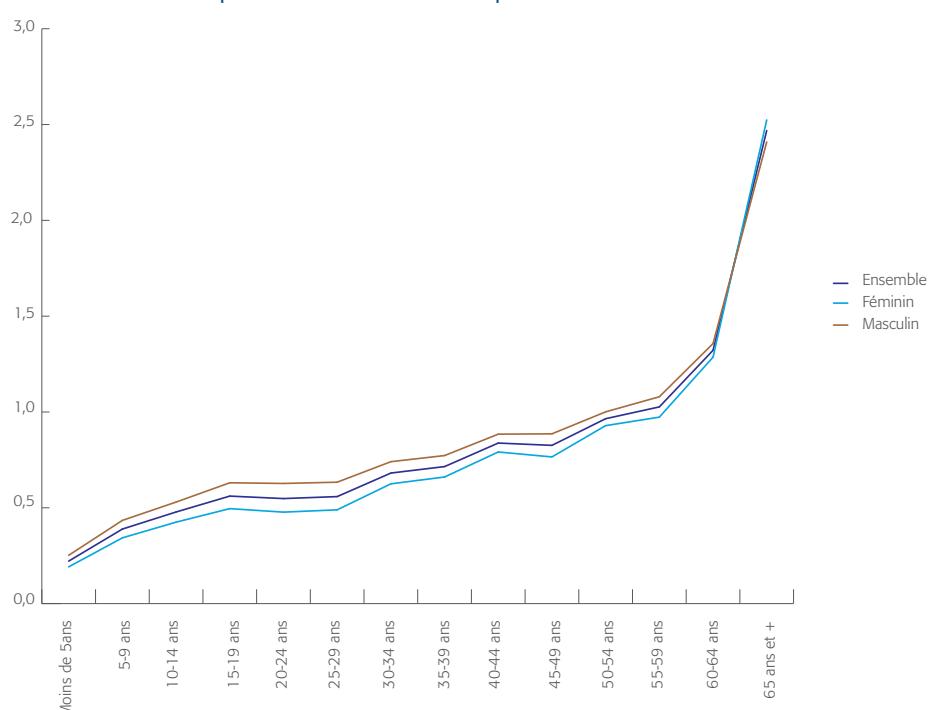
SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

#### 4.9.4.2- Structure par âge et par sexe du phénomène

Le graphique ci-dessous montre le niveau de prévalence du handicap selon l'âge et le sexe. Il montre que plus l'âge est élevé plus ce phénomène est fréquent. Il montre également que quel

que soit l'âge entre 0 et 65 ans, cette prévalence est plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Mais, au-delà de cette tranche d'âges la situation semble inversée.

**Graphique 10. Courbe de prévalence de handicap**



SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



#### 4.9.4.3- Structure par âge et par sexe de la population en situation de handicap

Les résultats dans le tableau présentent les répartitions des personnes en situation de handicap par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe. Il apparaît que les personnes en situation de handicap sont inégalement répartis selon l'âge. Entre 0-4 ans et 15-19 ans, les proportions de chaque groupe d'âges augmentent à mesure que l'on avance avec l'âge. À partir de 15-19 ans, plus on avance avec l'âge plus les personnes en situation de handicap sont moins nombreuses. Ce qui traduit la jeunesse de cette population. En effet, les proportions des personnes en situation de handicap passent de

5,3 % chez les moins de cinq ans à 11,6 % dans le groupe d'âges de 15 -19 ans. Pour devenir seulement 4 % dans les tranches d'âges de 60-64 ans. Ces proportions ont les mêmes allures quel que soit le sexe. L'analyse du rapport de masculinité montre qu'entre 0 et 64 ans il y a plus d'hommes que de femmes qui sont en situation de handicap. Par contre, au-delà de 64 ans, les femmes en situation de handicap sont plus nombreuses que les hommes en situation de handicap.

**Tableau 84. Effectif et répartition (en %) des personnes en situation de handicap par sexe, selon le groupe d'âges**

Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble		RM
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Moins de 5ans	4 651	5,6	3 567	5,0	8 218	5,3	130
5-9 ans	7 712	9,4	6 008	8,4	13 720	8,9	128
10-14 ans	9 029	11,0	7 063	9,8	16 092	10,4	128
15-19 ans	9 703	11,8	8 121	11,3	17 824	11,6	119
20-24 ans	7 008	8,5	5 938	8,3	12 946	8,4	118
25-29 ans	6 053	7,4	5 087	7,1	11 140	7,2	119
30-34 ans	5 589	6,8	4 982	6,9	10 571	6,9	112
35-39 ans	5 274	6,4	4 781	6,6	10 055	6,5	110
40-44 ans	5 230	6,4	4 669	6,5	9 899	6,4	112
45-49 ans	4 185	5,1	3 603	5,0	7 788	5,0	116
50-54 ans	3 800	4,6	3 486	4,8	7 286	4,7	109
55-59 ans	3 035	3,7	2 713	3,8	5 748	3,7	112
60-64 ans	3 166	3,8	2 969	4,1	6 135	4,0	107
65 ans et +	7 875	9,6	8 933	12,4	16 808	10,9	88
Maquant	10	0,0	15	0,0	25	0,0	-
ENSEMBLE	82 320	100,0	71 935	100,0	154 255	100,0	114

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

#### 4.9.4.4- Variation selon les lieux de résidence

Le tableau ci-après montre la variation de la prévalence du handicap selon les unités administratives. Il montre clairement que la prévalence du handicap varie peu selon la province allant de 0,5 % dans la province de Toliara à 0,7 % dans la province de Toamasina et celle d'Antsiranana. Selon la région, les résultats

montrent que cet indicateur est plus élevé dans la région de Sava (0,9 %), Vatovavy Fitovinany (0,8 %) et Atsinanana (0,8 %) alors qu'il est le plus faible dans les régions d'Ihorombe (0,4 %), de Haute Matsiatra (0,4 %) et d'Androy (0,4 %).



Tableau 85. Prévalence (en %) du handicap par sexe, selon la province et la région

Province / Région		Sexe		
		Masculin	Féminin	Ensemble
Antananarivo	Total Province	0,6	0,5	0,6
	Analamanga	0,6	0,5	0,5
	Vakinankaratra	0,7	0,6	0,6
	Itasy	0,7	0,6	0,6
	Bongolava	0,5	0,5	0,5
Fianarantsoa	Total Province	0,7	0,5	0,6
	Haute Matsiatra	0,5	0,4	0,4
	Amoron'i Mania	0,8	0,7	0,7
	Vatovavy Fitovinany	0,9	0,8	0,8
	Ihorombe	0,4	0,3	0,4
	Atsimo Atsinanana	0,6	0,5	0,5
Toamasina	Total Province	0,8	0,6	0,7
	Atsinanana	0,9	0,8	0,8
	Analanjirofo	0,7	0,6	0,6
	Alaotra Mangoro	0,6	0,5	0,6
Mahajanga	Total Province	0,7	0,5	0,6
	Boeny	0,6	0,5	0,5
	Sofia	0,7	0,6	0,6
	Betsiboka	0,5	0,5	0,5
	Melaky	1,0	0,6	0,7
Toliara	Total Province	0,5	0,5	0,5
	Atsimo Andrefana	0,5	0,5	0,5
	Androy	0,5	0,4	0,4
	Anosy	0,5	0,5	0,5
	Menabe	0,6	0,5	0,6
Antsiranana	Total Province	0,8	0,6	0,7
	Diana	0,6	0,4	0,5
	Sava	1,0	0,8	0,9
ENSEMBLE		0,7	0,6	0,6

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

#### 4.9.4.5- Types de handicap

Le tableau 85 montre le pourcentage des personnes ayant un type donné de handicap ainsi que le rapport de masculinité parmi l'ensemble des personnes en situation de handicap. Il donne une vue d'ensemble des types les plus fréquents selon le milieu de résidence et le sexe.

Dans l'ensemble, le handicap de membre inférieur (28,6 %) est le type de handicap le plus fréquent suivi de près par le handicap

mental (22 %) ; à l'inverse, la cécité est le type de handicap le plus rare (6,8 %). Cela est valable quel que soit le milieu de résidence. L'analyse du rapport de masculinité montre que seulement chez les aveugles qu'il y a plus de femmes que d'hommes tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Pour les restes des personnes en situation de handicap, on observe l'inverse.



**Tableau 86. Effectif et répartition (en %) de la population avec handicap par milieu de résidence et sexe, selon le type de handicap<sup>(17)</sup>**

Type de handicap	Urbain					Rural					Ensemble				
	Masculin	Féminin	RM	Total		Masculin	Féminin	RM	Total		Masculin	Féminin	RM	Total	
				Effectif	Effectif				%	Effectif				Effectif	Effectif
Aveugle	759	677	112	6,0	1 436	4 649	4 049	115	7,0	8 698	5 408	4 726	114	6,8	10 134
Sourd	1 248	1 535	81	11,7	2 783	11 584	12 555	92	19,3	24 139	12 832	14 090	91	18,1	26 922
Muet	1 185	987	120	9,1	2 172	5 964	5 143	116	8,9	11 107	7 149	6 130	117	8,9	13 279
Membre supérieur	2 205	1 855	119	17,1	4 060	11 765	9 446	125	17,0	21 211	13 970	11 301	124	17,0	25 271
Membre inférieur	4 192	3 591	117	32,7	7 783	19 798	14 897	133	27,8	34 695	23 990	18 488	130	28,6	42 478
Multi handicap	1243	1 083	115	9,8	2326	5 156	4 441	116	7,7	9597	6 399	5 524	116	8,0	11923
Mental	3 482	3 061	114	27,5	6 543	13 552	12 454	109	20,8	26 006	17 034	15 515	110	21,9	32 549
Autre	924	901	103	7,7	1 825	5 563	4 845	115	8,3	10 408	6 487	5 746	113	8,2	12 233
Ensemble	12 500	11 308	111	100,0	23 808	66 703	58 091	115	100,0	124 794	79 203	69 399	114	100,0	148 602

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

(17) Les informations dans ce tableau concernent uniquement les personnes en situation de handicap vivant dans les ménages ordinaires.

#### 4.9.4.6- Causes de handicap

Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine du handicap d'un individu. En effet, le handicap peut être dû à l'accident, à la malformation congénitale et à la maladie (génétiques et chroniques). Le tableau 68 montre la répartition en pourcentage de chaque type de handicap par cause et par sexe. Il montre clairement que la cécité (42,3 %) et la surdité (47,7 %) sont majoritairement causées par la maladie. Il faut noter que pour la surdité, la deuxième cause qui est congénitale n'est pas minime car elle cause les 33,5 % de ce

type de handicap après la maladie. En ce qui concerne les types de handicap ci-après : muet, membres inférieurs, membres supérieurs, mental et les autres types de handicap, ils sont principalement dus à la mal formation congénitale. En particulier, pour le handicap mental, la cause maladie est également importante car après la cause congénitale elle est à l'origine des 33,5 % du handicap mental. Selon le sexe, l'on n'observe pas assez de variations quel que soit le type de handicap.

**Tableau 87. Répartition (en %) de la population en situation de handicap par type de handicap, selon la cause du handicap<sup>(18)</sup>**

Cause de handicap	Aveugle	Sourd	Muet	Membre supérieur	Membre inférieur	Mental	Autre
<b>Masculin</b>							
Congénital	28,1	35,3	74,8	45,3	45,4	47,0	42,6
Maladie	38,9	46,6	17,9	22,8	26,3	32,2	24,8
Blessure/accident	24,4	9,4	5,4	28,8	24,9	10,5	14,7
Autre	8,6	8,6	1,8	3,0	3,4	10,3	17,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	5 408	12 832	7 149	13 970	23 990	17 034	6 487
<b>Féminin</b>							
Congénital	25,7	31,8	74,5	46,4	48,1	44,5	43,1
Maladie	46,1	48,7	18,2	28,8	29,1	35,0	27,4
Blessure/accident	17,1	8,4	5,4	21,8	19,2	10,4	10,9

(18) Ici, il faut préciser qu'une personne en situation de handicap peut porter au moins deux handicaps différents, ce qui fait qu'elle peut être comptée dans au moins deux colonnes de ce tableau.



Cause de handicap	Aveugle	Sourd	Muet	Membre supérieur	Membre inférieur	Mental	Autre
Autre	11,1	11,2	1,8	3,0	3,6	10,0	18,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	4 726	14 090	6 130	11 301	18 488	15 515	5 746
<b>Ensemble</b>							
Congénital	27,0	33,5	74,7	45,8	46,5	45,8	42,8
Maladie	42,3	47,7	18,1	25,5	27,5	33,5	26,0
Blessure/accident	21,0	8,9	5,4	25,7	22,4	10,5	12,9
Autre	9,8	10,0	1,8	3,0	3,5	10,2	18,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	10 134	26 922	13 279	25 271	42 478	32 549	12 233

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



## 4.10- Mesure et cartographie de la pauvreté non-monétaire de la population

Depuis quelques années, la nécessité d'une meilleure compréhension des manifestations de la pauvreté retient de plus en plus l'attention aussi bien des chercheurs, des donateurs que des autorités publiques. Toutefois, les approches méthodologiques pour construire une mesure objective de la pauvreté sont très variées<sup>(19)</sup> et ne peuvent pas toujours être appliquées partout compte tenu du contexte de chaque pays.

(19) Ravallion (1996) : « Il existe certain nombre de méthodes conceptuelles très différentes pour mesurer le bien-être de l'individu (ou du ménage). Elles distinguent les unes des autres par l'importance qu'attache l'analyste à la manière dont l'individu juge lui-même son bien-être. Elles distinguent aussi par la gamme des facteurs qu'elles s'efforcent de prendre en compte. Certaines méthodes ne considèrent que l'aspect essentiellement matérialiste du « bien-être économique » ou du « niveau de vie », qui est pour une large part déterminée par la capacité de se procurer des biens. D'autres méthodes tentent de prendre en compte des aspects moins tangibles mais non moins importants du bien-être, tels ceux liés aux « droits ».

### 4.10.1- Pauvreté matérielle

Le ratio de pauvreté matérielle est l'indicateur utilisé pour mesurer la pauvreté matérielle. Ce ratio représente la proportion de la population malagasy qui est pauvre matériellement c'est-à-dire en prenant en compte uniquement le bien-être économique de l'individu.

Le ratio de pauvreté matérielle est estimé à 71,5 % (soit 18 358 866 individus). Cette pauvreté est surtout un phénomène rural dans la mesure où 83,4 % de la population en milieu rural sont pauvres contre 21,8% en milieu urbain. Elle affecte de la même manière la population des deux sexes.

### 4.10.2- Pauvreté multidimensionnelle

L'indice de pauvreté multidimensionnel a été construit à partir des informations sur les conditions de vie des ménages, de l'éducation et de la santé. À Madagascar, 74,2 % de la population sont pauvres «multidimensionnellement» (soit 19 038 603 individus). En d'autres termes, si l'on étudie la pauvreté non-monétaire de la population en prenant en considération des indicateurs sur les conditions de vie, l'éducation et la santé, alors 74,2 % de la population sont privés du tiers de ces indicateurs. À titre de comparaison, cette pauvreté multidimensionnelle est élevée par rapport à la pauvreté matérielle (plus 2,6 points de pourcentage).

Cette pauvreté multidimensionnelle affecte beaucoup plus les personnes vivant en milieu rural (84,4 %) que celles en milieu urbain (31,2 %). La différence par rapport au genre n'est pas très significative bien qu'elle soit légèrement en faveur des femmes.

L'intensité de la pauvreté multidimensionnelle au niveau national s'élève à 56,4 %. En d'autres termes, la population pauvre souffre en moyenne de 56,4 % des privations. Par rapport au milieu de résidence, les pauvres en milieu rural ont un niveau de privations plus élevé par rapport à la population pauvre en milieu urbain. La

Jusqu'à un passé récent, la méthode utilisée pour mesurer la pauvreté privilégiait l'approche basée sur le revenu et la consommation des ménages ou ce qui est communément appelé la « dimension monétaire » de la pauvreté. Mais vu que la pauvreté ne se limite pas uniquement au manque de revenus et que les informations sur les revenus des ménages sont rarement disponibles, il est permis de recourir à d'autres méthodologies qui consistent à construire une sorte de « proxy » à partir d'autres variables disponibles sur les caractéristiques des ménages pour mesurer la pauvreté.

Les données du RGPH-3 ont permis de construire deux groupes d'indicateurs de pauvreté non-monétaire : la pauvreté matérielle et la pauvreté multidimensionnelle.

La profondeur de la pauvreté est de 39,9 %. Elle est 5 fois plus élevée en milieu rural (47,2 %) par rapport à son niveau en milieu urbain (9,4 %). Les pauvres en milieu rural s'éloignent beaucoup plus du seuil de pauvreté comparés à la population pauvre en milieu urbain.

Une analyse spatiale du ratio de pauvreté, met en exergue l'ampleur de la pauvreté dans les régions Androy, Atsimo Atsinanana et Vatovavy Fitovinany où plus de 90 % de la population peuvent être qualifiés de pauvres selon cette approche de la pauvreté matérielle.

pauvreté y est alors plus intense comparativement au milieu urbain (respectivement 57,1 % et 48,9 %).

À Madagascar, l'indice de pauvreté multidimensionnelle est de 0,419. Cela signifie que si ces privations sont supportées par l'ensemble de la population alors chaque individu aura un niveau moyen de privation de 41,9 %.

En outre, 1 individu sur 2 vit dans l'extrême pauvreté. Cette situation est plus accentuée en milieu rural (59,2 %). Cependant, le taux de vulnérabilité en milieu urbain est 2,3 fois plus élevé qu'en milieu rural (respectivement 26,8 % et 11,5 %). Une attention particulière est alors nécessaire pour cette population vulnérable en milieu urbain car un choc pourrait les faire basculer dans une situation de pauvreté.

Une analyse spatiale du ratio de pauvreté multidimensionnelle, confirme encore l'importance de la pauvreté multidimensionnelle dans les trois régions : Androy, Atsimo Atsinanana et Vatovavy Fitovinany où plus de 90 % de la population sont pauvres selon cette approche multidimensionnelle de la pauvreté.



**Tableau 88. Mesures (en %) de la pauvreté matérielle de la population selon le milieu de résidence, le sexe et la région**

Caractéristiques		Ratio <sup>(1)</sup>	Profondeur	Sévérité	Effectif de la population
Milieu de résidence	Urbain	21,8	9,4	5,4	4 942 902
	Rural	83,4	47,2	31,0	20 731 294
Sexe	Masculin	71,8	40,0	26,1	12 658 945
	Féminin	71,2	39,8	26	13 015 251
Région	Analamanga	26,6	10,9	5,8	3 623 925
	Vakinankaratra	78,0	38,1	22,1	2 079 659
	Itasy	79,6	39,0	22,5	898 549
	Bongolava	80,1	40,3	24,0	670 993
	Haute Matsiatra	80,5	42,4	25,3	1 444 587
	Amoron'i Mania	85,1	42,7	25,0	837 116
	Vatovavy Fitovinany	92,3	59,0	40,9	1 440 657
	Ihorombe	83,5	55,2	39,7	417 312
	Atsimo Atsinanana	95,0	64,2	46,0	1 030 404
	Atsinanana	70,1	42,5	29,0	1 478 472
	Analanjirofo	71,2	28,9	15,2	1 150 089
	Alaotra Mangoro	69,2	33,6	20,1	1 249 931
	Boeny	64,5	38,7	26,4	929 312
	Sofia	81,7	43,9	28,0	1 507 591
	Betsiboka	83,8	51,0	35,0	393 278
	Melaky	88,8	59,6	42,9	308 944
	Atsimo Andrefana	83,6	55,4	40,7	1 797 894
	Androy	95,1	68,8	53,1	900 235
	Anosy	87,9	57,9	42,0	809 051
	Menabe	81,6	46,6	30,1	692 463
	Diana	55,9	27,2	16,5	889 962
	Sava	62,0	25,7	13,9	1 123 772
MADAGASCAR		71,5	39,9	26,1	25 674 196

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

(i) : Indicateur ODD 0121.



**Tableau 89. Mesures (en %) de la pauvreté multidimensionnelle de la population selon le milieu de résidence, le sexe et la région**

Caractéristiques		IPM* (A)*(H)	Ratio de pauvreté (H)	Intensité de la pauvreté (A)	Vulnérable à la pauvreté	Extrême pauvreté	Effectif de la population
Milieu de résidence	Urbain	0,153	31,2	48,9	26,8	14,1	4 942 902
	Rural	0,482	84,4	57,1	11,5	59,2	20 731 294
Sexe	Masculin	0,419	74,4	56,4	14,5	50,4	12 658 945
	Féminin	0,418	74,0	56,5	14,4	50,7	13 015 251
Région	Analamanga	0,153	32,7	46,8	27,9	13,0	3 623 925
	Vakinankaratra	0,433	79,6	54,4	13,3	50,9	2 079 659
	Itasy	0,386	74,0	52,1	19,0	43,4	898 549
	Bongolava	0,413	75,8	54,5	16,7	47,3	670 993
	Haute Matsiatra	0,445	81,5	54,6	10,3	54,8	1 444 587
	Amoron'i Mania	0,456	83,9	54,4	11,1	54,1	837 116
	Vatovavy Fitovinany	0,552	92,0	60,0	5,9	73,4	1 440 657
	Ihorombe	0,541	86,2	62,8	7,9	70,8	417 312
	Atsimo Atsinanana	0,601	95,0	63,3	3,7	81,3	1 030 404
	Atsinanana	0,409	71,3	57,3	12,4	53,2	1 478 472
	Analanjirofo	0,372	76,0	49,0	20,3	36,0	1 150 089
	Alaotra Mangoro	0,406	77,4	52,5	16,9	44,0	1 249 931
	Boeny	0,414	68,7	60,2	14,6	52,6	929 312
	Sofia	0,439	82,3	53,4	14,0	50,5	1 507 591
	Betsiboka	0,504	84,4	59,7	9,0	66,4	393 278
	Melaky	0,607	91,8	66,2	4,5	81,3	308 944
	Atsimo Andrefana	0,539	85,1	63,3	8,3	71,4	1 797 894
	Androy	0,596	95,0	62,7	3,9	81,2	900 235
	Anosy	0,567	88,0	64,4	7,7	75,3	809 051
	Menabe	0,509	82,5	61,7	10,4	64,8	692 463
	Diana	0,347	67,2	51,6	18,4	37,0	889 962
	Sava	0,360	73,5	49,0	20,8	34,6	1 123 772
MADAGASCAR		0,419	74,2	56,4	14,4	50,5	25 674 196

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\*Indice de pauvreté multidimensionnelle



#### 4.11- Ménages agricoles

Etant un pays à vocation essentiellement agricole, Madagascar est caractérisé par la forte concentration des activités économiques dans le secteur primaire. Par ailleurs, située dans une région intertropicale, la Grande Île bénéficie d'une situation géographique et d'un climat tropical, qui permettent le développement des ressources biologiques aussi bien terrestres que marines, favorables à la pratique des activités agricoles.

À l'instar d'autres pays de la sous-région Afrique, Madagascar a apporté une innovation dans le questionnaire du recensement. Ainsi, lors du RGPH-3, des informations sur les ménages agricoles ont été collectées. L'objectif principal est d'élaborer une base de données des ménages agricoles à Madagascar qui va servir notamment de base de sondage pour le prochain recensement agricole qui est une enquête approfondie au niveau des ménages agricoles.

En 2018, le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3) a dénombré 5 060 888 ménages agricoles pour Madagascar, soit 83,2 % de l'ensemble des ménages (6 079 876). Les ménages qui se déclarent agricoles se rencontrent surtout en milieu rural. En effet, si 4 468 244 ménages agricoles sont en milieu rural, seuls 592 644 ménages qui ont déclaré pratiquer les activités agricoles se trouvent en milieu urbain. Selon la région, c'est surtout dans les régions d'Androy et d'Itasy (respectivement 82,0 % et 80,3 %) que l'on rencontre le plus des ménages agricoles en milieu urbain. En revanche, quel que soit le milieu de résidence, c'est dans les régions d'Analamanga et de DIANA que l'on rencontre le moins de ménages agricoles.

Selon l'ordre d'importance des activités agricoles pratiquées par les membres du ménage, la grande partie des ménages à Madagascar (77,9 %), exercent dans l'agriculture. Toutefois, une disparité régionale est constatée. Les proportions les plus élevées se trouvent dans la région d'Atsimo Atsinanana (92,6 %), d'Androy (92,4 %) et d'Amoron'i Mania (92,2 %) tandis que la plus faible se trouve dans la région d'Analamanga (44,8 %). L'élevage occupe la deuxième place et pratiqué par 71,3 % de tous les ménages avec en tête la région d'Androy où 89,1 % des ménages entreprennent cette activité. A contrario, seulement 47,0 % des ménages vivant dans la région d'Analamanga le pratiquent. Enfin, la pêche n'est pas pratiquée que par les 18,1 % des ménages seulement. C'est dans la région de Melaky (44,3 %) que l'on rencontre le plus de ménages pratiquant la pêche pour leur propre compte. À l'inverse, c'est la région d'Androy qui accuse la proportion la plus faible (4,6 %) laquelle pourrait être en raison des conditions climatiques semi-arides laissant un écosystème naturel assez singulier.

**Tableau 90. Répartition des ménages agricoles selon la région, la branche d'activité et le milieu de résidence**

Région	Ménages pratiquant						Milieu de résidence		Ménages agricoles		Effectif ménages	
	Agriculture		Elevage		Pêche							
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Urbain	Rural	Effectif	%		
Analamanga	401 672	44,8	421 953	47,0	73 603	8,2	31,7	71,0	499 824	55,7	896 823	
Vakinankaratra	419 201	90,2	399 535	86,0	128 545	27,7	70,6	98,1	433 489	93,3	464 530	
Itasy	187 620	91,6	173 218	84,6	51 451	25,1	80,3	97,3	192 884	94,2	204 827	
Bongolava	137 321	91,2	121 161	80,5	31 041	20,6	51,0	96,3	139 848	92,9	150 596	
Haute Matsiatra	249 174	84,0	232 436	78,4	55 155	18,6	48,8	97,4	259 189	87,4	296 552	
Amoron'i Mania	159 850	92,2	148 490	85,7	66 766	38,5	72,6	97,7	162 777	93,9	173 320	
Vatovavy Fitovinany	287 317	91,8	260 550	83,3	63 972	20,4	64,8	97,3	294 047	94,0	312 888	
Ihorombe	78 961	86,2	70 454	76,9	10 666	11,6	58,2	93,0	82 034	89,6	91 602	
Atsimo Atsinanana	183 545	92,6	159 147	80,3	34 979	17,7	57,2	97,8	186 958	94,4	198 145	
Atsinanana	271 305	72,3	257 713	68,6	66 015	17,6	38,2	95,8	295 343	78,7	375 471	
Analanjirofo	278 968	86,4	235 405	72,9	44 948	13,9	60,8	95,3	288 220	89,3	322 758	
Alaotra Mangoro	251 662	84,7	211 432	71,1	48 362	16,3	61,2	94,1	265 296	89,2	297 267	
Boeny	147 776	64,3	128 141	55,8	48 815	21,2	33,1	95,5	163 903	71,3	229 731	
Sofia	334 780	89,1	298 905	79,5	107 785	28,7	58,4	96,8	344 980	91,8	375 861	
Betsiboka	76 573	86,4	69 782	78,8	15 809	17,8	70,3	94,3	80 748	91,1	88 606	
Melaky	62 399	89,7	57 122	82,1	30 815	44,3	74,6	98,0	66 201	95,2	69 569	
Atsimo Andrefana	316 150	75,9	291 584	70,0	44 274	10,6	48,3	91,7	355 747	85,4	416 441	
Androy	185 030	92,4	178 406	89,1	9 173	4,6	82,0	97,7	192 698	96,2	200 268	
Anosy	163 614	86,1	153 097	80,6	29 830	15,7	50,9	98,1	171 724	90,4	189 986	
Menabe	135 271	83,6	119 302	73,7	36 698	22,7	67,8	96,6	148 619	91,8	161 822	
Diana	149 524	59,0	131 488	51,9	43 170	17,0	24,7	88,7	166 907	65,9	253 261	
Sava	260 880	84,3	217 331	70,2	57 848	18,7	46,8	96,8	269 452	87,0	309 552	
<b>MADAGASCAR</b>	<b>4 738 593</b>	<b>77,9</b>	<b>4 336 652</b>	<b>71,3</b>	<b>1 099 720</b>	<b>18,1</b>	<b>46,3</b>	<b>93,1</b>	<b>5 060 888</b>	<b>83,2</b>	<b>6 079 876</b>	

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



## 4.12- Évaluation de la qualité des données

La qualité des données détermine la fiabilité des résultats du RGPH-3. Cette section vise effectivement à présenter les indices et les taux

de non-réponse permettant d'évaluer respectivement la qualité sur la déclaration de l'âge et celle des informations collectées sur terrain.

### 4.12.1- Examen des indices sur la qualité de déclaration de l'âge

Les indices calculés avec les données du RGPH-3 sont bien dans les fourchettes acceptables en matière d'évaluation de la qualité des données, ce qui signifie que les déclarations des âges enregistrées paraissent « bonnes ». Par ailleurs, pour chacun de ces indices, la différence semble non significative selon le sexe, cependant, elle est assez remarquable selon le milieu de résidence.

Pour l'indice de Whipple, sa valeur (1,3) est plus proche de 1 (aucune distorsion) que de 5 (attraction de tous les âges aux âges ronds). Cet indice est plus faible en milieu urbain ( $I_w = 1,2$ ) qu'en milieu rural ( $I_w : 1,4$ ). Quant à l'indice de Bachи, sa valeur vaut 8,2 pour Madagascar (4,4 en milieu urbain et 9,2 en milieu rural), ceci

est plus proche de 0 (aucune distorsion) que de 90 (distorsion pour tous les âges). De même, l'indice de Myers trouvé est de 14,8 pour le pays (8,4 en milieu urbain, et 16,5 en milieu rural), ces valeurs sont plus loin de 180 (distorsion pour tous les âges) que de 0 (aucune distorsion).

Concernant l'indice combiné des Nations Unies (ICN), il vaut 19,5 pour Madagascar. Cela prouve que la structure lissée par groupe d'âges quinquennal est de « bonne qualité (inférieur à 20) ». Selon le milieu de résidence, l'ICN calculé atteste que les données sont « relativement de bonne qualité ( $20 \leq ICN \leq 40$ ) pour les zones urbaines (20,2) que pour celles rurales (21,2).

**Tableau 91. Indices de Whipple, Myers, Bachи et ICN selon le sexe et le milieu de résidence**

Sexe	Whipple			Myers			Bachi			ICN		
	Ensemble	Urbain	Rural									
Masculin	1,3	1,2	1,4	14,2	8,5	15,8	8,0	4,6	8,9	-	-	-
Féminin	1,3	1,2	1,4	15,3	8,2	17,3	8,3	4,3	9,5	-	-	-
Ensemble	1,3	1,2	1,4	14,8	8,4	16,5	8,2	4,4	9,2	19,5	20,2	21,2

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

### 4.12.2- Examen des taux de non-réponse des variables d'analyse

Lors du RGPH-3, les taux de non-réponse sont pour la plupart des variables dans les seuils acceptables. Cela signifie que les données semblent plus fiables. En effet, ces taux sont inférieurs à 1% pour

les variables âge (0,0%) et sexe (0,0%), ils sont moins de 5% pour la majorité des variables d'analyse.

**Tableau 92. Taux de non-réponses pour quelques variables d'analyse**

Variable	Réponses valides	Réponses manquantes	Taux de non-réponses (%)
Fréquentation scolaire du cm	6 061 240	18 636	0,3
Statut emploi du cm	5 352 225	37 890	0,7
Sexe	25 674 196	0	0,0
Possession extrait naissance	25 426 915	247 281	1,0
Date de naissance (mois)	18 423 505	7 250 691	28,2
Date de naissance (année)	22 695 303	2 978 893	11,6
Age	25 673 315	881	0,0
Raison dernière migration	2 551 053	209 866	7,6
Type de handicap	25 674 196	0	0,0
Savoir parler le malagasy	23 507 328	642	0,0
Savoir écrire le malagasy	23 507 861	109	0,0
Fréquentation scolaire	23 281 881	226 089	1,0
Niveau d'instruction	17 466 647	0	0,0
Dernière classe suivie avec succès	17 276 452	190 195	1,1
Pratique d'une Activité Au Cours De 7 Derniers Jours	21 967 512	0	0,0
Profession principale	11 238 169	122 355	1,1
Statut Dans l'activité	11 230 131	130 393	1,2
Sécurité sociale	10 495 971	864 072	7,6



Variable	Réponses valides	Réponses manquantes	Taux de non-réponses (%)
Etat matrimonial	17 043 102	0	0,0
Age Au 1er Mariage	10 340 573	174 340	1,7
Nombre des garçons nés vivants	8 713 605	0	0,0
Type de logement occupé	6 108 370	0	0,0
Age au décès	85 895	0	0,0
Pratique De l'agriculture, l'élevage Et La Pêche Par Le Ménage	6 079 876	0	0,0

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

Les indices calculés sur la qualité de déclaration de l'âge sont dans les fourchettes acceptables. De même, les taux de non-réponse sont inférieurs à 5% pour la majorité des variables d'analyses. Ainsi, nous pouvons conclure que, les données du RGPH-3 sont, d'une manière générale, de bonne qualité et peuvent être utilisées pour faire l'analyse.





## ANNEXES





## ANNEXE-1 : PROJECTIONS DE LA POPULATION PAR DISTRICT EN 2019 ET 2020

Tableau A1-1 Projections de la population par district en 2019 et 2020

Région	District	2019	2020
Analamanga	Total Région	3 716 907	3 812 126
	Ambohidratrimo	456 199	470 221
	Andramasina	171 060	173 237
	Anjozorobe	231 407	236 729
	Ankazobe	198 849	204 349
	Antananarivo Atsimondrano	674 152	699 348
	Antananarivo Avaradrano	466 681	483 687
	Antananarivo Renivohitra	1 297 040	1 321 269
	Manjakandriana	221 519	223 286
	Total Région	2 144 202	2 211 677
Vakinankaratra	Antsirabe I	255 559	265 018
	Betafoty	324 796	331 696
	Ambatolampy	290 675	299 512
	Antanifotsy	364 313	374 933
	Faratsihy	229 891	237 162
	Antsirabe II	461 104	475 556
	Mandoto	217 864	227 800
	Total Région	925 782	954 196
Itasy	Soavinandriana	258 886	267 937
	Arivonimamo	363 483	372 816
	Miarinarivo	303 413	313 443
	Total Région	691 427	712 681
Bongolava	Tsiroanomandidy	505 642	521 372
	Fenoarivobe	185 785	191 309
	Total Région	1 482 435	1 522 112
Haute Matsiatra	Ambalavao	307 467	316 842
	Fianarantsoa I	196 130	200 765
	Ambohimahasoa	277 829	284 782
	Ikalamavony	131 200	137 092
	Isandra	154 296	157 769
	Lalangina	188 111	192 344
	Vohibato	227 402	232 518
	Total Région	862 668	889 497
Amoron'i Mania	Ambatofinandrahana	227 299	237 262
	Ambositra	306 015	314 968
	Fandriana	220 386	225 574
	Manandriana	108 968	111 693



Région	District	2019	2020
Vatovavy Fitovinany	Total Région	1 486 909	1 534 754
	Ifanadiana	178 869	183 553
	Nosy-varika	262 192	270 332
	Mananjary	282 912	289 411
	Manakara atsimo	400 185	414 818
	Ikongo	213 477	222 580
	Vohipeno	149 274	154 060
Ihorombe	Total Région	430 023	443 172
	Ihosy	303 199	313 733
	Ivohibe	70 508	72 077
	Iakora	56 316	57 362
Atsimo Atsinanana	Total Région	1 062 438	1 095 667
	Farafangana	421 881	436 226
	Vangaindrano	365 946	376 110
	Midongy-atsimo	49 268	50 812
	Vondrozo	169 766	174 769
	Befotaka	55 577	57 750
Atsinanana	Total Région	1 519 779	1 562 330
	Toamasina I	338 200	350 607
	Brickaville	213 745	218 727
	Vatomandry	173 718	177 786
	Mahanoro	292 332	299 459
	Marolambo	170 507	174 871
	Toamasina II	268 381	276 478
	Antanambao manampontsy	62 896	64 402
Analanjirofo	Total Région	1 180 347	1 211 380
	Sainte Marie	27 639	28 467
	Maroantsetra	257 500	264 234
	Mananara-avaratra	251 024	261 784
	FENERIVE EST	298 350	303 525
	Soanierana Ivongo	147 210	150 841
	Vavatenina	198 624	202 529
Alaotra Mangoro	Total Région	1 282 415	1 316 136
	Amparafaravola	330 415	338 494
	Ambatondrazaka	366 470	375 183
	Moramanga	360 113	369 814
	Andilamena	109 232	114 206
	Anosibe-an'ala	116 185	118 439
Boeny	Total Région	953 519	978 350
	Mahajanga I	251 954	258 068
	Ambato boeni	274 013	283 840
	Marovoay	201 234	204 963
	Mitsinjo	85 626	87 202
	Mahajanga II	98 349	101 218
	Soalala	42 343	43 059



Région	District	2019	2020
Sofia	Total Région	1 557 973	1 610 222
	Port-Bergé(Boriziny-vaovao)	238 753	248 906
	Mandrtsara	312 473	320 647
	Analalava	170 446	176 396
	Befandriana nord	264 175	271 314
	Antsohihy	180 849	186 283
	Bealanana	194 878	201 836
	Mampikony	196 399	204 840
Betsiboka	Total Région	405 246	417 610
	Maevatanana	228 709	236 791
	Tsaratanana	149 564	152 822
	Kandreho	26 973	27 997
Melaky	Total Région	319 493	330 367
	Ambatomainty	44 960	46 739
	Antsalova	60 255	62 306
	Maintirano	117 985	122 505
	Morafenobe	35 471	36 470
	Besalampy	60 822	62 347
Atsimo Andrefana	Total Région	1 843 985	1 892 024
	Toliara-I	171 869	175 251
	Toliara-II	381 367	391 939
	Benenitra	44 117	44 972
	Beroroha	70 173	71 712
	Morombe	224 221	231 431
	Ankazoabo	73 583	74 751
	Betioky atsimo	314 154	321 809
	Ampanihy ouest	409 320	420 065
	Sakaraha	155 181	160 094
	Total Région	932 741	966 708
Androy	Beloha	160 753	167 650
	Ambovombe-androy	374 453	387 339
	Bekily	244 723	252 765
	Tsihombe	152 812	158 954
	Total Région	833 554	858 988
Anosy	Amboasary-atsimo	266 690	275 397
	Taolagnaro	350 823	361 313
	Betroka	216 041	222 278
	Total Région	709 625	727 367
Menabe	Manja	108 850	111 430
	Morondava	153 994	157 596
	Mahabo	153 937	157 104
	Belo sur Tsiribihina	134 140	138 775
	Miandrivazo	158 704	162 462



Région	District	2019	2020
Diana	Total Région	914 321	939 281
	Antsiranana II	133 290	136 389
	Antsiranana I	132 054	134 922
	Ambilobe	292 999	301 103
	Nosy-Be	113 163	118 025
	Ambanja	242 815	248 842
Sava	Total Région	1 163 439	1 204 282
	Antalaha	273 327	282 158
	Sambava	413 765	429 947
	Andapa	220 652	227 941
	Vohemar	255 695	264 236
MADAGASCAR		26 419 228	27 190 927



## ANNEXE-2 : PRINCIPAUX INDICATEURS DU RGPH-3

**Tableau A2-1. Population totale, Densité et Taux d'accroissement**

Effectif de la population totale	25 674 196
Densité de la population	43,4
Taux annuel moyen d'accroissement intercensitaire entre 1993 et 2018	3,0

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

**Tableau A2-2 Population totale masculine**

Population totale masculine	12 658 945
Rapport de masculinité (Hommes pour 100 femmes)	97,3

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

**Tableau A2-3 Population totale féminine**

Population totale féminine	13 015 251
Proportion des femmes (en %)	50,7

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

**Tableau A2-4 Population totale urbaine\***

Population totale urbaine*	4 942 902
% de la population urbaine	19,3
Taille moyenne des ménages en milieu urbain	3,9

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* Selon le DECRET n°2015 – 592 portant classement des Communes en Communes urbaines ou en Communes rurales.

**Tableau A2-5 Population totale rurale milieu**

Population totale rurale	20 731 294
% de la population rurale	80,7
Taille moyenne des ménages en milieu rural	4,3

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

**Tableau A2-6 Population totale par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	2 376 466	2 566 436	4 942 902
Rural	10 282 479	10 448 815	20 731 294
MADAGASCAR	12 658 945	13 015 251	25 674 196

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

**Tableau A2-7 Population recensée par sexe selon le type de ménage**

Type de ménage	Masculin	Féminin	Ensemble
Ménage ordinaire	12 658 945	13 015 251	25 674 196
Ensemble particulier	43 717	25 503	69 220
Sans abri	3 456	2 616	6 072
MADAGASCAR	12 706 118	13 043 370	25 749 488

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* : Les ménages spéciaux concernent les ménages de Ensembles particuliers et les Sans Abris

**Tableau A2-8 Ménages ordinaires recensés et leur Population**

Effectif de la population vivant dans les ménages ordinaires recensés	25 674 196
Nombre de ménages ordinaires recensés	6 079 876
Taille moyenne des ménages ordinaires	4,2
% des ménages dirigés par des femmes	24,0

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A2-9 Population Malagasy recensée dans les ménages ordinaires**

Effectif de la population Malagasy	25 640 920
% par rapport à la population totale recensée	99,9
% Femmes dans la population Malagasy	50,7
Rapport de masculinité	97,2

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A2-10 Population recensée dans les ménages ordinaires de nationalité étrangère**

Effectif de la population étrangère	33 276
% par rapport à la population totale recensée	0,1
% Femmes dans la population étrangère	44,1
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes)	126,7

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A2-11 Répartition de la population totale recensée par sexe selon la nationalité**

Nationalité	Masculin	Féminin	Ensemble	% FEM
MALAGASY	12 640 350	13 000 570	25 640 920	50,7
ASIATIQUE	1 777	1 115	2 892	38,6
EUROPEENNE	12 607	10 909	23 516	46,4
AFRICaine	3 965	2 449	6 414	38,2
AUTRES NATIONALITES	246	208	454	45,8
EFFECTIF RECENSE	12 658 945	13 015 251	25 674 196	50,7

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A2-12 Structure de la population étrangère recensée par sexe selon la nationalité (en %)**

Nationalité	Masculin	Féminin	Ensemble
ASIATIQUE	9,6	7,6	8,7
EUROPEENNE	67,8	74,3	70,7
AFRICaine	21,3	16,7	19,3
AUTRES NATIONALITES	1,3	1,4	1,3
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0
EFFECTIF RECENSE	18 595	14 681	33 276

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A2-13 Effectif de la population totale recensée par sexe selon les grands groupes d'âges\***

Grand groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
0-14 ans	5 324 695	5 272 831	10 597 526
15-59 ans	6 773 716	7 157 097	13 930 813
15-64 ans	7 007 035	7 387 942	14 394 977
65 ans et plus	326 879	353 933	680 812
60 ans et plus	560 198	584 778	1 144 976
ENSEMBLE	12 658 945	13 015 251	25 674 196

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

**Tableau A2-14 Rapport de dépendance démographique (ou d'âge) \* par milieu de résidence et par sexe (en %)**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	65,5	62,1	63,7
Rural	92,6	87,4	90,0
MADAGASCAR	86,9	81,8	84,3

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* Population de moins de 15 ans et de 60 ans et plus sur la population de 15 à 59 ans

**Tableau A2-15 Age moyen de la population (en années) par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	24,2	24,8	24,5
Rural	21,8	21,9	21,9
MADAGASCAR	22,3	22,5	22,4

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A2-16 Age médian de la population (en années) par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	20,0	21,0	21,0
Rural	17,0	18,0	17,0
MADAGASCAR	18,0	18,0	18,0

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A2-17 Population des Enfants et des Jeunes recensés dans les ménages ordinaires**

Effectif de la population des enfants : 0-17 ans	12 441 782
Part de la population de 0-17 ans	48,5
Effectif de la population des jeunes 14-30 ans	8 682 432
Part de la population 14-30 ans	33,8
Effectif de la population total 0-30 ans	18 636 517
Part de la population 0-30 ans	72,6

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A2-18 Population, des groupes d'âges fonctionnels des programmes de Santé, recensée dans les ménages ordinaires**

Effectif de la population des hommes < 1 an	351 416
Part de la population des hommes < 1 an	49,7
Effectif de la population des femmes < 1 an	354 998
Part de la population des femmes < 1 an	50,3
Effectif de la population des hommes < 3 ans	1 078 113
Part de la population des hommes < 3 ans	49,8
Effectif de la population des femmes < 3 ans	1 087 232
Part de la population des femmes < 3 ans	50,2
Effectif de la population des hommes < 4 ans	1 457 933
Part de la population des hommes < 4 ans	49,8
Effectif de la population des femmes < 4 ans	1 471 673
Part de la population des femmes < 4 ans	50,2
Effectif de la population des hommes < 5 ans	1 845 275
Part de la population des hommes < 5 ans	49,8
Effectif de la population des femmes < 5 ans	1 860 528
Part de la population des femmes < 5 ans	50,2



Effectif de la population des hommes < 10 ans	3 620 856
Part de la population des hommes < 10 ans	50,1
Effectif de la population des femmes < 10 ans	3 611 209
Part de la population des femmes < 10 ans	49,9
Effectif de la population des hommes < 14 ans	5 001 059
Part de la population des hommes < 14 ans	50,2
Effectif de la population des femmes < 14 ans	4 953 026
Part de la population des femmes < 14 ans	49,8
Effectif de la population des hommes < 15 ans	5 324 695
Part de la population des hommes < 15 ans	50,2
Effectif de la population des femmes < 15 ans	5 272 831
Part de la population des femmes < 15 ans	49,8
Effectif de la population des hommes 1-2 ans	726 697
Part de la population des hommes 1-2 ans	49,8
Effectif de la population des femmes 1-2 ans	732 234
Part de la population des femmes 1-2 ans	50,2
Effectif de la population des hommes 1-4 ans	1 493 859
Part de la population des hommes 1-4 ans	49,8
Effectif de la population des femmes 1-4 ans	1 505 530
Part de la population des femmes 1-4 ans	50,2
Effectif de la population des hommes 1-5 ans	1 868 919
Part de la population des hommes 1-5 ans	49,9
Effectif de la population des femmes 1-5 ans	1 873 235
Part de la population des femmes 1-5 ans	50,1
Effectif de la population des hommes 2-5 ans	1 535 806
Part de la population des hommes 2-5 ans	50,0
Effectif de la population des femmes 2-5 ans	1 538 031
Part de la population des femmes 2-5 ans	50,0
Effectif de la population des hommes 5-9 ans	1 775 581
Part de la population des hommes 5-9 ans	50,4
Effectif de la population des femmes 5-9 ans	1 750 681
Part de la population des femmes 5-9 ans	49,6
Effectif de la population des hommes 5-14 ans	3 479 420
Part de la population des hommes 5-14 ans	50,5
Effectif de la population des femmes 5-14 ans	3 412 303
Part de la population des femmes 5-14 ans	49,5
Effectif de la population des hommes 9-13 ans	1 685 816
Part de la population des hommes 9-13 ans	50,6
Effectif de la population des femmes 9-13 ans	1 642 882
Part de la population des femmes 9-13 ans	49,4
Effectif de la population des hommes 10-14 ans	1 703 839
Part de la population des hommes 10-14 ans	50,6
Effectif de la population des femmes 10-14 ans	1 661 622
Part de la population des femmes 10-14 ans	49,4
Effectif de la population des hommes 10-19 ans	3 242 739
Part de la population des hommes 10-19 ans	49,6
Effectif de la population des femmes 10-19 ans	3 299 794
Part de la population des femmes 10-19 ans	50,4
Effectif de la population des hommes 10-24 ans	4 360 373
Part de la population des hommes 10-24 ans	49,0
Effectif de la population des femmes 10-24 ans	4 543 807
Part de la population des femmes 10-24 ans	51,0



Effectif de la population des hommes 15-17 ans	907 969
Part de la population des hommes 15-17 ans	49,2
Effectif de la population des femmes 15-17 ans	936 287
Part de la population des femmes 15-17 ans	50,8
Effectif de la population des hommes 15-19 ans	1 538 900
Part de la population des hommes 15-19 ans	48,4
Effectif de la population des femmes 15-19 ans	1 638 172
Part de la population des femmes 15-19 ans	51,6
Effectif de la population des hommes 15-24 ans	2 656 534
Part de la population des hommes 15-24 ans	48,0
Effectif de la population des femmes 15-24 ans	2 882 185
En Part de la population des femmes 15-24 ans	52,0
Effectif de la population des hommes 15-49 ans	6 112 843
Part de la population des hommes 15-49 ans	48,5
Effectif de la population des femmes 15-49 ans	6 502 966
Part de la population des femmes 15-49 ans	51,5
Effectif de la population des hommes 18-24 ans	1 748 565
Part de la population des hommes 18-24 ans	47,3
Effectif de la population des femmes 18-24 ans	1 945 898
Part de la population des femmes 18-24 ans	52,7
Effectif de la population des hommes 19-24 ans	1 370 326
Part de la population des hommes 19-24 ans	47,2
Effectif de la population des femmes 19-24 ans	1 532 171
Part de la population des femmes 19-24 ans	52,8
Effectif de la population des hommes 20-24 ans	1 117 634
Part de la population des hommes 20-24 ans	47,3
Effectif de la population des femmes 20-24 ans	1 244 013
Part de la population des femmes 20-24 ans	52,7
Effectif de la population des hommes 25-49 ans	3 456 309
Part de la population des hommes 25-49 ans	48,8
Effectif de la population des femmes 25-49 ans	3 620 781
Part de la population des femmes 25-49 ans	51,2
Effectif de la population des hommes 50-59 ans	660 873
Part de la population des hommes 50-59 ans	50,3
Effectif de la population des femmes 50-59 ans	654 131
Part de la population des femmes 50-59 ans	49,7
Effectif de la population des hommes plus de 15 ans	7 012 129
Part de la population des hommes plus de 15 ans	48,6
Effectif de la population des femmes plus de 15 ans	7 421 456
Part de la population des femmes plus de 15 ans	51,4
Effectif de la population des hommes plus de 18 ans	6 047 706
Part de la population des hommes plus de 18 ans	48,6
Effectif de la population des femmes plus de 18 ans	6 391 861
Part de la population des femmes plus de 18 ans	51,4
Effectif de la population des hommes plus de 25 ans	4 432 445
Part de la population des hommes plus de 25 ans	49,1
Effectif de la population des femmes plus de 25 ans	4 595 595
Part de la population des femmes plus de 25 ans	50,9
Effectif de la population des hommes plus de 49 ans	1 221 071
Part de la population des hommes plus de 49 ans	49,6
Effectif de la population des femmes plus de 49 ans	1 238 909
Part de la population des femmes plus de 49 ans	50,4



Effectif de la population des hommes de 60 ans ou plus	560 198
Part de la population des hommes de 60 ans ou plus	48,9
Effectif de la population des femmes de 60 ans ou plus	584 778
Part de la population des femmes de 60 ans ou plus	51,1

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

Tableau A2-19 Population des enfants d'âge scolaire recensée dans les ménages ordinaires

Effectif par Cycle Préscolaire des enfants 3-5 ans	2 283 223
Part par rapport à la population totale	8,9
Effectif par Cycle Primaire des enfants 6-10 ans	3 593 267
Part par rapport à la population totale	14,0
Effectif par Secondaire de 1er Cycle 11-14 ans	2 555 691
Part par rapport à la population totale	10,0
Effectif par Secondaire de 2nd Cycle 15-17 ans	1 844 256
Part par rapport à la population totale	7,2
Effectif par Secondaire Ensemble 11-17 ans	4 399 947
Part par rapport à la population totale	17,1
Effectif Supérieur 18-25 ans	4 203 493
Part par rapport à la population totale	16,4

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

Tableau A2-20 Population des femmes en âge de procréer (12-59 ans) recensée dans les ménages ordinaires

Femmes de 12-19 ans	
Effectif de la population féminine de 12-19 ans	2 609 902
Part par rapport à la population féminine totale recensée	20,1
Part par rapport à la population totale	10,2
Femmes de 15-19 ans	
Effectif de la population féminine de 15-19 ans	1 638 172
Part par rapport à la population féminine totale recensée	12,6
Part par rapport à la population totale	6,4
Femmes de 12-49 ans	
Effectif de la population féminine de 12-49 ans	7 474 696
Part par rapport à la population féminine totale recensée	57,4
Part par rapport à la population totale	29,1
Femmes de 15-49 ans	
Effectif de la population féminine de 15-49 ans	6 502 966
Part par rapport à la population féminine totale recensée	50,0
Part par rapport à la population totale	25,3
Femmes de 12-59 ans	
Effectif de la population féminine de 12-59 ans	8 128 827
Part par rapport à la population féminine totale recensé	62,5
Part par rapport à la population totale	31,7

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

Tableau A2-21 Population recensée des personnes âgées (60 ans et plus) dans les ménages ordinaires

Effectif de la population de 60-79 ans (3eme âge)	1 015 966
Part de la population de 60-79 ans	4,0
Effectif de la population de 80 ans & + (4eme âge)	129 010
Part de la population de 80 ans et plus	0,5
Effectif de la population de 60 ans & +	1 144 976
Part de la population de 60 ans et plus	4,5



**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

**Tableau A2-22 Population d'âge électoral ou de majorité (18 ans et plus) recensée dans les ménages ordinaires)**

Effectif de la population âgée de 18 ans et plus recensée	13 231 533
Part par rapport à la population totale recensée	51,5
Part des femmes dans la population de 18 ans et plus	51,4

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

**Tableau A2-23 Volume de la population des personnes en situation de Handicap recensées dans les ménages ordinaires**

Proportion des personnes handicapées	0,6
Effectif recensé des personnes handicapées	148 602
Rapport de masculinité (Hommes pour 100 femmes)	114

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

**Tableau A2-24 Effectif des Personnes Handicapées recensées dans les ménages ordinaires par milieu de résidence selon le sexe**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble	% FEM
Urbain	12 500	11 308	23 808	47,5
Rural	66 703	58 091	124 794	46,5
MADAGASCAR	79 203	69 399	148 602	46,7

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

**Tableau A2-25 Taux d'handicap par milieu de résidence selon le sexe dans les ménages ordinaires (en %)**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	0,5	0,4	0,5
Rural	0,7	0,6	0,6
MADAGASCAR	0,6	0,5	0,6

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

**Tableau A2-26 Taux d'handicap par âge et par sexe dans les ménages ordinaires (en %)**

AGE	Masculin	Féminin	Ensemble
0 an	0,1	0,1	0,1
Moins de 5 ans	0,3	0,2	0,2
Moins de 18 ans	0,4	0,3	0,4
5-17 ans	0,5	0,4	0,5
14-30 ans	0,6	0,5	0,5
15-59 ans	0,7	0,6	0,6
60-79 ans	1,7	1,7	1,7
80 ans & plus	4,2	4,3	4,3
60 ans & plus	1,9	2,0	2,0
ENSEMBLE	0,6	0,5	0,6

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

**Tableau A2-27 Taux de scolarisation par groupe d'âges et par sexe et Indice de Parité entre Sexes (IPS) \* (en %)**

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble	IPS (F/M)
3-5 ans	34,4	36,6	35,5	106,5
6-10 ans	69,9	72,3	71,1	103,5
11-14 ans	67,0	68,7	67,9	102,5
15-17 ans	43,3	40,3	41,7	93,0



18-25 ans	16,0	12,1	13,9	75,8
6-25 ans	47,3	45,2	46,2	95,6

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

\*IPS : Indice de parité genre (F/M) : Taux féminin sur Taux masculin en %

**Tableau A2-28 Espérance de Vie Scolaire (EVS) entre 6 et 25 ans (en années) selon le sexe et Indice de Parité entre Sexes (IPS)\* (en %) par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble	IPS (F/M)
Urbain	12,5	12,1	12,3	96,3
Rural	7,2	7,2	7,2	99,8
MADAGASCAR	8,2	8,2	8,2	99,5

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

\*Espérance de vie scolaire (EVS) entre 6 et 14 ans (en années),

\*IPS (F/M) : EVS féminine sur EVS masculine (en %),

\*Nombre moyen d'années de scolarisation que les enfants vivant à Madagascar, entrant en 1<sup>re</sup> année du primaire, ont l'espoir de valider (y compris les années de redoublement) compte tenu des conditions actuelles du système éducatif.

**Tableau A2-29 Taux d'achèvement du Cycle primaire (%) selon le sexe et Indice de Parité entre Sexes (IPS) \***

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble	IPS (F/M)
Urbain	73,2	76,7	75,0	104,8
Rural	37,7	43,1	40,3	114,3
MADAGASCAR	44,1	49,8	46,9	112,9

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

\*Taux d'achèvement du Cycle primaire (%), (méthode de pseudo, transversale)

\*IPS (F/M) : EVS féminine sur EVS masculine (en %)

\*Pourcentage d'enfants ou de jeunes, appartenant à une cohorte âgée de 3 à 5 ans de plus que l'âge prévu d'admission en dernière année d'études du niveau d'enseignement considéré, qui ont achevé cette année d'études.

**Tableau A2-30 Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans le Primaire (en %) par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	118,6	116,7	117,7
Rural	103,4	102,8	103,1
MADAGASCAR	105,7	104,9	105,3

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-31 Taux Net de Scolarisation (TNS) dans le Primaire (en %) par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	82,5	83,4	82,9
Rural	63,6	65,9	64,7
MADAGASCAR	66,4	68,6	67,5

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-32 Taux Net de Scolarisation (TNS) dans le Secondaire (en %) par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	54,5	55,6	55,0
Rural	21,0	22,9	21,9
MADAGASCAR	27,1	29,4	28,2

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



**Tableau A2-33 Indice de Parité entre Sexes IPS (F/M) en matière de scolarisation (en %) dans le Primaire et dans le Secondaire par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Niveau Primaire		Niveau Secondaire	
	TBS	TNS	TBS	TNS
Urbain	98,4	101,1	94,9	102,1
Rural	99,4	103,8	101,0	108,8
MADAGASCAR	99,3	103,4	100,8	108,5

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

IPS (F/M) : Taux féminin sur Taux Masculin en %

**Tableau A2-34 Taux d'alphabétisation par groupe d'âges (en %) et par sexe**

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15-24 ans	80,6	79,2	79,9
25 ans et plus	77,1	72,6	74,8
15 ans et plus	78,4	75,1	76,7

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-35 Taux d'alphabétisation chez les jeunes de 15-24 ans (en %) par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	94,8	94,7	94,8
Rural	76,8	74,8	75,8
MADAGASCAR	80,6	79,2	79,9

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-36 Taux d'alphabétisation chez les 15 ans et plus (en %) par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	94,0	92,8	93,3
Rural	74,2	70,0	72,1
MADAGASCAR	78,4	75,1	76,7

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-37 Indice de Parité entre Sexes IPS (F/M) en matière d'alphabétisation (en %) par milieu de résidence et par groupe d'âges**

Milieu de résidence	Groupe d'âges			
	10-14 ans	15-24 ans	15 ans & +	25 ans & +
Urbain	101,5	99,9	98,8	98,1
Rural	103,8	97,5	94,3	92,3
MADAGASCAR	103,7	98,3	95,8	94,2

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

IPS (F/M) : Taux féminin sur Taux Masculin en %



**Tableau A2-38 Structure (%) de la population alphabétisée de 15 ans & plus par sexe selon la langue d'alphabétisation**

Langue d'alphabétisation	Masculin	Féminin	Ensemble
Malagasy	78,2	74,9	76,5
Français	38,7	35,7	37,2
Anglais	15,2	13,8	14,5
Autre langue	1,0	0,9	0,9

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-39 Structure (en %) de la population de plus de 25 ans par sexe selon le niveau d'étude et % des femmes par niveau**

Niveau d'étude	Masculin	Féminin	Ensemble	% Féminin
Sans niveau ou préscolaire	22,1	26,4	24,3	55,3
Primaire	44,1	43,7	43,9	50,7
Secondaire 1er Cycle	19,1	18,6	18,8	50,2
Secondaire 2ndCycle	9,4	7,6	8,5	45,7
Supérieur	5,3	3,7	4,5	42,0
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	50,9

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-40 Répartition de la population de plus de 25 ans par sexe selon le niveau et le type d'enseignement&% des femmes par niveau**

Niveau & Type d'enseignement	Masculin	Féminin	Ensemble	% Féminin
Sans niveau ou préscolaire	979 587	1 211 170	2 190 757	55,3
Primaire	1 953 344	2 008 287	3 961 631	50,7
Secondaire Général 1er Cycle	772 121	807 455	1 579 576	51,1
Secondaire Général 2nd Cycle	385 851	334 943	720 794	46,5
Secondaire Technique 1er Cycle	39 892	23 109	63 001	36,7
Secondaire Technique 2ndCycle	29 968	15 147	45 115	33,6
Supérieur	237 022	171 915	408 937	42,0
ENSEMBLE	4 397 785	4 572 026	8 969 811	51,0

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-41 Pourcentage des enfants ayant été à l'école par sexe et selon le groupe d'âges (en %)**

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble	RM (M/F)
6-10 ans	6,0	5,7	5,8	106
11-14 ans	17,6	17,9	17,7	100
6-14 ans	10,8	10,8	10,8	102

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-42 Pourcentage des enfants n'ayant jamais été à l'école par sexe et selon le groupe d'âges (en %)**

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble	RM (M/F)
6-10 ans	24,2	21,9	23,1	112
11-14 ans	15,4	13,3	14,4	118
6-14 ans	20,5	18,4	19,5	114

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



**Tableau A2-43 Effectif de la population des ménages ordinaires de 5 ans ou plus par grand groupe d'âges selon la situation d'activité**

Situation d'activité	5-14 ans	5-17 ans	15-59 ans	15-64 ans	60 & +	65 & +
Occupé	850 463	1 517 450	9 738 891	10 053 928	691 989	376 952
Chômeur	3 489	6 784	41 411	41 964	1 259	706
En quête du 1er emploi	79 844	163 533	389 580	390 524	2 316	1 372
Ménagère (Femme au foyer)	201 262	329 251	1 721 598	1 770 710	109 819	60 707
Etudiant/Elève	4 625 987	5 391 586	1 375 480	1 375 480		
Retraité			16 469	85 430	180 549	111 588
Incapacité de travailler	366 939	402 021	137 641	157 420	127 333	107 554
Autre	763 739	925 354	509 743	519 521	31 711	21 933
ENSEMBLE	6 891 723	8 735 979	13 930 813	14 394 977	1 144 976	680 812

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-44 Pourcentage de la population des ménages ordinaires de 5 ans ou plus par grand groupe d'âges selon la situation d'activité**

Situation d'activité	5-14 ans	5-17 ans	15-59 ans	15-64 ans	60 & +	65 & +
Occupé	12,3	17,4	69,9	69,8	60,4	55,4
Chômeur	0,1	0,1	0,3	0,3	0,1	0,1
En quête du 1er emploi	1,2	1,9	2,8	2,7	0,2	0,2
Ménagère (Femme au foyer)	2,9	3,8	12,4	12,3	9,6	8,9
Etudiant/Elève	67,1	61,7	9,9	9,6	0,0	0,0
Retraité	0,0	0,0	0,1	0,6	15,8	16,4
Incapacité de travailler	5,3	4,6	1,0	1,1	11,1	15,8
Autre	11,1	10,5	3,6	3,6	2,8	3,2
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-45 Pourcentage de la population de 15 ans ou plus des ménages ordinaires par situation d'activité selon le sexe et pourcentage de femmes dans chaque situation d'activité**

Situation d'activité	Masculin	Féminin	Ensemble	% Féminin
Occupé	78,3	60,6	69,2	45,0
Chômeur	0,3	0,2	0,3	42,7
En quête du 1er emploi	3,1	2,1	2,6	41,8
Ménagère (Femme au foyer)	1,3	22,4	12,1	94,7
Etudiant/Elève	9,9	8,4	9,1	47,4
Retraité	1,6	1,1	1,3	41,3
Incapacité de travailler	1,5	2,0	1,8	58,4
Autre	4,0	3,2	3,6	45,3
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	51,4

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-46 Taux Brut d'activité\* par sexe selon chaque grand groupe d'âges (en %) POPULATION ACTIVE**

Grand groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15-59 ans	82,7	63,8	73,0
15-64 ans	82,5	63,7	72,8
60 ans et plus	69,7	52,2	60,4
65 ans et plus	65,0	47,0	55,7
15 ans et plus	81,7	63,0	72,1
5 ans et plus	60,1	47,6	53,7

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* Population active de chaque groupe d'âges sur la population en âge de travailler (âgée de 15-59 ans)

**Tableau A2-47 Taux Net d'activité\* par sexe selon chaque grand groupe d'âges (en %)**

Grand groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15 ans et plus	76,4	59,0	67,5
5 ans et plus	51,8	41,0	46,3

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* Population active, en âge de travailler (15-59 ans) de chaque groupe d'âges sur la population en âge de travailler (âgée de 15-59 ans)

**Tableau A2-48 Taux d'activité\* chez les 15 ans ou plus, par sexe selon le milieu de résidence (en %)**

Grand groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	71,2	49,3	59,7
Rural	84,5	66,9	75,5
MADAGASCAR	81,7	63,0	72,1

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* Population active de 15 ans et plus sur la population du même groupe d'âge

**Tableau A2-49 Taux d'activité\* chez les 60 ans ou plus, par sexe selon le milieu de résidence (en %)**

Grand groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	71,2	49,3	59,7
Rural	84,5	66,9	75,5
MADAGASCAR	81,7	63,0	72,1

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* Population active de 60 ans et plus sur la population du même groupe d'âge

**Tableau A2-50 Taux d'activité\* chez les 65 ans et plus, par sexe selon le milieu de résidence (en %)**

Grand groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	31,8	22,9	26,8
Rural	73,0	54,4	63,5
MADAGASCAR	65,0	47,0	55,7

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* Population active de 65 ans et plus dans la population du même groupe d'âge

**Tableau A2-51 Taux d'activité\* chez les 5-17 ans, par sexe selon le milieu de résidence (en %)**

Grand groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	9,4	8,8	9,1
Rural	22,5	20,3	21,4
MADAGASCAR	20,3	18,3	19,3

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* Population active de 5-17 ans et plus sur la population du même groupe d'âge

**Tableau A2-52 Taux brut d'activité\* dans la population en âge de travailler (15-59 ans) par sexe selon le milieu de résidence (en %)**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	78,8	55,3	66,5
Rural	100,5	79,5	89,7
MADAGASCAR	95,9	74,1	84,7

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* Population active / Population en âge de travailler (15-59 ans)

**Tableau A2-53 Taux net d'activité\* dans la population en âge de travailler (15-59 ans) par sexe selon le milieu de résidence (en %)**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	73,9	51,2	62,0
Rural	85,1	67,4	76,0
MADAGASCAR	82,7	63,8	73,0

\* Population active en âge de travailler (15-59 ans) / Population en âge de travailler (15-59 ans)

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A2-54 Taux brut d'emploi\* dans la population en âge de travailler (15-59 ans) par sexe selon le milieu de résidence (en %)**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	72,0	50,5	60,7
Rural	96,7	76,9	86,6
MADAGASCAR	91,5	71,0	81,0

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* Population active occupée / Population en âge de travailler (15-59 ans)

**Tableau A2-55 Taux net d'emploi\* dans la population en âge de travailler (15-59 ans) par sexe selon le milieu de résidence (en %)**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	67,5	46,8	56,6
Rural	82,1	65,5	73,6
MADAGASCAR	79,0	61,3	69,9

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* Population active et occupée, en âge de travailler (15-59 ans) / Population en âge de travailler (15-59 ans)



**Tableau A2-56 Taux brut d'emploi spécifique\* dans la population en âge de travailler (15-59 ans) par sexe selon le milieu de résidence (en %)**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	97,5	98,6	98,0
Rural	113,7	114,0	113,9
MADAGASCAR	110,6	111,3	110,9

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* Population active occupée / Population en âge de travailler (15-59 ans) et active

**Tableau A2-57 Taux net d'emploi spécifique\* dans la population en âge de travailler (15-59 ans) par sexe selon le milieu de résidence (en %)**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	91,4	91,3	91,3
Rural	96,5	97,1	96,8
MADAGASCAR	95,5	96,1	95,8

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* Population active et occupée, en âge de travailler (15-59 ans) / Population en âge de travailler (15-59 ans) et active

**Tableau A2-58 Population occupée ou en emploi des groupes d'âges spécifiques (en %)**

Milieu	Sexe	Grand groupe d'âges	
		5-17ans	60 ans et plus
Urbain	Masculin	7,1	36,4
	Féminin	7,0	26,6
	Ensemble	7,1	31,0
Rural	Masculin	20,4	77,6
	Féminin	18,6	59,7
	Ensemble	19,5	68,6
MADAGASCAR	Masculin	18,2	69,3
	Féminin	16,5	51,9
	Ensemble	17,4	60,4

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* Population active occupée de chaque groupe d'âges

**Tableau A2-59 Taux de chômage chez les 15-59 ans par sexe selon le milieu de résidence (en %)**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	8,6	8,7	8,7
Rural	3,5	2,9	3,2
MADAGASCAR	4,5	3,9	4,2

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\*Population active et inoccupée (a déjà travaillé ou en quête de 1<sup>er</sup> emploi), en âge de travailler (15-59 ans) / Population en âge de travailler (15-59 ans) et active



**Tableau A2-60 Taux de chômage des personnes ayant déjà travaillé chez les 15-59 ans par sexe selon le milieu de résidence (en %)**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	1,0	0,9	1,0
Rural	0,3	0,3	0,3
MADAGASCAR	0,4	0,4	0,4

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* Population active et inoccupée (a déjà travaillé), en âge de travailler (15-59 ans) / Population en âge de travailler (15-59 ans) et active

**Tableau A2-61 Taux de chômage des personnes en quête de 1er emploi chez les 15-59 ans par sexe selon le milieu de résidence (en %)**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	7,7	7,7	7,7
Rural	3,2	2,7	3,0
MADAGASCAR	4,1	3,6	3,8

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* Population active et inoccupée (en quête de 1<sup>er</sup> emploi), en âge de travailler (15-59 ans) / Population en âge de travailler (15-59 ans) et active

**Tableau A2-62 Taux de dépendance économique par sexe selon le milieu de résidence (en %)**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	145,2	246,6	189,1
Rural	134,7	186,4	158,2
MADAGASCAR	136,6	196,5	163,6

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

\* Population active et inoccupée (en quête de 1<sup>er</sup> emploi) + ( Inactifs ), en âge de travailler (15-59 ans) / Population en âge de travailler (15-59 ans), active et occupée.  
163,6 au niveau national voudrait dire qu'un actif occupé de 15-59 ans aura à sa charge 1,63 personne inactive ou active mais inoccupée

**Tableau A2-63 Population de 12 ans ou plus des ménages ordinaires par état matrimonial selon le sexe selon**

Etat matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble	RM
Célibataire	3 513 650	3 014 957	6 528 607	116,5
Marié(e)	4 470 038	4 604 949	9 074 987	97,1
Divorcé/Séparé(e)	221 668	648 960	870 628	34,2
Veuf(ve)	124 141	444 739	568 880	27,9
ENSEMBLE	8 329 497	8 713 605	17 043 102	95,6

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

**Tableau A2-64 Structure (en %) de la population de 12 ans ou plus des ménages ordinaires, par sexe selon l'état matrimonial**

Etat matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	42,1	34,7	38,4
Marié(e)	53,7	52,8	53,2
Divorcé/Séparé(e)	2,7	7,4	5,1
Veuf(ve)	1,5	5,1	3,3
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0
EFFECTIF	8 329 497	8 713 605	17 043 102

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**



**Tableau A2-65 Age Moyen et Age Médian au Premier Mariage (en années) par sexe, selon le milieu de résidence et écart d'âge entre les sexes des femmes de 20 à 49 ans « non célibataires » \***

Milieu de résidence	Age Moyen			Age Médian		
	Masculin	Féminin	Ecart (M-F)	Masculin	Féminin	Ecart (M-F)
Urbain	23,7	20,9	2,8	22,7	19,5	3,2
Rural	21,9	19,3	2,7	20,2	18,0	2,2
MADAGASCAR	22,3	19,6	2,7	20,8	18,4	2,4

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

\* Population des ménages ordinaires de 20 à 49 ans (Méthode de directe)

**Tableau A2-66 Répartition des adolescentes de 12 à 19 ans par état matrimonial selon le groupe d'âges**

Etat matrimonial	12-14 ans	15-19 ans	12-19 ans
Célibataire	939 897	1 166 712	2 106 609
Marié(e)	21 010	431 012	452 022
Divorcé/Séparé(e)	7 619	36 291	43 910
Veuf(ve)	3 204	4 157	7 361
ENSEMBLE	971 730	1 638 172	2 609 902

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-67 Proportion des adolescentes de 12 à 19 ans par état matrimonial selon le groupe d'âges (en %)**

Etat matrimonial	12-14 ans	15-19 ans	12-19 ans
Célibataire	96,7	71,2	80,7
Marié(e)	2,2	26,3	17,3
Divorcé/Séparé(e)	0,8	2,2	1,7
Veuf(ve)	0,3	0,3	0,3
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0
EFFECTIF	971 730	1 638 172	2 609 902

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-68 Pourcentage des adolescentes de 12 à 19 ans « non célibataires » \* par groupe d'âges et selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	12-14 ans	15-19 ans	12-19 ans
Urbain	1,7	15,9	11,0
Rural	3,6	32,3	21,4
MADAGASCAR	3,3	28,8	19,3

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

\* « non célibataire » : en union ou en rupture d'union

**Tableau A2-69 Age Moyen et Age Médian au Premier Mariage (en années) par sexe, selon le milieu de résidence et écart d'âge entre les sexes des adolescentes de 12 à 19 ans « non célibataires » \***

Milieu de résidence	Age Moyen			Age Médian		
	Masculin	Féminin	Ecart (M-F)	Masculin	Féminin	Ecart (M-F)
Urbain	17,5	16,5	1,0	16,7	15,9	0,8
Rural	17,0	15,8	1,1	16,3	15,3	1,0
MADAGASCAR	17,0	15,9	1,1	16,4	15,4	1,0

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-70 Mariage précoce par cohorte**

Groupe d'âges	Homme			Femme		
	Mariage avant 15 ans	Mariage avant 18 ans	Effectif	Mariage avant 15 ans	Mariage avant 18 ans	Effectif
20-24 ans	2,2	17,9	479 459	8,6	44,4	811 062
25-29 ans	1,6	11,7	703 295	6,6	35,5	858 626
30-34 ans	1,3	9,5	660 877	5,3	31,6	716 490
35-39 ans	0,9	8,1	631 975	3,6	27,9	672 179
40-44 ans	0,7	6,5	560 940	2,9	22,8	552 559
45-49 ans	0,6	5,7	452 909	2,4	21,4	442 139
ENSEMBLE	1,2	9,8	3 489 455	5,3	32,0	4 053 055

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A2-71 Célibat définitif (à 50 ans) par sexe et par milieu de résidence (en %) et écart entre les sexes**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	ECART (M-F)
Urbain	1,2	4,7	-3,5
Rural	1,0	4,3	-3,3
MADAGASCAR	1,0	4,4	-3,4

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A2-72 TBN, TGFG, ISF et AMP par milieu de résidence (15-49 ans)**

Milieu de résidence	TBN	TGFG	ISF	AMP
Urbain	28,6	98,8	3,1	28,8
Rural	35,5	145,2	4,6	29,6
MADAGASCAR	34,2	135,0	4,3	29,4

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

TBN : Taux Brut de Natalité (en ‰)

TGFG : Taux Global de Fécondité Générale (en ‰)

ISF : Indice Synthétique de Fécondité (Nombre moyen d'enfants par femme)

AMP : Age Moyen à la Procréation (en années)

**Tableau A2-73 TBN, TGFG, ISF et AMP selon le milieu de résidence (12-54 ans)**

Milieu de résidence	TBN	TGFG	ISF
Urbain	31,2	90,7	3,5
Rural	39,0	131,3	5,2
MADAGASCAR	37,5	122,5	4,8

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

TBN : Taux Brut de Natalité (en ‰)

TGFG : Taux Global de Fécondité Générale (en ‰)

ISF : Indice Synthétique de Fécondité (Nombre moyen d'enfants par femme)

**Tableau A2-74 Pourcentage des adolescentes (12 à 19 ans) ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par groupe d'âges selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	12-14 ans	15-19 ans	12-19 ans
Urbain	6,2	9,4	8,2
Rural	7,5	14,0	11,5
MADAGASCAR	7,2	13,0	10,8

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**



**Tableau A2-75 Pourcentage des adolescentes (12 à 19 ans) ayant au moins un enfant né vivant par groupe d'âges selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	12-14 ans	15-19 ans	12-19 ans
Urbain	17,4	32,4	27,2
Rural	19,1	44,9	35,1
MADAGASCAR	18,8	42,2	33,5

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-76 Pourcentage des adolescentes (12 à 19 ans) ayant au moins deux enfants nés vivants par milieu de résidence par groupe d'âges selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	12-14 ans	15-19 ans	12-19 ans
Urbain	1,0	3,9	2,9
Rural	0,9	9,4	6,2
MADAGASCAR	0,9	8,3	5,5

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-77 Pourcentage des Femmes de 40 à 54 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par groupe d'âges selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	40-44 ans	45-49 ans	40-49 ans	50-54 ans
Urbain	3,5	1,3	2,5	0,7
Rural	6,2	2,7	4,7	1,5
MADAGASCAR	5,6	2,4	4,2	1,3

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-78 Pourcentage des Femmes infécondes \* en fin de période procréative par groupe d'âges selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	45-49 ans	50-54 ans	55 ans & +
Urbain	4,7	5,0	5,1
Rural	3,8	4,6	6,5
MADAGASCAR	4,0	4,7	6,2

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

\* Femme inféconde : Femme n'ayant jamais eu d'enfant né vivant à l'âge indiqué

**Tableau A2-79 Mortalité infantile (1Qo, en %) par sexe selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	35,22	28,94	32,09
Rural	45,1	35,07	40,07
MADAGASCAR	43,09	33,03	38,50

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

1Qo : Quotient de mortalité infantile (en %)

**Tableau A2-80 Mortalité juvénile (4Q1, en %) par sexe selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	11,47	10,17	10,82
Rural	19,55	15,74	17,64
MADAGASCAR	17,93	14,87	16,41

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

4Q1 : Quotient de mortalité juvénile (en %)

**Tableau A2-81 Mortalité infanto-juvénile (5Qo, en %) par sexe selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	46,28	41,81	42,56
Rural	63,77	50,26	57,01
MADAGASCAR	60,24	48,30	54,28

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

5Qo: Quotient de mortalité juvénile (en %)

**Tableau A2-82 Taux Brut de Mortalité (en %) par sexe selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	5,35	4,56	4,94
Rural	6,54	5,13	5,83
MADAGASCAR	6,25	5,02	5,63

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A2-83 Espérance de vie à la naissance (en années) par sexe selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	67,84	71,25	69,58
Rural	65,06	69,28	67,11
MADAGASCAR	65,76	69,72	67,64

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A2-84 Indicateurs de la Mortalité maternelle selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	RMM	TMM	PDCM	RDV
Urbain	308	0,2397	14,73	0,008
Rural	425	0,5254	22,85	0,018
MADAGASCAR	408	0,4631	21,51	0,016

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

RMM : Rapport de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)

TMM : Taux de mortalité maternelle (en %)

PDCM : Proportion de décès de femmes adultes reliés à des causes maternelles (%)

RDV : Risque de décès maternel sur la durée de la vie reproductive (en %)

**Tableau A2-85 Répartition (Effectif) de la population ayant changé de résidence au moins une fois, selon le type du dernier changement de résidence, par sexe**

Type du dernier changement de résidence	Madagascar	Sexe	
		Hommes	Femmes
Migrants internes	5 349 467	2 502 880	2 846 587
Migrants internationaux (immigration internationale)	22 931	13 047	9 884
Migrants tous types	5 366 185	2 512 761	2 853 424
Effectif total de la population	25 674 196	12 658 945	13 015 251

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

L'immigration internationale analyse les entrées dans le territoire national ainsi que la population résidente de nationalité étrangère, qu'elles soient immigrée à Madagascar ou née à Madagascar.

NB : Un individu peut être à la fois un migrant interne et international ; raison pour laquelle la somme des deux types de migrations peut être supérieure aux migrants tous types.



**Tableau A2-86 Répartition (en %) de la population ayant changé de résidence au moins une fois, selon le type du dernier changement de résidence, par sexe**

Type du dernier changement de résidence	Madagascar	Sexe	
		Hommes	Femmes
Migrants internes	20,8	19,8	21,9
Migrants internationaux (immigration internationale)	0,1	0,1	0,1
Non migrants	79,1	80,2	78,1
Total	100	100	100
Migrants tous types	20,9	19,8	21,9
Effectif total de la population	25 674 196	12 658 945	13 015 251

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

L'immigration internationale analyse les entrées dans le territoire national ainsi que la population résidente de nationalité étrangère, qu'elle soit immigrée à Madagascar ou née à Madagascar.  
NB : Un individu peut être à la fois un migrant interne et international ; raison pour laquelle la somme des deux types de migrations peut être supérieure aux migrants tous types.

**Tableau A2-87 Répartition en pourcentage de la population par statut migratoire selon le milieu de résidence et selon le sexe**

Milieu de résidence		Non migrant	Migrant	Ensemble
Urbain	Masculin	1 394 927	981 539	2 376 466
	Féminin	1 420 999	1 145 437	2 566 436
	Ensemble	2 815 926	2 126 976	4 942 902
	RM	98,2	85,7	92,6
Rural	Masculin	8 751 257	1 531 222	10 282 479
	Féminin	8 740 828	1 707 987	10 448 815
	Ensemble	17 492 085	3 239 209	20 731 294
	RM	100,1	89,7	98,4
MADAGASCAR	Masculin	10 146 184	2 512 761	12 658 945
	Féminin	10 161 827	2 853 424	13 015 251
	Ensemble	20 308 011	5 366 185	25 674 196
	RM	99,8	88,1	97,3

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-88 Age moyen et Age médiane des migrants selon le sexe et le statut migratoire**

Statut migratoire		Age Moyen	Age Médiane
Non migrant	Masculin	21,8	17,0
	Féminin	21,6	17,0
	Ensemble	21,7	17,0
Migrant	Masculin	24,4	20,0
	Féminin	25,5	22,0
	Ensemble	25,0	21,0
TOTAL	Masculin	22,3	18,0
	Féminin	22,5	18,0
	Ensemble	22,4	18,0

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-89 Raison de la migration**

Raison	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Emploi ou recherche d'emploi	553 316	49,6	310 799	25,5	864 115	37,0
Etude ou apprentissage	107 930	9,7	103 738	8,5	211 668	9,1
Inondation, famine, sécheresse etc.	7 976	0,7	7 332	0,6	15 308	0,6
Insécurité	6 330	0,6	6 692	0,5	13 022	0,6
Raison familiale	400 148	35,8	755 922	62,0	1 156 070	49,5
Santé	6 394	0,6	7 739	0,6	14 133	0,6
Location de logement	11 723	1,0	9 766	0,8	21 489	0,9
Autre	22 135	2,0	17 717	1,5	39 852	1,7
ENSEMBLE	1 115 952	100,0	1 219 705	100,0	2 335 657	100,0

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A2-90 Répartition en pourcentage de la population par type de migration selon le sexe**

Type de Migration	Masculin		Féminin		Ensemble		RM
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Non-Migrant durée-de-vie	11 095 486	87,6	11 331 188	87,1	22 426 674	87,4	97,9
Migrant interne durée-de-vie	1 554 596	12,3	1 680 214	12,9	3 234 810	12,6	92,5
Migrant international durée-de-vie	8 863	0,1	3 849	0	12 712	0	230,3
Ensemble	12 658 945	100	13 015 251	100	25 674 196	100	97,3
Non-Migrant récent	12 487 468	98,6	12 831 607	98,6	25 319 075	98,6	97,3
Migrant interne récent	170 463	1,3	182 926	1,4	353 389	1,4	93,2
Migrant international récent	1 014	0,0	718	0,0	1 732	0,0	141,2
Ensemble	12 658 945	100	13 015 251	100	25 674 196	100	97,3
Non-Migrant ancien	10 386 372	82	10 431 408	80,1	20 817 780	81,1	99,6
Migrant interne ancien	2 262 117	17,9	2 575 495	19,8	4 837 612	18,8	87,8
Migrant international ancien	10 456	0,1	8 348	0,1	18 804	0,1	125,3
ENSEMBLE	12 658 945	100	13 015 251	100	25 674 196	100	97,3

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018





Tableau A3-1. Langue parlée, alphabétisation, instruction et scolarisation

Sous-thème	N° Indic.	INDICATEURS	DEFINITION DE L'INDICATEUR	Valeur nationale
2.1. Effectif de la population scolarisable	2.1.1	Effectif de la population scolarisable au niveau préscolaire (3 à 5ans)	Population âgée de 3 à 5 ans	2 283 223
	2.1.2	Effectif de la population scolarisable pour l'apprentissage organisé (5 ans)	Population âgée de 5 ans	742 800
	2.1.3	Effectif de la population scolarisable au niveau primaire (6 à 10 ans)	Population âgée de 6 à 10 ans	3 593 267
	2.1.4	Effectif de la population scolarisable au niveau secondaire premier cycle (11 à 14 ans)	Population âgée de 11 à 14 ans	2 555 691
	2.1.5	Effectif de la population scolarisable au niveau secondaire second cycle (15 à 17 ans)	Population âgée de 15 à 17 ans	1 844 256
	2.1.6	Effectif de la population scolarisable au niveau supérieur (18 à 25 ans)	Population âgée de 18 à 25 ans	4 203 493
2.2. Effectif de la population scolaire	2.2.1	Effectif de la population scolaire au niveau préscolaire	Population fréquentant un centre du préscolaire	755 601
	2.2.2	Effectif de la population scolaire au niveau primaire	Population fréquentant un établissement primaire	3 781 534
	2.2.3	Effectif de la population scolaire au niveau secondaire premier cycle ou collège	Population fréquentant un établissement secondaire premier cycle ou collège	1 265 960
	2.2.3.1	Effectif de la population scolaire au niveau secondaire général premier cycle	Population fréquentant un établissement secondaire général premier cycle	1 230 886
2.2. Effectif de population scolaire	2.2.3.2	Effectif de la population scolaire au niveau secondaire professionnel (technique) premier cycle	Population fréquentant un établissement secondaire professionnel (technique) premier cycle	33 374
	2.2.4	Effectif de la population scolaire au niveau secondaire second cycle ou lycée	Population fréquentant un établissement secondaire second cycle ou lycée	380 314
	2.2.4.1	Effectif de la population scolaire au niveau secondaire général second cycle	Population fréquentant un établissement secondaire général second cycle	362 452
	2.2.4.2	Effectif de la population scolaire au niveau secondaire technique second cycle	Population fréquentant un établissement secondaire technique second cycle	17 862
	2.2.5.1	Effectif de la population scolaire au niveau supérieur	Population fréquentant un établissement d'enseignement supérieur	203 793



Tableau A3-1. Langue parlée, alphabétisation, instruction et scolarisation

Sous-thème	N° Indic.	INDICATEURS	DEFINITION DE L'INDICATEUR	Valeur nationale
2.3. Effectif de population en dehors du système scolaire (non scolaire)	2.3.1	Effectif de la population 6 à 14 ans ayant fréquenté un établissement scolaire auparavant	Population en âge scolaire ayant fréquenté un établissement scolaire.	660 618
	2.3.1.1	Effectif de la population 6 à 10 ans ayant fréquenté un établissement scolaire auparavant	Population en âge scolaire ayant fréquenté un établissement scolaire.	208 383
	2.3.1.1.1	Effectif de la population 11 à 14 ans ayant fréquenté un établissement scolaire auparavant	Population en âge scolaire ayant fréquenté un établissement scolaire.	452 235
	2.3.2	Effectif de la population 6 à 14 ans n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire	Population en âge scolaire n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire.	1 197 858
	2.3.2.1	Effectif de la population 6 à 10ans n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire	Population en âge scolaire n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire.	829 938
	2.3.2.2	Effectif de la population 11 à 14ans n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire	Population en âge scolaire n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire.	367 920
	2.4.1	Taux brut de scolarisation ou Taux de fréquentation scolaire	Rapport de l'effectif de la population scolaire à l'effectif de la population scolarisable multiplié par 100.	TBS_presco= 33,1 TBS_primaire= 105,3 TBS_sec1= 49,6 TBS_sec2= 21,1 TBS_Sup= 4,8
	2.4.2	Taux net de scolarisation	Rapport entre l'effectif de la population scolaire selon l'âge officiel de s'inscrire à un niveau donné et l'effectif de la population scolarisable pour ce niveau.	TNS_primaire= 67,5 TNS_sec1 = 22,9 TNS_sec2= 8,0 TNS_Sup= 4,0
	2.4.3	Taux net de scolarisation ajusté	Rapport entre l'effectif de la population scolaire selon l'âge officiel de s'inscrire à tout niveau confondu et l'effectif de la population scolarisable pour ce niveau.	TNSA_primaire= 71,1 TNSA_sec1 = 67,9 TNSA_sec2= 41,7 TNSA_Sup= 13,9
2.4. Indicateurs de scolarisation de la population	2.4.4	Taux de participation à un apprentissage organisé	Pourcentage d'enfants inscrits dans un programme d'éducation de la petite enfance ou dans l'enseignement primaire (taux net de fréquentation ajusté) qui ont un an de moins que l'âge officiel d'entrée à l'école primaire au début de l'année scolaire (5 ans).	51,5
	2.4.5	Nombre d'apprenants pour 100.000 habitants	Effectif de population fréquentant un établissement technique pour 100.000 habitants	200
	2.4.6	Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants	Effectif de population fréquentant un établissement supérieur pour 100.000 habitants	794



Tableau A3-1. Langue parlée, alphabétisation, instruction et scolarisation

Sous-thème	N° Indic.	INDICATEURS	DEFINITION DE L'INDICATEUR	Valeur nationale
2.4.7	Indice de parité genre du TBS	Rapport de taux brut de scolarisation garçons et filles	$I\_TBS\_presco=0,94$ $I\_TBS\_ primaire=1,01$ $I\_TBS\_sec1= 1,0$ $I\_TBS\_sec2=1,1$	
2.4.8	Indice de parité du TBS selon le milieu de résidence (U/R) (Indice de ruralité)	Rapport de taux brut de scolarisation urbain et rural	$I\_TBS\_presco=1,79$ $I\_TBS\_ primaire=1,12$ $I\_TBS\_sec1 = 2,4$ $I\_TBS\_sec2=3,9$	
2.4.9	Indice de parité du TBS selon le niveau de vie (Q5/Q1)	Rapport de taux brut de scolarisation des riches et des pauvres	$I\_TBS\_presco=3,03$ $I\_TBS\_ primaire=1,12$ $I\_TBS\_sec1 = 7,7$ $I\_TBS\_sec2=22,6$	
2.4.10	Indice de parité genre du TNS (G/F)	Rapport de taux net de scolarisation des garçons et des filles	$I\_TNS\_ primaire= 0,97$ $I\_TNS\_sec1=0,8$ $I\_TNS\_sec2=0,9$	
2.4.11	Indice de parité du TNS selon le milieu de résidence (U/R) (Indice de ruralité)	Rapport de taux net de scolarisation urbain et rural	$I\_TNS\_ primaire= 1,25$ $I\_TNS\_sec1=2,4$ $I\_TNS\_sec2=3,9$	
2.4.12	Indice de parité du TNS selon le niveau de vie (Q5/Q1)	Rapport de taux net de scolarisation des riches et des pauvres	$I\_TNS\_ primaire= 1,95$ $I\_TNS\_sec1=11,0$ $I\_TNS\_sec2=25,2$	
2.4.13	Esperance de vie scolaire (en année)	Nombre moyen d'années de scolarisation que les enfants d'un pays ont l'espoir de valider (y compris le redoublement) compte tenu des conditions actuelles du système éducatif.	8,2	
2.4.14	Taux d'achèvement (pseudo, méthode transversale)	Pourcentage d'enfants ou de jeunes, appartenant à une cohorte âgée de 3 à 5 ans de plus que l'âge prévu d'admission en dernière année d'études du niveau d'enseignement considéré, qui ont achevé cette année d'études.	$TA\_ primaire=46,9$ $TA\_sec1=24,4$ $TA\_sec2=11,3$	
2.5.1	Pourcentage de population déscolarisée âgée de 15 ans ou plus n'ayant pas terminé le cycle primaire.	Pourcentage de population non scolaire âgée de 15 ans ou plus n'ayant pas achevé la dernière classe du cycle primaire.	41,1	
2.5.2	Pourcentage de population déscolarisée âgée de 15 ans ou plus ayant terminé au moins le premier cycle du secondaire (collège).	Pourcentage de population non scolaire âgée de 15 ans ou plus ayant achevé la dernière classe du secondaire premier cycle.	16,9	
2.5. Niveau d'étude et niveau d'instruction	2.5.3	Niveau d'instruction de la population (3 ans ou plus)	Niveau d'étude correspondant à la dernière classe achevée avec succès de la population âgée de 3 ans ou plus.	Aucun=28,4 Primaire=44,5 Secondaire1=17,8 Secondaire2=6,5 Sup=2,8



Tableau A3-1. Langue parlée, alphabétisation, instruction et scolarisation

Sous-thème	N° Indic.	INDICATEURS	DEFINITION DE L'INDICATEUR	Valeur nationale
2.6.1	Pourcentage de population sachant parler la langue malagasy	Pourcentage de population sachant parler la langue malagasy		99,9
2.6.2	Pourcentage de population sachant parler la langue française	Pourcentage de population sachant parler la langue française		23,6
2.6.3	Pourcentage de population sachant parler la langue anglaise	Pourcentage de population sachant parler la langue anglaise		8,2
2.6.4	Pourcentage de population sachant parler d'autres langues	Pourcentage de population sachant parler d'autres langues étrangères		0,6
2.6.5	Pourcentage de population malagasy sachant parler au moins une langue étrangère	Pourcentage de population malagasy sachant parler au moins la langue française ou la langue anglaise ou autres langues étrangères		23,7
2.6.6	Pourcentage de population sachant lire et écrire la langue malagasy	Pourcentage de population sachant lire et écrire la langue malagasy		69,1
2.6.7	Pourcentage de population sachant lire et écrire la langue française	Pourcentage de population sachant lire et écrire la langue française		30,2
2.6.8	Pourcentage de population sachant lire et écrire la langue anglaise	Pourcentage de population sachant lire et écrire la langue anglaise		10,5
2.6.9	Pourcentage de population sachant lire et écrire d'autres langues	Pourcentage de population sachant lire et écrire d'autres langues		0,6
2.6.10	Pourcentage de population malagasy sachant lire et écrire au moins une langue étrangère	Pourcentage de population malagasy sachant lire et écrire au moins la langue française ou la langue anglaise ou autres langues étrangères.		30,3
2.7.1	Taux d'alphabétisation	Pourcentage de population âgée de 15 ans ou plus qui sait lire et écrire au moins une langue.		76,7
2.7.2	Taux d'analphabétisme	Pourcentage de population âgée de 15 ans ou plus qui ne sait pas lire et écrire aucune langue.		23,3
2.7.3	Indice de parité genre du taux d'alphabétisation (H/F)	Rapport de taux d'alphabétisation des Hommes et des Femmes		1,04
2.7.4	Indice de parité du taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence (U/R)	Rapport de taux d'alphabétisation urbain et rural.		1,27

SOURCE : MDDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A3-2 Caractéristiques économiques de la population**

ODD	N. cible	N° Indic.	INDICATEURS	DEFINITION DE L'INDICATEUR	Valeur nationale
08	085	0852	Taux de chômage	Population au chômage de 15 - 59 ans / Population active de 15 - 59 ans	4,2
08	087	0871	Proportion du travail des enfants	Effectif des enfants (âgés de 5-17 ans) occupés / Effectif des enfants âgés de 5 - 17 ans	17,4

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A3-3 Caractéristiques des ménages et structure familiale**

Secteur	N° Indic.	Indicateurs	Définition de l'indicateur	Valeur niveau National RGPH2018
Energie	1	Taux d'accès à l'électricité (%)	Effectif de population des ménages dont l'électricité est la principale source d'éclairage de leur logement rapporté à l'Effectif total de la population.	36,5
Eau, Hygiène et Assainissement	2	Taux d'accès à l'eau de sources améliorées (%)	Effectif de population des ménages dont l'eau utilisée est principalement approvisionnée dans des sources améliorées rapporté à l'Effectif total de la population.	27,7
	3	Proportion de la population utilisant des latrines de type améliorée gérés en toute sécurité (%)	Effectif de population des ménages possédant de latrine de type améliorée non partagé avec d'autres ménages rapporté à l'Effectif total de la population.	9,9

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A3-4 Caractéristiques des unités d'habitation et cadre de vie de la population**

Secteur	N° Ind.	Indicateurs	Définition de l'indicateur	Valeur niveau National
Environnement des unités d'habitation	1	Taux de desserte en eau potable	Effectif des unités d'habitations desservies en eau potable rapporté à l'effectif total des habitations	29,5
Cadres de vie de la population	2	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable	Effectif de la population vivant dans des logements desservis par des sources d'approvisionnement en eau potable rapporté à l'effectif total de la population	27,7
	3	Proportion de la population utilisant des services d'assainissement et d'hygiène gérés en toute sécurité	Effectif de la population vivant dans des logements disposant de toilette gérée en toute sécurité rapporté à l'effectif total de la population	9,9
	4	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	Effectif de la population résidant dans des logements desservis par l'électricité rapporté à l'effectif total de la population.	36,5

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

**Tableau A3-5 Etat matrimonial et formation/dissolution des couples**

N° Indic.	INDICATEURS	DEFINITION DE L'INDICATEUR	Valeur niveau National
0531	Mariage précoce	Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans	8,6
		Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans	44,4

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A3-6 Niveaux, tendances et caractéristiques de la mortalité**

N° Indic.	INDICATEURS	DEFINITION DE L'INDICATEUR	Valeur niveau National
0321	Quotient de mortalité des enfants de moins de cinq ans (Infanto-Juvénile)	C'est la probabilité de décéder avant d'atteindre le 5ème anniversaire pour 1 000 naissances vivantes.	54,3

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A3-7 Situation socio-économique des enfants et jeunes**

N° Ind.	INDICATEURS	DEFINITION DE L'INDICATEUR	Valeur niveau National
1	Proportion des enfants bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale par sexe.	Effectif des enfants occupés bénéficiant de protection sociale rapporté à l'effectif total des enfants occupés	0,4%
2	Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent, par sexe et âge	Enfants 5-17 : Effectif d'enfants âgés de 5 à 17 ans occupés rapporté à l'effectif total des enfants de cette tranche d'âge	Eff : 44732 ; 17,4% ; RM= 98
		Enfants 5-11 : Effectif d'enfants âgés de 5 à 11 ans occupés rapporté à l'effectif total des enfants de cette tranche d'âge	Eff : '12947 ; '10% ; RM= 115
		Enfants 12-14 : Effectif d'enfants âgés de 12 à 14 ans occupés rapporté à l'effectif total des enfants de cette tranche d'âge	Eff : '7487 ; '18,1% ; RM= 97
		Enfants 15-17 : Effectif d'enfants âgés de 15 à 17 ans occupés rapporté à l'effectif total des enfants de cette tranche d'âge	Eff : '24298 ; '36,2% ; RM= 89

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A3-8 Situation de la femme**

ODD	N° Indic.	INDICATEURS	DEFINITION DE L'INDICATEUR	Valeur niveau National
Objectif 3 : Santé et bien-être	0311	Ratio de mortalité maternelle pour 100000 naissances vivantes	C'est le nombre de décès maternels pendant une période donnée pour 100 000 naissances vivantes au cours de la même période	408 décès maternels pour 100000 naissances vivantes
Objectif 5. Égalité entre les femmes et les hommes	0531	Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans	Rapport entre l'effectif des femmes de 20-24 ans mariées avant l'âge de 15 ans et l'effectif des femmes de 20-24 ans	8,6
Objectif 8. Travail décent et croissance durable	0852	Taux de chômage chez les femmes	C'est le rapport entre les femmes inoccupées en quête d'emploi et les femmes actives	3,9

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

**Tableau A3-9 Conditions de vie des personnes âgées**

INDICATEURS	DEFINITION DE L'INDICATEUR	Valeur niveau National	Désagrégation					
			Milieu de résidence		Santé	Retraite	Santé et retraite	Total
Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, par sexe et par groupes de population (enfants, chômeurs, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes et nouveau-nés, victimes d'un accident du travail, pauvres et personnes vulnérables)	Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptées au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.	Retraite : 0,3% santé : 0,4% retraite et santé 15,9%	Urbain	Masculin	0,3	0,4	54,1	54,8
				Féminin	0,2	0,2	32,2	32,6
				Ensemble	0,2	0,3	42,1	42,6
				RM	154	195	137	138
			Rural	Masculin	0,5	0,4	10,5	11,4
				Féminin	0,4	0,2	6,7	7,3
				Ensemble	0,5	0,3	8,6	9,4
				RM	131	215	156	156
			MADAGASCAR	Masculin	0,5	0,4	19,2	20,1
				Féminin	0,4	0,2	12,7	13,3
				Ensemble	0,4	0,3	15,9	16,6
				RM	134	210	145	145

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A3-10 Situation des personnes vivant avec un handicap**

ODD	N° Ind.	INDICATEURS	DEFINITION DE L'INDICATEUR	Valeur niveau National
Objectif 8. Travail décent et croissance durable	1.29	CIBLE 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées et une rémunération égale pour un travail de valeur égale	Taux de chômage chez les PSH (indicateur ODD)	4,0
	1.30		Taux de chômage chez les Aveugle (indicateur ODD)	2,7
	1.31		Taux de chômage chez les Sourds (indicateur ODD)	2,9
	1.32		Taux de chômage chez les Muets (indicateur ODD)	4,7
	1.33		Taux de chômage chez les PSH ayant un handicap Membre supérieur (indicateur ODD)	4,6
	1.34		Taux de chômage chez les PSH ayant un handicap Membre inférieur (indicateur ODD)	3,6
	1.35		Taux de chômage chez les PSH ayant mental (indicateur ODD)	6,4
	1.36		Taux de chômage chez les PSH ayant autre type de handicap (indicateur ODD)	3,1
	1.37		Rapport de la population ayant multi handicap en chômage à la population active ayant multi handicap	4,1

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**

**Tableau A3-11 Mesure et cartographie de la pauvreté non-monétaire de la population et des ménages**

N° Indic.	INDICATEURS	DEFINITION DE L'INDICATEUR	Valeur niveau National
0121	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	Proportion de la population ayant un score de bien-être situé en dessous du seuil de pauvreté	71,5
	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté par sexe et âge	Proportion de la population de catégorie spécifique ayant un score de bien-être situé en dessous du seuil de pauvreté	
0122	Proportion de la population vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes telles que définies par chaque pays	Proportion de la population souffrant d'au moins 33,3% (1/3) de privation	74,2
	Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes telles que définies par chaque pays	Proportion de la population de catégorie spécifique souffrant d'au moins 33,3% (1/3) de privation	

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**



Tableau A4-1. Langue parlée, alphabétisation, instruction et scolarisation

OBJECTIF ODD	N° Indic.	Cible	INDICATEURS	DEFINITION DE L'INDICATEUR	Valeur niveau National
<b>Objectif 4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</b>					
<i>041. D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles</i>					
	0413		Taux d'achèvement du primaire (pseudo, méthode transversale)	Pourcentage d'enfants ou de jeunes, appartenant à une cohorte âgée de 3 à 5 ans de plus que l'âge prévu d'admission en dernière année d'études du niveau d'enseignement considéré, qui ont achevé cette année d'études.	TA primaire=46,9
	0414		Taux d'achèvement du collège (pseudo, méthode transversale)	Pourcentage d'enfants ou de jeunes, appartenant à une cohorte âgée de 3 à 5 ans de plus que l'âge prévu d'admission en dernière année d'études du niveau d'enseignement considéré, qui ont achevé cette année d'études.	TA_sec1=24,4
	0415		Taux brut de scolarisation du primaire ou Taux de fréquentation scolaire du primaire	Rapport de l'effectif de la population scolaire au primaire à l'effectif de la population scolaire (6-10 ans).	TBS primaire=105,3
	0416		Taux brut de scolarisation du collège ou Taux de fréquentation scolaire du collège	Rapport de l'effectif de la population scolaire au collège à l'effectif de la population scolaire (11-14 ans).	TBS_sec1=49,6
			Taux brut de scolarisation du lycée ou Taux de fréquentation scolaire du lycée	Rapport de l'effectif de la population scolaire au Lycée à l'effectif de la population scolaire (15-17 ans).	TBS_sec2=21,1
<i>042. D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès au service de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire</i>					
	0421		Pourcentage d'enfant de 3 à 5 ans fréquentant un centre du préscolaire	Rapport de l'effectif de la population scolaire du préscolaire à l'effectif de la population scolarisable de 3-5 ans.	33,1
<i>043. D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.</i>					
	0432		Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants, Indicateurs d'accès pour les hommes et les femmes	Effectif de population fréquentant un établissement supérieur pour 100.000 habitants	794
<i>045. D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle</i>					
			Indice de parité (Femmes et Hommes):	Rapport de taux brut de scolarisation garçons et filles du préscolaire	0,94
			-Indice de parité genre du TBS	Rapport de taux brut de scolarisation garçons et filles du primaire	1,01
				Rapport de taux brut de scolarisation garçons et filles du collège	1,0
	0451		Indice de parité genre du TBS	Rapport de taux net de scolarisation garçons et filles du Lycée	1,1
				Rapport de taux net de scolarisation garçons et filles du primaire	0,97
				Rapport de taux net de scolarisation garçons et filles du collège	0,8
				Rapport de taux net de scolarisation garçons et filles du lycée	0,9
<i>046. D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter</i>					
	0461			Pourcentage de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) numéратie fonctionnelle.	



Tableau A4-1. Langue parlée, alphabétisation, instruction et scolarisation

OBJECTIF ODD	N° Indic.	Cible	INDICATEURS	DEFINITION DE L'INDICATEUR	Valeur niveau National
		Pourcentage de population sachant parler la langue malgasy	Pourcentage de population de 3 ans ou plus sachant parler la langue malagasy		99,9
		Pourcentage de population sachant parler la langue française	Pourcentage de population sachant parler la langue française		23,6
		Pourcentage de population sachant parler la langue anglaise	Pourcentage de population sachant parler la langue anglaise		8,2
		Pourcentage de population sachant parler d'autres langues	Pourcentage de population sachant parler d'autres langues		0,6
		Pourcentage de population malgasy sachant parler au moins une langue étrangère	Pourcentage de population malgasy sachant parler la langue anglaise ou autres langues		23,7
		Pourcentage de population sachant lire et écrire la langue malgasy	Pourcentage de population sachant lire et écrire la langue malagasy		69,1
		Pourcentage de population sachant lire et écrire la langue française	Pourcentage de population sachant lire et écrire la langue malagasy		30,2
		Pourcentage de population sachant lire et écrire la langue anglaise	Pourcentage de population sachant lire et écrire la langue française		10,5
		Pourcentage de population sachant lire et écrire d'autres langues	Pourcentage de population sachant lire et écrire d'autres langues		0,6
		Pourcentage de population malgasy sachant lire et écrire au moins une langue étrangère	Pourcentage de population malgasy sachant lire et écrire la langue malagasy, la langue anglaise ou autres langues		30,3
		Taux d'alphabétisation	Pourcentage de population âgée de 15 ans ou plus qui sait lire et écrire au moins une langue.		76,7
		Taux d'analphabétisme	Pourcentage de population âgée de 15 ans ou plus qui ne sait pas lire et écrire aucune langue.		23,3
		Indice de parité genre du taux d'alphabétisation (H/F)	Rapport de taux d'alphabétisation Hommes et Femmes		1,04
		Indice de parité du taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence (U/R)	Rapport de taux d'alphabétisation urbain et rural		1,27

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A4-2. Caractéristiques économiques de la population**

OBJECTIF ODD	Cible	Indicateurs	Indicateurs RGPH-3	Valeur nationale
	Ratio Emploi/Population parmi la population résidente âgée de 16-65 ans par sexe et milieu de résidence	Taux net d'activité (15-59)		73,0
1.B. Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif.	Proportion (%) de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée par sexe et milieu de résidence	Proportion de la population active occupée de statut «indépendant»		80,5
1: Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	Pourcentage de personnes âgées recevant une pension	Proportion des personnes âgées bénéficiant de sociétés ou systèmes de protection sociale (par sexe et par groupes de population)		16,2
	Pourcentage des personnes âgées de 60 ans et plus ayant une assurance par sexe et milieu de résidence	Pourcentage des personnes âgées de 60 ans et plus ayant une assurance (par sexe et milieu de résidence)		16,6
	Taux de chômage par sexe et groupe d'âge	Taux de chômage des 15-59 ans par groupe d'âges, sexe et milieu de résidence		4,2
	Taux de chômage des personnes vivant avec un handicap par sexe et groupe d'âge	Taux de chômage des personnes vivant avec un handicap de 15-59 ans par groupe d'âges, sexe et milieu de résidence		
8.5: D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.				
8: Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	Taux de chômage chez les jeunes	Taux de chômage des jeunes de 15-30 ans par sexe et milieu de résidence		7,1
8.6: D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.				
8.7: Prendre des mesures immédiates et efficaces pour interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, supprimer le travail forcé et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats.	Pourcentage et le nombre d'enfants âgés de 5-17 ans engagés dans le travail des enfants, par sexe et le groupe d'âge (ventilées par les pires formes de travail des enfants)	Proportion du travail des enfants		17,4



Tableau A4-3. Caractéristiques des ménages et structure familiale

OBJECTIF ODD	Cible	N° Indic.	Indicateurs	Définition de l'indicateur	Valeur niveau National RGPH2018
Objectif 2 : Faim «zéro»	2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles	ODD0230 ODD0231 ODD0232 ODD0233	Pourcentage des ménages pratiquant l'agriculture. Pourcentage des ménages pratiquant l'élevage. Pourcentage des ménages pratiquant la pêche.	Effectif des ménages dont au moins un membre pratique l'agriculture, l'élevage ou la pêche pour leur propre compte*100 ÷ Effectif total des ménages. Effectif des ménages dont au moins un membre pratique n'importe quel type d'agriculture pour leur propre compte*100 ÷ Effectif total des ménages. Effectif des ménages dont au moins un membre pratique n'importe quel type d'élevage pour leur propre compte*100 ÷ Effectif total des ménages. Effectif des ménages dont au moins un membre pratique n'importe quel type de pêche pour leur propre compte*100 ÷ Effectif total des ménages.	83,2 77,9 71,3 18,1
Objectif 3 : Bonne santé et bien-être	3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol	ODD0391 ODD0392 ODD0393	Pourcentage population des ménages dont la principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz ou l'électricité. Pourcentage de population des ménages évacuant leurs ordures de manière adéquat (jetées aux bacs à ordures ou évacués par un service de ramassage).	Effectif de population des ménages dont la principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz ou l'électricité*100 ÷ Effectif total de la population. Effectif de population des ménages évacuant leurs ordures de manière adéquat (jetées dans une poubelle pour ramassage) *100 ÷ Effectif total de la population.	13,3 13,3
Objectif 6 : Eau propre et assainissement	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable 6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	ODD0611 ODD0621 ODD0622	Pourcentage de population des ménages ayant accès à l'eau de sources améliorées. Pourcentage des ménages qui possèdent de latrine gérée en toute sécurité. Pourcentage des ménages pratiquant la défécation à l'air libre.	Effectif de population des ménages dont l'eau utilisée est principalement approvisionnée dans des sources améliorées*100 ÷ Effectif total de la population. Effectif des ménages possédant de latrine de type améliorée non partagé avec d'autres ménages*100 ÷ Effectif total des ménages.	27,7 9,3
Objectif 7 : Energies propres et d'un coût abordable	7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	ODD0711	Pourcentage de population des ménages ayant accès à l'électricité.	Effectif de population des ménages dont l'électricité est la principale source d'éclairage de leur logement*100 ÷ Effectif total de la population.	36,5



Tableau A4-3. Caractéristiques des ménages et structure familiale

OBJECTIF ODD	Cible	N° Indic.	Indicateurs	Définition de l'indicateur	Valeur niveau National RGPH2018
Objectif 9 : Industrie, innovation et infrastructure	9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020	ODD09C1 ODD09C2	Pourcentage de population des ménages possédant de téléphone portable. Pourcentage de population des ménages possédant d'équipement internet.	Effectif de population des ménages possédant un téléphone portable qui est fonctionnel* 100 ÷ Effectif total de la population. Effectif de population des ménages possédant un équipement internet qui est fonctionnel * 100 ÷ Effectif total de la population.	46,5 3,7
Objectif 11 : Villes et communautés durables	11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de faudis	ODD1110	Pourcentage des ménages propriétaires de leur logement	Effectif des ménages qui occupent leur logement en tant que propriétaires*100 ÷ Effectif total des ménages.	79,3
Objectif 12 : Consommation et production responsables	11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en Améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées	ODD1120	Pourcentage de population des ménages possédant de voiture.	Effectif de population des ménages possédant de voiture qui est fonctionnel*100 ÷ Effectif total de la population.	2,1
	12.4 D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire nettement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement	ODD1241 ODD1242	Pourcentage des ménages évacuant leurs ordures de manière adéquat (jetées aux bacs à ordures ou évacués par un service de ramassage). Pourcentage des ménages évacuant leurs eaux usées de manière adéquate (dans des fosses septiques ou puisards).	Effectif des ménages évacuant leurs ordures de manière adéquat (jetées dans une poubelle pour ramassage) *100 ÷ Effectif total des ménages. Effectif des ménages évacuant leurs eaux usées de manière adéquate (dans une fosse dans la maison ou versées dans les égouts) *100 ÷ Effectif total des ménages.	14,2 22,1

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018



Tableau A4-4 Habitation et cadre de vie de la population

OBJECTIF ODD	N° Indic.	Indicateurs	Définition de l'indicateur	Valeur niveau National RGPH2018
Objectif 6. Gestion durable de l'eau pour tous	1	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable	27,7
Objectif 6. Gestion durable de l'eau pour tous	2	6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité	9,9
Objectif 7. Énergies propres et d'un coût abordable	3	7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité	36,5
Objectif 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs	4	17.8 Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications	17.8.1 Proportion de la population utilisant Internet	3,7

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

Tableau A4-5 Etat matrimonial et formation/dissolution des couples

OBJECTIF ODD	N° Indic.	Cible	INDICATEURS	Valeur niveau National
Objectif 5. Égalité entre les femmes et les hommes	0531	5.3 Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine	Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans	8,6
			Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans	44,4

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

Tableau A4-6 Natalité et fécondité

OBJECTIF ODD	N° Indic.	Cible	INDICATEURS	Valeur niveau National
Objectif 3: Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges	1	Cible 3.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	Indicateur 3.7.2: Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge	Taux de natalité (Parité moyenne): 12-14ans : 0,2 15-19ans : 0,5  Taux de fécondité : 12-14 ans : 74,2 15-19 ans : 133,3 Ens 12-19 ans : 111,3

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A4-7 Niveau, tendances et caractéristiques de la mortalité**

OBJECTIF ODD	N° Indic.	Cible	INDICATEURS	Valeur niveau National
Objectif 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges	1	Cible 3.1 : D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.	Indicateur : Les décès maternels pour 100.000 naissances vivantes	408 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes
	2	Cible 3.2 : D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans	Indicateur : Les décès des enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes (infantile)	Deux sexes = 38,5 Masculin = 43,09 Féminin = 33,93
	2	Cible 3.2 : D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans	Indicateur : Les décès des enfants d'un à cinq ans pour 1000 naissances vivantes (juvénile)	Deux sexes = 16,41 Masculin = 17,93 Féminin = 14,87
	2	Cible 3.2 : D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans	Indicateur : Les décès des enfants de moins de cinq ans pour 1000 naissances vivantes (infanto-juvénile)	Deux sexes = 54,28 Masculin = 60,24 Féminin = 48,3

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A4-8 Situation urbaine et précarité résidentielle**

OBJECTIF ODD	N° Indic.	Cible	INDICATEURS	Valeur niveau National
Objectif 11 : Villes et communautés durables	1	11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis	Proportion de la population urbaine de résidence précaire	12,5
Objectif 7 : Energies propres et d'un coût abordable	1	7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	Proportion de population urbaine ayant accès à l'électricité	71,2

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A4-9 Situation socio-économique des enfants et jeunes**

OBJECTIF ODD	N° Indic.	Cible	INDICATEURS	Valeur niveau National
Objectif 1. Éradication de la pauvreté	1	1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	1.3.1 Proportion des enfants occupés bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale	0,4%
Objectif 8. Travail décent et croissance durable	2	8.6 D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation	8.6.1 Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi, ni formation	5,3
	3	8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes	8.7.1 Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent	5-17ans: Eff=44732 ; 17,4% ; RM=98 5-11ans : Eff=12947 ; 10% ; RM=115 12-14ans : Eff=7487 ; 18,1% ; RM=97 15-17ans : Eff=24298 ; 36,2% ; RM=89

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**



Tableau A4-10 Situation de la femme

OBJECTIF ODD	N° Indic.	INDICATEURS	DEFINITION DE L'INDICATEUR	Valeur niveau National
Objectif 3 : Santé et bien-être	0311	Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes	C'est le nombre de décès maternels pendant une période donnée pour 100 000 naissances vivantes au cours de la même période	408 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes
Objectif 5. Égalité entre les femmes et les hommes	0531	Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans	Rapport entre l'effectif des femmes de 20-24 ans mariées avant l'âge de 15 ans et l'effectif des femmes de 20-24 ans	8,6
Objectif 8. Travail décent et croissance durable	0852	Taux de chômage, par sexe, âge et type de handicap	C'est le rapport entre les femmes inoccupées en quête d'emploi et les femmes actives	3,9

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

Tableau A4-11 Conditions de vie des personnes âgées

OBJECTIF ODD	N° Indic.	Cible	INDICATEURS	Valeur niveau National
OBJECTIF 1: Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	1	Cible 1: Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	Pourcentage de personnes âgées recevant une pension	16,2
	2	Cible 1.4: D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance.	Pourcentage des PA vivant dans des ménages ayant une source d'eau améliorée	31,6
	3		Pourcentage des PA vivant dans des ménages utilisant le gaz ou l'électricité pour la cuisson	1,3
	4		Pourcentage des PA vivant dans des ménages ayant des toilettes améliorées	27,8
	5		Pourcentage des PA vivant dans des ménages ayant accès à l'internet	4,4

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

Tableau A4-12 Situation des personnes vivant avec un handicap

OBJECTIF ODD	N° Indic.	Cible	INDICATEURS	Valeur niveau National
ODD4 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	1.23	CIBLE 4.5: D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	Indice de parité entre les handicapés et les non handicapés (indicateur ODD) au primaire	66
	1.24		Indice de parité entre les handicapés et les non handicapés (indicateur ODD) au secondaire 1	45
	1.25		Indice de parité entre les handicapés et les non handicapés (indicateur ODD) au secondaire 2	28
	1.26		Indice de parité entre les handicapés et les non handicapés (indicateur ODD) au supérieur	20

SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018

**Tableau A4-13 Mesure et cartographie de la pauvreté non-monétaire de la population et des ménages**

OBJECTIF ODD	N° Indic.	Cible	INDICATEURS	Valeur niveau National
Objectif 1. Éradication de la pauvreté	1.2.1	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	71,5
	1.2.2	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays	Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	74,2

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018****Tableau A4-14 Ménages agricoles**

Cible	N° Indic.	Indicateurs	Définition de l'indicateur	Valeur niveau National RGPH2018
2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles	ODD0230	Pourcentage des ménages agricoles.	Effectif des ménages dont au moins un membre pratique l'agriculture, l'élevage ou la pêche pour leur propre compte*100 ÷ Effectif total des ménages.	83,2
	ODD0231	Pourcentage des ménages pratiquant l'agriculture.	Effectif des ménages dont au moins un membre pratique n'importe quel type d'agriculture pour leur propre compte*100 ÷ Effectif total des ménages.	77,9
	ODD0232	Pourcentage des ménages pratiquant l'élevage.	Effectif des ménages dont au moins un membre pratique n'importe quel type d'élevage pour leur propre compte*100 ÷ Effectif total des ménages.	71,3
	ODD0233	Pourcentage des ménages pratiquant la pêche.	Effectif des ménages dont au moins un membre pratique n'importe quel type de pêche pour leur propre compte*100 ÷ Effectif total des ménages.	18,1
	ODD0234	Pourcentage des ménages pratiquant la riziculture.	Effectif des ménages dont au moins un membre pratique la riziculture pour leur propre compte*100 ÷ Effectif total des ménages.	68,6

**SOURCE : MDG - INSTAT - RGPH2018**





## ANNEXE-5 : LISTE DES 33 REGIONS DE RECENSEMENT POUR LE RGPH-3 MADAGASCAR

N°	LIBELLE REGION RGPH-3	DISTRICT	LIEU DU BUREAU
R1	Analamanga 1	Antananarivo 1	Instat Anosy
		Antananarivo 2	
		Antananarivo 3	
		Antananarivo 4	
		Antananarivo 5	
		Antananarivo 6	
R2	Analamanga 2	Anjozorobe	Antananarivo Avaradrano
		Manjakandriana	
		Antananarivo Avaradrano	
R3	Analamanga 3	Ankazobe	Antananarivo Atsimondrano
		Ambohidratrimo	
		Antananarivo Atsimondrano	
		Andramasina	
R4	Itasy	Soavinandrina	Miarinarivo
		Arivonimamo	
		Miarinarivo	
R5	Vakinankaratra 1	Antsirabe I	Antsirabe I
		Antsirabe II	
		Mandoto	
		Betafo	
R6	Vakinankaratra 2	Antanifotsy	Ambatolampy
		Ambatolampy	
		Faratsihy	
R7	Bongolava	Tsiroanomandidy	Tsiroanimandidy
		Fenoarivobe	
R8	Matsiatra Ambony 1	Ikalamavony	Ambohimahasoa
		Isandra	
		Ambohimahasoa	
R9	Matsiatra Ambony 2	Fianarantsoa I	Fianarantsoa I
		Vohibato	
		Lalangiana	
		Ambalavao	
R10	Amoron'i Mania	Fandriana	Ambositra
		Ambositra	
		Ambatofinandrahana	
		Manandriana	
R11	Vatovavy Fitovinany 1	Nosy Varika	Mananjary
		Ifanadiana	
		Mananjary	



N°	LIBELLE REGION RGPH-3	DISTRICT	LIEU DU BUREAU
R12	Vatovavy Fitovinany 2	Manankara	Manankara
		Ikongo	
		Vohipeno	
R13	Atsimo Atsinanana 1	Farafangana	Farafangana
		Vondrozo	
R14	Atsimo Atsinanana 2	Midongy Atsimo	Vangaindrano
		Befotaka	
		Vangaindrano	
R15	Ihorombe	Ihosy	Ihosy
		Iakora	
		Ivohibe	
R16	Analanjirofo 1	Maroantsetra	Mananara
		Mananara Avaratra	
R17	Analanjirofo 2	Soanierana Ivongo	Fenoarivo Atsinanana
		Sainte Marie	
		Fenoarivo Atsinanana	
		Vavatenina	
R18	Atsinanana 1	Toamasina I	Toamasina I
		Toamasina II	
		Brickaville	
R19	Atsinanana 2	Vatomandry	Vatomandry
		Antanambao Manampotsy	
		Mahanoro	
		Marolambo	
R20	Alaotra Mangoro	Andilamena	Ambatondrazaka
		Amparafaravola	
		Ambatondrazaka	
		Moramanga	
		Anosibe An'ala	
R21	Boeny	Mahajanga I	Mahajanga I
		Mahajanga II	
		Mitsinjo	
		Soalala	
		Ambato-Boeni	
		Besalampy	
		Marovoay	
R22	Betsiboka	Maevatanana	Maevatanana
		Kandreho	
		Tsaratanana	



N°	LIBELLE REGION RGPH-3	DISTRICT	LIEU DU BUREAU
R23	Sofia 1	Antsohihy	Antsohihy
		Analalava	
		Port-Berge (Boriziny Vaovao)	
		Mampikony	
R24	Sofia 2	Bealanana	Mandritsara
		Befandriana Avaratra	
		Mandritsara	
R25	Melaky	Maintirano	Maintirano
		Ambatomainty	
		Morafenobe	
		Antsalova	
R26	Atsimo Andrefana 1	Toliara I	Toliara I
		Toliara II	
		Morombe	
R27	Atsimo Andrefana 2	Beroroha	Sakaraha
		Ankazoabo	
		Sakaraha	
R28	Atsimo Andrefana 3	Benenitra	Ampanihy
		Betioky	
		Ampanihy	
R29	Menabe	Morondava	Morondava
		Miandrivazo	
		Belo Sur Tsiribihina	
		Mahabo	
		Manja	
R30	Androy	Ambovombe	Ambovombe
		Bekily	
		Tsihombe	
		Beloha	
R31	Anosy	Betroka	Taolagnaro
		Amboasary Atsimo	
		Taolagnaro	
R32	Sava	Vohemar	Sambava
		Sambava	
		Andapa	
		Antalaha	
R33	Diana	Antsiranana I	Antsiranana I
		Antsiranana II	
		Nosy-Be	
		Ambilobe	
		Ambanja	





## ANNEXE-6 : LISTE DES PERSONNELS DE LA CCER, DES COACHES, DES RESPONSABLES REGIONAUX, DES ASSISTANTS REGIONAUX

Tableau A6-1 Liste du personnel de la CCER

N°	NOM	PRENOMS	FONCTION/SPECIALITÉ
EQUIPE DE COORDINATION			
1	ROMALAHY	Mande Isaora Zefania	Directeur Général de l'INSTAT
2	RAZAFIMIARANTSOA	Tovonirina Théodore	Directeur de la Démographie et des Statistiques Sociales
3	RANDRIANANTENAINA	Harintseheno Tovonirina	Coordonnateur de la CCER
UNITÉ CARTOGRAPHIE ET SIG			
1	RANDRIANANTOANDRO	Fenosoa Andriamasiarivo	Analyste principal, Démographe (Chef de l'Unité)
2	RANDRIAMALALA	Hajatiana	Analyste Principal, Ingénieur des Travaux Statistiques (Ancien chef de l'Unité)
3	ANDRIANTOMBO	Jean Romuald	Analyste Principal, Ingénieur des Travaux Statistiques
4	HANTAVOLOLONA	Sombiniaina Isabelle	Analyste Adjoint, Numériseur
5	RAKOTEBE	Andriamiarison Mady	Analyste Adjoint, Cartographe
6	RABEARIVONY	Andriamihaja Samoela	Cadre moyen, Programmeur
7	RAKOTOVAO	Andry Lala	Cadre moyen, Programmeur
8	RALALAHARISOA	Hanta	Cadre moyen, Numériseur
9	RABERISAONA	Rolland	Cadre moyen, Cartographe
10	VANOALA	Vespérantine Stelma	Cadre moyen, Adjoint Technique de la Statistique
11	RAZANAMIHAMA	Volasoa	Cadre moyen, Assistante
12	RAKOTO-HARIVELO	Antsa	Cadre moyen, Assistante
13	RAKOTOZAFY	Ony Chantal	Cadre moyen, Numériseur
UNITÉ COMMUNICATION ET SENSIBILISATION			
1	RAKOTOMALALA RAHERINIRINA	Vony Rebeka	Analyste Principal, Démographe (Chef de l'Unité)
2	RAKOTOSON	Lina	Analyste Principal, Démographe
3	RAVOAHANGILALAO	Christian Jean Francis	Analyste Adjoint, Chef du Service de la Communication INSTAT
4	RABARJAONA	Rindra	Analyste Adjoint, Chef du Service de la Documentation INSTAT
5	RIVO NIRINA	Yolande	Assistante en communication
6	RAVELOMANANTSOA RATSIMIHAH	Grâce	Analyste Adjoint, Assistante en Communication
UNITÉ TRAVAUX DE TERRAIN			
1	RAZAFIMAMONJY	Philémon	Analyste Principal, Démographe (Chef de l'Unité)
2	RAMAROSON	Miora Andriatiana Robin	Analyste Principal, Démographe
3	RASOLOFONIAINA	Heritiana	Analyste Principal, Démographe
4	RAKOTOARY	Joad Bina Raphaël	Analyste Principal, Ingénieur des Travaux Statistiques
5	RAZAFIMANJATO	Nini Ange	Analyste Principal, Ingénieur informaticien
6	RABARISON	Andrianantenaina Bien-Aimé	Analyste Adjoint, Chargé d'études
7	GIZAVO	Nospah Ernest	Analyste Adjoint, Chargé d'études
8	RAHARIMALALA	Anjarasoa Vololomboahangy Carolia	Analyste Adjoint, Chargé d'études
9	SOLOFONANAHARY	Harivelô Mariô	Cadre moyen, Programmeur
10	RAJAONARIVELO	Davidson Jean Désiré	Cadre moyen, Assistant Technique de la Statistique
11	RAVALISON	Andriampanarivo	Cadre moyen, Assistant Technique de la Statistique
12	RAKOTONDRAZOA	Nivoarilala Hanitra	Secrétaire



N°	NOM	PRENOMS	FONCTION/SPECIALITÉ
<b>UNITÉ SERVICES INFORMATIQUES</b>			
1	FIDINIAINA	Jean Emile	Analyste Principal, Démographe (Chef de l'Unité)
2	MIRANDRAIBE	Jhonny Michel	Analyste Principal, Démographe
3	RAMBALO	Herilalaina	Analyste Principal, Démographe
4	ANDRIANAMBININA	Samuel	Analyste Principal, Démographe
5	RALAVITA	Hery Dieudonné	Analyste Principal, Informaticien
6	RANDRIAMAHEFA	Hery Moreno	Analyste Adjoint, Informaticien
7	RALAMBOMANANA	Dina Herizo	Analyste Adjoint, Informaticien
8	TOMPOINARIVO	Théophile Eddy	Cadre moyen, Assistant Technique de la Statistique
9	RAZAFINDRAVAO	Augustine	Cadre moyen, Assistant Technique de la Statistique
10	RALAIAVY	Antenaina	Cadre moyen, Adjoint Technique de la Statistique
11	RAZAFINDRABE	Ndriana	Analyste Adjoint, Informaticien
12	RAKOTOARIMANANA	Mamisoa	Informaticien
<b>UNITÉ ANALYSE ET PUBLICATION</b>			
1	RASOLOFONARIVO	Jean Parfait Bruno	Analyste Principal, Démographe (Chef de l'Unité)
2	ZAFIMAROLAHY	Julien Berthino	Analyste Principal, Démographe
3	MAMONJISOA NAMBININTSOA	Arsène	Analyste Principal, Démographe
4	RANDRIAMANAMBINTSOA	Marius	Analyste Principal, Démographe
5	ANDRIAMIALIHARISON	Rija Harry	Analyste Principal, Démographe
<b>UNITÉ ARCHIVE ET DOCUMENTATION</b>			
1	ANDRIANARIMANANA	Harison Ny Ony	Analyste Principal, Ingénieur Polytechnicien (Chef de l'Unité)
2	RANDRIANTSEHENNO	Marie Noelle	Analyste Adjoint, Informaticienne
3	SOANANDRASANA	Marie Victorine	Cadre moyen, Adjoint Technique de la Statistique
4	RATOVONIONY	Njara Maharavo	Cadre moyen, Adjoint Technique de la Statistique
5	RANDRETSNA	Mamivelonarivo Robinson Nancia	Cadre moyen, Assistante Administrative
6	RAVOLOLONIAINA	Voahangy Lalao Jocelyne	Secrétaire Archiviste
7	ZANOELISOA	Esthelle	Analyste Adjoint, Programmeur
8	RAKOTONDRAINITSIMBA	Olivier	Technicien supérieur, Logisticien
9	RAKOTOARINARIVO	Nambinintsoa Josée	Cadre moyen, Assistant Technique de la Statistique
10	ANDRIANOMEHA	Miora Nantenaina	Cadre moyen, Assistant Technique de la Statistique
<b>UNITÉ ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE</b>			
1	NDREIMITSARA	Jean Baptiste Tarzan	Analyste Principal, Démographe (Chef de l'Unité)
2	RAVELO	Arsène	Analyste Principal, Démographe
3	RAJAOARINESY	Mamiarisoa Nomenjanahary	Analyste Principal, Planificateur
4	RAKOTONIRINA	Onisoa Veromalala	Analyste Principal, Planificateur
5	RATSIMALAHETO	Joujou	Analyste Adjoint, Logisticien
6	RAKOTONOMENJANAHARY	Gabriel Maurille	Réalisateur Adjoint
7	RANDRIAMBELOMANANA	Noahery Tahiana	Analyste Adjoint
8	RASOARIMANANA	Harinanrindra Nathalie	Adjoint Technique de la Statistique
9	RAZAFIMANANTOA	Andry	Technicien supérieur
10	RANDRIANASOLO	Rivosoa	Archiviste
11	RAZAFIARISOA	Onja Harimalala	Comptable
11	RAKOTOMANANA	Fanjanirina	Comptable

**Tableau A6-2 Liste des coaches**

N°	NOM	PRENOMS	REGION DE RECENSEMENT
1	RAMAROSON	Miora Andriatiana Robin	Alaotra Mangoro
2	RABERISAONA	Rolland	Amoron I Mania
3	RATSIMALAHETO	Joujou	Analamanga 1
4	RAZAFINDRAMANANA	Norosoa Liliane	Analamanga 2
5	RAKOTOARY	Joad Bina Raphaël	Analamanga 3
6	SOLOFONANAHARY	Harivelo Mario	Analanjirofo 1
7	RATOVONIONY	Njara Maharavo	Analanjirofo 2
8	GIZAVO	Nospah Ernest	Androy
9	ANDRIANAMBININA	Samuel	Anosy
10	RAMAROJAONA	Magloire Christian	Atsimo Andrefana 1
11	RABARISON	Andrianantenaina Bien-Aimé	Atsimo Andrefana 2
12	RALAMBOMANANA	Dina Herizo	Atsimo Andrefana 3
13	RAZAFIMANJATO	Nini Ange	Atsimo Atsinanana 1
14	RAZAFINDRABE	Ndriana	Atsimo Atsinanana 2
15	RAMAROSOLOFO	Haritiana Johnson	Atsinanana 1
16	ZAFIMAROLAHY	Julien Berthino	Atsinanana 2
17	RAKOTONIRINA	Onisoa Veromala	Betsiboka
18	RASOLOFONARIVO	Jean Parfait Bruno	Boeny
19	RAKOTUBE	Andriamiarison Mady	Bongolava
20	RAVELOMANANTSOA	Paul Gerard	Diana
21	RANDRIANJANAKA	Niaina Ravelomanana	Haute Matsiatra 1
22	MIRANDRAIBE	Jhonne Michel	Haute Matsiatra 2
23	RALAIVITA	Hery Dieudonné	Ihorombe
24	RAKOTOMALALA RAHERINIRINA	Vony Rebeka	Itasy
25	RANDRIANANTENAINA	Harintseheno Tovonirina	Melaky
26	FIDINIAINA	Jean Emile	Menabe
27	RANDRIAMAHEFA	Hery Moreno	Sava
28	RAMBALO	Herilalaina	Sofia 1
29	ANDRIANTOMBO	Jean Romuald	Sofia 2
30	RAZAFIMAMONJY	Philémon	Vakinankaratra 1
31	ANDRIANARIMANANA	Harison Ny Ony	Vakinankaratra 2
32	RANDRIAMALALA	Hajatiana	Vatovavy Fitovinany 1
33	MAMONJSOA NAMBININTSOA	Arsène	Vatovavy Fitovinany 2

**Tableau A6-3 Liste des responsables régionaux**

N°	NOM	PRENOMS	Titre	REGION DE RECENSEMENT
1	RAMAROHANTRANIAINA	Jean Michel	Responsable Régional	Alaotra Mangoro
2	RATIANARINJAKA	Fanomezantsoa Sitraka	Responsable Régional	Amoron I Mania
3	RANDRIAMBELOMAHENINA	Noahery Tahiana	Responsable Régional	Analamanga 1
4	RAKOTONDRAZANANY	Alain Ravo	Responsable Régional	Analamanga 2
5	ANDRIATINA	Lucien Eric	Responsable Régional	Analamanga 3
6	RAZOKY	Rosia	Responsable Régional	Analanjirofo 1
7	RAHOASA	Heriniaina Andréa	Responsable Régional	Analanjirofo 2
8	FIAROVANJANAHARY	Aristogiton Lahakoto	Responsable Régional	Androy
9	LIMBESOA		Responsable Régional	Anosy
10	NDRIAMBARARATAVOKOKY	Nestor Adrien	Responsable Régional	Atsimo Andrefana 1



N°	NOM	PRENOMS	Titre	REGION DE RECENSEMENT
11	RATSIMBAZAFY	Hasiniaina Fred Roget	Responsable Régional	Atsimo Andrefana 2
12	RAZAFIMAHATRATRA	José Harris Nantenaina	Responsable Régional	Atsimo Andrefana 3
13	PAMAKY	Bakonagny Patrick	Responsable Régional	Atsimo Atsinanana 1
14	RABOTOHARIFOMBA	Michel Franck	Responsable Régional	Atsimo Atsinanana 2
15	HATOZOMILA	Eric Alfred	Responsable Régional	Atsinanana 1
16	RANDRIANASOLO	Soaviniavo	Responsable Régional	Atsinanana 2
17	HAJARINORO	Roméo Denis Vivien	Responsable Régional	Betsiboka
18	RAKOTONJANAHARY	Malala Ny Aina	Responsable Régional	Boeny
19	RAKOTEBE	François	Responsable Régional	Bongolava
20	RANDRIANARISOA	Dera Norbertin	Responsable Régional	Diana
21	RAKOTONIRIANA	Lova Mananandrianina	Responsable Régional	Haute Matsiatra 1
22	RAKOTOMAMPIANINA	N.Noelinirina Tantely	Responsable Régional	Haute Matsiatra 2
23	RAZAFINDRAMBATSY	André	Responsable Régional	Ihorombe
24	RATEFIMIHAJA	Tovonandrianina Mady Iavo Léon	Responsable Régional	Itasy
25	RASAMIMANANA	Minosoa Oliva	Responsable Régional	Melaky
26	RAMANDIAMANANA	Pandry Zoliarisoa	Responsable Régional	Menabe
27	RANDRIARIMALALA	Arthur	Responsable Régional	Sava
28	RASOLONDRABE	Jean	Responsable Régional	Sofia 1
29	SARAMBA	Solofoambonrainy Ulrich	Responsable Régional	Sofia 2
30	HANTARIVELO	Karl Florence	Responsable Régional	Vakinankaratra 1
31	RANDRIAMANARIVO	Herilala Jean Luck	Responsable Régional	Vakinankaratra 2
32	RAVAOHARISON	Ludovic	Responsable Régional	Vatovavy Fitovinany 1
33	RAKOTONANDRASANA	Nambininjara Emilson	Responsable Régional	Vatovavy Fitovinany 2

Tableau A6-4 Liste des assistants régionaux

N°	NOM	PRENOMS	Titre	REGION DE RECENSEMENT
1	RAKOTONIRINA	Herinantaina	Assistant Régional	Alaotra Mangoro
2	RAJAONARIVELO	Davidson Jean Désiré	Assistant Régional	Amoron I Mania
3	ANDRIATIANA	Radosoa	Assistant Régional	Analamanga 1
4	RAMAMONJY	Raharo Naka	Assistant Régional	Analamanga 2
5	RAKOARIVO	Heria José Eric	Assistant Régional	Analamanga 3
6	SAMOELINA	Angelin	Assistant Régional	Analanjirofo 1
7	RANDRIAMAHAZAKA	Avo Nandrianina	Assistant Régional	Analanjirofo 2
8	REHARINA	Tirindraza	Assistant Régional	Androy
9	RAFITONDRAÑA	Delor	Assistant Régional	Anosy
10	RASOAMIHANTA	Josie Tsihafa	Assistant Régional	Atsimo Andrefana 1
11	RABESON	Narisoa	Assistant Régional	Atsimo Andrefana 2
12	SOLOFONIAINA	Zafitompo Herman	Assistant Régional	Atsimo Andrefana 3
13	MAROTSARASOA	Clémentine	Assistant Régional	Atsimo Atsinanana 1
14	PLANTONIT		Assistant Régional	Atsimo Atsinanana 2
15	MARIA	Zafy Sylvienne	Assistant Régional	Atsinanana 1
16	RAJOSOA	Nomenahandimby	Assistant Régional	Atsinanana 2
17	FALIMANANA	Santario Wenceslas	Assistant Régional	Betsiboka
18	RAKOTOMIARINISOA	Bernard	Assistant Régional	Boeny
19	ANDRIANIAINA	Modeste	Assistant Régional	Bongolava
20	RAKOTONIRINA	Ursulin Harimandimby	Assistant Régional	Diana
21	RANDRIANIRINA	Naivoson Bonne Aventure	Assistant Régional	Haute Matsiatra 1
22	RAKOTOMANANA	Jean Noel	Assistant Régional	Haute Matsiatra 2



N°	NOM	PRENOMS	Titre	REGION DE RECENSEMENT
23	ANDRIAMIHAJA	Elisabethin Francollia	Assistant Régional	Ihorombe
24	RASOLOTSHAHINA	Fulgence Désiré Stephenson	Assistant Régional	Itasy
25	TOVONAINA	Ary Jaonina	Assistant Régional	Melaky
26	ANDRIANATOANDRO	Liva Ferdinand	Assistant Régional	Menabe
27	RAKOTOSON	Venance	Assistant Régional	Sava
28	MANANJARA	Jean Jacques	Assistant Régional	Sofia 1
29	RAKOTOARIMANANA	Mamisoa	Assistant Régional	Sofia 2
30	JEDIDIA	Ranivo Harinoely Abela	Assistant Régional	Vakinankaratra 1
31	ANDRIATSARAFARA	Hanitriniony Laingotiana	Assistant Régional	Vakinankaratra 2
32	NANTENAINA	Jean Artienne	Assistant Régional	Vatovavy Fitovinany 1
33	RAKOTOZAFY	Nomenjanahary	Assistant Régional	Vatovavy Fitovinany 2





